Le Monde



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12657 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 9 OCTOBRE 1985

PRÈS DE CINQ CENTS OTAGES AU LARGE D'ALEXANDRIE

Un mouvement palestinien revendique le détournement du paquebot italien

La confusion régnait mardi 8 octobre en fin de matinée à propos de la position exacte du paquebot italien « Achille-Lauro » détourné le 7 octobre par un commando palestinien au large des côtes égyptiennes, entre Alexandrie et Port-Saïd. Selon une radio espagnole, le bateau, avec près de cinq cents personnes à bord, se dirigerait vers Beyrouth, mais, de source égyptienne, on indiquait que les contacts radio étaient rompus avec l'« Achille-Lauro ».

Le bâtiment a été détourné peu après son départ d'Alexandrie. L'opération a été revendiquée par une organisation, le Front de libération palestinien, qui exige la libération d'une cinquantaine de Palestiniens emprisonnés en Israël. L'OLP a, pour sa part, démenti toute participation à cette action.

Incohérence

Spectaculaire opération s'il en est – on se souvient encore de la stupeur du monde entier lorsque les opposants à Salazar s'emparèrent du « Santa-Maria », – le « détournement » d'un paquebot entend visiblement répliquer, du côté palestinien, au raid tout aussi spectaculaire de l'aviation israélienne sur le QG de l'OLP. Les auteurs de ce coup d'éclat exigent la libération d'une cinquantaine de leurs « frères » détenus en Israël. Y croient-ils seulement eux-mêmes ? Jérusalem a pour principe de ne jamais céder à ce type de chantage.

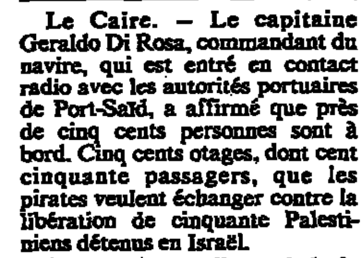
Quelle que soit l'issue de l'affaire, elle illustre parfaitement la récente recrudescence des activités terroristes des Palestiniens. Depuis la défaite qu'ils ont subie, à Beyrouth puis à Tripoli, où ils durent quitter leur place forte sous la menace de l'armée israélienne pour une errance qui les conduisit en Tunisie, les partisans de M. Arafat se savent dans une impasse. Leur « option militaire », logne intouchable durant de longues années, a succombé sous les coups de l'Etat hébreu, mais aussi de la Syrie. Celle-ci, au nom de ses intérêts propres, ne pouvait tolérer une force palestinienne autonome et active dans son « protectorat » libanais. Vaincu et humilié, l'Etat exilé que dirigeait M. Arafat s'est disloqué et affaibli.

Que faire après une telle déroute ? Le chef de l'OLP a accepté l'idée d'une confédération jordano-palestinienne, ce qui revenait à reconnaître la résolution 242 impliquant l'existence de l'Etat d'Israël. Mais c'est aussi, en oubliant le sanglant Septembre noir de 1970, se placer sous la tutelle du roi Hussein et s'éloigner encore de toute perspective de conciliation avec Damas.

Par les voies obliques qu'il a toujours empruntées pour maintenir une certaine cohérence dans la coalition qu'est l'OLP, M. Arafat était ainsi d'acquérir une stature d'interlocuteur de Washington et de Jérusalem. Sans l'avoir jamais explicitement abandonné, il semblait bien renoncer au vieux rêve – devenu chimère au fil des ans – d'une destruction de l'Etat hébreu. Trop tard ? Le dialogue jordano-palestinien avec les Etats-Unis, première ébauche d'une solution négociée, a tourné court, et le raid israélien sur les locaux de la centrale palestinienne près de Tunis lui a porté le coup de grâce.

Le chef de l'OLP est, pour une bonne part, responsable de cet échec. Il a toujours su que Jérusalem était farouchement opposé à son dialogue avec le grand allié américain. Mais, au lieu d'enfoncer, par une habile manœuvre diplomatique, un coin entre ses deux adversaires, il n'a pas su empêcher sa propre garde personnelle de commettre des attentats sanglants et absurdes contre des civils israéliens. A se vouloir à la fois belliqueux et pacifique, diplomate et guérillo, il a perdu sur les deux tableaux et ne peut faire ni la paix ni la guerre.

Aux prises avec des ennemis redoutables et exposé à la surenchère des extrémistes palestiniens et d'Etats qui ne reculent devant rien, le chef de l'OLP avait, certes, la tâche difficile. Depuis son triomphe à l'ONU, en 1974, il n'a pas fait preuve des qualités qui lui auraient permis de conserver un acquis alors considérable et d'exploiter les actives sympathies dont il bénéficiait. Désormais, lorsque, à tort ou à raison, il désavoue des opérations meurtrières aussi contraires à ses intérêts bien compris, il emporte de moins en moins la conviction. Et pas davantage lorsqu'il promet, comme il vient de le faire, de « réviser [sa] politique au Proche-Orient en consultation avec la Jordanie et l'Egypte ».



De notre correspondant

Le Caire. – Le capitaine Geraldo Di Rosa, commandant du navire, qui est entré en contact radio avec les autorités portuaires de Port-Saïd, a affirmé que près de cinq cents personnes sont à bord. Cinq cents otages, dont cent cinquante passagers, que les pirates veulent échanger contre la libération de cinquante Palestiniens détenus en Israël.

Dans cette nouvelle escalade de la terreur au Proche-Orient, les ravisseurs menacent d'exécuter leurs otages si leurs exigences ne sont pas satisfaites.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(Lire la suite page 3.)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN BRETAGNE

Le chantre de la modernisation

M. Mitterrand travaille « pour l'histoire », mais vilipende adversaires et mauvais joueurs dans la perspective des législatives de 1986.

M. Mitterrand achève, ce mardi 8 octobre, un voyage officiel de quarante-huit heures en Bretagne. Après une étape à Morlaix, le chef de l'Etat devait se rendre ensuite à Brest et à Lorient, et déjeuner à l'île de Sein.

De notre envoyé spécial

Morlaix. – Dans cette petite ville du Finistère-Nord, la CGT avait rassemblé, sur la place de l'Hôtel-de-Ville un fort contingent de militants qui ont réservé au président de la République un accueil bruyant en scandant : « *Mitterrand trahison !* ».

Dans son discours, M. Mitterrand a repris le thème « la France qui gagne », qui constitue le leitmotiv de ce voyage : « *On ne peut pas s'accrocher simplement aux forces désuètes du travail et de la production. C'est notre capacité de développement et d'adaptation qui fera la grandeur de la France. Ceux qui ne veulent pas le comprendre seront écartés par la rigueur des temps (...). Tout le reste, c'est se moquer du monde et enraciner le pays dans un déclin dont il ne sortira pas.* »

Lundi, sur FR3, où il était interrogé en direct, le président de la République avait abordé des sujets directement politiques.

L'élection présidentielle de 1988 « *ne concerne pas du tout* » M. Mitterrand. C'est lui qui l'affirme. 1988, « *c'est la fin de mon mandat, ce n'est pas le commencement d'un autre* », a-t-il dit. Mais les élections législatives de 1986 éveillent, à l'évidence, son intérêt.

Le président de la République n'a pas, affirme-t-il, l'intention de plonger la tête la première dans la mêlée électorale. Il s'en approche pourtant, et l'observation qu'il en fait n'est pas celle d'un arbitre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)

La visite d'un officier français à bord du « Greenpeace »

L'officier de la Royale et l'équipage écologiste rivalisent d'amabilités.

PAGE 12

L'UNESCO à l'heure de vérité

La conférence générale réunie à Sofia va tenter d'éviter la désagrégation de l'organisation.

PAGE 4

Vent de réconciliation au Zimbabwe

M. Mugabe, le premier ministre, et son vieil adversaire, M. Nkomo, auraient récemment conclu un accord.

PAGE 4

La réunion du FMI à Séoul

M. Bérégovoy souhaite que les banques commerciales augmentent leurs prêts aux pays pauvres.

PAGE 35

Quand Hugo échappe aux cambrioleurs

Les digressions de Bernard Frank.

PAGE 14

« Le Monde » séduit Clio

« L'Histoire au jour le jour - 1944-1954 », les années froides à travers une sélection d'articles.

PAGE 2

Le Monde

MÉDECINE

Le dépistage précoce du cancer du sein

Il permettrait d'éviter en France trois mille morts chaque année

(Pages 19 et 20)

Débats : Enseignement (2) ● Etranger (3 à 7) ● Politique (8 à 10) ● Société (12-13) ● Culture (14) ● Communication (16) ● Economie (35 à 39)

Programmes des spectacles (15-16) ● Radio-télévision (17) ● Carnet (18) ● Informations Services (18) ● Annonces classées (24 à 34)

RFA : ENTRETIEN AVEC UN CANDIDAT CHANCELIER

Les prudentes ambitions de Johannes Rau

M. Johannes Rau, ministre président du Land de Rhénanie-Westphalie, commence mercredi 9 octobre, une visite de trois jours en France, à l'invitation du gouvernement. Au cours de son séjour, il s'entretiendra ave MM. François Mitterrand, Laurent Fabius et Lionel Jospin. Le prochain congrès du SPD devrait confirmer, au mois d'août prochain, sa désignation par la direction du parti comme candidat à la chancellerie pour les élections au Bundestag en 1987.

« Lorsque l'on parle avec Johannes Rau, à qui s'adresse-t-on ? Au ministre, président de Rhénanie-Westphalie, ou au candidat du SPD à la chancellerie ?

– Vous parlez avec le vice-président du SPD, qui est en même temps le ministre-président du plus grand Land de RFA. La notion de candidat chancelier n'existe pas dans la Constitution, mais elle existe dans la réalité. Est candidat chancelier celui qui conduit la campagne électorale, et celle-ci ne débute que trois mois avant les élections.

– Dans les sondages, vous êtes beaucoup plus populaire que l'actuel chancelier Helmut Kohl. Comment l'expliquez-vous ?

– On peut difficilement parler de sa propre popularité. Il me semble pourtant que celle-ci est due au fait que je ne tiens pas le même discours que beaucoup de politiciens professionnels. Cela irrite certains, en particulier des journalistes pour lesquels je suis une énigme, aussi bien parmi mes partisans que parmi mes adversaires. En réalité, je suis populaire parce que je comprend les problèmes des gens et que, même si je n'ai pas de réponse, ils sentent que je cherche des solutions avec eux.

– On doit reconnaître à la coalition au pouvoir certains succès : la reprise économique et une légère amélioration des chiffres de l'emploi. Que répondez-vous à cela ?

– Quand, après trois ans de gouvernement, la diminution du chômage n'est que de 0,2 %, ce n'est pas vraiment un succès... J'ajoute néanmoins : le SPD ne va pas prétendre supprimer le chômage du jour au lendemain. Il peut cependant en rendre les effets moins pénibles.

» Le problème du chômage ne peut pas se régler sans participation de l'Etat. On ne peut pas en laisser la gestion aux seuls partenaires sociaux. Le vrai débat n'est pas de savoir à quelle vitesse on arrivera à faire baisser le chômage, mais qui doit en supporter la charge.

» Je ne suis pas de ceux qui souhaitent que la situation en janvier 1987 soit catastrophique... Je constate cependant que le chemin choisi par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'a pas amené tous les bénéfices que les dirigeants de ces pays en escomptaient... Le fait que nous autres ayons de très bons résultats à l'exportation, un tel niveau de croissance malgré des coûts salariaux que certains prétendent insupportables prouve que la paix sociale est elle aussi un facteur de productivité.

» Je ne veux pas que nous devenions une société à deux vitesses dans laquelle un tiers de la population est tout simplement écarté parce qu'on n'en a plus besoin.

– Le SPD n'a jamais pu gouverner seul à Bonn. Supposons que vous n'obteniez pas en 1987 la majorité au Bundestag. Avec qui comptez-vous gouverner ?

– Dans ce cas-là, ça ne marche pas. Il faudra que je reste ministre-président à Düsseldorf.

Propos recueillis par HENRI DE BRESSON et LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 7.)

débats

ENSEIGNEMENT

La plupart des étudiants sont maintenant rentrés, et la polémique reprend sur l'enseignement universitaire. Jean-Pierre Aubin examine à quelles conditions l'égalité des chances pourrait être plus qu'un vain souhait. De son côté, Roger-Henri Guerrand s'en prend aux « castes » du second degré, sacralisées par la plupart des organisations professionnelles.

Le droit à l'éducation post-secondaire

Il faut aider à la conquête des libertés dans les établissements universitaires

par JEAN-PIERRE AUBIN (*)

EGALITÉ des chances d'accès aux enseignements supérieurs, qualité des formations, voilà des objectifs qui ne sont *pas nécessairement contradictoires.*

L'égalité des chances n'est qu'un vain souhait si chaque jeune Français n'est assuré d'avoir droit à un nombre donné d'années d'éducation post-secondaire gratuite. Ce n'est aussi qu'une illusion s'il ne peut choisir une *formation* d'enseignement adaptée à ses goûts, à ses capacités et à la perception qu'il a du marché de l'emploi.

Comment garantir, par exemple, les moyens économiques d'assurer la réussite des études indépendamment des privilèges de la naissance et de la fortune ?

On peut imaginer pour cela un système de « droits d'études supérieures ». L'Etat alloue à chaque jeune des droits garantissant un nombre d'années d'enseignement gratuit après l'âge de seize ans (scolarité obligatoire).

Ces droits peuvent être utilisés soit dans l'immédiat, soit plus tard dans le cadre de la formation continue. Ces droits ont une contrepartie financière égale au coût réel, qui est versée à l'établissement choisi par l'étudiant et dans lequel il a été accepté. Cette contrepartie varie donc d'un établissement à l'autre. Une fois ces droits utilisés, l'enseignement ne serait plus gratuit.

Une régulation par la demande

Cette mesure encouragera élèves et étudiants à travailler et à choisir *des formations* adaptées à la fois à leurs désirs et à leurs moyens, et à les rendre responsables pour éviter les abus que l'on connaît. Cette mesure est *démocratique* dans la mesure où elle garantit à tous les citoyens un droit à une durée minimum d'éducation. Elle n'exclut pas un système de bourses permettant de couvrir les frais (logement, nourriture, matériel pédagogique) qui pourront, *elles, dépendre de la situation* familiale ou du salaire.

Ce système permet une régulation par *la demande* du *financement* des universités et des écoles, ainsi qu'une autogestion décentralisée des établissements, en incitant les étudiants à participer à la gestion des établissements qu'ils financent par leur seule présence.

L'Etat, les régions, les entreprises, gardent toutefois la possibilité de financer des filières nouvelles ou expérimentales : leur rôle consiste alors à corriger les erreurs causées par une demande qui ne s'exprime qu'avec un certain retard, et d'après une information imparfaite.

Chaussure à son pied

Cette méthode doit être couplée *avec une ouverture de plus en plus* large de l'éventail de formations suffisamment nombreuses pour que chaque étudiant puisse trouver celle qui lui convienne, tant en ce qui concerne le niveau de la difficulté que la nature des connaissances. Alors pourra-t-on former des groupes homogènes et éviter des gaspillages monstrueux.

Les problèmes rencontrés en France sont dus à la tendance culturelle de nos compatriotes à *hiérarchiser* les formations, qui sont classées dans un ordre immuable. *Cela* est d'autant plus facile que le nombre des formations est restreint. Le multiplier rendra ainsi plus difficile cette hiérarchisation paralysante dont nous souffrons tant. C'est un point sur lequel le système américain (avec plus de deux *mille* établissements difficilement comparables entre eux) est plus efficace que le nôtre.

On peut remarquer à ce propos que le problème de la *sélection* est *d'autant plus aigu que le nombre de* types de formation est restreint. En augmentant leur diversité, on permet aux populations étudiantes et enseignantes compatibles de se retrouver.

Cela permet de surmonter les contradictions entre formations professionnelles et celles qui ne le sont pas, entre savoir abstrait et apprentissage *concret, etc.*

Peut-être peut-on dire à ce sujet qu'il y a des activités productives *relativement stables dans le* temps et d'autres qui ne le sont pas, qui vont donner naissance à des activités que l'on n'imagine pas encore. Si l'on entend par formation professionnelle une formation préparant à une activité stable dans le temps, alors le *champ des connaissances est bien* délimité, il suffit d'enseigner et d'encourager l'aptitude à l'application et au perfectionnement. Mais l'accélération des progrès techniques rend de moins en moins stables les activités productives. On doit *donc encourager de plus en plus* la formation de mécanismes d'apprentissage souples, au lieu de l'acquisition d'un corps de connaissances (intellectuelles ou non, d'ailleurs).

D'autre part, plus un savoir est abstrait, plus largement il est transmis (au prix, cependant, d'une plus grande difficulté d'acquisition et de maturation), car il peut être partagé par de nombreuses personnes, tandis qu'une expérience concrète, unique en quelque sorte, n'offre guère d'intérêt collectif. Il en *résulte une tendance à enseigner des* matières de plus en plus « pures » ou « fondamentales » à cause de leur caractère universel, avec l'idée sous-jacente qu'il est bien assez temps de les appliquer, temps qui, souvent, n'arrivera jamais !

La liberté de choix

Ces exigences contradictoires expliquent la difficulté à trouver des compromis dans chaque cas, compromis mauvais et toujours remis en question.

Le choix et l'organisation des formations doivent donc résulter de la confrontation de l'opinion des communautés scientifiques et des partenaires économiques, en aidant les responsables à discerner quelles seront dans le futur les aptitudes et les connaissances nécessaires.

Mais il faut savoir que dans un grand nombre de cas les partenaires en question n'ont, eux aussi, qu'une vue partielle de l'avenir, utilisent les connaissances acquises dans leur jeunesse et sont réticents (très naturellement) à imaginer que des techniques nouvelles mises au point entre-temps et qu'ils ne maîtrisent pas puissent servir dans l'avenir.

Les établissements pourront être rendus libres de choisir leurs « créneaux », qu'ils devront confronter à la demande en éducation et aux offres de financement complémentaire de l'Etat, des régions et des entreprises. Libres du choix des méthodes pédagogiques, qui seront évaluées. Libres, peut-être un jour, de la gestion de leurs budgets, contrôlés *a posteriori* et périodiquement. Libres aussi du recrutement de leurs étudiants, de leurs enseignants, de leurs chercheurs.

Et ce sont ces libertés qui pourront nous rapprocher de l'idéal d'égalité partagé sans aucun doute par une majorité de nos concitoyens, tout en accroissant la qualité d'un service qui doit demeurer public, mais débarrassé de règles tellement nombreuses et complexes qu'elles le conduisent, si l'on n'y prend garde, à un immobilisme mortel.

(*) Professeur de mathématiques à l'université Paris-Dauphine.

Le mythe de l'agrégation

Nos professeurs sont obsédés par des privilèges corporatistes

par ROGER-HENRI GUERRAND (*)

SI l'on en croit les essayistes de la dernière décennie, un certain « âge d'or » de l'enseignement secondaire aurait existé au dix-neuvième siècle. Ces « louangeurs du temps passé » n'ont sans *doute jamais* eu le loisir de consulter les six volumes — trois mille pages — de l'enquête officielle menée en 1899 après un siècle de fonctionnement du système mis en place par Napoléon Ier.

Toutes les sommités universitaires vinrent s'exprimer. Et de quelle stupéfiante façon ! Ernest Lavisse et Gaston Paris se prononcèrent pour la suppression du baccalauréat ; Léon Bourgeois et Raymond Poincaré condamnèrent l'agrégation, qualifiée même de *« cabotinage scientifique »* ; la séparation des fonctions d'enseignement et de surveillance, tout comme l'absence de formation professionnelle pour les jeunes professeurs « diplômés » furent unanimement déplorées.

Les enseignés, eux, ne doutaient pas de ces tares. Au dix-neuvième siècle, pas un seul écrivain, du bourgeois Maxime du Camp au prolétaire Charles-Louis Philippe, de Zola au général Weygand, sans parler de Barrès, de Bourget, de Rochefort, de Vallès, etc., qui ne se soit vengé, au moins par quelques lignes cinglantes ou amères, de ses dures années de scolarité dans un lycée ou un collège de l'Etat.

Etait-ce l'âge d'or ? Par le nombre des élèves, certes : 86 321 en 1898. Effectifs réduits et bon environnement culturel des élèves du fait de leurs origines sociales, ce qui facilitait la tâche pédagogique, pour autant qu'il y en eût une.

Mais l'absence de compétences réelles cherche généralement à se masquer sous des mythes, tel celui de l'agrégation : il s'est peu à peu structuré au cours du vingtième siècle jusqu'à devenir l'une des pièces maîtresses de l'impérialisme culturel français. Ainsi, en 1928, A. Sainte-Lagüe, président de la Société des agrégés, *dans une lettre ouverte au* ministre de l'instruction publique, n'hésitait pas à écrire les lignes suivantes : *« L'agrégation, est-il besoin de le rappeler, est la caractéristique éminente des éducateurs français, celle qui, de l'avis unanime, leur donne dans le monde l'hégémonie sur leurs collègues des autres pays. Ailleurs, il existe un enseignement moyen, en France seulement, il y a un enseignement de culture, dont d'agrégation est la clé de voûte. »*

Grâce à une remarquable manipulation des médias, révélatrice d'une volonté farouche de promotion sociale, les professeurs du second degré ont réussi à faire croire à l'opinion que l'agrégation était un « titre » universitaire — une sorte de doctorat — bien que plusieurs circulaires aient nettement précisé que le concours d'agrégation était institué en vue d'assurer le recrutement des professeurs de lycée et qu'il ne donnait lieu ni à la collation d'un grade ni à la délivrance d'un diplôme (circulaire ministérielle du 23 décembre 1904 ; arrêté du Conseil d'Etat du 30 juillet 1920).

Stratégie de carrière

A cette époque, *les* agrégés *ne* pensaient pas encore transformer leur réussite à un concours en un titre en soi, le titre des titres, valable pour prétendre aux emplois les plus élevés. C'est ce qu'ils ont tenté de faire en 1945 par des démarches prouvant de façon éclatante leur mépris pour la fonction enseignante à laquelle, il convient de le souligner, personne ne les avait jamais sérieusement préparés, surtout à l'Ecole normale supérieure : *« Plusieurs agrégés ont posé leur candidature dans des ministères où le recrutement se fait sur titres. L'engagement qu'ils ont souscrit les oblige à accepter un poste, non pas dans tel service public de leur choix, mais exclusivement dans l'université. Ceux qui refuseraient seraient rayés des listes de l'agrégation »* (circulaire ministérielle du 4 août 1945).

Depuis cette date, aucune réforme des castes du second degré, sacralisées par les organisations professionnelles — sauf la CFDT — n'a pu voir le jour : les diverses catégories ont été au contraire justifiées par des acrobaties parées d'un langage farci de pseudo-références démocratiques et pédagogiques.

Or une récente enquête atteste crûment, par l'étude de la stratégie de carrière adoptée par 4 553 professeurs de lycée, *qu'ils fuient* en masse les établissements populaires et choisissent, dès qu'ils le peuvent, d'aller exercer dans les lycées les plus bourgeois. Ce choix est-il neutre ? conclut Alain Léger, auteur de ce rare travail sociologique (*Revue française de sociologie*, octobre-décembre 1981). Où est donc la concordance entre les opinions progressistes affichées et le mouvement qui conduit à déserter les lycées peuplés d'enfants des basses classes ?

On ne saurait mieux dire : l'un des secrets de la crise est là. Tant que la carrière de professeur, avec sa hiérarchie stupide, ne sera en réalité qu'un tremplin pour s'élever socialement, il est vain d'espérer un quelconque changement. Les lendemains de mai 68 l'ont prouvé. La dégradation accélérée du système, incapable de faire face à un enseignement de masse car il s'est toujours voulu délibérément élitiste entre les mains d'anciens « bons élèves », ne pourra être enrayée tant que son personnel se montrera avant tout obsédé par des privilèges corporatistes obtenus en fonction de « titres », dont la valeur permanente n'est sanctionnée par aucune bourse...

(*) Historien, professeur à l'école d'architecture de Paris-Belleville.

LU

« Le Monde » séduit Clio

DU haut de sa chaire du *Combat* de la Libération, Camus avait laissé tomber l'arrêt : le journaliste sera désormais *« l'historien de l'instant »*. Et son journal, pour peu qu'on s'obstine à y témoigner, serait donc un manuel d'histoire en puissance.

Le Monde ayant survécu aux bourrasques et n'ayant jamais *dissimulé ses ambitions pédagogiques*, il lui fallait bien succomber un jour à la tentation de vérifier l'adage camusien *in vivo. Tout en sachant qu'une histoire* du temps présent, *qui* sait lire la presse sans tomber dans le journalisme, connaît de son côté un bel essor.

L'heureuse alliance d'un journaliste-maison, Daniel Junqua, et d'un historien, Marc Lazar, protège fort bien cette *Histoire au jour le jour* des pièges de l'insuffisance ou de la suffisance. Son premier volume, qui « couvre » les années froides de 1944 à 1954, de l'agonie du Reich à la mort de Staline et à la fin de la guerre d'Indochine dans sa version française, coordonné par Philippe Buton, est bien ficelé, mêlant analyse et établissement des faits, cartes et documents : de la belle ouvrage.

Les pièges du métissage, c'est vrai, n'ont pas toujours été *évités. Il ne s'agit pas d'un* recueil d'archives. L'idée de dernière étant d'habiller avec du texte les précieuses chronologies *établies dès l'origine par le journal*, il suffisait de puiser dans les remarquables dossiers du service de documentation de la Rue des *Italiens. Mais c'était plaider au* grand jour pour le droit à l'erreur : combien de papiers hâtifs ou d'enquêtes à chaud *passeront, à froid*, la rampe de l'histoire sans paraître naïfs ou myopes, aveugles ou biaisés ? Nos auteurs n'ont pas couru ce *risque. C'est ainsi, par exemple,* qu'on ne lira pas le « rapport » Fechteler publié le 10 mai 1952. Par contre, la mine des « nécros » a été systématiquement pillée, dans une surabondance de grands hommes qui laisse rêveur.

Les amateurs de boissons épicées se précipiteront d'abord sur les papiers datés, au meilleur sens du terme. Car beaucoup valent le *détour* : une *interview* gaullienne de de Gaulle en 1946, la mort de Pétain par Sirius, la panique de Hongkong par Guillain, l'investiture de « PMF » par Fauvet, un Poirot-Delpech testant l'ENA en 1954 ou un Niedergang au Guatemala l'année suivante.

On lira aussi avec délices le portrait d'un *« haut baron fougeux et loyal de la vieille Angleterre »* nommé Churchill par un ancien capitaine du groupe de chasse « Lorraine », ou celui du terrible sénateur McCarthy par Claude Julien. Les tenants des nouvelles cuisines de l'histoire feront au passage provision de mises au point topiques : sur le *prétendu « bain de sang »* français pendant l'épuration, sur le procès de Nuremberg vu par Michel Tournier ou sur l'existence des chambres à gaz dans les camps nazis, authentifiée en 1979 par trente-cinq historiens.

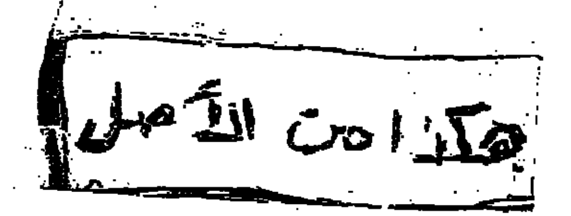
Ces années barrées par la moustache du « Petit père des peuples », hérissées de rideaux de fer ou de bambou, emplies du cri des colonisés, sortent ainsi tout animées de ce volume. L'ensemble est très pédagogique, détaillant sagement les relations internationales, les aires politiques puis l'évolution de la France. Du sobre et du solide.

Sans doute ne s'y étourdira-t-on *guère* au *champagne* de la culture ou du fait trop divers. Robic et Matisse sont là, mais où sont passés Baroncelli, Henriot, Chastel et Dumesnil ? Les sciences et la communication, le sport et les arts, tout ce qui fait vivre une durée des temps, *auraient-ils fait jadis aussi grise mine dans le Monde ?*

Mais je conviens qu'à *défaut* de rêves, la mémoire longue et le fait *brut, l'instantané et le fondu* enchaîné, se marient bien dans ce fort hommage d'histoire à une décennie *glaciaire* et ardente. Un *Hubert Beuve-Méry* peut être rétrospectivement heureux d'avoir ferraillé contre les fatalismes de l'histoire en pilotant le journal de la *« fraternité active des pessimistes à court terme »*. Aux juges diversement intentionnés qui ont si souvent, naguère, convoqué son tribunal pour connaître du *Monde*, Clio, aujourd'hui, en bonne fille studieuse, oppose sur deux cents pages un solide dossier de relaxe.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ *L'histoire au jour le jour*, vol. I « 1944-1954. Les années froides », sous la direction de Daniel Junqua et Marc Lazar, *le Monde, dossiers et documents*, 200 pages, 80 francs.



étranger

LA PRISE EN OTAGES DES PASSAGERS D'UN PAQUEBOT ITALIEN

La situation du paquebot italien *Achille-Lauro*, détourné, lundi 7 octobre, par un commando palestinien entre Alexandrie et Port-Saïd, demeurait très confuse ce mardi en fin de matinée. De source consulaire à Port-Saïd, on indiquait que la radio de bord ne répondait plus aux appels des autorités portuaires et consulaires qui tentent de joindre le navire.

Toutefois, en fin de matinée une radio espagnole affirmait avoir pu écouter, mardi matin, une conversation entre le capitaine de l'*Achille-Lauro* et un bateau non identifié se trouvant à proximité du paquebot italien. Selon ce message, le bateau se dirigerait vers le port de Beyrouth. A Port-Saïd, cependant, on indiquait que le paquebot italien ne se trouvait plus mardi matin au large de la ville et semblait rebrousser chemin vers l'ouest en direction d'Alexandrie.

Le cabinet israélien s'est réuni mardi pour son conseil hebdomadaire, au cours duquel devait être examinée l'affaire du détournement du paquebot italien. La compagnie italienne Flotta Lauro a fait savoir en fin de matinée qu'un ressortissant israélien se trouvait à bord.

Le gouvernement israélien a été informé dès lundi soir du fait que les pirates exigent la libération de cinquante Palestiniens emprisonnés en Israël. Il n'a jusqu'ici pas fait connaître sa position à ce sujet, mais on souligne au ministère des affaires étrangères que des contacts étroits sont maintenus avec l'ambassadeur d'Italie, M. Corrado Taliani.

En tête de la liste présentée par les pirates figurerait Samir El Kountar, l'un des quatre terroristes qui débarquèrent en avril 1979 à Nahariya, sur la côte nord d'Israël, où le commando devait abattre un père et sa fillette de cinq ans. Deux des membres du commando furent tués par des soldats et un troisième échangé au mois de mai dernier avec plus d'un millier d'autres détenus, en majorité arabes, contre trois militaires israéliens prisonniers des Palestiniens.

A Washington, le département d'Etat a « *déploré* » lundi soir « l'attaque terroriste », ainsi que « *le cycle de la violence contre des civils innocents* ».

Dans un communiqué lu par un responsable du département d'Etat, le gouvernement américain déclare « *suivre de près la situation et être en contact avec les différents gouvernements intéressés* ».

« *Toutefois*, poursuit le communiqué, *le gouvernement américain n'a aucun commentaire à apporter sur les différentes informations relatives aux motifs de cet arraisonnement.* »

A Bonn, un état-major de crise a été formé dans la nuit de lundi à mardi, tandis qu'à Paris, les autorités ont condamné cette action et formé un groupe de travail en contact avec les autorités italiennes.

Un mouvement palestinien revendique le détournement

(Suite de la première page.)

De plus, ils ont affirmé, parmi l'intermédiaire du capitaine italien, qu'ils feraient sauter le paquebot si « *un quelconque navire s'en approchait* ». Un chantage qui rend difficile toute tentative pour libérer les passagers et les membres d'équipages détenus. Ces derniers, selon le capitaine Di Rosa, sont tous sains et saufs, et les passagers ont été enfermés dans leurs cabines. Aux dernières nouvelles, l'*Achille-Lauro* se trouvait dans les eaux internationales, à 40 milles marins de Port-Saïd. Selon des informations dignes de foi, deux navires égyptiens, dont le type n'a pas été déterminé, ont levé l'ancre dans la nuit pour tenter de localiser les coordonnées exactes du paquebot.

L'*Achille-Lauro* est parti de Gênes vendredi dernier 4 octobre pour une croisière de dix jours en Méditerranée, et devait mouiller à Naples, Alexandrie, Port-Saïd, Ashdoth en Israël, puis à Limassol et Rhodes, avant de revenir à Gênes. Lors de sa seconde escale, à Alexandrie, quelque six cents passagers ont débarqué pour une brève visite touristique au Caire : ils ont ainsi échappé à la prise d'otages. Partis dans la soirée pour rembarquer à Port-Saïd, ils ont été obligés de rebrousser chemin, dans la nuit, à bord d'une dizaine d'autocars.

La plupart de ces passagers doivent être rapatriés par les premiers vols disponibles. Toutefois, certains d'entre eux ayant des parents à bord veulent attendre l'éventuelle libération des leurs.

Selon certains de ces passagers que nous avons interrogés à leur arrivée au Caire, « *plusieurs personnes à l'allure louche et de type méditerranéen se trouvaient à bord du paquebot lors de son départ d'Italie. Ces drôles de touristes sont restés muets tout au long de leur voyage jusqu'à Alexandrie* », a indiqué le commissaire de bord. Il a ajouté qu'il a fallu que « *l'un de ces individus soit pris de boisson pour daigner enfin parler à quelqu'un. Il s'agissait d'une hôtesse à qui il a affirmé être Norvégien, malgré son teint basané* ».

Du côté égyptien, tant en ce qui concerne les officiels que les médias, c'est le mutisme total. La radio continue à ouvrir ses bulletins d'informations sur l'entretien qu'a eu le président Moubarak avec M. Hani El Hassan, conseiller politique de M. Yasser Arafat et membre du comité exécutif de l'OLP. A la « une » du quotidien officieux *Al Goumhouria* de mardi matin, c'est « *l'intensification de la lutte contre la drogue* » qui fait la manchette. Toutefois, beaucoup d'Egyptiens sont déjà au courant de la prise d'otages grâce aux radios étrangères.

Dans la nuit de lundi à mardi, le gouvernement égyptien a tenu une réunion extraordinaire pour suivre les développements de l'affaire. Selon des sources diplomatiques, le premier ministre, M. Ali Loufti, a assuré à l'ambassadeur d'Italie au Caire, M. Giovanni Migliuolo, que « *le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour libérer les otages* ». Il n'a toutefois pas précisé la nature des mesures envisagées par Le Caire.

Ce défi sans précédent place le gouvernement égyptien dans une situation des plus délicates. On ignore encore au Caire la tendance des pirates palestiniens. Selon des sources bien informées, « *une mystérieuse radio non localisée émet en direction du navire* ». « *De Khaled à Meguid et Manolli : les représentants de votre commandement sont ici et veulent vous parler.* » Tel est le message diffusé sporadiquement sur les ondes. L'*Achille-Lauro* n'a pas encore répondu à ce mystérieux appel. Quelle que soit l'appartenance des auteurs du détournement – il ne faut pas écarter la présence d'Européens parmi les pirates, – les responsables égyptiens sont sur les dents. Ils désirent surtout éviter que cette nouvelle opération anti-israélienne n'entraîne une détérioration encore plus grave des relations déjà architendues avec l'Etat hébreu.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

L'OLP dément toute participation

Le porte-parole de l'OLP à Tunis, M. Abderrahman, a assuré lundi 7 octobre dans la nuit qu'il n'y avait « *aucune relation* » entre son organisation et le détournement de l'*Achille-Lauro*. « *De prétendus Palestiniens*, a-t-il dit, *ont pris le contrôle du bateau, mais nous n'avons rien à voir avec cette affaire.* »

Le délégué de l'OLP en Italie, M. Fouad Al-Bittar, a assuré, de son côté, que la centrale palestienne était disposée à collaborer avec les autorités italiennes pour tenter de résoudre cette affaire. « *Nous avons été informés par le ministère italien des affaires étrangères du développement de cette affaire et nous sommes prêts à collaborer pleinement afin de faire la lumière sur cet épisode, qui, avant tout, affecte l'OLP* », a indiqué M. Al-Bittar.

Sans faire directement référence au détournement de l'*Achille-Lauro*, M. Arafat, dans une interview accordée lundi soir à l'AFP, à Tunis, condamne « *toute attaque contre des civils où qu'ils se trouvent* ». Dans ce même entretien, le chef de l'OLP annonce, d'autre part, que son organisation va entamer une « *révision* » de sa politique au Proche-Orient, en concertation avec la Jordanie et l'Égypte. « *Les Palestiniens doivent rechercher de nouvelles méthodes pour parvenir à la paix* », déclare notamment M. Arafat, qui réaffirme que le raid israélien de la semaine dernière contre son quartier général dans la banlieue sud de Tunis était « *une tentative d'assassinat dirigée contre lui et contre le processus de paix au Proche-Orient* ».

Le dirigeant palestinien indique encore qu'il s'est entretenu à deux reprises, ces jours derniers à Tunis, de cette « révision » qu'entend opérer l'OLP avec un envoyé spécial du président égyptien Hosni Moubarak, M. Oussama Al-Baz. – *(AFP, AP)*.

M. Craxi pourrait se rendre à Tunis pour s'entretenir avec M. Arafat

De notre correspondant

Rome. – L'émotion est considérable en Italie après le détournement de l'*Achille-Lauro*, navire battant pavillon national, par un groupe de fedayins palestiniens au large de l'Egypte.

Le président du conseil, le socialiste Bettino Craxi, a immédiatement convoqué au palais Chigi le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, et son collègue de la défense, M. Giovanni Spadolini. Des navires de guerre qui étaient en manœuvre depuis dix jours du côté des îles Ioniennes auraient été aussitôt dirigés vers l'Egypte. La base aéronavale de Sigonella, en Sicile, qui compte des Breguet-Atlantic de reconaissance, a également été mise en état d'alerte, ainsi que tous les éléments militaires « *susceptibles d'agir pour la protection des citoyens italiens* ».

Le responsable de la diplomatie italienne s'est entretenu téléphoniquement dans la nuit avec son homologue égyptien, M. Esmat Abdel Meguid. Une note a été envoyée par le ministère des affaires étrangères à M. Yasser Arafat. Il était question ce mardi matin, selon des informations non confirmées, que M. Bettino Craxi lui-même se rende à Tunis pour faire, avec le chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine, *une évaluation de la situation.*

Dans les heures qui avaient suivi le récent raid de l'aviation israélienne contre le siège de l'OLP à Tunis, le premier ministre italien avait condamné Jérusalem avec véhémence, mettant en cause l'« *intelligence* » et la « *bonne foi* » de son homologue, M. Shimon Pérès. Cette réaction avait d'ailleurs provoqué quelque tension dans la coalition gouvernementale, les libéraux et les républicains l'ayant jugée excessive.

A Naples, port d'attache du navire, on indique qu'il y a 331 hommes d'équipage à bord et 748 passagers d'une quinzaine de nationalités, dont plus de 300 Allemands et Autrichiens, 160 Italiens, 120 Britanniques, 60 Français et 40 Espagnols. Environ 600 passagers, dont la plupart des Italiens, et 5 membres d'équipage auraient débarqué à Alexandrie pour une excursion au Caire, mais un de ces touristes a confirmé par téléphone que des enfants et la plupart des personnes âgées étaient restés à bord.

Malgré les initiatives militaires prises ici, il apparaît infiniment plus probable que la recherche d'une éventuelle solution par l'Italie sera d'abord diplomatique et politique.

L'*Achille-Lauro* a longtemps été l'orgueil de la flotte des Lauro, une célèbre famille d'armateurs napolitains, il porte d'ailleurs le nom de son patriarche décédé il y a trois ans. Après des revers de fortune dus, en particulier, à des surinvestissements dans les pétroliers géants, la flottille tout entière avait dû être vendue. L'*Achille-Lauro* est actuellement exploité en location par un armateur grec. C'est un navire de 24 000 tonnes, long de 196 mètres. Parti de Gênes le 3 octobre, il avait fait escale à Naples et à Syracuse avant d'arriver à Alexandrie.

JEAN-PIERRE CLERC.

Liban

Des accrochages entre miliciens chiites et Palestiniens ont fait plusieurs morts dans les camps de Sabra et de Chatila

De notre correspondant

Beyrouth. – Même limitée, la brève bataille des camps palestiniens de Beyrouth, lundi 7 octobre dans l'après-midi, indique-t-elle un déplacement du centre de gravité de l'épreuve de force syro-arafatiste de Tripoli vers la capitale, et plus précisément vers son secteur musulman ? Depuis 1983, cette épreuve de force n'a cessé de migrer à travers le Liban. La Bekaa d'abord, Tripoli une première fois, Beyrouth, puis de nouveau Tripoli, avec, en permanence, un foyer de tension à Saïda, au sud.

En attendant, durant six heures des combats se sont déroulés lundi entre des éléments palestiniens et des miliciens chiites d'Amal à Sabra et à Chatila. Amal affirme que les Palestiniens se sont battus entre eux, mais une de ses positions autour des camps de Sabra et de Chatila a été occupée et deux de ses miliciens y ont été tués. Le plus étonnant dans cette brève bataille qui a fait de cinq à neuf morts et trente à quarante blessés (les bilans diffèrent selon les sources) est qu'elle s'est déroulée à Sabra et à Chatila, où ne subsistent, depuis la guerre des camps de mai-juin dernier, qu'un réduit de combattants palestiniens que l'on pensait neutralisés.

L. G.

APRÈS LES ATTAQUES CONTRE KHARG

L'Iran aurait réduit de près de 50 % ses exportations pétrolières

Tandis que l'aviation irakienne multiplie les attaques sur le terminal pétrolier de Kharg, nœud vital des exportations pétrolières iraniennes, l'Iran tente de mettre en place d'autres moyens d'exportation. Le ministre iranien du pétrole, M. Mohamed Gharazi, a déclaré, dimanche 6 octobre, que les installations de Kharg « *ne sont pas les seules par où l'Iran peut exporter son pétrole* ». Selon diverses sources du Golfe, Téhéran serait en train d'installer un petit terminal de fortune à proximité des côtes, non loin de Kharg, et prévoirait également, d'ici au début de l'année prochaine, de construire un oléoduc longeant la côte pour aboutir à l'île de Lavan, dans le sud du Golfe, où existe déjà des installations de déchargement, de capacité jusqu'ici limitée (300 000 barils par jour au maximum).

Le terminal de Kharg a été attaqué quasiment tous les jours par l'aviation irakienne, depuis le raid du 19 septembre, lequel a causé d'importants dégâts. Les exportations, transitant par Kharg, après une interruption de cinq jours, ont toutefois repris à un rythme inférieur de près de moitié. Selon les milieux pétroliers du Golfe, l'Iran exporterait actuellement environ 800 000 barils par jour de brut, contre 1,4 à 1,5 million avant la mi-septembre.

Après avoir observé un mutisme complet sur ce sujet pendant deux semaines, les responsables iraniens ont reconnu, au cours du week-end, que « *quelques dégâts* » avaient été occasionnés, en en minimisant l'ampleur. Le ministre iranien du pétrole a assuré que son pays était toujours en mesure de remplir son quota de production. De son côté, le président iranien Ali Khameinei a déclaré, en plaisantant, que « *si les prétendues attaques irakiennes avaient été aussi efficace, qu'annoncées, les installations de Kharg auraient été complètement rasées, ce qui n'est pas le cas* ». Il a répété que, tant que ses exportations de pétrole se poursuivaient, l'Iran s'abstiendrait de fermer complètement, comme il en a menacé, le détroit d'Ormuz, clé du Golfe, mais que le pays était « *toujours prêt à appliquer ses menaces* » si ses ventes étaient arrêtées. – *(AFP, Reuter.)*

Israël annonce avoir anéanti un « groupe terroriste » palestinien opérant en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël a anéanti le plus dangereux « *groupe terroriste* » ayant opéré depuis un an et demi en Cisjordanie et dans la région de Jérusalem, a annoncé, lundi 7 octobre, un porte-parole militaire. Dimanche 6 octobre, au cours d'une embuscade annoncée seulement lundi, une unité de la police des frontières a abattu au sud de Hébron (Cisjordanie) quatre membres du groupe et sérieusement blessé le cinquième.

Les victimes sont des Palestiniens originaires de trois villages proches de Hébron. Leur chef, Mohamed Hassan Ghnaimat, trente et un ans, était un ancien ouvrier du bâtiment. Ce groupe, qui se manifestait depuis mai 1984, avait assassiné cette année cinq civils israéliens et en avaient blessé dix-huit autres. Selon les autorités, il tua en mars un Israélien sur le marché de Ramallah, en juin un couple dans la forêt de Beit Shemesh, et le 2 octobre un autre couple au sud de Jérusalem, dont les cadavres ont été découverts samedi (*le Monde* du 8 octobre).

Le groupe avait également assassiné un villageois arabe qu'il accusait de « *collaborer* » avec les autorités et ouvert le feu – à plusieurs occasions – sur des autobus, à Halhoul, au nord de Hébron. Après le double meurtre de juin, deux autres membres du groupe, faits prisonniers, avaient livré à l'armée les noms de leurs complices. Depuis trois mois, ceux-ci étaient activement recherchés, dans une région dont ils connaissaient la moindre colline. Les nombreuses grottes de Judée leur servaient souvent de refuge.

Ils semblaient récemment se comporter en « desperados ». Depuis le double meurtre de la semaine dernière, les forces de sécurité avaient redoublé d'efforts et resserré leur filet autour des cinq Palestiniens, dont la longue traque s'est achevée dimanche dans le sang. Selon les autorités, le groupe recevait de l'argent et des instructions de l'OLP à Amman.

La police a arrêté plusieurs résidents de la région soupçonnés d'avoir porté assistance ou prêté asile aux membres du groupe, lesquels avaient de plus en plus de mal à se procurer de la nourriture et un gîte. Selon le général Amnon Shahak, chef de la « région centre », aucun autre groupe n'opère plus en Cisjordanie pour l'instant.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Explosion à Jérusalem : un mort, onze blessés.* – Une personne a été tuée et onze autres ont été blessées, lundi 7 octobre, à Jérusalem, dans l'explosion d'un immeuble de quatre étages revendiquée à la fois par l'OLP et par le groupe extrémiste palestinien Abou Nidal (notre dernière édition du 8 octobre). La police israélienne a pour sa part attribué l'explosion à une fuite de gaz. L'immeuble, dans lequel six appartements ont été détruits, est situé dans le quartier ouvrier de Katamon, dans la partie occidentale de Jérusalem, non dans la partie occupée par Israël depuis 1967. – *(AFP.)*

Deux précédents

Le Caire *(Reuter)*. – L'acte de piraterie dont le paquebot *Achille-Lauro* est l'objet n'est pas sans précédent dans l'histoire moderne de la marine marchande.

Un des plus notoires avait été, en janvier 1961, la prise de contrôle du paquebot portugais *Santa-Maria*, effectuant alors une croisière dans les Caraïbes avec six cents passagers et membres d'équipage à son bord, par des opposants politiques au dictateur Antonio Salazar, alors au pouvoir à Lisbonne.

L'opération avait été orchestrée par le général Humberto Delgado, qui vivait, à cette époque, en exil au Brésil.

Une véritable troupe composée de soixante-dix hommes, sous le commandement du capitaine Henrique Galvao, qui s'était auparavant échappé de prison, réussissait à prendre le contrôle du paquebot avec l'intention de le conduire en Angola, alors colonie portugaise, où elle entendait déclencher une rébellion contre le régime de Salazar.

Mais après douze jours de navigation, les pirates se rendaient aux autorités brésiliennes à Recife et obtenaient l'asile politique.

Le 12 mai 1975, les Khmers rouges, alors au pouvoir à Phnom-Penh, prenaient à l'abordage un cargo américain, le *Mayaguez*, à 60 milles au large des côtes cambodgiennes.

Alors que les Khmers rouges faisaient débarquer l'équipage américain du *Mayaguez* à bord de leurs navires, l'aviation américaine attaqua et coula trois navires cambodgiens. Trois membres d'équipage du cargo américain étaient blessés dans le bombardement.

Une intervention de deux cents commandos de marine américains permis de reprendre le contrôle du *Mayaguez*. Les membres d'équipage du cargo devaient finalement être libérés par les Khmers rouges le 15 mai.



AFRIQUE

Zimbabwe

Vers une réconciliation entre M. Mugabe et M. Nkomo

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – M. Robert Mugabe, premier ministre, n'est plus très loin de réaliser un rêve qui lui tenait, depuis toujours, à cœur : la mise en place d'un système de parti unique. Des pourparlers préliminaires ont, en effet, récemment eu lieu entre l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), aujourd'hui au pouvoir, et l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) de M. Joshua Nkomo, pour étudier les conditions d'une possible fusion entre ces deux formations. Selon des sources officielles, ces conversations auraient abouti à un *« large accord »* dont se sont entretenus, à Harare, ces deux « frères ennemis ». Patron de l'ancienne Rhodésie et président de l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ), M. Ian Smith s'est dit prêt, s'il y était invité, à se joindre à ce processus de réconciliation nationale.

Aux termes de cet accord, le nouveau parti conserverait le nom de ZANU. Son bureau politique et son comité central seraient élargis, de manière à y accueillir les responsables de la ZAPU. M. Nkomo se verrait offrir le poste de vice-président de la formation, mais il n'a pas été indiqué comment ses fidèles pourraient réintégrer le gouvernement. *« Il faudra attendre un prochain remaniement ministériel »,* a-t-on laissé entendre de source officielle.

A l'approche des élections législatives de juillet dernier, M. Mugabe et les siens avaient décidé de montrer leur force. Usant de pressions et de violences, ils réussirent à obtenir la défection de quelques « gros bonnets » de la ZAPU sans parvenir, cependant, à réduire son influence dans son fief du Matabeleland où la ZANU ne put lui ravir aucun des quinze sièges à pourvoir. Le premier ministre avait fini par se rendre compte qu'il était vain d'attendre, à court terme, un *« dépérissement »* de cette opposition et que mieux valait donc, l'ayant affaiblie, lui offrir une sorte de *« paix des braves ».*

Déjà en 1983, des négociations avaient été engagées avec la ZAPU pour qu'elle se fonde dans une « grande ZANU », mais elles avaient, très vite, buté, selon M. Maurice Nyagumbo, ministre d'Etat chargé des questions politiques, sur les *« exigences exorbitantes »* de M. Nkomo. Aujourd'hui, le « père du Zimbabwe » n'est pas dans une position très confortable. Depuis les élections législatives, une centaine de ses partisans ont été arrêtés et six de ses députés sont même détenus, tandis que plusieurs centaines de ses militants ont rejoint les rangs du parti au pouvoir. Pas d'autre choix pour l'adversaire « numéro un » de M. Mugabe que de se présenter « chapeau bas » à la table des négociations.

Les accords de 1979

Du succès de la Zanu aux élections législatives – soixante-quatre sièges sur cent, – M. Mugabe avait conclu qu'il avait reçu mandat d'unifier le pays sous la bannière de cette formation. Avant d'entrer dans le vif des négociations, le premier ministre avait tenu à préciser à ses adversaires politiques qu'il serait vain, pour eux, de continuer à faire bande à part, car *« la ZANU dirigera à jamais le Zimbabwe ».* Il les avait également avertis qu'il était hors de question de dévier de la voie sur laquelle le parti au pouvoir avait choisi d'engager la nation, celle de la *« révolution socialiste ».*

Jusqu'à maintenant, M. Mugabe a formellement respecté les accords de Lancaster House, signés en décembre 1979, à la veille de l'indépendance du pays, qui lui faisaient obligation de s'en tenir pendant dix ans – soit deux législature – à la règle du multipartisme. Avait-il espéré, par une habile politique de cohabitation, amener à ses vues M. Nkomo ? C'était mésestimer la forte personnalité du vieux chef nationaliste qui refusa de jouer les faire-valoir et qui fut chassé du gouvernement, en février 1982, pour complot contre l'Etat. Quelques représentants de la ZAPU continuèrent de siéger aux côtés du premier ministre qui se sépara des deux derniers en novembre 1984, rejetant ainsi complètement dans l'opposition une formation accusée par lui d'être de mèche avec les *« dissidents »,* tenus pour responsables de l'insécurité dans la province du Matabeleland.

JACQUES DE BARRIN.

DIPLOMATIE

RÉUNIE JUSQU'AU 12 NOVEMBRE A SOFIA

La conférence générale de l'UNESCO va tenter d'éviter la désagrégation de l'Organisation

La vingt-troisième conférence générale de l'UNESCO s'est ouverte mardi 8 octobre à Sofia, et doit durer jusqu'au 12 novembre. Elle fait suite à la session du conseil exécutif, réunie à Paris du 12 au 28 septembre, et au cours de laquelle les cinquante délégués, représentant les cent soixante Etats membres de l'Organisation, ne sont pas parvenus à trouver les moyens de pallier les conséquences du retrait américain, effectif depuis le 1er janvier dernier, ni à dissiper les réticences britanniques, Londres ayant déposé un préavis de retrait qui pourrait prendre effet au début de l'année prochaine.

Les délégués ont simplement avalisé un texte énumérant les problèmes posés par le départ des Américains et ont renvoyé à la conférence générale de Sofia la mise au point de solutions éventuelles. Compte tenu de la crise qui affecte gravement l'UNESCO depuis l'annonce de la décision de Washington, cette conférence est présentée par plusieurs pays occidentaux comme celle de la dernière chance.

« Messieurs les Anglais, tirez-vous les premiers ! » Ainsi un observateur britannique – mais, comme on le voit, parfaitement au courant des usages les plus familiers de notre langue – résumait-il, après la session du conseil exécutif, une impression assez répandue chez les Occidentaux : non seulement rien n'est fait pour inciter les Américains à revenir sur leur retrait, mais, parmi les pays européens ou asiatiques qui ont laissé entendre qu'ils pourraient eux aussi réexaminer leur appartenance à l'UNESCO, la Grande-Bretagne pourrait bien donner le signal en décembre prochain.

Les travaux du conseil, en effet, n'ont pas dissuadé Mme Thatcher et son secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, de mettre leur avertissement, encore conditionnel, à exécution, si d'importantes réformes ne sont pas apportées à la gestion de l'Organisation. Après celle des Américains, qui a privé l'UNESCO du quart de ses ressources, la défection des Britanniques supprimerait encore quelque 5 % du total initial de ses recettes, et porterait le coup de grâce, surtout si elle en entraînait quelques autres, au principe d'universalité de l'Organisation, déjà mal en point depuis la décision américaine.

Que reprochent la plupart des Occidentaux à la direction actuelle ? Essentiellement deux choses. D'une part, on n'a pas fait assez sérieusement le tri dans les différentes opérations en cours ou à venir entre ce qui vaut encore la peine d'être mené à terme, compte tenu des graves difficultés budgétaires actuelles, et ce qui doit être abandonné, parce que moins important ou politiquement controversé. D'autre part, les anomalies que la commission des comptes du Congrès américain (GAO) avaient révélées dans son fameux rapport sur le fonctionnement de l'Organisation n'ont pas été corrigées. D'ailleurs, le rapport lui-même n'a fait l'objet d'aucune discussion de fond, fût-ce pour le réfuter.

Du moins a-t-on commencé à aborder le problème de la réduction des effectifs, rendue indispensable par la crise budgétaire. Le directeur général, M. M'Bow, a menacé les Etats en retard de cotisation d'être privés de leur droit de vote s'ils ne s'en acquittaient pas rapidement. Pour d'évidentes raisons d'arithmétique électorale, une telle menace à peu de chance d'être mise à exécution. Mais, surtout, il a annoncé qu'à compter de l'an prochain cinq cent soixante-dix postes devraient être supprimés, une centaine d'autres n'ayant pas été reconduits dans les projets pour 1986-1987.

La position de la France

Ces chiffres impliquent que l'on procède à des coupes très sévères dans les effectifs du secrétariat de l'Organisation. L'arrivée des premiers préavis de licenciements a soulevé un grand émoi place de Fontenoy, parmi le personnel. D'autant plus qu'à tort ou à raison un certain nombre de fonctionnaires de l'UNESCO ont le sentiment que les critères d'élimination sont très largement subjectifs et politiques.

Les membres occidentaux du conseil exécutif s'interrogent d'autre part avec une perplexité croissante sur la stratégie adoptée par la France face à la crise majeure que traverse l'Organisation. A plusieurs reprises depuis le début du printemps dernier, on avait eu le sentiment que Paris, après avoir soutenu M. M'Bow quasi inconditionnellement, au nom de la francophonie, avait amorcé un virage. Non certes que la France soit allée jusqu'à faire chorus avec les adversaires déclarés du directeur général, mais la réunion du groupe des Occidentaux à Genève, en mars, certaines déclarations de M. Dumas devant l'Association française pour l'UNESCO et la tonalité générale des propos que l'on pouvait recueillir au Quai d'Orsay incitaient à penser que la France avait désormais pris conscience du risque de naufrage qui menace l'Organisation et entendait exiger de véritables mesures de sauvegarde.

Récemment encore, répondant à une question écrite d'un parlementaire de l'opposition, le ministre des relations extérieures a rappelé le devoir de *« neutralité idéologique »* de l'UNESCO, et le fait qu'à ses yeux *« il ne conviendrait pas de laisser détourner telle ou telle organisation internationale vers des buts ou au service d'une propagande qui les éloigneraient de leurs mandats et de leurs objectifs ».*

Mais l'ambassadrice française, Mme Gisèle Halimi, également membre du conseil exécutif, apporte à M. M'Bow un soutien dont la ferveur irrite et intrigue souvent ses collègues ouest-européens. On commence à lui prêter l'intention de briguer – au moins – la succession de M. Patrick Seddoh (Ghana) à la présidence du conseil exécutif (1), après la conférence générale de Sofia. Mais aucune candidature n'a été déposée pour l'instant, les deux autres noms généralement avancés pour ce poste étant ceux de MM. Ivo Margan (Yougoslavie) et Hector Winter (Jamaïque). Mme Halimi estime en tout cas que les réformes sont désormais en bonne voie, que le salut de l'UNESCO est bien engagé, et qu' *« un essai a été marqué lors du Conseil exécutif »,* qu'il s'agit maintenant de «transformer» à Sofia. C'est là une opinion que, du côté des démocraties, elle professe dans une certaine solitude.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Les cinquante et un membres du conseil exécutif sont ainsi répartis statutairement : pays occidentaux, dix ; Europe de l'Est, quatre ; Amérique latine, neuf ; Asie, huit ; Afrique et Proche-Orient, vingt.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant,* et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

ASIE

Birmanie

● *Elections générales.* – Le président San Yu a été réélu député à l'Assemblée populaire (Parlement) au cours d'un scrutin tenu le dimanche 6 octobre. En l'espace de quinze jours, quelque 19 millions d'électeurs birmans vont ainsi désigner les 489 députés à l'Assemblée populaire, les 976 représentants aux Assemblées des Etats constituant l'Union birmane, ainsi que 22 830 élus municipaux et 160 000 élus de villages. Les candidatures, uniques, sont présentées par le (PPSE), Parti du programme socialiste birman, dont le président demeure le général Ne Win, au pouvoir depuis 1962. – *(AFP, UPI).*

Corée du Nord

● *Livraison de Mig-23.* – Une nouvelle livraison de Mig-23 à la Corée du Nord par l'Union soviétique porte à vingt-six le nombre de ces appareils obtenus par le régime communiste de Pyongyang depuis avril, a affirmé le lundi 7 octobre le *Sankei shimbun.* Le quotidien japonais, qui cite une source militaire étrangère, précise que Moscou se serait engagé à fournir un total de cinquante Mig-23 à la Corée du Nord d'ici à la fin de l'année. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Des cinémas et des restaurants « pour toutes races »

Johannesburg. – Les clients noirs, métis et indiens pourront s'asseoir aux côtés des Blancs dans les cinémas du centre des grandes villes sud-africaines, où le nombre des restaurants *« ouverts aux non-Blancs »* va s'accroître l'an prochain. Le gouvernement sud-africain a décidé, lundi 7 octobre, d'autoriser les cinémas des centres d'affaires de plusieurs grandes villes – Johannesburg, Le Cap, Durban et Pietermaritzburg (mais non la capitale Pretoria), – à admettre toutes les races. Les demandes en ce sens, faites par les propriétaires de cinémas et de drive-in seront examinées au cas par cas par les autorités, a déclaré le vice-ministre des affaires constitutionnelles, M. Piet Badenhorst. Jusqu'à présent, les cinémas sud-africains sont réservés aux habitants des zones raciales séparées où ils sont situés. Par exemple, dans les cinémas de Soweto – le grand ghetto noir de Johannesburg – ne peuvent entrer que les Noirs. Mais la plupart des cinémas du pays sont situés dans les zones blanches, notamment dans les centres des villes. L'agitation qui se poursuit dans les ghettos noirs et métis a, d'autre part, provoqué la mort de deux personnes, tandis que douze autres étaient blessées. – *(AFP.)*

CHINE

Un milliard 200 millions d'habitants en l'an 2000 ?

Pékin. – La population chinoise s'est accrue de 62 millions de personnes au cours du VIe Plan (1981-1985), soit 10 millions de moins que prévu, a annoncé, lundi 7 octobre, le bureau national des statistiques cité par l'agence Chine nouvelle. Ce ralentissement devrait permettre de ne pas dépasser, fin 1985, un total de 1 milliard et 5 millions de Chinois. L'objectif officiel demeure un maximum de 1 milliard 200 millions d'habitants en l'an 2000. Les dirigeants chinois ont mis en œuvre, à la fin des années 70, une politique rigoureuse de limitation des naissances, jugée indispensable à la réussite des réformes économiques. Plus strictement appliquée dans les villes que dans les campagnes, cette politique prévoit notamment des pénalisations pour les foyers dépassant la norme de l'enfant unique. – *(AFP, UPI.)*

INDONÉSIE

Le nettoyage des « trottoirs » de Djakarta

Djakarta. – Sous les yeux d'une centaine de prostituées encore maquillées et en *« costume de travail »,* la police a brûlé, lundi 7 octobre, un vaste ensemble de « studios », des cabanons de planches, où les filles recevaient leurs clients, dans le centre de Djakarta. Un porte-parole du gouvernement a déclaré que plusieurs centaines de prostituées, pour la plupart des femmes des régions rurales venues à la ville dans l'espoir d'échapper à la pauvreté, avaient été prévenues que les « studios » seraient rasés. De nombreux pompiers ont veillé à ce que l'incendie ne se propage pas aux quartiers commerçants voisins. – *(Reuter.)*

PÉROU

Voitures piégées, dynamitages et état d'urgence

Lima. – Des attentats à la voiture piégée ont eu lieu à Lima, lundi 7 octobre, devant plusieurs immeubles, en particulier celui de la société américaine IBM. Une entreprise de transport de la capitale a été dynamitée. Et trois personnes ont été tuées le même jour lors de l'attaque par des membres du Sentier lumineux de locaux de l'APRA (Alliance populaire de la révolution américaine, parti gouvernemental). Ces dernières attaques ont eu lieu à la dynamite alors qu'une grande partie de la capitale était plongée dans le noir à la suite du sabotage de pylônes électriques par des commandos d'insurgés. Les dégâts matériels sont considérables. Le gouvernement a décidé de prolonger l'état d'urgence instauré dans six départements de l'intérieur pour six mois. Au Callao, le port de Lima, de violents affrontements entre des policiers et des squatters qui avaient envahi des terrains, ont fait au moins un mort et plusieurs dizaines de blessés. Dans certains milieux, on estime que les graves incidents ayant éclaté à la prison de Lurigancho (*le Monde* du 8 octobre) et au Callao ont un arrière-plan politique. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

POLOGNE

Sévices contre des prisonniers politiques

Varsovie. – Lech Walesa s'est déclaré « indigné » par les sévices infligés à sept prisonniers politiques détenus au pénitencier de Leczyca (centre de la Pologne), a-t-il déclaré lui-même, le lundi 7 octobre, par téléphone, à la presse occidentale à Varsovie. Dans une déclaration remise dimanche aux journalistes occidentaux, M. Zbigniew Romaszewski, ancien responsable de Radio-Solidarnosc, avait affirmé que les détenus – parmi lesquels M. Wladyslaw Frasyniuk, ancien dirigeant des structures clandestines de Solidarité, – sont régulièrement *« roués de coups ».* Deux d'entre eux ont dû être hospitalisés à Lodz (centre) alors qu'un autre détenu, M. Jozef Sreniowski, ancien membre du Comité d'autodéfense sociale (KOR), poursuit depuis le 24 septembre une grève de la faim pour protester contre les « sévices » dont lui et ses camarades font l'objet de la part de leurs gardiens.

Dans sa déclaration, Lech Walesa précise que le directeur du pénitencier a dit à M. Frasyniuk : *« Je n'attendrai pas la permission des autorités et je te briserai les os. »* – *(AFP.)*

Grande-Bretagne

APRÈS LES VIOLENCES DE TOTTENHAM

Le congrès du Parti conservateur s'ouvre dans un climat alourdi

Flambée de violence dans les banlieues, taux de chômage record, publication par un quotidien populaire des confidences de la maîtresse d'un ancien ministre et fidèle de Mme Thatcher... toutes choses qui n'ont pas de lien évident entre elles, sinon qu'elles viennent alourdir le climat dans lequel s'ouvre ce mardi 8 octobre à Blackpool le congrès du Parti conservateur. Le discours que prononcera vendredi le premier ministre est donc très attendu. D'autant que la nouvelle équipe dirigeante du parti (MM. Tebbit et Archer) ne semble pas jusqu'à présent avoir séduit par ses déclarations sans nuances l'aile modérée des tories. « *Le chômage, je sais ce que c'est,* déclarait par exemple récemment M. Archer ; *il faut bouger un peu pour trouver du travail* ».

Ce congrès difficile se déroule en outre dans un hôtel transformé en véritable forteresse : déploiement d'hommes et de chiens policiers, caméras, surveillance militaire de l'espace aérien et maritime autour de Blackpool, tout a été mis en œuvre pour éviter la répétition d'un attentat de l'IRA comme celui qui avait fait cinq morts l'année dernière au congrès de Brighton.

A l'avenir, la police pourrait utiliser des balles en plastique

De notre correspondant

Londres. – Outre le chômage croissant et le malaise du parti au pouvoir, en perte de vitesse dans les sondages, la « sécurité » dans les grandes villes vient tout récemment de s'ajouter à la liste des principaux sujets de réflexion inscrits à l'ordre du jour du congrès conservateur qui s'est ouvert, ce mardi 8 octobre, à Blackpool. Tout en reconnaissant que ce problème est préoccupant après les graves événements de Tottenham, la plupart des délégués conservateurs continuent de donner à ce mot de « sécurité » une connotation très thatchérienne, celle du respect de la loi et du maintien de l'ordre.

L'opposition a beau jeu de dire maintenant qu'« *en plus du hooliganisme* » sur les stades de football, les troubles qui ont eu lieu ces derniers jours à Handsworth, Brixton, Toxteh et Tottenham constituent un échec pour le gouvernement et sa politique de fermeté. Mais Mme Thatcher et son cabinet ne semblent pas disposés à modifier leur attitude et viennent de le faire savoir.

Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, l'a redit le 7 octobre : « *Il convient d'abord de rétablir l'ordre et ensuite de redoubler d'efforts pour tenter de recréer un climat de confiance entre la police et les communautés des quartiers en question.* » C'est clair : chaque chose en son temps, l'ordre passe en premier, et il faut se donner les moyens de l'assurer. M. Hurd a souligné qu'il approuvait pleinement une déclaration faite par le commandant de la police londonienne, Scotland Yard, *sur le ton* d'une sévère mise en garde : « *Il faut,* a-t-il dit, *que la population de Londres sache que la police n'hésitera pas à avoir recours à certains équipements dont elle dispose au cas où une situation semblable* (à celle de Tottenham) *viendrait à se reproduire.* »

Sir Kenneth Newman a précisé que les forces dont il a la responsabilité dans la capitale pourraient au besoin employer des grenades lacrymogènes, mais aussi et surtout des armes tirant des balles en plastique. S'agissant de ces dernières, ce serait une remarquable « première » sur le territoire de la Grande-Bretagne, car l'usage – parfois meurtrier – de tels projectiles a été réservé jusqu'à présent à la répressioin des manifestations en Irlande du Nord. Cela est singulièrement lourd de signification pour les Anglais, habitués depuis longtemps à ce que leur police, par tradition, fasse preuve de retenue, notamment en matière d'armement.

Sir Kenneth Newman a ajouté que certains policiers envoyés à Tottenham dimanche soir étaient déjà équipés de grenades et de balles en plastique et ne s'en étaient pas servi.

Les « causes profondes »

Le secrétaire général de la Fédération de la police a accueilli avec satisfaction cette mise au point en rappelant qu'à Tottenham un policier avait été tué à coups de couteau et que plusieurs autres personnes avaient été atteintes par le tir d'un ou plusieurs fusils de chasse. On allait apprendre plus tard qu'un des blessés avait été également touché par une balle de revolver, autre nouveauté qui n'a fait qu'accroître l'inquiétude générale. Un représentant syndical des policiers a déclaré : « *Afin de remplir notre mission, nous devons nous protéger. Et pour cela être plus démonstratifs et positifs dans la riposte, c'est-à-dire utiliser des méthodes que d'aucuns pourront juger provocantes...* »

Au nom du Parti travailliste, M. Gerald Kaufman a estimé que de telles dispositions devraient s'accompagner d'autres mesures qu'il considère « *plus importantes* » pour désamorcer la tension. Il faut se pencher, a-t-il dit, « *sur les causes profondes et sous-jacentes de ces émeutes* ». Et, à cet effet, M. Kaufman a de nouveau réclamé la création d'une commission d'enquête judiciaire.

FRANCIS CORNU.

Les trente ans de Feltrinelli

De notre envoyée spéciale

Milan. – A la veille de *l'ouverture de la Foire du Livre* de Francfort, c'est à une superbe fête italienne que Inge Feltrinelli a convié ses amis pour un anniversaire : les trente ans des éditions Feltrinelli. De toute l'Europe, les directeurs des plus prestigieuses maisons d'édition européennes se sont donc retrouvés pendant deux jours à Milan puis à Villadeati, l'extraordinaire Castello-Belvedere qu'avait acquis Giangiacomo Feltrinelli, entre Milan et Turin, dans la région des collines où vécut Pavese.

Tous les « barons » de l'édition, comme le notait la presse italienne, étaient là : anglais (Penguin, Weidenfeld, André Deutsch, Jonathan Cape, Faber and Faber), allemands (Suhrkamp de Francfort, Rowohlt de Hambourg, Carl Hanser de Munich, Klett de Stuttgart, Wagenbach de Berlin), suédois (Bonniers), hollandais (Van Gennep), espagnols (Alfaguara de Madrid, Tusquets de Barcelone), finlandais (Otava), français (Gallimard, Bourgois, Albin Michel). Une rencontre au sommet, en quelque sorte, où l'on évoque « *les projets et les espoirs de l'édition européenne* ».

Un impressionnant volume intitulé *catalogo storico 55-85* de près de 360 pages, publié pour cet événement « historique » fait le bilan de l'activité d'une maison dans la force de l'âge mais qui a bien failli disparaître il y a treize ans lors de la mort, dans des conditions mystérieuses et jamais élucidées, de Giangiacomo Feltrinelli, le 14 mars 1972, aux temps du terrorisme et des combats de l'extrême gauche.

Issu de l'une des plus riches familles italiennes, grand propriétaire terrien et actionnaire principal de compagnies d'assurances et d'aciéries, « Giangi » comme l'appelaient ses familiers, après avoir combattu avec les partisans et rejoint le PCI, avait d'abord fondé la Bibliothèque Feltrinelli – devenue depuis Institut puis Fondation, centre de recherche historique et sociale sur le mouvement ouvrier. Il avait vingt-trois ans, l'âge qu'a aujourd'hui son fils Carlo, l'héritier de ce groupe qui a eu un rôle essentiel dans le monde culturel italien. Carlo, qui a préfacé le *Catalogue historique* et dont ces fêtes d'anniversaire marquaient un peu un précouronnement.

Un catalogue si brillant qu'il peut faire rêver tous les grands patrons réunis autour de Mme la présidente Inge Feltrinelli : quatre mille noms d'auteurs, des dizaines de collections qui abordent tous les domaines du savoir, auxquels s'ajoute l'extraordinaire fonds du centre de recherche de la Fondation où l'on peut voir la première édition du *Manifeste communiste*, des autographes de Lénine, le drapeau de la Commune de Paris, et des centaines de milliers de documents qui attirent des chercheurs du monde entier.

Un catalogue qui commença en 1955 avec Bertrand Russell et Nehru, continua en 1957 avec la « bombe » Boris Pasternak du *Docteur Jivago* (qui aura l'année d'après le prix Nobel et sera traduit en trente-deux langues), puis en 1958 *le Guépard* de Tomasi di Lampedusa et toute une série de publications – politiques, littéraires, historiques, psychanalytiques, médicales, etc. – qui témoignent de l'originalité de la vision, et de la curiosité du fondateur.

Le dernier succès des éditions Feltrinelli ? comme partout *l'Amant*, de Marguerite Duras, avec 80 000 exemplaires...

NICOLE ZAND.

ATTENTATS A BRUXELLES ET A COLOGNE

Une camionnette piégée a explosé dans la nuit de lundi à mardi 8 octobre à Bruxelles, devant les bureaux de la société gazière Sibelgaz. L'attentat a provoqué des dégâts importants, mais n'a pas fait de victime. Il a été revendiqué par des tracts répandus autour du véhicule par les Cellules communistes combattantes (CCC), un groupe clandestin auquel la police belge attribue une *cinquantaine* d'attentats depuis leur apparition, à l'automne 1984. La camionnette piégée contenait un magnétophone diffusant des avertissements de ne pas s'approcher du véhicule.

A *Cologne, en RFA,* ce sont les Cellules rouges qui ont revendiqué l'explosion de deux bombes lundi matin 7 octobre. L'une visait la succursale des automobiles Daimler-Benz, l'autre un institut de recherches botaniques. Dans une lettre à l'agence de presse ouest-allemande DPA, les Cellules rouges déclarent que ces attentats ont été commis à titre de « *vengeance pour la mort de Gunther Sare* ». Ce dernier était décédé le samedi 28 septembre à Francfort, écrasé par un camion de la police lors d'une manifestation antinazie.

Portugal

LES CONSÉQUENCES DES ÉLECTIONS

M. Mario Soares a offert sa démission

M. Mario Soares, chef du gouvernement de Lisbonne, a offert sa démission le lundi 7 octobre dans une lettre adressée au chef de l'État, le général Eanes. Il a suggéré qu'un dirigeant du PSD, M. Rui Machete, le remplace à la tête du gouvernement. Mais le bureau politique des sociaux-démocrates a publié un communiqué qui fait état de leur « *incompréhension* » face à la décision de M. Soares.

Le général Eanes devait recevoir au palais de Belem, ce mardi 8 octobre, M. Mario Soares et M. Antonio Cavaco Silva, président du PSD, devenu le premier parti politique portugais après les élections du 6 octobre. Un porte-parole du Parti rénovateur démocratique (PRD), le « *parti du président* », a affirmé lundi que sa formation ne participerait à aucune coalition mais il pourrait soutenir un programme présenté par le PSD.

Cohabitation à la portugaise...

M. Mario Soares, leader du PS portugais et chef du gouvernement de Lisbonne, veut succéder au général Eanes, chef de l'Etat. Etre président du Portugal est son but depuis dix ans. Sa cote de popularité a connu des hauts et des bas, mais Mario Soares est habile, et même retors, fin manœuvrier, et opiniâtre. Le général, lui, est réservé et même secret, distant, mais compétent, sérieux, et sa popularité au terme de deux mandats présidentiels reste stable. Le général ne souhaite pas que Mario Soares lui succède. La Constitution lui interdit de se présenter en 1986 pour un troisième mandat. Mais rien ne l'empêche de barrer indirectement la route de Belem à Mario Soares. Il a donc laissé ses amis fonder un nouveau parti politique, le « parti du président », rénovateur et démocratique (PRD).

Cette querelle pour un trône entre Mario Soares et le général Eanes n'a pas simplifié leur cohabitation. Déjà chef de gouvernement, Mario Soares a été sèchement limogé par le général en juillet 1978. Revenu au pouvoir après les élections de 1983, Mario Soares s'est efforcé d'éliminer les amis du général dans l'appareil d'Etat, et d'abord au Conseil de la révolution. Entre les deux hommes, si dissemblables, c'est une bataille acharnée, mais presque silencieuse, à la fois courtoise et acide, pleine de chausse-trappes, de perfidies et de compliments.

La déroute du PS aux élections législatives du 6 octobre bouleverse les plans et les perspectives de Mario Soares. Il espérait, contre toute logique, que son parti obtiendrait la majorité absolue lui permettant de gouverner seul. Président en 1986, il aurait disposé d'un Parlement sur mesure. Il est douteux que la claque du 6 octobre le fasse renoncer. Mario Soares en a vu d'autres, mais il doit refaire tout le chemin perdu. Difficile... D'autant que le « parti du président » a fait une percée spectaculaire qui dépasse les prévisions les plus optimistes. Le PRD devient l'arbitre. Son appui est indispensable pour la formation d'une nouvelle équipe dirigeante. Sur sa lancée du 6 octobre, il peut espérer installer un « ami du président » à la place du général Eanes, en 1986.

Si Mario Soares l'emportait malgré tout, il devrait cohabiter à son tour avec un Parlement dominé par ses adversaires, ceux *d'hier alliés* à ceux d'avant-hier. Rien n'est joué. Au Portugal, les retournements d'alliances ont, depuis 1975, donné le tournis aux observateurs. Tous les cas de figure sont encore possibles. Sur *les bords du Tage, la logique n'est* pas cartésienne...

MARCEL NIEDERGANG.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Selon les derniers chiffres communiqués par le ministère de la justice, la nouvelle assemblée portugaise comprendra 86 députés du PSD, 56 du PS, 45 du PRD, 38 de l'APU (Alliance du peuple uni) et 21 du CDS.

Manquent les 4 sièges attribués aux représentants des travailleurs portugais résidant à l'étranger, non communiqués.

***La représentation portugaise au* Parlement européen comprendra 6 sociaux-démocrates, 5 socialistes, 5 rénovateurs, 4 communistes et 4 démocrates-chrétiens.**

● *Ouverture du procès d'Otelo de Carvalho.* – Des questions de procédure ont dominé la première journée du procès d'Otelo de Carvalho qui s'est ouvert à Lisbonne le lundi 7 octobre. Œillet rouge à la boutonnière, il a pris sa place parmi les quarante-quatre autres détenus accusés comme lui d'avoir créé en avril 1980 une organisation terroriste, les Forces populaires du 25 avril, responsables de plusieurs hold-up et attentats à la bombe.

Otelo de Carvalho et ses amis, arrêtés il y a quinze mois, risquent une peine de deux à vingt ans de prison. – *(Corresp.)*

Antonio Cavaco Silva : le pari gagné

De notre correspondant

Lisbonne. – « *J'ai, dans le parti, un garçon brillant.* » : Sa Carneiro venait de gagner les élections législatives de décembre 1979. Il lui fallait un bon ministre des finances. L'ancien leader du PSD s'est souvenu de ce militant qu'il avait connu à l'Université, Antonio Cavaco Silva.

Aux élections législatives d'octobre 1980, la majorité de centre-droit l'emportait de nouveau, mais, le 4 décembre de la même année, Sa Carneiro se tuait dans un accident d'avion. M. Cavaco Silva reprenait ses activités universitaires, et assumait la direction du cabinet d'études de la Banque du Portugal. Volontairement en retrait de la « politique politicienne », il est alors l'objet de dures critiques. Mais M. Motta Pinto prend la relève de M. Balsemao à la tête du PSD en 1983, et les relations entre M. Cavaco Silva et le parti s'améliorent.

M. Cavaco Silva passe de nouveau à l'attaque au congrès du PSD de mai 1985 ; il adopte un langage ferme. Il invoque Dieu et la mémoire de Sa Carneiro. Il s'insurge contre les tendances qui divisent le parti. Il s'adresse directement à la base, il dénonce les « barons ». Et il est élu président du parti.

Quelques semaines plus tard, il rompt l'alliance avec les socialistes et réclame la dissolution du Parlement et des élections législatives anticipées. Il mobilise le parti. Objectif : faire du PSD la première formation politique portugaise. Le dimanche 6 octobre au soir, il exulte : le pari a été gagné.

Agé de quarante-cinq ans, M. Cavaco Silva est né dans une famille modeste. Son père était épicier dans une petite ville du sud. Tardivement, il entre à l'Université, en payant ses études. En 1971, il va à Londres pour préparer un doctorat. Sa thèse est soutenue deux ans plus tard. « *J'ai été plus rapide que tous mes collègues* », dit-il fièrement.

Il ne boit pas, ne fume pas, se couche tôt. « *Je ne me trompe jamais* », assure-t-il. Certains, qui le connaissent bien, affirment pourtant que, derrière son aspect dur, il y a une grand insécurité et une certaine timidité.

JOSÉ REBELO.

هكذا من الأصل

هكذا الأصل

RFA

Les prudentes ambitions de M. Johannes Rau

Johannes Rau sera un adversaire redoutable pour le chancelier Kohl, en 1987, lors des prochaines élections législatives. Ce social-démocrate protestant de la Ruhr entend bien disputer l'électorat centriste aux chrétiens-démocrates. Et en finir avec les tentations gauchistes et neutralistes de son parti.

(Suite de la première page.)

« Je ne me présente pas pour être le gérant d'une entreprise qui cherche encore des commanditaires. Le SPD se bat pour obtenir la majorité.

– Comment voyez-vous les futures relations entre le SPD et les Verts ?

– Je ne pense pas que les Verts pourront revenir au Bundestag lors des prochaines élections. Même s'ils y parvenaient, je suis partisan de faire la différence entre une coopération avec eux sur le plan des communes ou des Länder, et sur le plan fédéral. Le gouvernement fédéral traite de la défense, des grands problèmes de politique nationale et internationale, et là on a besoin de partenaires fiables et utiles. La façon dont se présentent à l'heure actuelle les Verts ne correspond pas à cette exigence.

– Est-ce que le parti libéral (FDP) est exclu d'une coalition avec le SPD pour longtemps ?

– Le FDP tel qu'il est aujourd'hui est un parti qui représente purement et simplement les milieux d'affaires et n'est sûrement pas un partenaire possible. C'était différent lorsqu'il s'agissait d'un vrai parti libéral, et il peut sûrement le redevenir un jour. Pour le moment, il n'y en pas de signe.

– Justement, parlons des problèmes de défense et de sécurité. Vos adversaires vous accusent d'anti-américanisme. Comment aborderez-vous ces problèmes ?

– Nous ne permettrons pas qu'il y ait en République fédérale une campagne électorale où l'on s'amuse avec le hochet de l'anti-américanisme. Cela nuirait à nos relations avec les Etats-Unis. Il n'y a pas de force politique responsable en Allemagne fédérale qui ne considère comme fondamentaux deux points de politique extérieure et de sécurité : l'amitié franco-allemande et l'alliance atlantique. Les deux sont pour nous essentielles. Qu'à l'intérieur de cette alliance nous essayions d'apporter notre contribution en faveur du désarmement, ce n'est pas une chose nouvelle...

– On peut constater beaucoup de nuances sur ce sujet au sein même du SPD. Comment concilier ce que vous venez de dire avec des prises de position comme celle d'Oskar Lafontaine, qui souhaite que la RFA quitte l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, ou avec les théories de M. von Bülow, qui envisage un retrait de toutes les forces américaines de RFA ?

– Je ne vois pas cela comme un problème. M. von Bülow, dans sa contribution, a pris comme hypothèse une Allemagne réunifiée. On ne va certainement pas assister à des progrès vers la réunification dans les prochaines années. Ce que M. von Bülow écrit est une question qui concerne le prochain millénaire. N'en doutez pas, le SPD aura dans la campagne électorale un programme clair et précis sur les questions de sécurité. Ce programme inclura notamment, de manière formelle, la relance de la politique de détente et la contribution au processus de désarmement, mais tout cela, bien entendu, à l'intérieur de l'alliance, dont personne ne peut se retirer.

– La position prise par M. Mitterrand en 1983 en faveur du déploiement des euromissiles a suscité quelques problèmes entre le SPD et le PS français. Est-ce une phase dépassée ?

– *« Ça fait rien [en français dans le texte]. Au moins constate-t-on aujourd'hui un rapprochement, et je vais m'efforcer de le consolider. Je ne considère pas comme une catastrophe qu'il y ait des différences d'appréciation entre nos deux partis.*

Apprendre et écouter

– La semaine prochaine se tient une réunion de l'Internationale socialiste. Soutiendrez-vous la position du PS français ou celle du Parti travailliste de Nouvelle-Zélande sur la question des essais nucléaires français dans le Pacifique ?

– Je vous l'avoue franchement : je ne me mêlerai pas de ce conflit. Je tiens ce qui s'est passé pour une affaire qui a bouleversé les Français et qui a eu de grandes incidences sur la politique intérieure française. Vous comprendrez qu'en tant qu'hôte de la France je vienne plutôt pour apprendre et pour écouter, et surtout pas pour faire des commentaires sur la situation politique intérieure.

– Cette affaire concerne pourtant aussi la force française de dissuasion, qui joue son rôle dans la sécurité européenne et donc qui concerne la RFA. On a évoqué après la crise des euromissiles la possibilité d'étendre la dissuasion française au territoire de la RFA. Qu'en pensez-vous ?

– Je crois que ce sont des hypothèses que nous devons envisager entre nous très sérieusement. Je n'ai pas encore d'opinion définitive à ce sujet. L'un des objectifs de mon voyage en France est d'en savoir plus sur cette question.

Non à l'IDS oui à Eurêka

– Au sujet de l'Est, certains reprochent au SPD de faire trop de concessions aux Soviétiques, par exemple dans l'affaire polonaise ?

– Demandez aux gens de Solidarité qui les a aidés le plus en RFA ! Le SPD s'est toujours engagé en faveur des droits de l'homme quels que soient les pays où ceux-ci étaient bafoués. Nous savons qu'on peut faire bien souvent plus dans ce domaine en aidant concrètement les gens qu'en faisant des proclamations grandiloquentes.

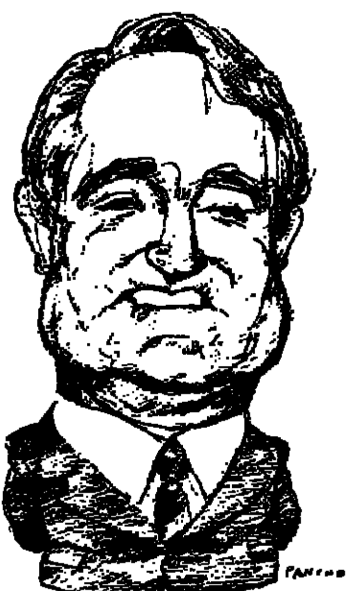
– Avez-vous évoqué cette question lors de votre récente rencontre avec M. Gorbatchev à Moscou ?

– Naturellement.

– Que pensez-vous de M. Gorbatchev ?

– Je crois tout d'abord que c'est un homme très intéressé à ce que l'on parvienne à un résultat aux prochaines négociations de Genève. J'estime que c'est positif. Qu'il veuille que cet accord aboutisse à des résultats qui lui soient favorables est compréhensible. Mais je pense que c'est quelqu'un de plus souple que ses prédécesseurs et, en tout cas, de beaucoup plus habile, et je ne peux que conseiller de le prendre très au sérieux.

– Quelle est votre position sur l'initiative de défense stratégique de M. Reagan ?



PANCHO.

– Nous pensons que l'IDS est une erreur et que le projet Eurêka est une bonne chose, et là, nous nous rencontrons avec beaucoup de Français. Nous sommes favorables à ce qu'Eurêka soit ouvert au plus grand nombre de pays possible.

– Même aux pays de l'Est ?

– S'ils sont intéressés, pourquoi pas ?

– Au début de votre carrière politique, vous vous êtes engagé résolument en faveur de la réunification de l'Allemagne. Qu'en est-il aujourd'hui ?

– Les temps ont changé, les frontières existent. Le mur existe. L'objectif que nous fixons dans nos relations avec l'autre Etat allemand est de rendre le mur plus perméable.

Gagner le centre

– La crise économique dans les pays industrialisés a également provoqué une crise de la social-démocratie, du socialisme. Pouvez-vous nous dire comment vous voyez la social-démocratie en l'an 2000 ?

– Oh ! oui. Bien sûr ! J'espère qu'elle ne perdra jamais le cœur des travailleurs, qu'elle trouvera toujours non seulement des gens qui ont besoin de solidarité, mais des gens aussi qui sont prêts à la solidarité. Nous avons besoin du coude à coude entre les uns et les autres. Et c'est pourquoi notre politique vise à convaincre l'électorat du centre.

– Va-t-il y avoir un nouveau programme de Bad-Godesberg (1) ?

– Oui ! je l'espère, parce qu'il y a aujourd'hui des questions qui ne se posaient pas en 1959. Les relations entre l'homme et la femme, entre l'écologie et l'économie, les pays du Nord et du Sud... Mais pour ce qui est des valeurs fondamentales sur lesquelles est fondé le programme de Bad-Godesberg, là, il n'y a pas de changement. »

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON
et LUC ROSENZWEIG.

(1) En 1959, au congrès de Bad-Godesberg, les sociaux-démocrates engagèrent leur parti sur la voie de la modernisation. (NDLR.)

DIPLOMATIE

Les États-Unis limitent leur reconnaissance des décisions de la Cour de La Haye

Washington (AFP). – Les Etats-Unis, revenant sur une décision vieille de quarante ans, ont annoncé, le lundi 7 octobre, qu'ils limiteraient désormais leur reconnaissance des décisions de la Cour internationale de La Haye, qui entend actuellement une plainte déposée par le Nicaragua contre Washington. Le département d'Etat a annoncé dans un communiqué que le gouvernement américain a notifié au secrétaire général de l'ONU sa décision de revenir sur l'acceptation, en 1946, par les Etats-Unis, de la *« juridiction obligatoire »* du tribunal international, qui rendait théoriquement ses décisions contraignantes. La décision entrera en vigueur dans six mois. *« Notre expérience en ce qui concerne la juridiction obligatoire a été extrêmement décevante »*, note le communiqué lu par le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, qui a accusé le Nicaragua et Cuba de se servir de la Cour comme d'une *« arme politique »*.

Le juge Abraham Sofaer, conseiller juridique du département d'Etat, a précisé pour sa part, au cours d'une conférence de presse, que cette démarche ne *« mettait nullement fin aux relations »* des Etats-Unis avec la plus haute instance judiciaire internationale. Les Etats-Unis, notent les spécialistes, ne se soumettront désormais à la juridiction de la Cour que dans les cas où eux-mêmes et la partie adverse seront d'accord pour la saisir et non lorsqu'ils sont attaqués par un pays tiers.

Deux tiers environ des Etats refusent la clause dite de la *« juridiction obligatoire »*, notamment la France. Quarante-quatre pays, au total, acceptent cette clause.

TENSION FRANCO-ROUMAINE A PROPOS DE IULIA JERCAN

Le refus persistant de la Roumanie d'autoriser une jeune Roumaine à épouser un Français a amené le secrétaire d'Etat français à l'énergie, M. Martin Malvy, à écourter, en signe de protestation, la visite qu'il effectuait la semaine dernière à Bucarest.

M. Malvy, qui assistait à la quatorzième session de la commission économique et culturelle franco-roumaine, a estimé *« inopportun de participer personnellement à la phase finale des travaux, n'ayant pu obtenir de réponse satisfaisante sur un sujet »* non précisé dans le communiqué publié samedi 5 octobre à Paris par le secrétaire d'Etat à l'énergie. Il a en conséquence, indique le Quai d'Orsay, refusé de signer le procès-verbal final de la commission.

De source bien informée, on indique que la démarche entreprise par M. Malvy en faveur de Mlle Iulia Jercan, vingt-sept ans, qui observe une grève de la faim depuis le 2 septembre dernier à Bucarest (*le Monde* du 20 septembre) s'est heurtée à une fin de non recevoir de la part des autorités roumaines. L'état de santé de Mlle Jercan est jugé sérieux et elle a été conduite sous perfusion dans un hôpital roumain, a-t-on appris de bonne source.

Iulia Jercan tente vainement depuis 1981 d'obtenir l'autorisation de quitter la Roumanie pour épouser son fiancé français, M. Pierre Blondeau, enseignant dans la région parisienne, qu'elle avait rencontré en 1979 à l'université de Varsovie.



politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le RPR publie les noms de 86 chefs de file

DU BON USAGE DE LA PROPORTIONNELLE

Le RPR a été particulièrement virulent contre l'introduction de la proportionnelle. Il promet encore, dans son programme, de rétablir le scrutin d'arrondissement dès son retour au pouvoir. Pourtant le mouvement chiraquien est, pour l'heure, la force politique qui a su le mieux utiliser les avantages qu'accorde le nouveau mode d'élection des députés aux appareils des partis. La liste de ses quatre-vingt-six « chefs de file », qu'il a publiée le lundi 7 octobre, en apporte la confirmation. Si quarante-trois des quatre-vingt-six noms publiés sont des députés sortants, si quinze autres sont ceux de personnalités ayant déjà siégé au Palais-Bourbon, les « parachutages » sont nombreux. M. Jacques Toubon en avait expliqué la raison, lors des journées parlementaires de Menton, en prévenant que les désignations seraient faites en tenant compte des intérêts *« nationaux »* du RPR.

M. Chirac a ainsi décidé de faire élire certains de ses proches collaborateurs, soit de l'Hôtel de Ville de Paris, soit de la rue de Lille (siège du RPR), ce qui renforcera son autorité sur le groupe parlementaire. M. Robert Pandraud, directeur de cabinet du maire de Paris, ira en Seine-Saint-Denis ; M. Henri Cuq, qui fut son chef de cabinet, ira en Ariège ; M. Jacques Chartron, délégué national du RPR aux élections, ira, lui, dans la Creuse.

Un début de règlement de la difficile situation des élus sortants de Paris apparaît aussi. Mme Hélène Missoffe quitte le 17e arrondissement pour le Val-d'Oise et M. Jean de Préaumont abandonne, aussi, cet arrondissement pour l'Essonne. C'est là un département où le RPR est particulièrement bien implanté mais où il manque cruellement de personnalités capables de porter ses couleurs et de profiter de son assise.

Ces parachutages ne sont pas toujours bien accueillis par les militants locaux qui espéraient quelques places, voire par des députés sortants, comme dans le Nord, qui n'apprécient guère d'être chapeautés par un « étranger ». Ainsi la venue de M. Bertrand Cousin dans les Côtes-du-Nord soulève quelques remous. Mais le RPR a tenu à faire de la place à ce collaborateur de M. Hersant. C'est aussi M. André Audinot, bras droit du patron du *Figaro*, jusqu'alors député non-inscrit, qui mènera la liste du RPR dans la Somme.

La publication de cette liste ne se veut pas un moyen de pression sur l'UDF, même si elle n'est pas précisément une bonne manière à son égard. Les quatre-vingt-six noms publiés ne sont pas forcément ceux de tête de listes RPR ; certains pourraient n'être que le premier RPR sur une liste unique de l'opposition. La négociation avec l'UDF continue en effet, la prochaine rencontre devant avoir lieu mercredi 9 octobre. Le comité central du RPR du 19 octobre tranchera définitivement.

Le RPR a rendu publics, le lundi 7 octobre, les noms de quatre-vingt-six candidats qui seront les têtes de liste ou les premiers RPR sur les listes d'union avec l'UDF pour les élections législatives de mars 1986.

AIN : M. Jacques Boyon, a.d. ;
AISNE : M. Jean-Claude Lamant, cons. gén. ;
ALLIER : M. Hector Rolland, a.d., m. de Moulins ;
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : M. Pierre Delmar, m. de Forcalquier ;
HAUTES-ALPES : M. Patrick Ollier, adj. m. de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) ;
ALPES-MARITIMES : M. Jacques Médecin, d.s., m. de Nice ;
ARDÈCHE : M. Régis Perbet, d.s. ;
ARDENNES : M. Jacques Sourdille, a.d. ;
ARIÈGE : M. Henri Cuq, chargé de mission auprès du maire de Paris ;
AUBE : M. Robert Galley, d.s. ;
AUDE : M. Jean-Pierre Cassabel, a.d., m. de Castelnaudary ;
AVEYRON : M. Jacques Godfrain, d.s. ;
BOUCHES-DU-RHONE : M. Maurice Toga, doyen de la faculté de médecine de Marseille ;
CALVADOS : M. André Fanton, a.d. de Paris, cons. gén. ;
CANTAL : M. Pierre Raynal, d.s. ;
CHARENTE : M. Francis Hardy, a.d., m. de Cognac ;
CHARENTE-MARITIME : M. Jean de Lipkowski, d.s., m. de Royan ;
CHER : M. Serge Vinçon, m. de Saint-Amand ;
CORRÈZE : M. Jacques Chirac, d.s., m. de Paris ;
CORSE-DU-SUD : M. Jean-Paul de Rocca Serra, d.s. ;
COTE-D'OR : M. Robert Poujade, a.d., m. de Dijon ;
COTES-DU-NORD : M. Bertrand Cousin, cons. mun. de Brest ;
CREUSE : M. Jacques Chartron, ancien préfet, délégué national aux élections ;
DORDOGNE : M. Yves Guéna, a.d., m. de Périgueux ;
DOUBS : M. Roland Vuillaume, d.s. ;
DROME : M. Roger Parent, cons. gén. ;
FINISTÈRE : M. Jean-Louis Goasduff, d.s. ;
GIRONDE : M. Jacques Chaban-Delmas, d.s., m. de Bordeaux ;
HÉRAULT : M. Georges Fontès, m. de Béziers ;
ILLE-ET-VILAINE : M. Michel Cointat, d.s. ;
INDRE : M. Michel Aurillac, a.d. ;
ISÈRE : M. Alain Carignon, m. de Grenoble ;
JURA : M. Jean Charropin, m. de Champagnole ;
LANDES : M. Louis Lauga, anc. prés. du CNJA :
LOIR-ET-CHER : M. Roger Corrèze, d.s. ;
LOIRE : M. Christian Cabal, adj. m. de Saint-Étienne ;
HAUTE-LOIRE : M. Guy Vissac, m. de Langeac ;
LOIRE-ATLANTIQUE : M. Olivier Guichard, d.s. ;
LOIRET : M. Xavier Deniau, d.s. ;
LOT : M. Alain Chastagnol, cons. gén. et m. de Sovillac ;
LOT-ET-GARONNE : M. Michel Gonelle, adj. au m. d'Agen ;
MAINE-ET-LOIRE : M. Jean Foyer, d.s. ;
MANCHE : M. Pierre Godefroy, d.s. ;
MARNE : M. Jean Falala, d.s., m. de Reims ;
MAYENNE : M. Henri de Gastines, d.s.
MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Gérard Léonard, m. de Saint-Max ;
MORBIHAN : M. Jean-Charles Cavaillé, d.s. ;
MOSELLE : M. Pierre Messmer, d.s. ;
NORD : M. Albin Chalandon, a.d. des Hauts-de-Seine ;
OISE : M. Marcel Dassault, d.s. ;
ORNE : M. Daniel Goulet, d.s. ;
PARIS : M. Jacques Toubon, d.s., secrétaire gén. du RPR ;
PAS-DE-CALAIS : M. Jean-Paul Delevoye, cons. gén. ;
PUY-DE-DOME : M. Pierre Pascallon, professeur ;
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : M. Michel Inchauspé, d.s. ;
HAUTES-PYRÉNÉES : M. José Marthe, cons. gén. de Lourdes ;
PYRÉNÉES-ORIENTALES : M. Claude Barate, adj. m. de Perpignan ;
BAS-RHIN : M. André Durr, d.s. ;
HAUT-RHIN : M. Pierre Weisenhorn, d.s. ;
RHONE : M. Michel Noir, d.s. ;
HAUTE-SAONE : M. Christian Bergelin, d.s. ;
SAONE-ET-LOIRE : M. Dominique Perben, m. de Châlon-sur-Saône ;
SARTHE : M. François Fillon, d.s., m. de Sablé ;
SAVOIE : M. Michel Barnier, d.s. ;
HAUTE-SAVOIE : M. Pierre Mazeaud, a.d. des Hauts-de-Seine, m. de Saint-Julien-en-Genevoix ;
SEINE-ET-MARNE : M. Alain Peyrefitte, d.s., m. de Provins ;
SOMME : M. André Audinot, d.s. ;
TARN : M. Jacques Limouzy, a.d. ;
TARN-ET-GARONNE : M. Jean Bonhomme, a.d., m. de Caussade ;
VAUCLUSE : M. Jean-Pierre Roux, a.d., m. d'Avignon ;
VENDÉE : M. Vincent Ansquer, d.s. ;
VIENNE : M. Armand Lepercq, a.d. ;
VOSGES : M. Philippe Seguin, d.s., m. d'Epinal ;
YONNE : M. Philippe Auberger, m. de Joigny ;
YVELINES : M. Michel Péricard, d.s., m. de Saint-Germain-en-Laye ;
TERRITOIRE-DE-BELFORT : M. Michel Bidaulx, cons. gén.
ESSONNE : M. Jean de Préaumont, d.s. de Paris ;
HAUTS-DE-SEINE : M. Claude Labbé, d.s. ;
SEINE-SAINT-DENIS : M. Robert Pandraud, dir. du cabinet du maire de Paris ;
VAL-DE-MARNE : M. Robert-André Vivien, d.s. ;
VAL-D'OISE : Mme Hélène Missoffe, d.s. de Paris ;
GUYANE : M. Paulin Bruné, cons. gén. ;
MAYOTTE : M. Jean-Michel de Cazanove, chef d'entreprise ;
NOUVELLE-CALÉDONIE : M. Jacques Lafleur, d.s. ;
RÉUNION : M. Michel Debré, d.s. ;
WALLIS-ET-FUTUNA : M. Benjamin Brial, d.s.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES AURONT LIEU LE 16 MARS

Le président de la République, qui achève mardi 8 octobre son déplacement en Bretagne, a affirmé, lundi au cours de l'émission de *FR 3-Bretagne*, que les élections législatives et régionales auront lieu le dimanche 16 mars.

DEUX FEMMES ONT ÉTÉ AGRESSÉES AU COURS D'UN RASSEMBLEMENT COMMUNISTE

Mme Hélène Rudz, une ancienne déportée au camp de concentration de Buchenwald, a été agressée au cours du rassemblement organisé par le Parti communiste à l'occasion de la visite de MM. Gorbatchev et Marchais au musée Lénine, rue Marie-Rose à Paris, le 4 octobre (*le Monde* daté 6-7 octobre).

Mme Rudz tentait de manifester pour les droits de l'homme en Union soviétique lorsque deux hommes, parmi ceux qui paraissaient chargés de veiller au bon ordre du rassemblement, l'ont entraînée à l'écart et frappée.

Une autre femme, Mme Renata Lesnik, fille et sœur de « refuzniks » soviétiques, a subi le même traitement. Mme Rudz, qui a décidé de porter plainte, recherche des témoins de la scène, ainsi qu'un cameraman qui l'a filmée.

Le casse-tête parisien

Tandis que le RPR s'efforce de « recaser » en banlieue une partie de ses députés « parisiens », l'UDF s'inquiète du sort réservé à une liste menée par ses quatre sortants (MM. Dominati et Gantier (PR) Mesmin et Pernin (CDS) qui risque fort de ne pas soulever l'enthousiasme.

Plusieurs solutions sont envisagées. Faire appel à une personnalité d'envergure nationale (on parle de Mme Veil) pour mener la liste, sacrifier l'un ou l'autre des sortants qui pourrait se voir promettre une place au Sénat. M. Chinaud, maire (PR) du XVIIe arrondissement, pressé par M. Giscard d'Estaing, a déjà fait acte de candidature, et la fédération de Paris du PR a indiqué qu'elle souhaite avoir non pas deux mais trois candidats en position d'être élus, étant donné *« le poids du parti dans l'électorat »*, *« l'impact de François Léotard »* et son souci *« du renouveau »*. Elle demande aussi que *« tout soit mis en œuvre pour la constitution d'une liste unique RPR-UDF à Paris »*. Sa crainte d'être « écrasée », notamment par le RPR, explique son inquiétude, tout comme l'hypothèse d'un bon score de Le Pen : le président du Front national conduira lui-même la liste de son mouvement à Paris.

C. F.-M.

SITUATIONS
Coup de vent sur le Lot

De notre envoyé spécial

Cahors. — Alors qu'en terre radicale on préfère en général les accommodements aux affrontements, le Lot fait pour le moment *mentir la tradition*. Dans la majorité comme dans l'opposition, en effet, on se déchire allègrement pour le choix des têtes de liste aux élections législatives. Deux sièges sont en compétition : selon la logique de la proportionnelle, l'un restera à la gauche et l'autre passera à la droite.

A gauche, la concurrence est vive entre M. Bernard Charles, *radical de gauche, élu il y a* moins de deux ans au siège de M. Maurice Faure, et M. Martin *Malvy, socialiste, secrétaire* d'Etat à l'énergie dans le cabinet Fabius élu en 1978 et en 1981 dans l'autre circonscription (*le Monde* du 21 septembre). Si un accord national est conclu entre le PS et le MRG, priorité ira sans doute aux membres du gouvernement (M. Malvy, PS, dans le Lot et M. Jean-Michel Baylet, MRG, dans le département voisin *du Tarn-et-Garonne). Mais* M. Charles ne l'entend pas ainsi. Les radicaux de gauche, dit-il, sont mieux implantés que les socialistes (ils ont quinze conseillers généraux contre sept) et se sont mieux comportés aux dernières cantonales (trois sièges gagnés) ; *en fin,* le député doit être l'élu de la région de Cahors. De toute façon, avec l'accord du *MRG local, il présentera sa liste « dans un souci de large ouverture »*. Son seul parti : le Lot.

La fédération socialiste ne paraît pas disposée à céder. M. Marc Baldy, candidat malheureux à l'élection partielle de 1983, estime que M. Charles a *« la tête gonflée »*, qu'en politique *« il faut partager »* et que tout est négociable, sauf la tête de liste aux législatives. M. Maurice Faure, « patron » du département, arbitrera.

A droite, cela ne va guère mieux. Le RPR a désigné son chef de file : M. Alain Chastagnol, maire de Souillac, qui a fait un bon score aux législatives de 1978 et aux sénatoriales de 1983. Mais ce normalien, qui fut membre du cabinet de M. Raymond Barre et qui est aujourd'hui *chargé de mission au ministère* de l'urbanisme et du logement, est doublement contesté. L'UDF revendique la tête de liste pour M. Pierre Mas, bijoutier à Cahors et conseiller municipal CDS, dont l'un des arguments majeurs est de dire que, député, il sera bien placé pour gagner la mairie en 1989.

Surtout, un vent de fronde souffle au sein du RPR contre le « clan Rocca », c'est-à-dire plus précisément contre M. Jean Rocca, beau-frère de M. Bernard Pons, qui tient la fédération : M. André Carle, qui mène l'offensive, a été battu par M. Charles aux législatives et s'est retiré entre les deux tours aux cantonales, mais il n'a pas tout à fait renoncé à briguer l'héritage de M. Faure.

Tout devrait pourtant rentrer dans l'ordre, la composition des listes régionales permettant d'offrir des compensations aux exclus des listes législatives. Le maintien ou non de la suprématie socialiste au conseil régional est en effet l'un des principaux enjeux du scrutin en Midi-Pyrénées.

THOMAS FERENCZI

Le parachutage de Bernard Debré contesté en Indre-et-Loire

Tout indique que M. Jean Royer, député (non inscrit) et maire de Tours, va conduire une liste unique de l'opposition aux *prochaines législatives en Indre-et-Loire*. La suggestion lui a d'ailleurs été faite par deux « sages » de l'opposition qui, *ni* l'un *ni* l'autre, ne seront candidats en 1986 : MM. André-Georges Voisin (RPR), sénateur, président du conseil général, et Jean Delaneau (UDF), *sénateur*, vice-président de l'assemblée départementale et ancien président du conseil général.

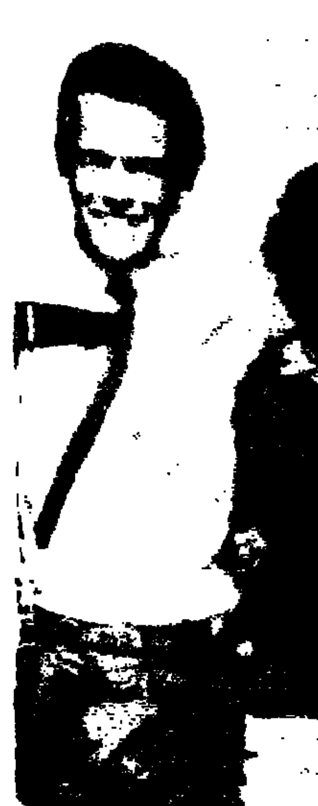
Le consensus semble d'ailleurs s'être réalisé tant au sein de l'UDF que du RPR sur le principe de cette liste unique. Mais *l'éventuelle candidature de* M. Bernard Debré soulève un problème. Les instances nationales du RPR souhaitent, en effet, voir se présenter l'un des quatre fils de M. Michel Debré, Bernard, quarante et un ans, *chirurgien à l'hôpital Cochin*. Or la base du RPR refuse ce parachutage. Les candidats à la candidature sont au nombre de cinq pour deux places que le Rassemblement revendique sur la liste. Quant à M. Royer, la perspective de figurer sur la même liste que *Bernard Debré ne le séduit guère*. Les divergences de vues ont été jugées suffisamment importantes pour nécessiter un tête-à-tête avec M. Jacques Chirac.

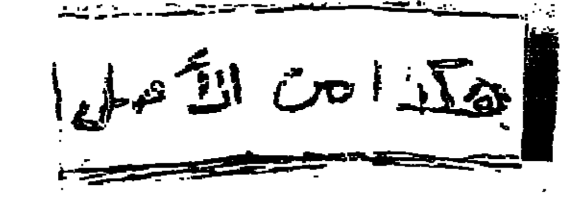
En cas d'échec de la négociation, rien n'interdit de penser que M. Jean Royer, unique député *sortant de l'opposition* en Touraine, constituera une liste en dehors des partis. — (Corresp.)

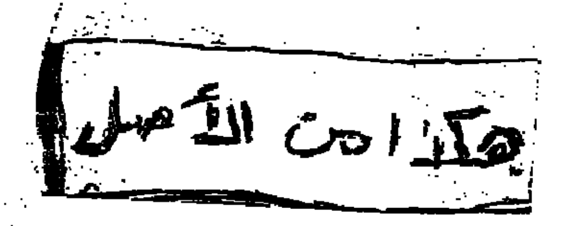
● *Yvelines. — M. Stoléru (UDF-PR) candidat... et déjà récusé.* — M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat et membre du bureau politique du PR, qui cherchait depuis plusieurs mois un point de parachutage, a annoncé lundi 7 octobre qu'il présente sa candidature pour les élections législatives dans les Yvelines. Il souhaite figurer en deuxième position sur la liste UDF conduite par M. Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), président du conseil général. Celui-ci a tenu à faire savoir le même jour que la liste UDF dans les Yvelines était déjà constituée avec, en seconde place, M. Pierre Lecuiller, maire de Louveciennes, vice-président du conseil général et président des Clubs Perspectives et Réalités, et que M. Lionel Stoléru n'y avait pas sa place.

● *VAL-D'OISE : M. Michel Coffineau, tête de la liste socialiste.* — M. Alain Richard, député sortant, co-fondateur du groupe néo-rocardien AGIRS, figurera en seconde position sur la liste du PS pour les législatives, les militants socialistes du Val-d'Oise ayant choisi comme tête de liste M. Michel Coffineau (CERES), également député sortant. L'actuel député de la 4e circonscription, Mme Marie-France Lecuir, occupera la troisième place.









Il faut le faire. Nous le ferons.

CINQ MESURES-CLÉS POUR NOTRE ÉCONOMIE.

1. RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES ET LES IMPÔTS.

Impôts, taxes et cotisations ont atteint aujourd'hui un niveau qui décourage la volonté de travailler et le goût d'entreprendre. La réduction de ces prélèvements de l'Etat bénéficiera à part égale aux particuliers et aux entreprises. Les dénationalisations qui redonneront l'initiative au secteur privé en diminuant les charges de l'Etat et en procurant des recettes financières, contribueront à cet allègement.

2. PRIORITÉ A L'EMPLOI DES JEUNES.

C'est la priorité nationale qui doit être engagée sans délai. Des mesures seront prises pour simplifier totalement les contrats de formation, accélérer le placement et inciter les entreprises à embaucher les jeunes par une exonération des charges sociales.

3. PROMOUVOIR LA PARTICIPATION.

C'est la voie du progrès social. Les salariés doivent devenir actionnaires de leurs entreprises. Ils doivent être intéressés aux résultats, pouvoir s'exprimer, participer activement à la vie de l'entreprise. Le droit syndical sera rénové. Ainsi l'entreprise sera d'autant plus efficace que seront améliorées l'initiative et la liberté des salariés.

4. LIBÉRER LE TRAVAIL.

Les entreprises mèneront librement les négociations contractuelles car ce n'est pas la vocation de l'État. Les réglementations inutiles qui entravent la création d'emplois et le développement des PME-PMI seront supprimées. Le contrôle des changes sera assoupli progressivement pour permettre aux entreprises d'attaquer plus librement les marchés extérieurs.

5. RÉTABLIR LA SÉCURITÉ.

La prospérité d'un pays ne peut se concevoir que dans un état de droit qui garantit aux citoyens leurs libertés fondamentales. La sécurité des personnes et des biens n'est plus aujourd'hui assurée. Elle doit être rétablie par un ensemble de mesures visant à lutter vigoureusement contre le laxisme à l'égard de la délinquance.

Cinq mesures-clés parmi d'autres.
Toutes ont pour unique objet de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie des Français.

Vivement Demain!
AVEC LE RPR



François Ferrus — Anne-Marie Couderc — Philippe Seguin — Jacques Chirac — Jacques Toubon — Marie-Thérèse Hermange — Josselin de Rohan

POLITIQUE

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN BRETAGNE

« La France qui gagne »

De notre envoyé spécial

Lannion. — *« Avec Mitterrand, la France qui gagne. »* Les militants socialistes bretons ont collé des affiches, bricolé des pancartes, déployé leurs banderoles. *« La France qui gagne »*, M. Mitterrand en a fait un slogan dont il ponctue tous ses discours ou presque et qu'il a utilisé une nouvelle fois de mairie en mairie, lundi 7 octobre, au premier jour de son voyage en Bretagne.

« Je suis fier de cette Bretagne qui sait se battre », a-t-il dit lors de sa première étape à Pleslin-Trigavou (Côtes-du-Nord), où il était accueilli par le maire, M. Charles Josselin, député socialiste, proche de M. Rocard et sur la place de l'hôtel de villee par une forêt de parapluie. Il pleuvait. Mais l'optimisme tranquille du chef de l'État est imperméable au mauvais temps.

« La France qui gagne », cela implique l'effort de tous. Le président de la République ne cesse d'y appeler tous les Français. Il n'y a pas manqué à Lamballe en visitant une coopérative spécialisée dans la transformation du porc et qui pousse le dynamisme commercial jusqu'à vendre des jambons de Parme en Italie et du bacon en Grande-Bretagne, l'un et l'autre fabriqués en Bretagne, avec du porc breton, bien entendu.

« Je comprends les revendications lorsqu'elles sont justifiées. Je comprend qu'on s'inquiète et que l'on proteste. Mais rien n'est possible sans l'effort », a-t-il déclaré. Il l'a répété à Saint-Brieuc, devant le maire socialiste : *« Oui, il faut gagner. Oui, il faut être du côté de ceux qui gagnent. Si on ne fait pas cet effort, que deviendra la France, que deviendrons-nous ? »*

« La France qui gagne. » Pour les chômeurs et ceux qui sont menacés de perdre leur emploi, il s'agit sans doute d'un slogan provocateur. Ils étaient quelques centaines à Saint-Brieuc et à Lannion qui criaient *« Mitterrand trahison »*, *« pas de promesses, du boulot »*. Manifestations désormais rituelles, peu puissantes et dont les organisateurs des tournées élyséennes de province s'efforcent de prendre la mesure. Les militants socialistes, enthousiastes, les enfants des écoles ravis et les fanfares allègres, systématiquement installées sur les places d'hôtels de ville (à Saint-Brieuc on jouait *Liberty Bells)* couvrent ordinairement de cris et de flonflons les slogans hostiles.

« La France qui gagne », c'était un slogan difficile à comprendre à Lannion, dans le Trégor, là où la Bretagne affronte paradoxalement le drame des industries d'avant-garde, qui — c'est le cas des télécommunications, — parce qu'elles sont à la pointe des technologies nouvelles, s'automatisent et réduisent le nombre de postes de travail.

Devant le maire RPR, M. Mitterrand a supplié ceux qui sont touchés de ne pas *« tirer de leurs difficultés la conclusion qu'il faut tourner le dos au progrès »*. *« Moi, j'ai toujours fait ce que j'ai cru devoir faire pour le développement du pays, en dépit souvent des désaveux, des refus de la population »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Je suis sûr que c'est la voie qu'il faut prendre et qu'au bout de peu de temps les Français sauront le reconnaître (...). Un pays n'obtient rien sans courage, sans efforts, sans volonté. Sinon tout s'en va et tout lâche. Et moi, je suis là pour que la France tienne et qu'elle gagne. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le chantre de la modernisation

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand désigne l'adversaire : *« Les responsables de tout de ce qui a été manqué »* avant 1981 et qui *« prétendent incarner l'avenir »*. *« Quelle dérision ! »*, s'est-il exclamé à Rennes devant le conseil municipal de la ville, dirigé par M. Edmond Hervé (PS), secrétaire d'Etat chargé de la santé. Ceux-là, ce sont aussi *« les experts, les grands sages qui se sont trompés »*. Voilà pour MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing.

M. Mitterrand montre aussi du doigt les mauvais joueurs, ceux qui disent au peuple qu'*« on peut réussir sans effort »* et qui, par là même, *« trahissent le peuple »*. Ironique, le chef de l'Etat les *« plaint »*. *« Ils se donnent tant de mal pour rassembler des gens »* sans y parvenir vraiment qu'*« on voudrait presque leur prêter du monde »*. Voilà pour MM. Henri Krasucki et Georges Marchais, dont les militants ont donné de la voix petitement — ils n'étaient guère nombreux — tout au long de la première journée du voyage présidentiel, aux cris de *« Mitterrand trahison »* et *« Pas de promesses, du boulot »*.

N'empêche que ces gens-là — adversaires et mauvais joueurs — tiennent pour le moment le haut du pavé. La partie — les élections législatives de 1986 — serait-elle jouée d'avance, et M. Mitterrand désabusé ? Le chef de l'Etat hésiterait-il à fixer la date du jugement, comme s'il planait, loin et déçu, au-dessus de la péripétie électorale ?

On pourrait le croire quand il affirme que *« l'histoire* [lui] *rendra justice »*. Mais il s'agit aussi bien de préparer 1986. Ses *« contemporains »*, qui lui marquent aujourd'hui quelque ingratitude, lui rendront, eux aussi, justice, pense-t-il ; et peut-être plus tôt que l'histoire. *« Ceux qui ont mis la main à la pâte en 1981 se trouveront plus vite qu'ils ne le croient validés dans leur action. »* M. Mitterrand se dit assuré que les Français, *« au bout de peu de temps, sauront reconnaître »* qu'il a pris la bonne voie pour redresser le pays. D'autant que *« l'esprit des Français »*, selon les propos qu'il a tenus à FR 3, *« est nettement tourné du côté de la modernisation »*. *« Ils ont fait le saut ; ils savent que le redressement de la France passe par là : l'effort, l'intelligence, l'audace »*, répète-t-il.

Comme d'ordinaire, M. Mitterrand s'est déclaré, à Rennes, fort du sentiment d'*« avoir fait ce* [qu'il devait] *faire »*. Et il a *« bien l'intention de continuer »*. A preuve ? C'est en bon état, avec l'allégresse d'avoir à remplir sa tâche, qu'il recommencera *« demain la tête haute »*, car cette tâche *« marquera longtemps la République »* ; et l'on voit mal, dans ces conditions, *« pourquoi il y renoncerait »*.

M. Mitterrand assure, en effet, qu'il n'est *« guère sensible aux critiques »* et, comme il l'a dit à Lannion, que *« les désaveux et les refus de la population »* n'ébranleront pas ses convictions. *« Au contraire. »* Et il en profite pour régler au passage quelques comptes avec celles des autres, et notamment avec les tenants du libéralisme économique. L'appel à l'effort général — constant dans son propos et dont nul ne peut contester le bien-fondé — n'exclut pas qu'il clarifie, à sa manière, la mêlée des solutions proposées aux Français pour l'après-1986. Il en va ainsi du libéralisme économique : *« Nous ne croyons pas*, a-t-il dit à Plessala (Côtes-du-Nord), devant les responsables des organisations agricoles de la région, *au laisser-aller qui ferait que la seule règle de la vie serait d'être plus fort que les autres et donc de les écraser au passage. »* Ainsi va, selon lui, la morale de l'histoire : M. Mitterrand est toujours socialiste...

JEAN-YVES LHOMEAU.

Cher Parti socialiste !

De notre envoyé spécial

Interrogé à FR 3 Bretagne sur la percée de M. Michel Rocard à l'intérieur du Parti socialiste et sur la prochaine échéance présidentielle, M. Mitterrand a déclaré : *« 1988, c'est une échéance qui ne me concerne pas du tout. C'est la fin de mon mandat. »* Ce n'est pas le commencement d'un autre lui a-t-on demandé *« Ah ! qui sait ? »*, a répondu M. Mitterrand.

« Le Parti socialiste m'est cher, a-t-il ajouté, *mais ce n'est pas moi qui m'occupe de ses affaires. Ce n'est pas dans ma responsabilité. J'ai fait cela pendant dix ans. Cela suffit. Maintenant, je m'occupe d'autre chose. Je m'occupe des Français, quelles que soient leurs opinions politiques même si j'ai mes préférences, que je ne mets pas dans ma poche. »*

« Je ne sais pas ce que c'est que les mitterrandistes (...). Je fais un désaveu de paternité lorsque je vois écrit : « Les rocardiens tant, les mitterrandistes tant », a affirmé le chef de l'Etat en faisant référence aux résultats des votes préparatoires au congrès socialiste de Toulouse. *« Au Parti socialiste, tous les socialistes sont mitterrandistes »*, a-t-il ajouté. *Quand j'ai pris la direction du Parti socialiste en 1971, j'avais une majorité de 51 %. Au congrès de Metz je n'avais pas du tout la majorité absolue, pas plus que mon successeur et ami ne l'a maintenant »*.

Michel, Pierre, Lionel et les autres

M. Mitterrand a ensuite passé en revue, pour en dresser un bref portrait, les principaux dirigeants socialistes : *« Michel Rocard est un homme de valeur qui a des vues personnelles sur la société de la France, sur l'état du socialisme. Lionel Jospin est un homme qui a beaucoup de force intérieure et qui a une conception extrêmement élevée, honnête, idéale du développement du socialisme. Pierre Mauroy est un homme solide, très engagé dans ses convictions. Chevènement, vous savez qui c'est, etc. etc. Je me sens — je ne dirai pas le père — mais l'ancien responsable de ce grand mouvement qui durera longtemps après moi. Je désire les voir unis. Mais je ne m'occupe pas de la bataille électorale proprement dite, même si je m'estime responsable de la conduite de ce qui a été accompli depuis quatre ans et qui sera examiné par les Français avec leur esprit critique habituel au mois de mars. »*.

J.-Y. L.

UNE VISITE AUX PARENTS DE JEAN-PAUL KAUFFMANN

M. François Mitterrand a rendu visite, discrètement, lundi 7 octobre, aux parents de Jean-Paul Kauffmann, journaliste de *l'Evénement du jeudi*, détenu en otage au Liban depuis le 22 mai dernier. Les parents de Jean-Paul Kauffmann résident à Cornu (Ille-et-Vilaine).

Le chef de l'Etat a évoqué cet entretien quelques minutes plus tard sur FR 3 Bretagne : *« Je me suis gardé de toute parole, à l'égard de son père et de sa mère, ses frères et ses sœurs. Je me suis contenté de leur dire que seuls les faits comptent et que je ne veux pas, par une parole quelconque, donner une espérance qui serait démentie. Ce sont les actes et les faits qui comptent. »*

Parlant du sort des quatre otages français détenus au Liban, il a ajouté : *« Nous n'avons perdu aucun des fils diplomatiques. Nous savons autant que l'on peut savoir quels sont les groupes — leurs tendances, leur orientation, leurs liens — qui pourraient jouer un rôle dans la libération de ces otages. »* Le chef de l'Etat a estimé que la *« cause »* défendue par les groupes responsables de l'enlèvement *« ne peut pas s'acheter au prix des souffrances d'un homme et d'une famille »*. *« Il n'y a de réussite pour une grande cause que dans ce qui est juste »*, a-t-il déclaré. M. Mitterrand a précisé qu'*« il ne se passe pas de jour »* sans qu'il agisse pour que les quatre otages soient libérés.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS SOCIALISTE DE TOULOUSE

M. Jospin regrette « l'imprudence » de M. Rocard

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a estimé, lundi 7 octobre, lors du « point de presse » hebdomadaire du PS, que les congrès fédéraux, qui ont précédé le congrès national de Toulouse, ont permis de dégager, au sein du PS, une *« majorité très forte »* et une *« minorité non négligeable »*. Il a rappelé à ce propos, qu'*« il suffit, dans un parti démocratique d'une majorité même faible* (...), *pour diriger »*.

A propos de l'éventuelle synthèse entre les socialistes à Toulouse, il a souligné que les choix, largement majoritaires, des militants en faveur de la motion 1 *« ne peuvent pas être oubliés à l'entrée du congrès »*. *« La synthèse*, a-t-il lancé, *je continue à la juger souhaitable et possible »*, mais elle ne pourrait se faire qu'*« en tenant compte des votes intervenus et de leurs sens »*.

Le premier secrétaire du PS a estimé qu'au sujet des alliances post-électorales, il y a *« un texte prudent et un texte imprudent »*. *« Je ne raye pas le PC de la carte politique française ni de la réalité sociale française »*, a-t-il ajouté.

M. Jospin a souligné que le texte majoritaire et celui de M. Rocard montrent des *« approchent différentes »*, mais selon lui, sur de nombreuses questions, on chercherait *« en vain des propositions originales et différentes »* dans la motion rocardienne.

Le premier secrétaire du PS a encore affirmé que le congrès de Toulouse ne se résumera pas à la question de savoir si les socialistes font ou non la synthèse ; il s'agit aussi de préparer les élections législatives pour obtenir *« un très bon résultat »*, dans une *« situation politique plus incertaine qu'on ne le pense »*. Autre préoccupation du congrès : *« Comment faire du Parti socialiste la grande force politique à gauche sur les dix, quinze ans qui viennent. »* A cet égard, il faut, selon lui, *« prendre garde aux réponses ou aux tentations à court terme, qui seraient en contradiction avec cet objectif à moyen terme »*. Enfin, M. Jospin a estimé que le PS n'a pas besoin de *« rénovation »* mais doit, tout en maintenant son identité et ses valeurs, *« poursuivre son adaptation »*.

La « synthèse » en suspens

« *La synthèse a beaucoup reculé depuis une semaine* ». Sans doute ce dirigeant mitterrandiste n'a-t-il jamais compté parmi les inconditionnels de la synthèse, au congrès de Toulouse, entre la motion 1 (majoritaire) et la motion 2 (rocardienne). La remarque, néanmoins, est révélatrice d'un changement de climat chez les mitterrandistes.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'est lui-même montré très circonspect, lundi 7 octobre, devant les journalistes. Tout en réaffirmant : *« La synthèse, je continue à la juger possible et à la juger souhaitable »*, il a lancé une mise en garde implicite à l'adresse des rocardiens. Ceux-ci doivent se rappeler qu'*« il suffit d'une majorité »* pour diriger le parti et que les choix faits par les militants entre les deux motions *« ne doivent pas être oubliés à l'entrée du congrès »*.

La réserve que manifeste le premier secrétaire est sans doute liée aux « découvertes » faites, depuis le début de la semaine dernière, par les mitterrandistes. Pour éviter une interminable *« nuit de la commission des résolutions »*, à Toulouse, les socialistes ont en effet décidé de rationaliser leur processus de négociation. Des contacts préliminaires ont été pris entre mitterrandistes et rocardiens, et ces derniers devraient déposer dès maintenant leurs amendements.

Les mitterrandistes affirment avoir entendu, pendant ces conversations, leurs interlocuteurs envisager, pour l'après-mars 1986, la participation, même minoritaire, des socialistes à un gouvernement de coalition, si c'est le seul moyen pour barrer la route à l'extrême droite. Ils ont eu l'impression d'avoir été plus ou moins bernés. Jamais les rocardiens n'avaient envisagé une telle éventualité pendant les débats dans les sections. Ils avaient, au contraire, soupçonné les mitterrandistes de refuser le débat sur les alliances afin de garder les mains libres pour d'éventuelles *« dérives »*...

Pour la plupart des majoritaires, et en tout cas pour M. Jospin, la position exprimée par les rocardiens est inacceptable. *« S'ils restent sur ces positions*, affirme un proche du premier secrétaire, *la synthèse ne se fera pas. »* M. Jospin, qui veut construire un grand Parti socialiste, pôle de rassemblement de toute la gauche, semble penser que l'hypothèse envisagée par les rocardiens ruinerait une telle espérance.

En fait, les rocardiens « testent » leurs partenaires dans la négociation. Après avoir constaté que les mitterrandistes « bloquent » sur la question des alliances, ils pourraient — « synthèse » oblige — lâcher du lest. Quitte à monter la barre plus haut sur un autre sujet de désaccord, celui qui concerne le fameux *« changement »* des socialistes depuis la rigueur de l'été 1982.

J.-L.A.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La gauche unie pour pénaliser le cumul d'un haut salaire et d'une retraite

Ceux qui bénéficient à la fois d'une retraite et d'un emploi doivent-ils participer, plus que d'autres, à la solidarité en faveur des chômeurs ? *« Non »*, répond avec quelques nuances la droite. *« Oui »*, affirme, pour une fois unanime, la gauche.

Socialistes et communistes trouvent que le projet de loi, débattu le lundi 7 octobre à l'Assemblée nationale, ne va pas assez loin. Car pour appliquer la décision, annoncée le 4 septembre à la télévision par M. Laurent Fabius, d'accroître la limitation du cumul emploi-retraite, le gouvernement n'a pu qu'alourdir la contribution de solidarité versée, par les « cumulards » et par leurs employeurs au régime d'indemnisation des chômeurs, déjà prévue par l'ordonnance du 30 mars 1982 ; ils devront verser chacun 50 % de la partie du salaire supérieure à deux fois et demi le SMIC (soit actuellement 11 000 F par mois) si la pension de retraite est, elle-même, supérieure au SMIC, majoré de 25 % par personne à charge. Aller au-delà, *c'eut été porter atteinte* à la liberté du travail.

Ce principe constitutionnel est déjà mis à mal par ce projet, a affirmé M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), le taux de la contribution devenant confiscatoire. Pour lui, il ne s'agit de rien de moins que du retour *« aux vieux démons du sectarisme revanchard »*, ce texte allant *« décapiter l'économie »* en la privant d'un certain nombre de cadres que *« leur expérience rend particulièrement utile »*. L'élu de Versailles a longuement défendu la situation des anciens militaires *« avec qui la nation a un contrat moral »*.

M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) a qualifié le projet de *« stupide »*, bien qu'en décembre 1981 il ait déposé, avec certains de ses collègues de l'UDF, une proposition de loi allant dans le *même sens, puis*, qu'elle expliquait que le droit au travail *« n'implique pas nécessairement le droit au cumul »* et qu'il fallait *« limiter certains cumuls abusifs »*. Cette fois, il a estimé qu'un tel projet mettait en cause *« les avantages acquis »* des cadres supérieurs, dont certains, *« après soixante ans, peuvent avoir des charges de familles »*.

Dans toutes ces critiques, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a vu *« des relents de clientélisme »*, soulignant que son projet ne changerait rien à la situation des militaires de moins de soixante ans. Mais il a aussi dû faire face aux remarques de la gauche. Il a certes reçu le soutien des socialistes pour repousser la demande présentée par M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne) de supprimer la pension de retraite à ceux qui toucheraient un salaire supérieur à deux fois et demi le SMIG. En revanche, les députés du PS, comme ceux du PC, auraient aimé que cette pénalisation du cumul ne frappe pas que les personnes de plus de soixante ans, mais tous ceux qui ont atteint l'âge de la retraite de leur profession, même lorsque celui-ci est inférieur à la norme (c'est le cas des militaires, des instituteurs, des cheminots, par exemple). Le ministre ne les a pas suivis.

L'efficacité de ce projet reste limitée puisque seules dix-huit mille personnes versent la pénalité prévue par l'ordonnance de 1982. En fait, le phénomène du cumul est statiquement très mal appréhendé, il est donc facile de passer au travers de sa réglementation. Aussi Mme Marie-France Lecuir (PS, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a fait voter un amendement renforçant les moyens de contrôle en permettant aux organismes chargés de percevoir la contribution de solidarité, de demander des informations aux organismes de sécurité sociale gérant les retraites.

Ainsi amendé, le projet a été voté *par 327 voix (PS et PC) contre 156* (RPR et UDF)

Th. B.

Unanimité sur les retraites des rapatriés

Lundi 7 octobre, l'Assemblée nationale a célébré, plus qu'elle n'en a débattu, les mérites du projet de loi sur l'amélioration des retraites des rapatriés. Ce projet institue une aide de l'Etat au rachat des cotisations de retraite pour les rapatriés qui n'étaient pas couverts outre-mer par un régime d'assurance- vieillesse; le montant de cette aide, qui sera fixé par décret, variera de 50 à 100 % en fonction des revenus de l'assuré (*le Monde* du 8 octobre). Il offre, en outre, des possibilités de validation gratuite de leurs droits aux personnes ayant exercé une activité professionnelle en Algérie. Enfin, il améliore la situation des anciens agents des sociétés concessionnaires et établissements publics d'Afrique du Nord, essentiellement des anciens agents des chemins de fer, en effaçant les effets sur leurs retraites des événements consécutifs à la décolonisation.

Pour M. Gérard Collomb (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles et sociales, ces mesures démontrent que *« la France reconnaît que les rapatriés ont contribué au développement des anciens territoires d'outre-mer et au rayonnement de la France. »*

M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de *« la politique de justice sociale et de solidarité nationale du gouvernement »*.

Les orateurs de la majorité et de l'opposition, élus pour la plupart de départements comptant un fort contingent de rapatriés, se sont accordés à reconnaître qu'il s'agissait d'un *« bon texte »*. M. Emile Jourdan (PC, Gard) s'est félicité que *« le gouvernement ait déposé un amendement pour prendre en compte la situation des personnes démissionnaires pour motif politique »* pendant la guerre d'Algérie. M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), qui regrettait que le problème des *retraites complémentaires soit laissé* en suspens, s'est vu répondre par M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) que, *« en vingt-trois ans de pouvoir, la droite ne s'est pas occupée des retraites tout court »*.

La discussion fut symbolique en raison de l'accord des groupes sur le fond et de l'impossibilité pour le RPR et l'UDF de chercher des noises à la majorité dès lors que les organisations de rapatriés avaient été associées à la mise au point du projet. M. Courrière, qui s'est vu remercier par M. Collomb *« pour ses quatre ans d'action »*, a fait l'unanimité sur son texte : 477 pour, 0 contre. Bel exemple de la puissance d'un lobby que transcende les clivages politiques traditionnels.

C.C.

● *Les rapatriés : « oui, mais... »*. — M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement du RECOURS a estimé, mardi 8 octobre, que *« ce projet, voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale, sera interprété comme un geste de réconciliation nationale à l'égard des rapatriés âgés et du labeur qu'ils ont accompli outre-mer »*, mais que *« cette loi aurait été plus satisfaisante si elle n'avait pas comporté des barèmes discriminatoires et si elle avait pris en compte les régimes complémentaires »*.

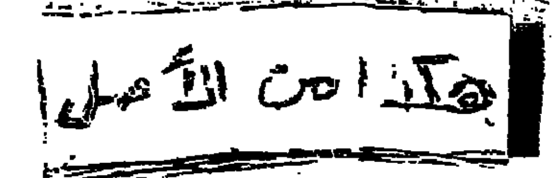
M. Krivine : fin de règne

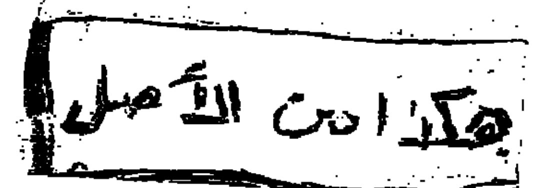
M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), a indiqué récemment que sa formation discute avec une autre organisation trotskiste, Lutte ouvrière, en vue de présenter des listes communes aux élections législatives *« dans un maximum de départements »*.

La LCR participe, d'autre part, dans environ vingt-cinq villes et départements, à des « collectifs », avec des militants d'extrême gauche (PSU, Fédération pour une gauche alternative, Parti pour une alternative communiste) et de la gauche politique et syndicale, qui pourraient présenter, au total, une vingtaine de listes aux élections régionales.

La LCR, qui prépare son septième congrès pour la fin du mois d'octobre, s'emploie aussi à mettre sur pied une campagne contre la force de frappe et contre la présence militaire française dans le Pacifique sud. Ses actions ont pour objectif, a dit M. Krivine, d'*« essayer de construire une véritable gauche, anticapitaliste, anti-impérialiste, antinucléaire »*, après le *« séisme »* qui a ébranlé, depuis cinq ans, le mouvement ouvrier, atteint par la désyndicalisation, la crise du PCF, les divisions du PS.

L'affaire Greenpeace exhale, selon M. Krivine, une *« odeur de fin de règne »*. *« A force de singer la droite dans tous les domaines, le gouvernement en est venu à singer les méthodes de la droite »*, a-t-il dit.





هكذا من الأصل

société

AU LARGE DE MURUROA

La visite du lieutenant français

De notre envoyé spécial

A bord du *Greenpeace*. – Par bon vent et une mer devenue plus clémente, la « flottille » de Greenpeace faisait route vers le sud, ce lundi 7 octobre, dans la zone des 30 milles autour de Mururoa. Une flottille réduite encore au *Vega*, toutes voiles dehors, et au *Greenpeace*, juste derrière, obligé de zigzaguer à vitesse réduite pour s'adapter aux 6 nœuds du ketch. La flottille d'escorte militaire française est plus consistante : deux escorteurs (*Balny* et *E.-V. Henry*), un remorqueur (*Rari*), et un hélicoptère lourd qui fait des navettes.

A bord du navire écologiste, l'équipage et le lieutenant de la Royale rivalisent... d'amabilités

Soudain, la radio du bord se manifeste en français : « *Ici l'*Enseigne-de-Vaisseau-Henry. *Nous avons un pli pour le capitaine du* Greenpeace. » Il compte venir le porter en dinghy et demande donc que le navire garde son cap à petite vitesse, pendant que la frégate viendra le rejoindre par l'arrière. Branlebas de combat à la passerelle : photographes, cameramen, journalistes, équipage du *Greenpeace*, tout le monde se précipite pour voir le facteur apporter son pli. C'est en effet la première fois que la marine française doit se présenter à visage découvert aux militants écologistes. Il faut dire aussi que la manœuvre est spectaculaire : tandis que le *Henry* coupe le sillage du *Greenpeace* par l'arrière, et se place en parallèle pour larguer un Zodiac, l'autre frégate se met dans le sillage du navire pacifiste. On peut même voir pivoter les tourelles du *Henry*, comme si ses canons se mettaient en position de tir.

Incidents !

Le Zodiac de la marine, avec quatre hommes à bord, accoste le *Greenpeace*, et l'officier en uniforme remet son enveloppe sous plastique à la faveur d'une vague portante. Comme on l'invite à monter à bord, l'officier demande à son pilote de faire le tour du remorqueur pour accéder à l'échelle. Et c'est ainsi que le lieutenant de vaisseau Fourmy, commandant en second du *Henry*, fait connaissance avec les petits hommes verts, ces Martiens de la planète écologique.

Difficile pour lui d'identifier du premier coup le capitaine au milieu de la cohue dépenaillée des écolos. On les introduit, sous l'objectif des caméras, et le lieutenant, casquette sous le bras, explique le sens de sa démarche – de pure forme – avec un bon sourire. Le capitaine Castle lit la note – une feuille ronéotée avec trois lignes en français et trois lignes en anglais, – qui n'est que l'avis officiel d'interdiction de passage dans la zone des 12 milles autour des atolls de Mururoa et de Fangataufa.

« *On nous a parlé d'une zone de danger de 30 milles*, dit Jonathan Castle. *Est-ce que cela correspond à quelque chose ?*

– *C'est la zone à partir de laquelle nous intervenons pour prévenir les navires, c'est tout* », répond l'officier, traduit par Dorothée Piermont, député des Verts allemands.

Puis on bavarde – toujours avec micros et caméras.

« *On dit que le* Greenpeace *a par deux fois menacé des navires de la marine, on a même parlé d'incidents. Comment est-ce que vous expliquez ces prétendus incidents*, demande Greenpeace.

– *Nous n'avons pas parlé d'incident en ce qui nous concerne*, précise le lieutenant. *Nous avons seulement reçu un rapport du remorqueur* Hippopotame *qui expliquait que le* Greenpeace *lui était passé à 20 mètres derrière et qu'ils avaient eu peur d'être accrochés.*

– *Pourquoi est-ce que vos canons sont braqués sur nous ?*, demande Greenpeace.

– *Ah ! vous avez cette impression ? Mais non, nous sommes obligés de manœuvrer nos tourelles pour faire de la place à l'hélicoptère.* »

Un éperon pour l'Antarctique

Le lieutenant de vaisseau bon prince, demande si le *Greenpeace* n'a besoin de rien.

« *Nous sommes prêts à vous fournir une assistance médicale, des vivres ou un soutien logistique en cas de besoin.*

– *Ça va, nous avons tout ce qu'il faut à bord, y compris un médecin. Mais nous n'avons pas de malade*, répond le Greenpeace. (Les journalistes, profitant de l'aubaine, demandent quelques bonnes bouteilles).

– *Oui, c'est vrai, j'aurais dû apporter une bouteille de vin français* », admet l'officier, rassuré de ne rencontrer aucune hostilité sur ce bateau, cauchemard de l'amirauté.

« *Nous vous invitons tous à venir nous voir*, propose *Greenpeace, et nous aimerions à notre tour vous rendre visite sur le* Henry. (Les journalistes, hautement intéressés, renchérissent).

– *Je transmets votre invitation à mon commandant. Nous verrons ce que nous pouvons faire. Mais nous avons besoin de tous nos hommes à bord. Eux ne pourront pas venir.* »

Comme l'officer français s'apprête à prendre congé, Gerd, le coordinateur de la campagne, apporte quelques précisions : « *Vous pouvez constatez vous-mêmes que nous n'avons pas douze Zodiac à bord mais seulement trois. Quant à la barge de débarquement, derrière vous, elle est réservée pour l'Antarctique. Et si notre étrave de proue est renforcée, ce n'est pas pour vous éperonner, comme certains le répandent, mais pour résister à la banquise.* » Le lieutenant de vaisseau remet sa casquette et traverse le *Greenpeace* par l'intérieur : « *C'est grand chez vous, et confortable.* »

Puis, à l'oreille des Français du bord : « *Mais c'est plein de femmes, ici. Combien en avez-vous ?*

– *Huit, en ce moment, avec les deux du* Véga. » Il ne dit rien, mais n'en pense pas moins. Puis, amicalement, il fait ses adieux : « *J'espère que vous aurez meilleur temps pour naviguer que ces jours derniers, surtout pour vos voiliers. Nous sommes aussi des marins, après tout.* »

ROGER CANS.

LE « RAINBOW-WARRIOR » OFFERT AUX POISSONS

Le *Rainbow-Warrior*, coulé le 10 juillet dans le port d'Auckland, et renfloué depuis par la marine néo-zélandaise, sera, après avoir été débarrassé de ses éléments polluants, envoyé par 33 mètres de fond au large de la péninsule de Coromandel, à une centaine de kilomètres au sud-est d'Auckland. L'organisation écologiste Greenpeace a pris la décision de couler l'ancien chalutier trop endommagé pour reprendre la mer.

Le *Rainbow-Warrior* avait conduit de nombreux membres du mouvement écologiste sur tous les océans pour des campagnes contre le nucléaire, la chasse aux phoques et à la baleine. Mme Elaine Shaw, membre de Greenpeace en Nouvelle-Zélande, a précisé que l'envoi à la casse du navire était exclu en raison de l'attachement sentimental des écologistes pour le *Rainbow-Warrior*. « *Le navire accueillera désormais la vie marine pour la protection de laquelle il a tant combattu* », a déclaré M. David MacTaggart, président de Greenpeace. Toutefois, la décision de transformer le *Rainbow-Warrior* en un « monument sous-marin » n'a pas encore reçu l'autorisation des autorités de Wellington.

Au Pays basque

OPÉRATION COMMANDO CONTRE UN VILLAGE DE VACANCES

(De notre correspondant.)

Bayonne. – Trois studios du village de vacances de Souraïde, près de Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), ont été incendiés, dans la nuit du 5 au 6 octobre, par un commando armé.

Vers 22 heures, deux hommes masqués se sont fait ouvrir, sous la menace de leurs armes, les portes de la réception du bureau touristique fermé depuis quelques jours.

S'emparant des clés d'une vingtaine d'appartements, ils ont permis à des complices d'y répandre le contenu de six jerrycans d'essence. Ils ont ensuite utilisé comme mise à feu des cocktails Molotov, dont plusieurs se sont avérés défectueux. Seuls trois appartements ont été dévastés par les flammes.

L'opération a été revendiquée, dimanche après-midi, par le groupe nationaliste basque Iparretarrak par téléphone auprès de plusieurs organes de presse. L'ensemble touristique de Souraïde avait déjà été l'objet d'un attentat revendiqué par Iparretarrak au mois de mai 1978.
– P. E.

JUSTICE

A PARIS

M. Michel Naudeau a été placé sous mandat de dépôt

M. Michel Naudeau, un homme d'affaires parisien plus connu sous le nom de Michel de Vence, a été *mis sous mandat de dépôt*, le lundi 7 octobre, après une nouvelle réquisition du parquet liée à une plainte déposée par les ASSEDIC. Déjà condamné – par défaut – pour une autre affaire de publicité mensongère, M. Michel Naudeau avait été écroué en août dernier (*le Monde* du 25-26 août) puis libéré quelques jours plus tard.

Jugé de nouveau, cette fois étant présent, le 23 septembre dernier par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris, *il avait mis en avant son* action en faveur de la création d'entreprises. Son jugement sur cette première affaire doit être rendu le 21 octobre 1985.

En apprenant la nouvelle arrestation de son client, son avocat, Me Pierre Déprez, a indiqué qu'il allait demander immédiatement sa mise en liberté.

Le Don Quichotte de la création d'entreprises

Curieux personnage, Michel de Vence... Ou plutôt Michel Naudeau pour l'état civil. Quel nom choisir ? Va pour de Vence puisque « *c'est là le nom de ma mère, qui serait descendante du marquis Villeneuve de Vence, d'après René Borrigand dans son Nobiliaire de Provence* », affirme l'intéressé. Une descendance que conteste toutefois Hélion de Villeneuve-Fleyyosc, sis au château de Roquefort, certifiant qu'« *il n'existe plus, à l'heure actuelle, de Villeneuve-Vence. Cette branche de notre famille s'est éteinte au début du XIXe siècle après le décès d'Hélion de Villeneuve, marquis de Vence, pair de France* ».

L'anecdote n'est pas fortuite. S'il revendique haut et fort un arbre généalogique dont l'une des ramifications a pour nom Jean Gaspard de Vence, ce « *rejeton d'une vieille famille provençale* » devenu corsaire et amiral à la fin du XVIIIe siècle, c'est que Michel Naudeau voit dans la vie mouvementée de ce jeune lieutenant de vaisseau, « *dont les exploits égalent, s'ils ne les surpassent, ceux de Jean Bart* », l'illustration parfaite – à deux siècles de distance – des mauvais procès qui lui sont faits (1).

Mais si Michel Naudeau a comparu une fois de plus devant la trente et unième chambre correctionnelle, qui l'avait déjà condamné – par défaut – le 20 mars 1985 à deux ans d'emprisonnement et 100 000 F d'amende, avec mandat d'arrêt à la clé (*le Monde* du 25-26 août), il *le doit davantage à une sombre* affaire de publicité mensongère qu'à l'un ou l'autre des faits d'armes que n'aurait pas hésité à s'attribuer *son illustre ancêtre*. « *Leclerc de la paperasse* » ou « *Don Quichotte de la création d'entreprises* », Michel de Vence a en effet choisi, sous ce nom, de briser quelques lances contre tous ceux qui empêchent les jeunes de constituer à moindres frais leur propre société. Après un parcours professionnel sinueux et qui devait lui valoir quelques déboires avec la justice, il créait en 1981 la SEPICE, une SARL chargée de rédiger, en huit jours et sur deux pages seulement, les statuts personnalisés d'une quelconque SARL.

A ce jour, affirme-t-il, plus de 1 300 sociétés ont été constituées de cette façon moyennant le prix de 2 500 F par dossier, « *alors que les professionnels réclament normalement 7 000 à 20 000 F pour le même travail et une durée de quatre à six mois* », tient-il à préciser. Prompts à dénoncer cette concurrence déloyale, ces derniers se sont empressés de déposer plainte – la seule enregistrée à l'encontre de Michel Naudeau – en invoquant un « *tour de passe-passe* » tel qu'il ressort de la formulation des petites annonces parues dans certains organes de presse. Attirés par un encart établi au nom de l'APICI, l'Association pour la promotion et l'innovation dans le commerce et l'industrie, les candidats à la création d'entreprise étaient ensuite dirigés sur une société commerciale, la fameuse SEPICI (Société *d'études pour la promotion* et l'innovation dans le commerce et l'industrie).

Un entrelacs de sociétés

Même si ces petites annonces « *comportaient des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'identité et les aptitudes du prestataire* », ainsi qu'il ressort des attendus du premier jugement prononcé en mars dernier, ce délit explique-t-il, à lui seul, la – lourde – condamnation de Michel Naudeau et de sa fille Isabelle, laquelle n'avait pas comparu, non plus, à cette audience ? *Le jugement final, le 21 octobre* prochain, devrait apporter une réponse à cette question, mais il apparaît déjà que la personnalité controversée de Michel de Vence a joué un rôle déterminant, compte tenu de la caisse de résonance constituée par l'« *offensive médias* » tous azimuts qu'il a « *entreprise* » depuis plusieurs mois.

Si ses qualités d'animateur ne sont guère contestées, le flou savamment entretenu dans la gestion quotidienne de ses affaires, confiée à son épouse en majeure partie, ne plaide pas en sa faveur. Dans ses bureaux de la Galerie Montmartre (dans le deuxième arrondissement de Paris) cohabitent une dizaine de SARL spécialisées dans les démarches administratives, juridiques et comptables, constituées par de jeunes créateurs d'entreprises qui trouvent là un lieu d'accueil à moindres frais via un GIE (groupement d'intérêt économique). Le tout est coiffé par le Cercle des initiatives individuelles, une association ayant des ramifications en province et, à l'échelon supérieur, par une société anonyme, PAG, qui, aux dernières nouvelles, n'avait pas encore été immatriculée.

Difficile de s'y retrouver dans cet entrelacs de sociétés, au moins autant que dans le cheminement personnel de Michel de Vence, simple homme orchestre un jour et véritable patron de l'ensemble du groupe le lendemain. A cinquante-six ans, cet ancien salarié d'Otis-France, séduit par la Grande-Bretagne où il a passé – contraint par des démêlés avec la justice française – quelques années, a décidé de se battre jusqu'au bout. Quitte à être honni par tout le monde, y compris par certains de ses anciens collaborateurs qui ont juré sa perte.

Son étrange parcours du combattant n'est pas terminé. Une instruction est actuellement en cours auprès de la cinquième section du parquet de Paris pour des faits plus graves : une plainte déposée par les ASSEDIC au sujet de certaines primes versées aux chômeurs créant des entreprises. Mais Michel de Vence n'en a cure. Le doigt pointé sur cette devise de Hegel qu'il fait sienne : « *Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion* », il prépare déjà sa défense. Très embrouillée, une fois de plus.

SERGE MARTI.

(1) *L'Ere nouvelle*, septembre 1985.

LE PROCÈS DU TRAFIC DES FAUSSES FACTURES DANS LA CONFECTION ASIATIQUE

Des peines de un à trois ans de prison sont requises

M. Alain Blanchot, substitut du procureur de la République, a requis, lundi 7 octobre, des peines de prison et d'amende contre la quasi-totalité des cinquant et un inculpés *pour trafic de fausses factures* dans la confection asiatique.

Dans ce procès ouvert le 30 septembre (*le Monde* des 1er et 2 octobre) devant le tribunal correctionnel de Paris, le maximum de la peine demandée (de un à trois ans de prison dont une part ferme, modulable selon les cas) a été requis contre les responsables du trafic : sont visés les facturiers (sociétés-taxis), leurs démarcheurs et les cerveaux du trafic ; ces peines sont assorties d'amendes.

Pour les clients des facturiers qui ont eux aussi tiré profit des fausses factures, les peines requises vont de un à deux ans de prison avec sursis, plus les amendes.

Pour les huit responsables de banque – la SOFICAM, le Crédit commercial de France et la Banque de Tokyo – impliqués dans ce trafic non seulement pour complicité d'escroquerie mais aussi pour recel, le substitut a demandé de six mois à un an de prison avec sursis. Il a rappelé la jurisprudence pour requérir contre un de ces agents de banque d'origine asiatique qui aurait touché des commissions pour des faits similaires, le 9 juillet dernier. M. Henry Poussines, chef d'antenne au Crédit lyonnais, a été condamné à deux ans de prison ferme.

Auparavant, M. Blanchot avait situé les responsabilités de chacun dans ce trafic, y compris celles des agents des banques qui abritaient ces comptes-taxis.

La seule escroquerie à la TVA a été chiffrée à environ 13 700 000 F en quelques mois. C'est ce qu'a précisé en début d'audience Me Urbino-Soulier, l'avocat du Trésor, qui s'était constitué partie civile. De plus Me Urbino-Soulier a demandé une expertise complémentaire sur la part imputable aux uns et aux autres.

D. R.

Les banques s'adressent à M. Robert Badinter

Dans une lettre adressée de Paris, le 3 octobre (c'est-à-dire avant l'ouverture du procès), à M. Robert Badinter, ministre de la justice et garde des sceaux, la Commission nationale paritaire de la banque exprime ses « *préoccupations* ». Cette commission est composée à égalité de représentants du patronat et de salariés de la banque. C'était la première fois depuis les débuts de cette affaire des fausses factures dans la confection qu'elle réagissait.

Les membres de cette commission « *se sont vivement émus de cette recherche systématique des responsabilités, aggravée par les méthodes d'enquête à l'occasion de certaines de ces affaires* ». La commission rappelle que « *le fait pour une entreprise de déposer un chèque à l'encaissement et d'opérer immédiatement un retrait en espèces ne constitue nullement une opération illégale et, donc, répréhensible, et que, d'une façon générale, les banques n'ont pas à connaître la cause d'opérations qui sont régulières dans la forme et n'ont pas non plus à rechercher l'origine des fonds déposés ou retirés d'un compte ouvert en leurs livres. Ce principe de non-ingérence, reconnu par la jurisprudence, est une règle fondamentale des relations qui doivent exister entre la banque et ses clients* ».

Pour la même commission, « *le caractère systématique des poursuites engagées laisse penser qu'une présomption de responsabilité pèse sur les agents des banques dès lors qu'ils sont mis en relation avec des entreprises qui effectuent des opérations bancaires tout à fait licites, dont l'exercice recouvre une activité répréhensible* ».

« *Il n'est, bien entendu, pas dans l'esprit des membres de la commission de couvrir toute complicité qui pourrait objectivement être établie, mais de rappeler que des procédures d'enquête adaptées à la respectabilité jusqu'alors établie, jusqu'alors entendue, devraient être appliquées.* » La commission demande, dans ce contexte, une audience à M. Badinter. C'était, faut-il le préciser, quatre jours avant l'ouverture du procès sur les fausses factures dans la confection asiatique.

POLICE

Après la publication des rapports sur les polices municipales

RÉACTIONS A RUEIL-MALMAISON ET A LEVALLOIS-PERRET

Les informations extraites de deux rapports d'enquête, l'un de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), l'autre du procureur général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, sur les polices municipales (*le Monde* du 4 octobre), ont provoqué la réaction de deux municipalités mises en cause.

M. Jacques Baumel, maire (RPR) de Rueil-Malmaison, propose, dans un communiqué, l'organisation de « *référendums locaux* » sur les polices municipales. Estimant que « *M. Joxe (...) s'apprête à sévir contre les polices municipales créées dans plus de cinq cents villes* », M. Baumel assure que cette initiative permettra de « *savoir ce que pensent les populations qui s'estiment aujourd'hui insuffisamment protégées* ».

La municipalité de Levallois-Perret, dont le maire est M. Patrick Balkany (RPR), « *s'élève contre les insinuations contenues dans les rapports (...) qui tendent à faire croire que certaines polices municipales et en particulier celle de Levallois, agissent en dehors de toute légalité* ». Elle « *s'étonne de voir ceux qui devraient se préoccuper de la lutte contre l'insécurité se contenter de critiquer les initiatives prises par les maires* ».

Enfin, la Fédération nationale des polices municipales, dont le président est M. Georges Martin, chef de la police municipale de Carqueiranne (Var), conteste elle aussi « *le contenu insidieux de ces rapports* ». « *Le tri fait entre bons et mauvais policiers municipaux est inacceptable* », ajoute-on, à Hyères, au siège de la Fédération, qui assure regrouper 80 % des policiers municipaux. Souhaitant « *l'ouverture d'un véritable dialogue avec le ministre de l'intérieur, où l'on débatte du fond et non de la forme* », la Fédération n'exclut pas une riposte en forme de manifestation, sans pour autant annoncer d'initiatives précises.

TRAFIC DE PLAQUES VOLÉES AU CASINO D'EVIAN

Dix-sept inculpations

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Après les casinos d'Annecy et d'Aix-les-Bains, c'est au tour du casino d'Evian d'être l'objet de détournement de plaques par son personnel : dix-sept croupiers et chefs de table viennent d'être inculpés et huit d'entre eux ont été écroués à la prison de Bonneville.

C'est un système de caméras de télévision installé dans la salle de jeu afin de surveiller les parties qui a permis de découvrir les manœuvres frauduleuses des croupiers. Ceux-ci subtilisaient, à l'insu des chefs de table ou avec leur complicité, des plaques de 1 000 F, qu'ils dissimulaient soit dans la doublure de leur veste, soit dans l'entrebaillement de leur chemise.

Les policiers de la brigade des jeux tentent, maintenant, de déterminer les complicités dont ont bénéficié les croupiers pour écouler les plaques auprès des caissiers d'autres casinos, où celles-ci peuvent être négociées en vertu de l'accord de réciprocité. Les sommes détournées par les croupiers d'Evian pourraient atteindre 8 à 10 millions de francs.

C. F.

● *Attentat contre le Casino de Paris.* – Une explosion criminelle a légèrement endommagé, mardi 8 octobre, l'entrée du Casino de Paris, à Paris (9e), où se produit actuellement Serge Gainsbourg. Un passant a été légèrement blessé. La bombe, un engin de moyenne puissance, a endommagé le rideau de fer et le hall de l'établissement, et a brisé deux vitrines de magasins voisins. Il n'y a pas de dégâts à l'intérieur du Casino de Paris.

ÉDUCATION

LE PROJET SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DEVANT L'ASSEMBLÉE

Au bas de l'élite

Le projet de loi-programme sur l'enseignement technologique et professionnel, présenté par le gouvernement comme une ambitieuse opération de réhabilitation de ce secteur délaissé de l'éducation nationale, mécontente les enseignants concernés. Près de 82 % des professeurs du technique consultés par leurs deux principaux syndicats (1) jugent négativement ce texte que M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique, doit défendre, mardi 8 octobre, devant les députés.

Les enseignants dénoncent en premier lieu les silences du projet de loi sur l'avenir des formations de l'enseignement technique court (CAP et BEP). Ils redoutent que la mise en place des nouveaux baccalauréats professionnels ait lieu au détriment de la revalorisation des formations existantes de niveau moindre. Autrement dit, que l'on fasse *« monter la sève »*, selon l'expression chère à M. Chevènement, en sacrifiant les branches basses de l'arbre alors que, selon le SNETAA, syndicat du technique affilié à la FEN, cent mille jeunes quittant le collège n'ont même pas pu être accueillis au lycée d'enseignement professionnel (LEP) cette année. Le SNETP-CGT, deuxième syndicat de la profession, brandit quant à lui le spectre de la *« nouvelle politique économique »* qui opposerait *« une petite minorité d'ouvriers hautement qualifiés »* (les bacheliers professionnels) et une *« masse de manœuvres « flexibles » à merci »* (les titulaires de CAP).

Des CAP adaptés à l'emploi

La seconde pierre où a achoppé l'analyse syndicale concerne la création par décret d'un nouveau corps de « professeurs de lycées professionnels » (PLP). Un corps dit « unique » mais divisé en réalité en deux grades, dont seul le second, accessible par concours, permet d'enseigner dans les classes préparant au baccalauréat professionnel, et obtenir un alignement de traitement sur les professeurs certifiés de l'enseignement général. Sur les quelque cinquante-deux mille enseignants du technique, seul un millier pourrait bénéficier de cette promotion en 1986. *« Promotion sélective ! », « Division ! »*, protestent les syndicats qui revendiquent en vain une réduction générale des horaires hebdomadaires actuellement fixés à vingt et une heures (enseignement général) ou vingt-six heures (enseignement professionnel).

Face à ce tumulte, M. Roland Carraz affiche les apparences de la sérénité. Il a réussi à arracher un budget de 10,5 milliards de francs pour un *« projet de modernisation et de rassemblement »* qui vise, en cinq ans, à relever le niveau général des qualifications et à rééquilibrer le système éducatif en faveur de l'enseignement technique. Les objectifs de la loi-programme sont ambitieux : quatre-vingt mille élèves préparant le nouveau baccalauréat professionnel en 1990, autant d'étudiants engagés dans les sections de techniciens supérieurs et les instituts universitaires de technologie, dix mille étudiants dans les formations d'ingénieurs dispensées par l'éducation nationale.

Mais la loi Carraz, qui veut *« tirer l'enseignement professionnel vers le haut »*, a oublié les CAP et les BEP. Seul le principe d'une révision constante de leurs listes et de leurs contenus afin d'assurer *« leur cohérence avec l'offre des emplois »* figure dans l'exposé des motifs. La revalorisation des CAP pourrait en outre être intégrée dans le corps même du texte de loi par un amendement socialiste que le secrétaire d'Etat est prêt à retenir. Quant au projet de nouveau corps à deux vitesses, il est destiné, selon M. Carraz, à introduire la logique de la promotion interne dans l'éducation nationale, même si cette possibilité, offerte à tous, ne peut bénéficier d'emblée à l'ensemble des enseignants, pour des raisons à la fois budgétaires et de compétence. Le projet de loi veut aussi montrer qu'*« il est possible de conduire les jeunes plus loin »* que le CAP en leur offrant des formations plus performantes, mais les professeurs du technique, moins ambitieux au nom du réalisme, doutent de cette nouvelle version de l'élitisme républicain.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Sur les vingt-neuf mille avis collectés par le SNETAA-FEN et le SNETP-CGT, tous deux hostiles au projet, 81,6 % s'expriment contre la loi-programme, 9,3 % pour et 9 % s'abstiennent.

SCIENCES

ATLANTIS : UNE MISSION « VERROUILLÉE »

La navette spatiale américaine Atlantis, quatrième et dernière-née de la flotte spatiale de la NASA, s'est posée, lundi 7 octobre à 18 heures (heure française), sur la base californienne d'Edwards, au terme d'une mission militaire et théoriquement ultra-secrète. Atlantis avait quitté le centre spatial Kennedy le 3 octobre à 16 h 15. Cinq astronautes occupaient l'habitacle : Karol Bobko, commandant de bord, Ronald Grabe, copilote, David Hilmers, Robert Stewart et William Pailes, ingénieur.

Plusieurs informations ont filtré sur cette mission, qu'il faut prendre avec quelques réserves. Il semble cependant établi que l'essentiel était le largage de deux satellites DSCS-3 de communication. Ces satellites, qui coûtent approximativement 800 millions de francs pièce, assureront les communications de la Maison Blanche et du Pentagone avec les forces stratégiques. Ils auraient été spécialement « durcis » pour résister à un effet encore mal élucidé : l'intense impulsion électromagnétique que produirait dans l'espace une explosion nucléaire, qui pourrait paralyser tous les systèmes de transmission spatiale et priver les forces américaines de moyens de communication dans une période critique.

La NASA a indiqué que les astronautes, à l'occasion de ce vol inaugural, s'étaient livrés à une série d'expériences.

Ils ont relevé des indications sur le comportement d'Atlantis, navette qui présente quelques améliorations par rapport à ses aînées. Elle est plus légère, ce qui sera précieux pour les missions – principalement militaires – qui partiront de la base de Vandenberg, en Californie. Ces tirs se feront vers le nord-ouest, alors qu'au centre spatial Kennedy on lance vers l'est, en profitant de la rotation de la Terre.

IMMIGRÉS

Le club Espaces 89 propose d'élargir les droits d'accès à la nationalité française

Le club Espaces 89 vient de prendre deux initiatives en faveur de l'amélioration de la situation des immigrés en France. Il propose l'élargissement des droits d'accès à la nationalité française et s'apprête à lancer une campagne de signatures d'une « Déclaration des droits et devoirs de l'étranger en France ».

Créé il y a deux ans par un groupe de hauts fonctionnaires et de membres de cabinets ministériels proches du pouvoir, fort aujourd'hui de quelque quatre cents membres, le club Espaces 89 est présidé par M. Maurice Benassayag, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Fruit des travaux de la commission « Analyse et riposte » qu'anime, entre autres, Mme Françoise Castro, épouse du premier ministre, le document intitulé *« Devenir français : Pour de nouvelles conditions d'acquisition de la nationalité française »*, diffusé lundi 7 octobre, affirme : *« Nous soutenons que l'acquisition de la nationalité française par naissance sur le territoire ne saurait être remise en cause sans conséquences graves pour la France. Nous soutenons aussi et surtout que les conditions d'acquisition de la nationalité française par ceux qui résident en France ne sont pas satisfaisantes. Il est temps de faire un pas en avant. »*

C'est pourquoi le club Espaces 89 propose l'élaboration et l'adoption d'une *« grande loi sur la nationalité française »* qui *« pourrait (...) s'inspirer de la phrase suivante : « Tout étranger qui réside en France depuis cinq ans et ne présente pas un danger manifeste pour l'ordre public, acquiert sur demande la nationalité française »*.

Le club Espaces 89 entend par cette proposition combattre les propositions restrictives formulées par l'extrême droite et, depuis quelque temps, par l'opposition parlementaire.

D'autre part, la commission « Institutions et libertés » d'Espaces 89, soucieuse, selon les termes de son animateur, M. Frédéric Thiriez, directeur de cabinet de M. Gaston Defferre au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, de provoquer une sorte de « Touche pas à mon pote, deuxième phase », lance une « Déclaration des droits et devoirs de l'étranger en France ».

Ce texte engagerait ses signataires :

– *« à respecter et à faire respecter la personne et les droits de l'étranger (...) ;*

– *« à saisir ou faire saisir la justice lorsqu'ils ont connaissance d'atteintes au respect de sa personne et de ses droits ;*

– *« à œuvrer en faveur de l'insertion des étrangers (...) ;*

– *« à favoriser l'exercice de leur représentation au sein des institutions sociales, professionnelles et politiques de la France ».*

Le club Espaces 89 souhaite faire signer cette déclaration par des personnes privées, des entreprises, des municipalités, des régions, etc. Des amendements apportés à sa rédaction pourraient être ultérieurement discutés et votés par l'ensemble des signataires.

MÉDECINE

LA CONSOMMATION DES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES

Sucer le lait de la drogue

La banalisation de la consommation de médicaments psychotropes est à l'ordre du jour.

Chez les adultes d'abord, comme vient de le révéler une réunion organisée il y a peu à Paris par le journal médical *la Lettre de la prévention*. Chez les enfants aussi, après une enquête, quelque peu inquiétante, présentée lors des Entretiens de Bichat.

Que les adultes soient de grands consommateurs de médicaments contre l'anxiété, le phénomène est connu. Les chiffres de la consommation nationale lui donnent une dimension nouvelle et inquiétante. Au total, c'est un véritable record mondial qu'établissent ici les Français. On a recensé en 1984, dans l'Hexagone, 49 prescriptions anxiolytiques par an pour cent personnes contre 31 en Allemagne, 23 en Grande-Bretagne, 21 en Italie et, contrairement aux idées reçues, seulement 13 aux États-Unis. Selon *la Lettre de la prévention*, la situation s'aggrave : en huit ans, ces ordonnances ont progressé de 78 %, passant de quatorze millions en 1975 à vingt-cinq millions en 1983. Facteur aggravant encore, la durée de consommation : la prise de ces médicaments atteint 61 semaines par patient. Au total, un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs en 1984, auquel on peut ajouter 1,8 milliard pour les consultations médicales à l'origine de ces prescriptions.

Et chez les enfants le phénomène est beaucoup moins connu. On ne dispose jusqu'à présent que d'une enquête réalisée par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) en 1978 auprès de mille enfants du quatorzième arrondissement de Paris, et qui établissait que, à trois mois, 7 % des bébés avaient reçu un sédatif ou un hypnotique, et que, à neuf mois, 16 % d'entre eux prenaient plus ou moins régulièrement un psychotrope

Une seconde enquête, présentée lors des Entretiens de Bichat par le docteur A. Lazartigues (hôpital Salpêtrière, Paris), confirme ce phénomène et en souligne toute la gravité. Menée dans le douzième arrondissement, elle établit que 15,7 % des enfants de zéro à sept ans consomment, de manière plus ou moins régulière, des médicaments psychotropes (tranquillisants, benzodiazépines, neuroleptiques, etc.). C'est un pourcentage minimum, les chiffres analysés – sur huit cent cinquante réponses – étant fournis sur la base du volontariat. Les médicaments apparaissent soit prescrits par le médecin, soit directement donnés par la mère. Les motifs de prescription laissent quelque peu rêveur. Si « l'état nerveux » et les « troubles du sommeil » sont évoqués, on trouve aussi les « pleurs » et, curieusement, les « difficultés pour manger » (36 % dans les prescriptions médicales, 13 % dans les « prescriptions » maternelles).

Rien de plus, sans doute, qu'une réponse médicamenteuse standard à un symptôme qui, à l'évidence, devrait être perçu comme tel et véritablement pris en compte tant par le médecin que par les parents. Ne serait-ce que parce que, comme le souligne le docteur Lazartigues, *« on connaît mal l'effet de la consommation régulière de ces produits sur le développement psychomoteur de l'enfant »*. Une réponse médicamenteuse pourtant d'autant plus aisée que nombre de médicaments hypnotiques, vendus sous forme de sirop, ne sont inscrits à aucun tableau pharmaceutique.

Demande insistante des adultes (pour eux-mêmes ou pour leurs enfants), tolérance d'une partie des médecins et des pharmaciens, la consommation des médicaments psychotropes se banalise à grande vitesse, un nombre croissant trouvant là une véritable « aspirine psychologique » qui, au total, aide, sinon à mieux vivre, du moins à vivre apparemment moins mal. Un phénomène inquiétant qui pourtant n'inquiète guère. Sauf, peut-être, les psychiatres, inquiets de voir des produits se banaliser à ce point, alors qu'ils n'auraient jamais dû sortir du champ de la psychiatrie.

JEAN-YVES NAU.

● *Grève nationale des personnels de radiologie.* – A l'appel du comité de coordination des personnels de radiologie, radiothérapie et médecine nucléaire, ainsi que des syndicats CGT, CFDT et CFTC, l'ensemble des personnels des salles de radios se sont mis en grève mardi 8 octobre. Ils entendent protester contre la suppression des congés supplémentaires octroyés aux travailleurs soumis aux radiations ionisantes.



culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 RETOUR

JE suis parti dans le Midi avec une trentaine de livres, mais sans smoking pour une fois. C'était beaucoup pour un mois de septembre ensoleillé. N'empêche, il faut voir large. Il y a ceux dont je vous ai dit un mot : le *Darar*, de Patrick Besson, qui me semble parti pour la gloire et que je vous recommande toujours; le *Mr. Stone* de V.S. Naipaul : la sténo du *Monde* qui me téléphonait le dimanche vers les 20 heures et à qui je confiais ma dictée m'a fait plaisir en me disant l'avoir acheté et trouvé bon. On n'écrit donc pas en l'air. Et puis, vous vous souvenez, le Déon dont on parle beaucoup, *Bagages pour Vancouver*. C'est un livre de souvenirs, facile à lire. Il mériterait d'être décortiqué. Il y a mille comédies réjouissantes dont je ne suis pas sûr que Déon soit conscient. Il se voit comme il n'est pas. Ne rompons pas le charme. Chez Robert Laffont, j'ai lu *Mary*, de Mariette Condroyer. C'est une paresseuse. Ça fait trois fois qu'elle tourne autour d'un bon livre qu'elle n'écrit pas. Elle avait un sujet en or dans *Emma Bovary est dans votre jardin*. On se sent avec elle très « rapport de lecture » : « Allons, mademoiselle, un effort! Décidez-vous. Le talent ne devrait pas vous faire peur, puisque vous en avez. » J'avais cru emporter dans mes bagages les deux Queffélec : le dernier et puis *le Charme noir*, que l'on vient de rééditer en « Folio ». J'avais en fait oublié le récent à Paris. Ça tombait bien, je n'avais pas encore lu le premier. Ce qui s'appelle lu. Si vous êtes dans mon cas, faites-le. Ce n'est pas parce qu'un livre a deux ans qu'il est avarié. Le bonheur de ma position, c'est que je ne suis pas obligé de vous tenir au courant. Pour un moment, oublions que nous sommes dans le périssable, le quotidien. Puisque cette page s'appelle « culture », qu'elle mérite son nom.

La culture, ce n'est pas forcément ce qui vient de paraître, c'est ce livre qui est là, qui date de six mois, de cinquante ou mille ans et qui nous donne pourtant bien du plaisir. *Sébastien Doré*, de François-Olivier Rousseau (Mercure de France), ne figure pas dans la liste des dix-sept romans qui ont été retenus par le jury Goncourt et, comme si ce n'était pas assez, il a eu le malheur de déplaire à Angelo Rinaldi. Je fais grand cas du jugement de ce dernier et j'ai été surpris de sa remarque : « *Quand on se hait à ce point, on se tait.* » Je n'avais pas remarqué que François-Olivier Rousseau se haïssait plus qu'un autre écrivain. Quand il était au *Matin*, mon collègue de bureau, je le trouvais d'un commerce agréable. D'autre part, je ne suis pas sûr que la haine que l'on est censé se porter soit incompatible avec l'écriture, avec le bonheur d'écrire. Si c'était vrai, il faudrait rayer des manuels de la littérature beaucoup d'écrivains notables. Je suis triste à l'idée que des chefs-d'œuvre auxquels je m'étais habitué vont se taire définitivement! Dernier point : comme François Nourissier, et Lepape ici même, j'ai trouvé que *Sébastien Doré* était un excellent roman, et que François-Olivier Rousseau n'avait pas perdu son temps en nous quittant en 1982 pour aller l'écrire dans une île. Quant aux jurés du prix Goncourt, c'est curieux qu'ils n'aient pas retenu ce livre, ils auraient pu avoir une pensée pour leur père fondateur, Edmond, qui les aide tout de même à vivre.

Lu également *le Croc des chiffonniers*, d'Henri Thomas, chez Gallimard. C'est un roman lugubre, une histoire d'hommes âgés. On ne sait pas trop si l'on est chez Nerval ou Simenon. Forcément, puisque c'est du Thomas. La critique, toujours prudente, a contourné ce livre. Elle sait qu'Henri Thomas est un écrivain « important ». Mais depuis si longtemps. Nous sommes habitués à ce que les livres nous soient livrés « clef en main ». Ici il n'y a rien d'écrit sur la quatrième de couverture! C'est de la NRF d'il y a quarante ans. On se demande comment la critique pouvait se débrouiller alors. Et comme si ce n'était pas assez, pour pousser le dépaysement à son comble, quelqu'un, l'auteur sans doute, par deux fois, s'est donné la peine de corriger des erreurs d'impression avec une pointe Bic. Pages 49 et 109. Cette présence manuelle de l'écrivain nous donne le sentiment exact de ce qu'a pu être la littérature sur mesure par opposition à l'industrielle. *Mon lieutenant*, de Jean Cau (Julliard), souffre d'arriver après *Croquis de mémoire*. On n'a pas idée d'écrire autant! Nous nous sommes tous épuisés à dire du bien de Cau et voilà que, sans nous laisser le temps de souffler, il en redemande. Il profite de notre patience pour occuper les vitrines avec un roman sur la guerre de 1940. Je n'ai pas trouvé que l'emploi de personnages réels (Reynaud, Mandel, de Gaulle, Herriot, Pétain, etc.), qui n'est certes pas une idée nouvelle, apportait grand-chose au roman. On ne peut pas dire que ce roman soit mauvais ou ennuyeux, il ne s'imposait pas. En termes d'échecs, je dirais que Cau s'est offert une partie nulle avec les ouvertures connues. C'est son droit.

2 NOURRITURES TERRESTRES

LA France qui nous donne parfois du souci m'a surpris en septembre par l'excellence de sa cuisine. Ne haussez pas les épaules et ne dites pas que je découvre midi en plein soleil. Hors les guides qui sont reçus à bras ouverts et sans bourse délier, on mange souvent médiocrement et pour des prix démesurés. Les prix n'avaient pas perdu de leur appétit, mais c'était bon. Ainsi à Saint-Tropez, où j'étais de passage. Qu'est-ce qu'on ne dit pas sur Saint-Tropez! Méfiez-vous. C'est l'arnaque. Il n'y a de poissons frais qu'à Paris. Je montrais cette charmante bourgade à une personne qui la connaissait mal. Nous allions du port à la citadelle pour nous retrouver place des Lices. Avec ces va-et-vient, il était près de 2 heures. Grand temps de se restaurer. Pourquoi pas Le Bistrot des Lices où je n'avais jamais été et sur lequel nous butions. Pas de réservation, heure tardive, client de passage, nous avions tout contre nous. J'avais l'impression d'accumuler les éléments du parfait manuel de ce qu'il ne faut pas faire quand on va dans un restaurant. Je ne vous raconterai pas dans le détail mon déjeuner. La liste des plats est aussi fatigante à supporter pour un lecteur que le résumé d'un roman. Mais, par une belle journée de septembre, se trouver à une terrasse avec un verre de bon vin blanc de pays (et que le bavarois de saumon soit chaud et la sauce légère et exquise) m'a fait comprendre alors le contentement de mes voisins allemands : « Heureux comme Dieu en France », n'est-ce pas messieurs?

Quand Hugo échappe aux cambrioleurs!

A Paris, j'ai trouvé soixante-dix livres tout neufs qui m'attendaient avec sagesse dans leurs pochettes. Soixante-dix, ce n'est pas énorme, les professionnels en reçoivent trois ou quatre fois plus, un mois pareil. Sur la terrasse de mon pavillon, invités de la dernière heure, trônaient les dix premiers tomes des œuvres complètes de Victor Hugo (Bouquin-Laffont) dans l'édition établie « sous la direction de Jacques Seebacher assisté de Guy Rosa par le Groupe interuniversitaire... installé à Jussieu Paris-VII ». L'université maintenant est devenue aussi complexe que le métro ou la Défense avec des flèches et des correspondances à l'infini. Le théâtre de Victor Hugo à lui seul comprend deux forts volumes, en tout près de deux mille cinq cents pages. Je n'avais jamais lu *les Jumeaux*, *Mille Francs de récompense*, *l'Intervention*, *Angelo, tyran de Padoue*, *Amy Robsart*, *la Esmeralda*, ni même entendu parler de son théâtre en liberté. C'est vrai que depuis la mort de Racine je suis resté un peu à l'écart des salles de théâtre! Ces dix beaux livres (l'édition des œuvres complètes en comptera quinze) posés en quelque sorte dans mon jardin en devanture pas plus que ceux qui dormaient à l'intérieur n'avaient tenté les cambrioleurs qui s'étaient introduits chez nous la veille de notre retour, malgré nos chats de garde. Seuls un vieux poste de télévision loué depuis dix ans, une radio portative Grundig, des boutons de manchette, de chez Boucheron et de Claude Lalanne, il est vrai, avaient suscité la concupiscence de ces idiots. A la vue des tiroirs vidés, de mille papiers épars, j'imaginais leur détresse. On part ivre d'aventures lointaines, on rêve d'or et de gros billets, on risque le bagne, et c'est pour trouver cette monnaie de singe : de la paperasse d'écrivassier! Il y a de quoi se flinguer ou tout brûler. Et moi qui ricane, pourrais-je vivre sans télévision et sans boutons de manchette?

3 LE GUIDE

PENDANT qu'autour de moi on mettait de l'ordre, j'ouvrais mes pochettes-surprises et tombais en arrêt sur le *Guide Courtine de Paris*, de La Reynière (Flammarion). Depuis quarante-deux ans que je lis *le Monde*, il y a peu de chroniques de La Reynière que j'ai manquées. Notre journal en est à son quatrième directeur, le changement est partout : La Reynière, avec, si l'on veut, le bulletin de l'étranger (qui est notre chanteur masqué), est donc devenu la pierre angulaire du *Monde*. En quatre cents restaurants (et quelques boutiques), *Courtine évoque ses promenades gourmandes* dans la capitale. Si tous les livres de mon éditeur se lisaient avec autant de plaisir, ma fortune serait faite!

THÉATRE

« KOENIG LEAR », à Chaillot

Le monde gris de la lande

Un des plus grands acteurs allemands, Bernhard Minetti, joue Lear, sous la direction de Klaus Grüber : histoire mythique d'un père dépossédé.

Bernhard Minetti est un phénomène de la scène allemande. Son génie orgueilleux l'a porté au-dessus des vicissitudes de l'histoire, au-dessus des jugements ordinaires. En 1982, à l'occasion du Festival d'automne, Paris le découvrait dans un *Faust* mis en scène par Klaus Grüber. Difficile d'oublier la déambulation fiévreuse du vieil homme, la jeunesse de son regard, ses fureurs lucides. Lui et Grüber, ces deux géants, sont faits pour s'affronter. Ils se retrouvent avec *le Roi Lear*, production de la Schaubühne de Berlin, que le Festival d'automne fait venir à Chaillot, les 8, 9, 11 et 12 octobre.

Le décor de Gilles Aillaud, c'est principalement le plateau vaste et nu, fermé au fond par un rideau de fines lamelles métalliques horizontales. La première scène – le partage des biens, contre une parole d'affection – se passe devant le plateau, aux pieds des spectateurs. Les protagonistes sont rassemblés autour d'un feu dansant, dont les flammes se reflètent sur le visage crispé des filles mauvaises – Regan-Corinna Kirschoff et Goneril-Libgart Schwarz, – sur leur front rasé très haut. La nuit, le feu, quelques chevaliers. Et le roi, le père qui veut s'entendre dire qu'on l'aime. S'il affirme à Cordelia (Martina Krauel) qu'elle est sa fille préférée, c'est pour provoquer chez les deux autres une émulation. Mais il est trop tard, il les a délaissées trop longtemps. Elles suivent leurs ambitions de femmes frustrées qui n'ont pas appris la tendresse dans un monde rugueux, sans chaleur. Le monde gris de la lande.

Dans ce *Roi Lear* (en allemand), deux clans se combattent. Celui des pères et celui des jeunes, et ils n'ont pas d'avenir. Ils piétinent en cercle fermé, se battent cruellement comme une horde de loups, privés de leur chef, déboussolés. « *Je ne sais pas ce qu'ils veulent*, dit Grüber, *je ne comprends pas cet acharnement à se disputer le pouvoir. Je peux comprendre Edgar sous son arbre racontant à son père aveugle le vol des oiseaux, et autour il y a la guerre... Je comprends les vieux, parce qu'ils ont payé, et les gens qui paient apportent toujours quelque chose de plus.* »

L'apaisement de la folie

Tout au long du spectacle, Lear va payer. Au moment où il se débarrasse de Cordelia, il ne sait pas encore qu'il entre dans son désert, qu'il ne possède plus rien, ni son pouvoir de roi ni son autorité de père. Quand Minetti voit ses deux filles alliées contre lui, sa souffrance brûle dans un éclat de colère. Il veut continuer à espérer l'amour qui lui est refusé. Il se réfugie dans une sorte d'absence, l'apaisement de la folie. « *Je l'ai beaucoup regardé*, dit Grüber, *et lui m'a pris quelque chose de moi, de ma folie peut-être...* »

Pareil à un blessé qui retient son sang de ses mains, attentif seulement à ne pas faire un geste qui avive sa douleur, Minetti erre, indifférent à la sollicitude de ses compagnons, le vieux Kent (Werner Rehm) et le jeune fou aux yeux sages (David Bennent). Un premier choc ébranle sa carapace d'absence, quand il retrouve Glouster (Peter Roggisch...) l'ami qu'il a rejeté et qui à son tour, a rejeté son héritier légitime Edgar en faveur de son batard Edmond, qui se débarrasse de lui et lui fait crever les yeux... Glouster se lève. Son visage est étrangement calme, comme étonné. Il s'en va, haute silhouette égarée, marchant sans plus savoir. Moment terrible, bouleversant.

La lande aride est un refuge. Autour, c'est la mort, les meurtres. Il n'y a pas de bruits, seulement la musique intense et sourde des paroles, le cri des suppliciés, le choc d'un corps qui tombe. L'histoire frappe à coups rapides...

Aux jeunes, le temps est compté, les vieux savent l'assumer. Le spectacle se construit en un succession de tableaux immobiles, à différents endroits du plateau, comme si un rayon éclairait par fragments un bas-relief de pierres rongées. L'histoire mythique d'un vieil homme, d'un père à la recherche de ses enfants, et qui se termine sur une *douceur inattendue*, seul moment de douceur, dans la mort. Quelle beauté...

COLETTE GODARD.

★ Chaillot, 19 h 30.

● En raison d'un mouvement de grève du personnel du Théâtre national de Chaillot (pour des revendications catégorielles), la représentation du *Roi Lear* du 8 octobre n'a pas lieu. Les places peuvent être validées pour les représentations suivantes. Renseignements : *704-73-28 et 296-12-27.*

● **Théâtre Paris-Villette.** – Le Théâtre Présent, qui figure parmi les quatre théâtres d'arrondissement à Paris, est fermé jusqu'à la fin du mois de janvier 1986 pour travaux. Il change de nom – il devient le Théâtre Paris-Villette, – et de directeur : Henri de Menthon remplace Arlette Thomas et Pierre Peyrou.

LE GROUPE EPIGONEN A LA BASTILLE

Les mauvais coups

Devant un panneau de tapisserie terne, deux couples jeunes – deux garçons et deux filles – se tiennent immobiles, le regard ailleurs, luttant contre un fou rire qui progressivement les gagne. *La victoire est totale, la lutte a été longue.* Et puis tous s'en vont. Une fille revient, *dévide sur un ton appliqué une dégelée de qualificatifs, de compléments au mot amour.* Elle accompagne le monologue de caresses brusques, de gestes maladroits. Un garçon la rejoint, elle lui apprend un jeu qui consiste à s'étreindre et qui tourne à des carambolages brutaux.

Cette brutalité sans intention, ces actes manqués, et le décor dévoilé quand le panneau de tapisserie se lève – quelques chaises, un portique : on pense forcément à Pina Bausch, au regard impitoyablement moqueur qu'elle porte sur des êtres démunis et pugnaces. Seulement, Pina Bausch travaille avec des danseurs, des cascadeurs, des gens parfaitement maîtres du corps et de son rythme. Quand ils décomposent les mouvements, quand ils en brisent et en dispersent la continuité, ils se tiennent en main. Ce n'est pas le cas des quatre jeunes Flamands du groupe Epigonen, qui présentent à la Bastille leur spectacle *Incident*. Ils donnent l'impression de se lancer énergiquement, mais avec une inconscience puérile, dans des aventures dangereuses dont ils se sortent par chance.

Acrobates hargneux, ils grimpent au portique, gigotent pour se retenir à une corde suspendue juste un peu trop loin. Ils courent en rond, font virevolter un punching-ball qui renverse les chaises, semble poursuivre les coureurs, manque à chaque instant de les cogner, les cogne. Les objets refusent de se laisser manœuvrer, frappent en aveugle. *Les acteurs portent de faux pansements*, mais peut-être les mettent-ils en évidence pour faire oublier leurs vraies blessures.

Le spectacle tout entier ressemble à une bagarre stupide qui éclate sans raison, tourne court, dégénère en fuite sans fin, en cauchemar. Il y a du suspense, et aussi la gêne éprouvée à regarder en attendant le coup qui va faire mal, et surtout à voir des êtres jeunes, mais desexués, qui semblent en tout cas ignorer le désir sauf à un moment où une fille et un garçon, gravissant le portique à toute vitesse, se chevauchent, et alors s'arrêtent... On espère un peu de douceur, un sourire, mais non, ils reprennent leur compétition aussi inutile qu'acharnée.

Les acteurs d'Epigonen s'engagent à fond, avec une indéniable authenticité dans leur spectacle. Ils le tiennent de bout en bout sans faiblir. Mais leur vision d'un univers seulement rude, où l'amour est juste un mot dont le sens s'est perdu sans laisser de regret, cette vision trop schématique laisse une impression de malaise.

C. G.

★ Théâtre de la Bastille.

JAZZ

Le grand musicien Sam Woodyard est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu

Il y a quelques jours, Max Roach, de passage à Paris, rendait visite à Sam Woodyard. Sam Woodyard est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu. Les deux grands batteurs sont presque jumeaux : nés en 1925, le 7 janvier pour Sam, le 10 pour Max. Max est originaire de Brooklyn, Sam, d'Elizabeth dans le New-Jersey. Autant dire qu'ils ont grandi en voisins.

Max Roach est devenu un des grands inventeurs du jazz moderne. Sam Woodyard a définitivement marqué de sa présence, dans les années 50, l'orchestre de Duke Ellington. Hors ce séjour mémorable, Sam Woodyard a mené une carrière « *freelance* » souvent interrompue par la maladie, toujours suivie attentivement par un public de fidèles. Il est des musiciens comme lui qui déclenchent par leur jeu et leur personnalité un peu plus qu'une simple admiration musicale. En 1975, Gérard Badini le fait venir en France où il s'installe, joue avec les grandes formations classiques (Bolling, Zanini, Badini) et se produit dans les festivals.

Aujourd'hui, Sam Woodyard est gravement malade. Il n'a aucun moyen. Son principal réconfort vient de l'assistance de deux amies (Liliane Bedel-Penot, auteur du *Danseur de claquettes*, et Isabelle Durivaux) et de témoignages de sympathie. On peut l'aider, on peut lui écrire : il tapisse sa chambre d'hôpital de cartes postales.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Adresse cartes et dons à Liliane* Bedel-Penot, 124, rue des Poissonniers, 75018 Paris. CCP : 5410-92 Z, Paris.

● **MORT DE JEAN DON.** – Le dessinateur et caricaturiste Jean Don est mort. Né en 1894 à Bucarest (Roumanie), il était arrivé à Paris en 1917 après avoir étudié la sculpture à l'École des beaux-arts de Florence. Engagé courageusement dans l'aviation française, il devait ensuite se consacrer au dessin et collaborer à de nombreux journaux, récemment *Marie-Claire*, *Paris-Match* ou *France-soir*. Il exerçait ses talents de caricaturiste sur les champs de courses et dans les milieux parisiens mondains. *Il a avait entre les deux guerres dessiné la première affiche de Maurice Chevalier.*

CINÉMA

« Je vous salue Marie », de Godard condamné par l'archevêque de New-York

Après le pape Jean-Paul II, l'archevêque de New-York, Mgr John O'Connor, condamne à son tour le film de Jean-Luc Godard *Je vous salue Marie* : il l'a qualifié de « *blasphématoire* », et de « *sacrilège* », au cours de son sermon dominical. Le lendemain, lundi 7 octobre, des milliers de personnes ont manifesté à l'appel d'organisations catholiques devant le Lincoln Center, où a lieu le Festival du film de New-York. Rappelons que *Je vous salue Marie*, qui est présenté dans le cadre de ce festival et sort dans une salle le 8 octobre, a suscité le même genre de réactions au printemps dernier, en France, puis en Italie et en Espagne, la polémique ayant été avivée dans ces deux derniers pays par la prise de position du pape.

■ **FILMS EUROPÉENS.** – Trois œuvres ont été primées au cours du Festival du film européen, qui s'est terminé à Lille le 6 octobre : *Twist and Shout*, de Bill August (Danemark); *Malambo*, de Milan Dor (Autriche); et *O-bi, O-ba*, de Piotr Szulkin (Pologne).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

GAVEAU Mercredi 9 octobre à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	JEAN-MARIE FOURNIER PRODUCTIONS Guitare : PIERRE LANIAU BACH - SOR - VILLA-LOBOS CABY - SATIE
Théâtre des CH.-ÉLYSÉES Mercredi 9 octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalete) Loc. salle 14 j. à l'avance 3 FNAC	Victoria DE LOS ANGELES Miguel ZANETTI piano Le baroque espagnol GRANADOS, FALLA, J. NIN, MONTSALVATGE, RODRIGO...
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, rue de Lille Jeudi 10 octobre Rens. tél. 705-85-99 (p.a. Valmalete)	HUGO WOLF Bernard KRUYSEN baryton Rachel Ann MORGAN mezzo Gérard Van BLERK piano
Théâtre de la RENAISSANCE Ven. 11 oct., 18 h 30 Loc. 208-18-50 (p.a. Mondial Mus.)	« THÈMES ET VARIATIONS » Récital BEETHOVEN Henry GRONNIER, violon A.-M. GHIRARDELLI, piano
SALLE PLEYEL Dimanche 13 octobre à 17 h 45 (p.a. Valmalete B.-H. Grégoire) Renseign. : 563-44-34 13 h 30-17 h 30	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : L. SEGERSTAM BEETHOVEN J. ESTOURNET M. STRAUSS T. PARASKIVESKO
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 13 octobre à 17 h (p.a. Kiesgen)	FESTIVAL J.-S. BACH 3e concert ORCHESTRE DE CHAMBRE Bernard CALMEL Ph. BRIDE et Ch. PONGET violons Concertos pour violon 4e concerto brandebourgeois
SALLE PLEYEL Lundi 14 octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalete Musicaglotz)	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Jean-Paul PENIN Sol. : Rafaël OROZCO Bruno PASQUIER MOZART, CHOPIN, BERLIOZ
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 14 octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	HOMMAGE à J. LEGUERNEY L. BONENFANT soprano K. OLLMANN baryton M. DEBERN piano CHABRIER, FAURÉ GOUNOD, CHAUSSON HAHN, LEGUERNEY
SALLE GAVEAU Mardi 15 octobre à 20 h 30 Renseign. et location : 563-20-30 (Werner, p.a. Valmalete)	Concert en hommage à ANTOINE GOLÉA QUATUOR IVALDI MAURICE GENDRON DAVID ABRAMOVITZ Brahms – Debussy
THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA OPÉRA-COMIQUE Mercredi 16 octobre à 20 heures (p.a. Valmalete)	CONCERT J.-S. BACH 1re partie SONATES PIERRE DOUKAN violon MARTINE BAILLY violoncelle LAURENCE BOULAY clavecin
GAVEAU Mercredi 16 octobre à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS Baryton : BRUNO LAPLANTE Piano : CATHERINE BRILLI GOUNOD - DUPARC RAVEL - POULENC

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

KILOWATT : Amandiers de Paris (366-42-17), 20 h 45.

L'INDIEN SOUS BABYLONE : La Bruyère (874-76-99), 21 h.

LA FLEUR DES POIS : Neuilly, Théâtre St-Pierre (754-81-10), 20 h 45.

LES PRÉCIEUSES : Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h.

EMBRASSE-MOI IDIOT : Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30.

L'ILLUSION : Odéon, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h 30.

GEORGE DANDIN : TEP (364-80-80), 20 h 30.

JE VOUS ÉCRIS D'UN PAYS LOINTAIN : Théâtre 14 (539-88-11), 20 h 30.

MESDAMES DE MONTENFRICHE : Boulogne, TBB (603-60-44), 20 h 30.

L'ARBRE A SOLEILS : Châtenay, Campagnol (661-14-27), 20 h 30.

LA DÉMARIEUSE : Lys (327-88-61) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion, de Corneille.
PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : George Dandin.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Gospel at Colonus.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 45 : Kilowatt.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (373-47-84), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARTOUCHERIE : Aquarium (374-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches.
CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Balise de toi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ESSAION (278-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.
☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Riffi-foin dans les labours.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : the Caretaker.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : la Fête noire ; 21 h 45 : Dodo-Ji.
☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : la Démarieuse.
☞ MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve.
MICHEL (265-90-00), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Paso Doble.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (874-42-52) 21 h : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Jules César.
☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Libertango.
☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20) 20 h 30 : la Fleur de peau.
☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-31-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.
☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.
☞ TEMPLIERS (887-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits bourgeois.
☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque.
☞ TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle, 21 h : Un mur dans le jardin.
THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88), 19 h : Eliophore.
☞ TH 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 15 : Chant de moi-même.
☞ TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ TH. 13 (588-16-30), 21 h : Marthe.
☞ TH. 14 (539-88-11) Je vous écris d'un pays lointain.
☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. : M. Piquemal (Schubert, Brahms).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : O. Cacérès, guitare (Albeniz, Bach, Brouwer).
Radio-France, Studio Gramm, 18 h 30 : J. Girondon, P.-A. Jaffrenou, P. Jaubert ; 20 h 30 : Ensemble 2e 2m, dir. : P. Mefano (Singier, Daniel, Guinjoan...) ; 22 h 30 : Nageswararao, C. Zalay, Ramamohanarao.
Salle Cortot, 20 h 30 : M.-L. Muller (Beethoven, Ravel, Chopin).

Mardi 8 octobre

Festival d'automne

(296-12-27)

Th. des Amandiers, Nanterre, 21 h : la Veillée.
Th. du Rond-Point, Grande Salle, 20 h 30 : Malavika Sarukkai.
Maison internationale du théâtre, 20 h 30 : Zia M. Dagar.
Th. national de Chaillot, 19 h 30 : le Roi Lear (en allemand).
Bastille, 19 h 30 : Automne.
Saint-Denis, Th. G.-Philipe, 20 h 30 : Intérieur.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : l'Homme qui rit, de P. Leni ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, Big Jim McLain, d'E. Ludwig (v.o.) ; 21 h, le Corsaire rouge, de R. Siodmak (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).
L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).
CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : Epée-de-Bois (337-57-47).
ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).
LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (274-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v.angl.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).



SPECTACLES

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; *Utopia Champollion, 5e (326-84-65).*

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra ; 9e (742-56-31). Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (575-79-79)* ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; 93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RAN (Jap.) V.o. : *Gaumont Halles, 1er* (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; *UGC Gobelins, 13e (336-23-44)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Cluny Palace, 5e (354-07-76)* ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : *Olympic Luxembourg, 6e* (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A.) V.o. : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGERS KISS (A.) V.o. : Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A.) V.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio Galande (*H. sp.*), *5e (354-72-71)* ; *Miramar, 14e* (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60)

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Richelieu, 2e (233-56-70)* ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e *(331-60-74)* ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VAUTOUR (*Israélien*) V.o. : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAIR ET LE SANG (*), film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *UGC Danton, 6e* (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; *Secrétan, 19e (241-77-99)* ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA, film français de Raul Ruiz : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; *Marbeuf, 8e (561-94-95).*

PORC ROYAL, film britannique de Malcolm Mowbray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflets Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; *UGC Ermitage, 8e (562-20-40)* ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE 4e POUVOIR, film français de Serge Leroy : Forum, 1er (297-53-74) ; *Rex, 2e (236-83-93)* ; *Impérial, 2e* (742-72-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Convention St-Charles, 15e (579-33-00)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE, film soviétique de Elem Klimov, v.o. : *Gaumont Halles, 1er (297-49-70)* ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE ROI DAVID, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Paramount Marivaux, 2e* (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount *Orléans, 14e (540-45-91)* ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPACE RIDER, film américain de Joe Massot, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PERFECT (A.) : V.o. : Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e *(307-54-40)* ; *Athéna, 12e (343-00-65)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-

Les grandes reprises

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

CABARET (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : *Reflet Logos, 5e (354-42-34).*

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DEUX SUPERS FLICS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

Dr FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : *Ranelagh, 16e (288-64-44).*

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : *Maxéville, 9e (770-72-86).*

HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE, (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30 (2 salles) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

KING KONG (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE LOUP GAROU (Angl., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL (Youg., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

YENTL (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).









COMMUNICATION

La transparence de Télédiffusion de France

Un président optimiste

Télédiffusion de France est-il un Etat dans l'Etat, mystérieux et tout-puissant ? « *Pas question d'en faire un empereur qui agit sans le moindre contrôle. Je suis favorable à ce que le Conseil national de la communication audiovisuelle exerce un droit de regard tant sur le plan de fréquences que sur les tarifs de diffusion.* » L'établissement public risque-t-il, en cas de grève, de paralyser la diffusion des futures télévisions privées ? « *Les radios qui nous ont fait confiance n'ont jamais eu à pâtir d'une telle situation.* »

M. François Schoeller a réponse à tout. A la veille d'un débat parlementaire sur les télévisions locales, où le monopole de TDF risque d'être fort contesté, son président tient à donner de l'établissement l'image la plus ouverte, la plus transparente. Pour soigner cette image, il innove radicalement en confiant les relations publiques de TDF à Promo 2000. Une initiative qui n'est pas du goût de tout le monde : Promo 2000 ne dépend-il pas de l'agence RSCG de M. Jacques Séguéla, candidat à une chaîne de télévision privée ?

Mis en cause dans la presse et lors de récents débats publics, M. Schoeller dément, rassure ou promet. Les négociations sur la diffusion de la chaîne musicale seront bouclées cette semaine. Il n'y a pas de problèmes avec la Ville de Paris sur l'utilisation de la tour Eiffel (*le Monde* daté 6-7 octobre). Cette dernière abritera les émetteurs des trois fréquences disponibles en région parisienne. Et le président de TDF s'engage une fois de plus sur le rythme de montée en charge des réseaux : six millions de téléspectateurs en janvier, treize millions en mars et dix-huit millions en juin. Seuls quatre millions de particuliers devront modifier leurs antennes pour recevoir les nouvelles télévisions.

Cette profession de foi rencontre un certain scepticisme chez les promoteurs de la chaîne musicale. En plaçant de nouveaux émetteurs au centre des villes à desservir, TDF prend un risque : les antennes ne sont-elles pas toutes orientées vers les émetteurs du service public situés à l'extérieur des villes ? « *Pas de problème*, répond M. Schoeller, résolument optimiste. *Dans un rayon de quelques kilomètres autour d'un émetteur, on peut se passer d'antenne pour capter la télévision.* » Paradoxe de la technique : pour capter les nouvelles chaînes, il faudra sans doute débrancher son antenne ! Voire.

J.-F. L.

– A VOIR –

Rebelles

Le jour de ses noces, Suzanne Pagès, enlevée par les dragons du roi, est jetée cheveux rasés et pieds en sang dans la tour de Constance à Aigues-Mortes. Nous sommes en 1741, plus d'un demi-siècle après la révocation de l'édit de Nantes, dans la forteresse où l'on enferme les protestantes qui refusent d'abjurer leur foi.

Stellio Lorenzi a confié la réalisation des « Prisonnières » – le second volet de sa série « L'histoire en marche », – à son fils Jean-Louis. Résultat : une grande jouissance pour les yeux, la preuve, s'il le fallait encore, que les choses du passé peuvent se raconter sans tomber dans le documentaire déprimant. Dans cette tour infernale, sous la lumière mesquine des soupiraux, des dizaines de femmes ont sacrifié leur liberté pour leur idéal, des années entières. D'un mot, « *j'abjure* », elles auraient retrouvé leurs amours et la vraie vie.

Marie Loubier, la doyenne malade et aveugle, Anne Goutès, la jeune noble et son bébé de deux mois, Marion, la prostituée de La Rochelle, *Marie Durand*, « chef de file » inflexible de cette communauté, Suzanne, prostrée devant les meurtrières de la tour, à guetter le retour de Mathieu... autant d'héroïnes mal connues, résistantes ignorées du grand public : « *Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire*, écrit Jean-Louis Lorenzi à propos des « Prisonnières », *les femmes sont capables de faire autre chose que de se battre pour un paquet de lessive qu'elles n'échangeraient pour rien au monde contre deux autres d'une marque différente.* »

Programmé au moment où les protestants célèbrent le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, le téléfilm sera d'ailleurs suivi d'un magazine consacré à la diaspora huguenote, dispersée au cours des siècles à travers l'Europe.

C. Y.

★ « *Les Prisonnières* », A2, mercredi 9 octobre, 20 h 35.

UN PROJET DE QUOTIDIEN RÉGIONAL EN ILE-DE-FRANCE

La région parisienne n'a pas de véritable quotidien régional pour les dix millions d'habitants qui vivent et travaillent en Ile-de-France. Ce vide, que comblent partiellement *le Parisien libéré* et des hebdomadaires – ainsi que désormais des radios locales privées, – une équipe veut le combler. Elle est réunie autour de Jean Schalit, ancien rédacteur en chef d'*Actuel*, qui a fondé la société Action presse et travaille depuis deux ans sur un projet. Elle a reçu le renfort de la COMAREG (1), société que préside M. Paul Dini, lui-même ancien directeur du *Dauphiné libéré* avant son rachat par le groupe de M. Robert Hersant.

Pour Jean Schalit, qui doit terminer l'étude de « faisabilité » et la mise au point du projet rédactionnel pour la fin de 1985, *le Grand Paris* doit être un quotidien « populaire ». M. Paul Dini nous a précisé pour sa part que son engagement dans l'étude d'un quotidien *d'« inspiration multilocale »* et « *innovateur* » pouvait constituer, si le projet voyait le jour, une diversification pour son groupe. La réalisation de ce quotidien en région parisienne nécessiterait d'autres partenaires.

(1) La société COMAREG SA vient de racheter cinq publications gratuites éditées sous le titre *Inter 7* en Seine-Maritime et dans l'Eure. La COMAREG, groupe multimédias spécialisé dans la presse gratuite, édite déjà une cinquantaine de journaux dans le Sud-Est, l'Est, l'Ouest et une partie du Sud-Ouest.

– VU –

Enfoirés !

« *Enfoirés, bonsoir !* » Coluche démarre. Comme à Europe 1 cet été, dans le calembour gras et la vanne huileuse. Mme Michu en frémit, mon « beauf » se tape sur les cuisses, les potaches rigolards en redemandent.

Depuis lundi 7 octobre, 20 h 15, l'heure sacro-sainte du Journal télévisé (à peine troublé depuis des lustres par les « jeux de 20 heures » – si bon enfant !) est en danger. Michel Colucci est passé à l'attaque, avec son contre-journal, « 1 Faux ». C'est sur Canal Plus, et en clair. C'est grossier et percutant. C'est Coluche.

Y. A.

● *Accord triannuel football-télévision.* – Un contrat de trois ans a été signé, lundi 7 octobre, entre les trois chaînes publiques de télévision et les organismes dirigeants du football, en présence de Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Cet accord normalise, après une longue période de conflits entre les chaînes, les rapports de celles-ci avec le ballon rond. Il en coûtera cette saison 12 millions de francs à TF 1, 3,5 à Antenne 2 et 1,2 à FR 3, soit 16,7 millions de francs au total. Avec les rentrées de Canal Plus, de la vidéotransmission et les rentrées exceptionnelles des matches internationaux, ce « droit à l'image » rapportera environ 30 millions de francs à un football français qui va avoir à pâtir financièrement de l'élimination de certains clubs de la compétition européenne.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

A L'OCCASION DE LA GRÈVE SUR FR 3

Le SURT-CFDT durcit ses positions

La grève décidée sur FR 3 par les syndicats CGT et CFDT de l'audiovisuel pour le 9 octobre survient peu de jours avant la nomination des présidents des chaînes publiques. *« Simple hasard de calendrier »*, plaide-t-on chez les syndicats, même si on n'est pas mécontent de donner ainsi une portée plus symbolique au mouvement. *« Au-delà du conflit à FR 3*, a expliqué M. Pierre Werner, secrétaire général du SURT-CFDT, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 7 octobre, *il y a dans tout l'audiovisuel public un malaise profond qui naît d'une continuelle dégradation de nos rapports avec les directions comme avec les pouvoirs publics. »* La liste des sujets de mécontentement est longue, de l'insuffisance de la formation professionnelle à la paralysie des comités d'entreprise, en passant par l'absence de flexibilité du travail pourtant promise par la récente convention collective, et un budget 1986 jugé *« médiocre »*. Mais, plus généralement, les syndicalistes de la CFDT s'irritent de voir le service public *« prendre eau de toute part »*, cédant aux démons de la concurrence, de la course à l'audience et aux « tentations » du parrainage.

Cette « dérive », vécue par de nombreux professionnels comme une perte de légitimité, trouve un écho dans les hésitations des pouvoirs publics. *« En deux mois, le gouvernement a changé radicalement d'avis sur l'accès des radios périphériques à la bande FM ou sur la libéralisation de la publicité télévisée »*, se plaint M. Werner. Pourtant, le syndicat de M. Edmond Maire, majoritaire dans l'audiovisuel, continue à plaider pour un secteur public offensif : *« Nous souhaitons un peu plus de coordination entre toutes les sociétés nationales, afin que l'audiovisuel public ait vraiment une stratégie de groupe plurimédias. Nous demandons à la Haute Autorité de veiller plus strictement à la complémentarité des programmes, et à l'Etat de laisser l'audiovisuel hors de l'influence du politique. »*

J.-F. L.

Mardi 8 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Réal. J. Treboute, scénario et adaptation P. Andreota. Avec Y. Renier, D. Kurys, G. Montagné... (Redif.)
Au cours d'une partie de pêche en mer, pendant ses vacances, le commissaire remonte le corps d'une jeune femme étranglée. A ce meurtre succède celui de Shookie, l'amie de Moulin...

22 h Série : Vérités interdites.
D'Anne Hoang. Nº 1. Hôpital silence : un cri. Réal. P. Seban.
Premier de ces cinq films consacrés à la quête de justice. Un cas de « bavure » médicale : en 1978, Stéphanie mourait à l'hôpital à l'âge de deux ans. Faute de soins, affirment ses parents qui intentent une action en justice.

22 h 50 Journal.

23 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : la Crime.
Film français de P. Labro (1983), avec C. Brasseur, G. Lazure, J.-C. Brialy, D. Haddon, J.-L. Trintignant.
Un commissaire de la brigade criminelle, coiffé par un « contrôleur » des polices, s'entête à enquêter sur les implications politiques d'une affaire de meurtre, en compagnie d'une journaliste.

22 h 20 Mardi cinéma.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Alerte en plein ciel.
Film américain de J. Pevney (1960), avec D. Andrews, R. Fleming, E. Zimbalist Jr, J. Kerr, A. Francis.
Un avion à réaction de la marine américaine va-t-il heurter un avion de ligne ayant à son bord soixante-deux passagers ? Suspense à poncifs. Ce film-catastrophe, tourné avant le renouveau du genre, est resté inédit en France.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.

23 h 55 Série : Coup de cœur.

0 h Prélude à la nuit.

FR 3-PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h 5, Effraction ; 18 h 55, Hello ! moineau ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations régionales ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, **Jamais, jamais plus jamais**, film de I. Kershner ; 22 h 50, **le Bon Plaisir**, film de F. Girod ; 0 h 35, **Tir à vue**, film de M. Angelo ; 2 h, Soyez bons si vous le pouvez.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : Maternités.

21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson française et étrangère.

22 h 30 Nuits magnétiques. Gros plan : Kurosawa.

0 h 5 Du jour au lendemain : Feuilleton Sartre ; de poste à poste ; la belle étoile.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert en direct du Grand Auditorium : *Rouages d'œillade, voire...*, de Singier ; *le Seuil du jardin*, de Daniel ; *Varorum*, de Guinjoan ; *Stoke pour violoncelle seul*, de Lindberg ; *le Ruisseau sur l'escalier*, de Donatoni, par l'Ensemble 2 e-2 m, dir. P. Mefano, sol. L. Pekala, violoncelle.

22 h 30 L'Univers non tempéré (en direct du Grand Auditorium) : Musique karnatique (musique traditionnelle d'Inde du Sud).

24 h Les soirées de France-Musique : Rainer-Maria Rilke et la musique.

Mercredi 9 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 ANTIOPE 1.

10 h La Une chez vous.

10 h 15 Vitamine (et à 13 h 40).

11 h 30 Les jours heureux.

12 h Tournez... manège.

13 h Journal.

16 h Série : Grand-père Viking.

17 h Les trois premières minutes.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Salut les petits loups.

18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 45 Feuilleton : Huit, ça suffit.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 30 Loto sportif.

19 h 40 Cocoricocoboy.

19 h 53 Tirage du Tac-o-Tac.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Feuilleton : le Regard dans le miroir.
De J. Chapot, scénario et dialogues J. Chapot et N. Kaplan. Avec A. Clément, M. Bouquet, B. Cremer...
Qui est Dora Stern ? Une célèbre photographe américaine, une rescapée des camps de concentration ou un simple imposteur ? Une photo découverte par hasard chez un antiquaire contraint la jeune femme à partir à la recherche de sa propre identité. Une quête difficile, un savant jeu de miroirs. Une nouvelle série en quatre épisodes. A regarder.

21 h 40 Série : Vérités interdites.
D'Anne Hoang. Nº 2, Bruay-en-Artois. Réal. M. Follin.
Le plus réussi des cinq, le film « Bruay » (une affaire qui a deffrayé la chronique en 1972) suit pas à pas la très minutieuse enquête de Georges Benayoun. Le travail atteint une réelle profondeur, même si le regard reste, certes, subjectif.

22 h 45 Performances.
Spécial « art et industrie ».

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 15 Récré A 2.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Feuilleton : Histoires à suivre.

14 h Cinéma : Cherchez l'erreur.
Film français de S. Korber (1980), avec R. Magdane, R. Dubillard, H. Virlojeux, C. Grimaldi, M. Luccioni.
Un savant farfelu cherche une formule qui pourrait sauver l'humanité. Il vagabonde avec un chien surdoué. Comédie burlesque pour un numéro envahissant de Roland Magdane.

15 h 45 Récré A 2.

16 h 55 Magazine : Terre des bêtes.

17 h 35 Série : les Brigades du Tigre.

18 h 25 Le Derby.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord pas d'accord.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : La trappe.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : les Prisonnières.
Réal. J.-L. Lorenzi. Avec Sophie Duez, Hélène Vanquois, Martin Provost...
(Lire notre article page 16.)

22 h 55 La diaspora huguenote.
Enquête de J.-P. Richardot, D. Nasplezes et L. Beschofen. *Que sont devenus les descendants des huguenots qui ont choisi l'exode, après la révocation de l'édit de Nantes ? Une enquête à Londres, New-York, Charleston... et aussi en France, dans les Cévennes.*

23 h 40 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

En raison du préavis de grève déposé par les syndicats de FR 3, l'émission « Au nom de l'amour » est reportée au 16 octobre. En cas de grève, un service minimum sera assuré avec le film *l'Assaut de la rivière rouge*.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau « La révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30, « Fraggle rock » ; à 18 h 55, « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Siege at Red River.
Film américain de Rudolph Mak (1954), avec Van Johnson, J. Dru, M. Stone, J. Morrow, G. Hill.
Dans les derniers mois de la guerre de Sécession, un officier sudiste s'empare de mitrailleuses de l'armée nordiste. Un renégat les lui vole, pour les vendre à des indiens. Un western d'action pure. En couleurs. Inédit en France.

22 h Thalassa.
Magazine de la mer. *Aveiro, une lagune en sursis, au nord du Portugal : un reportage de C. Rives et E. Quemere.*

22 h 40 Journal.

23 h 20 La Sécurité sociale a deux fois vingt ans.
Une institution ! On ne pourrait imaginer de vivre sans la Sécurité sociale. Certains oublient qu'elle n'a pas toujours existé. Son histoire, son avenir.

0 h Coup de cœur.

0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

9 h 40, **Les sous-doués passent le bac**, film de C. Zidi ; 11 h 10, Hill Street Blues ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 15 h 10, Soyez bons si vous le pouvez ; 16 h, Téléfilm : Mais qui a tué le président ? ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 21 h, Octagon, film d'E. Karson ; 22 h 40, l'Amour à mort, film de A. Resnais ; 0 h 10, La vie est belle, film de F. Capra ; 2 h 15, Document : Au royaume des aigles.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : *Les collégiens du Nord et les romanciers du Sud.*

21 h 30 Pulsations : Musiques vocales du XX[e] siècle au Kleebach, à Münster ; Musiques spirituelles du XVII[e] siècle au XX[e] siècle.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment, journal de l'actualité culturelle ; à 23 h, Bruits du monde.

0 h 5 Du jour au lendemain. L'invité de la première heure ; De poste en poste, la belle étoile.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Léonore III*, ouverture, de Beethoven ; *Concerto pour piano et orchestre en la mineur*, de Schumann ; *Symphonie nº 7 en la majeur*, de Beethoven, par l'Ochestre philharmonique de Berlin, dir. Z. Macal, sol. J.-P. Collard, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz Club (en direct de l'hôtel Méridien) : le quartette de Benny Carter.





CARNET DU Monde

Naissances

– M. et M[me] Guy NOUCHI,
M. et M[me] Joseph ALTER,
M. et M[me] Laurent NOUCHI,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils et fils,

Michael.

20, avenue Espeleta,
33400 Talence.
16, rue Brémontier,
75017 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage du

général Jacques de BARRY

et de

M[me] Monique ROLAND-GOSSELIN,

célébré dans l'intimité le 5 octobre 1985.

Décès

– Les familles Faure,
Constantin,
font part du décès de

M[me] DEVIMEUX,
née Henriette Faure,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 octobre 1985.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 6 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

09000 Aulus-les-Bains.

– M. et M[me] Dusan Radivojevic,
M. et M[me] Vladimir Radivojevic,
et leurs enfants,
Les familles Genevois et Reisacher,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] veuve Charles JACOB
née Marie-Antoinette Genevois,

survenu à Paris le 5 octobre 1985 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil le vendredi 11 octobre à 10 h 30.

16, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.

– M[me] Roland Smadja
Et ses filles Hilda, Laurence et Nathalie,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

le docteur Roland SMADJA

survenu le 5 octobre 1985 à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 octobre.

Réunion à la porte principale du cimetière de Pantin Parisien à 14 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue des Peupliers,
93000 Bobigny.

Remerciements

– Valérie et Silvestre Tandeau de Marsac,
M[me] Jean Tandeau de Marsac,
Ses enfants et petits-enfants,
M[me] Alec Prochiantz,

remercient pour les très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de la mort de

M[e] Xavier TANDEAU de MARSAC.

Anniversaires

– Il y a douze ans,

Didier ILLOUZ

était victime d'un accident.

Une pensée est demandée à ceux qui L'ont connu et aimé.

– Pour le troisième anniversaire du décès de

Jean FIHMAN,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– L'Association des anciens et amis des Eclaireurs israélites de France (A3EIF) rappelle que la réunion annuelle à la mémoire de leurs chefs

Robert GAMZON,

Edmond FLEG,

Henri SCHILLI,

André KISLER,

et de tous leurs camarades disparus aura lieu au QG des EEIF, 27 avenue de Ségur, Paris-7[e],

le jeudi 10 octobre 1985 à 19 heures.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le jeudi 10 octobre 1985 à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6[e], à l'intention de

Michel BARSACQ,

décédé le 27 septembre 1985.

Communications diverses

– La Fenice de Venise présentera à Paris, au cours d'un grand gala, « la Passion selon saint Jean », de Jean-Sébastien Bach, dans une mise en scène de Pier-Luigi Pizzi.

Cette soirée, organisée au bénéfice du Comité national pour l'insertion et la promotion des handicapés moteurs, aura lieu le mardi 22 octobre au Théâtre des Champs-Elysées.

Les locations pour cette soirée sont à adresser à DESK, 6, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 296-14-65.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

annonces associations

Appel

SOS
ÉCOUTE JUIVE
326-60-00/326-326-69-99

Sessions et stages

VICTOIRE SUR LE TABAC
En 4 semaines, sans grossir, vous pouvez cesser de fumer. Une nouvelle méthode éprouvée et reconnue vous permettra progressivement et confortablement de vous libérer du tabac.
Même si vous avez tout essayé. Informez-vous :
Victoire sur le Tabac
561-15-13.

Le CLUB ALPIN FRANÇAIS organise le week-end de la Toussaint (les 1[er]-2-3 novembre) une randonnée à la Sainte-Victoire. Voyage en car-couchettes.
Renseign. et inscr. au C.A.F., 7, rue La Boétie, 75008 PARIS
Tél. 742-38-77 (12 à 18 h.) sauf le lundi.

TECHNIQUES THÉATRALES pr enseignants langues et formateurs entrepr. 272-78-96.

Ateliers d'écriture (Paris et 94). Formation d'animateurs de groupe d'écriture, week-end à thèmes écriture et corps, 1[er]-2-3 novembre.
CICLAP, 566-63 - 91/881-77-18.

BIOÉNERGIE
DYNAMIQUE DE GROUPE
Groupes continus et réguliers sur régions Nîmes-Montpellier-Bordeaux-Agen.
Rens. Ass. REEL, 1, rue Philippy, 34000 Montpellier.
67-72-81-45.

SERVICE CONCERT
La musique de chambre chez vous. Une sélection d'ensembles et d'interprètes est mise à votre disposition.
EUTERRE, 504-38-46.

Grand Centre de Formation Région Fontainebleau (10 ha) accueille congrès, séminaires, stages de courte et longue durée. Accueil, hébergement, restauration et équipement pédagogique de haut niveau.
S'adresser : S.P.M.E.
BP 19 92101 Boulogne Cedex.
Tél. : (1) 605-57-16.

CRISE ET INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE
Pratique des services d'urgence, non équilibre et changement en thérapie familiale, avec MONY ELKAIN, EDGAR MORIN, ODETTE MASSON.
Inscript. CECCOF, 249-66-44.

- Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4070

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI

HORIZONTALEMENT

I. Association de maîtres chanteurs. – II. Epoque où les cols se remontent plus facilement qu'ils ne se montent. Phénomène. – III. Affiche son cran ou son toupet. Son coup en amène souvent plusieurs autres. – IV. Porter au cou une cravate très serrée. – V. Répété dans un murmure. Note. Dans la rapidité comme dans la vitesse. – VI. Enceinte pour combats de coqs. Fatigués à l'extrême. – VII. Se gavent beaucoup au pays des gaves. Très cher quand il est authentique. – VIII. Tout ce qu'il y a de plus simple. Couches légères. – IX. Allongent. – X. Bien marqué. Magasin flottant. – XI. Un homme de Paix. Cité lointaine.

VERTICALEMENT

1. La maîtrise de l'air. Reste souvent de bois malgré les nombreuses opinions qu'elle reçoit. – 2. Méchant cabot. Copulative. – 3. Par-dessus anglais. Négation. Se goûte mieux chaud que froid. – 4. Note. *Il fait le bonheur de celui* qui n'en a pas. – 5. Le champ des martyrs. Connais. – 6. Prises d'otage. Celui qui en fait un dans la caisse risque de s'y faire mettre. – 7. Tel un but particulièrement recherché. – 8. Met fin à l'avidité des « gourmands ». – 9. Personnel. Occupation des Français pendant l'Occupation.

Solution du problème n° 4069

Horizontalement

I. Flemme. FF. – II. Levain. Râ. – III. Igor. Esaü. – IV. Nicée. Air. – V. Goa. N.D. – VI. Untel. En. – VII. Enimie. AF. – VIII. Raout. Ove. – IX. Insignes. – X. Or. Goûts. – XI. Cornes. Su.

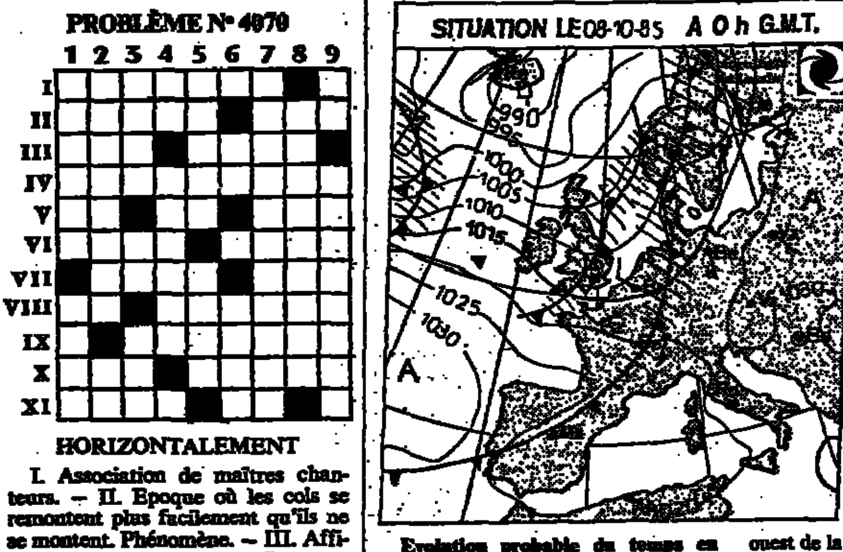
Verticalement

1. Flinguer. Oc. – 2. Légionnaire. – 3. Evocation. – 4. Mare. Emus. – 5. Mi. Litige. – 6. E.N.E. Gos. – 7. Sade. O.N.U. – 8. Frai. Navets. – 9. Faure. Fessu.

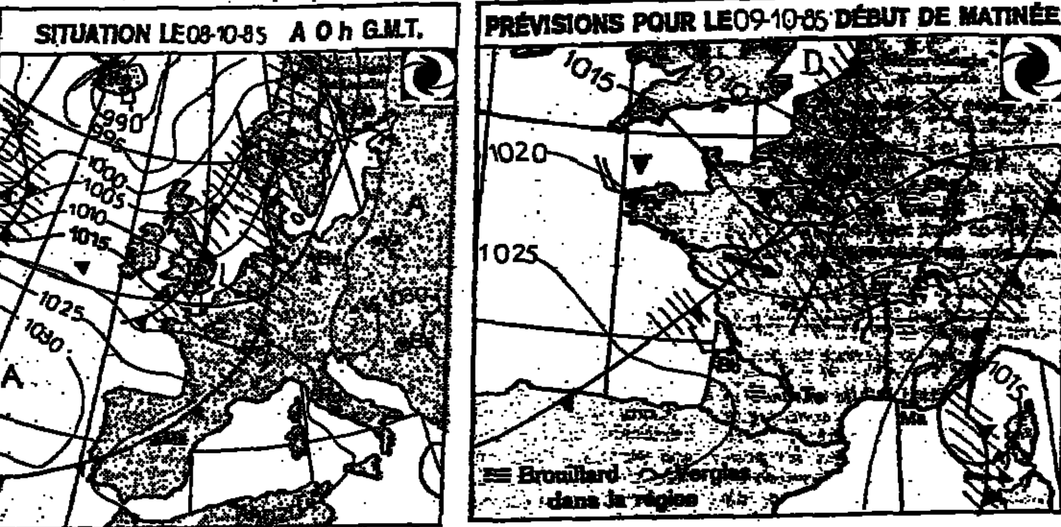
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08-10-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 09-10-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 octobre à 0 heure et le mercredi 9 octobre à 24 heures.

Evolution : Rétablissement du courant perturbé d'ouest dont la partie active des perturbations traversera la moitié nord de la France.

Mercredi matin, une zone de temps couvert et pluvieux, de la Normandie aux pays de Loire et à l'Aquitaine, se déplacera lentement vers le Sud-Est. Des averses résiduelles se déclencheront encore une bonne partie de la journée.

Entre ces deux zones de pluies et sur l'extrême ouest, temps variable avec éclaircies. Quelques bancs de brume ou de brouillard se maintiendront en début de matinée. Il y fera plus frais que ces derniers jours, 5 degrés à 7° seulement en fin de nuit.

En cours de journée, la perturbation pluvieuse traversera la moitié est donnant des pluies surtout près du relief. Au nord de la Loire, temps variable frais avec averses.

Au sud de la Loire de belles éclaircies se développeront dans l'après-midi.

Les températures s'échelonneront entre 13° et 14° près de la Manche et 23° à 24° en bord de Méditerranée.

Le vent modéré du sud-ouest tournera à l'ouest puis au nord-ouest sur la moitié ouest de la France. Le Mistral soufflera toute la journée.

Sens d'évolution pour la fin de semaine.

La pression se renforcera progressivement sur la France, un fort anticyclone repoussera le courant perturbé loin de nos frontières. Le vent deviendra faible ou calme, les températures maximales redeviendront supérieures aux normales, *mais seront en baisse dimanche.*

Prévisions pour la fin de la semaine.

Jeudi 10 et vendredi 11, beau temps ensoleillé après dissipation de nombreux brouillards matinaux. Vent calme ou variable faible. Températures minimales de 10° à 14° sur les régions côtières, de 6° à 9° dans l'intérieur, maximale 16° à 23° du Nord au Sud.

Samedi 12, le ciel deviendra progressivement plus nuageux au nord de la Loire ou les brouillards seront plus persistants. Plus au sud, les brouillards se dissiperont dans la matinée et le temps restera beau dans la journée.

Températures maximales en baisse au nord de la Seine.

Dimanche 13, le ciel restera nuageux sur les régions côtières de la Manche et sur le Nord-Ouest. Ailleurs persistance du beau temps avec brouillards matinaux.

Températures en légère baisse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 7 octobre, le second, le minimum de la nuit du 7 octobre au 8 octobre) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 25 et 15 ; Bordeaux, 26 et 13 ; Bréhat, 15 et 10 ; Brest, 15 et 8 ; Cannes, 15 (mini) ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 22 et 12 ; Dinard, 16 et 8 ; Embrun, 22 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 11 (mini) ; Grenoble-St-Geoirs, 12 (mini) ; La Rochelle, 26 et 14 ; Lille, 21 et 10 ; Limoges, 23 et 10 ; Lorient, 16 et 7 ; Lyon, 24 et 14 ; Marseille-Marignane, 25 et 16 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 22 et 8 ; Nice-Côte-d'Azur, 25 et 16 ; Paris-Montsouris, 11 (mini) ; Paris-Orly, 25 et 10 ; Pau, 28 et 15 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 19 et 8 ; Rouen, 19 et 8 ; Saint-Etienne, 25 et 12 ; Strasbourg, 23 et 13 ; Toulouse, 27 et 14 ; Tours, 25 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 degrés (maxi) ; Genève, 22 et 14 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 14 et 7 ; Madrid, 26 et 8 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 16 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

COLLOQUE

LE COUT DE LA SOLIDARITÉ. – Le financement du social et des *solidarités fera l'objet du colloque* organisé, les 20, 21 et 22 novembre à Montrouge par l'Institut de travail social et de recherches sociales de Montrouge et plusieurs regroupements associatifs. Le budget social de la France, des collectivités locales, du département, la planification sociale nationale et locale seront examinés lors des débats publics et des *séances de travail. Quatre* présidents de conseils généraux *représentant* les *quatre principaux* partis politiques répondront aux questions. Les actes du précédent colloque – « Développement social local et décentralisation » – sont disponibles (60 F).

★ 1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge. Tél. : (1) 657-83-83.

DOSSIER

Pour les chrétiens en URSS. – Sous ce titre, un groupe d'observateurs des réalités soviétiques publie un dossier consacré à la vie des chrétiens en URSS. Récits, témoignages et études permettent une approche de cette réalité. Appel à *la réflexion et à la solidarité,* ce document de 228 pages est disponible à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris (tél. : (1) 329-88-52) et à Justice et paix, 71, *rue Notre-Dame-des-Champs,* 75006 Paris (tél. : (1) 325-92-91). Participation aux frais : 60 francs.

EXPOSITIONS

L'ÉCOMUSÉE ESSUIE LES PLATRES. – Une exposition de préfiguration d'écomusée du plâtre à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) aura lieu dans cette ville du 20 octobre au 3 novembre, salle municipale Maurice-Berteaux. Cormeilles possède sur son territoire une car*rière de gypse unique en Europe.* Le professeur Charles Pomerol, professeur à l'université de Paris-VI, apporte son soutien à ce projet d'écomusée présenté par les Amis de l'écomusée du plâtre (31, rue Jules-Ferry, 95240 Cormeilles-en-Parisis. Tél. : (1) 978-16-05).

TRANSPORTS

KLM ET AIR FRANCE BAISSENT LEURS TARIFS. – Les compagnies aériennes KLM et Air France ont décidé d'abaisser les tarifs de leurs vols entre Schipol-Amsterdam et Paris, d'une part, et Nice, d'autre part, à partir du *1[er] novembre.* Le tarif ordinaire pour un aller et retour s'élèvera à 840 F et à 700 F en cas d'option pour la formule « vacances ». Dans ce cas, la diminution par rapport aux tarifs antérieurs est de 16 %.

AIR FRANCE DESSERT NAPLES. – La compagnie Air France a ouvert une sixième escale en Italie, à Naples. Deux vols sont organisés chaque semaine, le jeudi et le samedi, au départ de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Le vol Paris-Naples *dure deux heures* et vingt minutes. Sur cette nouvelle ligne, la compagnie propose un tarif « vacances » de 2 190 F aller-retour à tous ceux qui paient leur billet au moment de la réservation et qui rentrent à Paris au plus tôt le dimanche suivant la date de départ.

Le « Bottin administratif » 1985

L'ÉTAT, C'EST LUI

L'édition 1985 du *Bottin administratif* est parue. Fait en collaboration avec l'administration, il en est l'annuaire le plus complet, facile à consulter grâce à son sommaire analytique et sa table alphabétique des matières ; de plus, une table des sigles donne « en clair » les noms d'organismes généralement connus sous des formes abrégées. Enfin, une table alphabétique des noms cités renvoie aux services concernés. En tout, vingt-cinq mille bureaux et ser*vices compétents sur les plans* national, régional et local sont répertoriés. Plus de cinquante mille fonctionnaires et personnalités y sont cités, et leurs responsabilités définies avec précision.

★ En vente à la librairie du *Bottin,* 28, rue du Docteur-Finlay, 75015 Paris ; tél. : (1) 578-61-66. Prix TTC : 450 F.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 OCTOBRE

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant l'entrée sur la place, et « une église-musée : Saint-Roch », 15 heures, 236, rue Saint-Honoré (Paris et son histoire).

« Le cimetière de Passy, Manet, Giraudoux, B. Morizot, etc. », *15 heures, angle avenue Paul-Doumer,* place du Trocadéro (M. Hager).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (M.-C. Lasnier), ou 14 h 30, hall E (D. Bouchard).

« Maisons du cloître Notre-Dame », 10 h 15, portail central (Paris pittoresque et insolite).

« Le Couvent de l'Assomption et l'hôtel de Noailles », 15 heures, pied de la colonne Vendôme (C.-A. Messer).

« Le Musée Cognacq-Jay », 14 h 30 (Hauts Lieux et Découvertes).

« L'Islam, la Mosquée de Paris, le souk, le café Maure », 15 heures, place du Puits-l'Ermite (I. Hauller).

« L'Ecole des beaux arts et l'hôtel de Chimay », 14 h 15, 13, quai Malaquais (S. Rojon).

« Victor en sa maison », 15 heures, 6, place des Vosges (A. Ferrand).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30, « L'enseignement du Christ selon saint Thomas ».

5, rue Largillière, 20 h 30, « Vaincre la peur ».

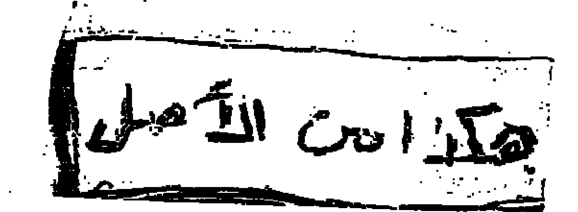
62, rue Madame, 14 h 30, « Scribes et hiéroglyphes en Egypte pharaonique », 19 heures, « l'enluminure et la peinture gothique internationale ».

Cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, 18 heures, « Souvenirs, souvenirs, de Molière à S. Guitry... ». R. Manuel (tél. : (1) 265-96-00).

18, rue de Varenne, 20 h 30, « *Pour le* christianisme, qu'est-ce que le travail ? »

Paris I, centre de recherches, 9, rue Malher, « La gestion radicale de l'Algérie de 1950 à 1954 » (G. Perville).

17, avenue Raymond-Poincaré, centre Bosendorfer, conférence publique du Salon de la musique à 18 h 30, « Cycle Otto Klemperer : la *V[e] Symphonie* de Beethoven ».



Le Monde

MEDECINE

Cancer du sein : démasquer le malin

Le dépistage précoce des tumeurs malignes permettrait d'éviter, en France, trois mille morts chaque année.

par JACQUES LANSAC (*)

MALHEUREUSEMENT, aucune analyse biologique dans un prélèvement de sang ne permet le dépistage du cancer du sein actuellement. On ne peut donc faire appel qu'à l'examen des seins par la femme elle-même, par son médecin ou un personnel paramédical ou à des examens d'imagerie médicale, radiographique essentiellement.

1) L'examen par la femme elle-même.

Il est simple et connu de la majorité des femmes. Puisque ces dernières découvrent elles-mêmes leur cancer, autant leur apprendre à le découvrir le plus tôt possible !

La femme doit donc apprendre à examiner ses deux seins ainsi que le creux de l'aisselle une fois par mois (après les règles si elle est réglée), debout devant une glace, puis couchée. Cet apprentissage peut être fait grâce aux conseils d'un médecin, d'un personnel paramédical, l'information pouvant être largement diffusée par les médias.

Il semble, d'après les enquêtes faites chez des femmes ayant un cancer du sein, que celles qui pratiquent l'auto-examen trouvent la tumeur plus tôt, que la taille en est plus petite et que les ganglions sont envahis moins fréquemment que chez les femmes qui ne pratiquent pas cette technique.

Cependant, cet examen, malgré sa simplicité, n'a pas que des avantages, il est générateur d'anxiété, peut pousser à un abus de consultations médicales, ou au contraire à une absence d'examen par le médecin (1). En fait, son principal défaut est surtout d'être mal accepté : en effet, si 94 % des femmes américaines connaissent cet examen, 40 % seulement d'entre elles le pratiquent une fois par mois. Pourquoi ce refus ? Vient-il de l'appréhension de la découverte du cancer, de la peur de la douleur, de la mort, de la mutilation, de la perte de séduction ou d'identité sexuelle ?

L'auto-examen n'est pas gratifiant, *ni dans l'immédiat ni à plus* long terme, puisqu'il ne prévient pas la maladie, à l'inverse d'autres gestes d'hygiène (le lavage des dents par exemple) qui provoquent un bien-être immédiat et préviennent une maladie à long terme (la carie dentaire et ses conséquences).

2) L'examen du médecin.

L'examen médical annuel des femmes de plus de trente-cinq ans permet de découvrir un à cinq cancers pour mille femmes examinées. Il permet de faire le diagnostic plus tôt puisque 70 % des femmes ont des ganglions indemnes au lieu de 55 % habituellement. Sa pratique régulière de quarante à soixante-quinze ans fait baisser la mortalité d'environ 18 %.

Cet examen peut donc être fait par le médecin de famille, le gynécologue, le médecin du travail, sans grand frais pour le budget de la santé, car il est bien rare dans notre pays qu'on ne voie pas un médecin au moins une fois par an. Malheureusement, il faut reconnaître que ce geste simple n'est pas rentré dans la pratique médicale courante. L'examen clinique médicalisé est pourtant un bon moyen de dépistage dans un pays qui compte plus de un médecin pour deux cents femmes, surtout si ce sont les femmes elles-mêmes qui le réclament. *Cependant, il* ne peut découvrir des cancers de moins de 0,5 cm et encore moins des cancers non palpables.

3) La radiographie.

La radiographie des seins, ou mammographie, a été introduite pour le dépistage dans les années 60. Elle a fait depuis beaucoup de progrès au niveau des appareils, des films, et les images sont beaucoup plus précises. Les doses d'irradiation sont maintenant très faibles.

L'apport de la mammographie est indiscutable : entre quarante et cinquante ans, c'est 20 % des cancers qui sont découverts en plus de l'examen clinique, et 40 % après cinquante ans, car les seins sont graisseux à cet âge et les radios beaucoup plus faciles à lire. 75 % de ces cancers sont ganglions négatifs ; l'amélioration du taux de guérison avoisine alors 30 %.

Si l'efficacité semble bien démontrée, on a beaucoup parlé du risque d'induire des cancers par la répétition de ces examens biologiques.

En fait, avec les techniques actuelles, les doses reçues sont très minimes, et le risque d'induire un cancer quasi nul, comparable à celui que l'on prend :

– en fumant une cigarette par jour,

– en faisant 15 kilomètres à vélo,

– en faisant 150 kilomètres en voiture.

Le problème est de savoir quand répéter ces examens, à quel rythme et à quel prix, car chacun d'eux coûte environ 300 francs.



L'initiative individuelle

Dans notre pays, les expériences de dépistage sont maigres et se limitent à une expérience d'auto-palpation des seins à Grenoble, qui n'a pas donné de résultats très spectaculaires, et à quelques expériences de dépistage en médecine du travail. Rien n'est en fait organisé et, comme pour le cancer du col utérin, tout est laissé à l'initiative de chacun.

Pourtant, les expériences ne manquent pas, en particulier dans les pays anglo-saxons et en Suède, où le projet dirigé par L.K. Tabar (hôpital de Falun, Suède) est peut-être le plus intéressant, car il est randomisé, avec un groupe étudié et un groupe témoin. Il porte sur toute la population d'une région, et comporte uniquement un examen radiologique fait par un manipulateur. Enfin, il n'y a qu'un seul cliché par sein au lieu de deux. 134 867 femmes ont été ainsi surveillées dans le groupe dépisté ; on a fait une radio tous les deux ans entre quarante et quarante-neuf ans et tous les trois ans entre cinquante et soixante-quatorze ans. L'auteur a trouvé avec cette méthode simplifiée des cancers à un stade plus précoce, et la mortalité six ans après le début de l'étude montre un gain de 30 % dans le groupe dépisté.

Cette étude prouve donc qu'avec une méthode plus simple (un cliché par sein tous les deux ou trois ans), on peut dépister le cancer dans toute une population et faire baisser la mortalité d'un tiers pour un coût relativement minime. En effet, pour une région de 300 000 habitants, il suffit d'un médecin à temps plein, de neuf manipulateurs radio pour réaliser les examens et de trois appareils de mammographie, dont deux montés dans des camions, pour faire ce travail. Le coût d'un examen est voisin de 100 francs.

De cet ensemble de données, on peut conclure que le dépistage du cancer du sein est possible en France. Reste à le décider.

Un simple examen annuel pratiqué par le médecin de famille, le gynécologue ou le médecin du travail chez les femmes de trente à soixante-dix ans entraînerait une baisse de la mortalité de 18 % sans grands frais.

Une mammographie tous les deux ans entre trente ans et quarante-neuf ans et tous les trois ans de cinquante à soixante-quatorze ans permettrait sans doute de faire baisser la mortalité de près de 30 %.

Nous avons calculé avec Alain Brémond qu'un dépistage clinique et radiologique annuel de trente à soixante-dix ans coûterait 2 500 000 francs (2) au tarif habituel des actes si 80 % des femmes s'y soumettaient.

Une structure de dépistage adaptée, un espacement des examens radiologiques, comme le suggère l'expérience suédoise, devrait permettre de faire baisser notablement le coût.

A l'heure où l'on met en place tout un système de dépistage pour le SIDA, qui ne frappe que quelques centaines de malades par an, il nous semble qu'il ne faut pas perdre de vue les possibilités de dépistage des maladies fréquentes comme le cancer du sein, qui frappe, rappelons-le, 25 000 femmes tous les ans. Une baisse de 30 % de la mortalité veut dire trois mille décès de moins par an et combien de souffrances épargnées...

Alors pourquoi pas un projet au moins dans une région ? Nous avons tous connu le camion de radiographie pulmonaire pour le dépistage de la tuberculose. Il n'a plus beaucoup d'intérêt. Remplaçons-le par le camion de dépistage du cancer du sein.

(1) Lire « Auto-examen du sein chez les jeunes femmes : plus de mal que de bien ? » de J.W. Frank et V. Mai (Toronto). *The Lancet*, 21 septembre.

(2) En 1982, les prestations de l'assurance-maladie se montaient à 173 940 millions de francs. Le dépistage représenterait donc environ 1,4 % de ces dépenses.

(*) Professeur de gynécologie-obstétrique, CHU Bretonneau (Tours).

La stratégie des adjuvants

LE constat est brutal : en France, près d'une femme sur dix a, a eu ou aura un cancer du sein. Un siècle après les premières interventions chirurgicales mutilantes, le cancer du sein continue de défier le corps médical. Chirurgie, radiothérapie, utilisation de médicaments ou d'hormones : rien ne semble vraiment en mesure de faire progresser très notablement le taux des guérisons dès lors que ce cancer est diagnostiqué, comme c'est le cas chaque année, chez vingt-cinq mille Françaises et chez cent vingt mille Américaines.

Une situation alarmante, compte tenu de l'augmentation de la fréquence de cette maladie (1 % par an), et qui conduit certains spécialistes à réclamer l'organisation rapide de campagnes de dépistage par radiographie. Des campagnes dont on connaît aujourd'hui l'innocuité et l'efficacité *(voir l'article ci-dessus du professeur Jacques Lansac).*

Cette situation conduit aussi à redéfinir régulièrement la meilleure stratégie possible d'intervention thérapeutique, les différents schémas proposés faisant, au sein de la communauté médicale spécialisée, l'objet de nombreuses controverses. Ce thème vient d'ailleurs à deux reprises d'être abordé à Paris : lors du récent congrès de l'Association française de chirurgie, et à l'occasion des Entretiens de Bichat par le professeur Jacques Debray (hôpital Saint-Antoine, Paris).

« Depuis une quarantaine d'années, écrit d'autre part le professeur Maurice Tubiana dans un intéressant ouvrage qui vient d'être mis en vente, *nos connaissances sur le cancer du sein se sont considérablement enrichies. Mais sur de nombreux points il est impossible de recueillir un consensus, si bien qu'il est difficile de proposer une attitude thérapeutique concrète aux praticiens* (1). » Or voilà qu'une tentative de définition d'un consensus vient précisément d'être faite aux Etats-Unis, à l'initiative de l'Institut national américain de la santé (2). Objectif : répondre à la difficile question de la place qu'il faut accorder aux traitements « adjuvants » (hormones ou médica*ments cytotoxiques) dans le cancer* du sein.

« En dépit des progrès du diagnostic précoce, du traitement chirurgical et de la radiothérapie, plus d'un tiers des malades développeront une maladie générale et mourront », rappellent les spécialistes américains. Toutes, *a priori,* sont des femmes candidates potentielles à l'utilisation de la thérapie adjuvante. Toutes, pourtant, ne devraient pas l'être. C'est cette difficile approche que les membres de la conférence américaine de consensus ont tentée au vu de l'ensemble des données médicales et expérimentales dont on dispose aujourd'hui dans l'ensemble de la littérature internationale. Au total, un document essentiel qui mériterait d'être largement diffusé auprès du corps médical spécialisé ou non.

1) La chimiothérapie (utilisation de médicaments cytotoxiques ou anticancéreux) est-elle liée à un accroissement de la survie des malades ?

La document américain constitue deux groupes en fonction de l'âge de la patiente.

– **Avant la ménopause.** Aucun doute n'est plus permis : la durée de survie sans récidive et la réduction des taux de mortalité font que l'utilisation de ces médicaments doit aujourd'hui être considérée comme une règle absolue. Reste toutefois, point important, à améliorer l'acceptabilité d'un traitement souvent difficile à supporter. Autre certitude : la nécessité de combiner différents médicaments, même si *« la combinaison optimale n'a pas encore été définie »,* tout comme, d'ailleurs, la durée du traitement.

– **Après la ménopause.** L'efficacité de ces médicaments est là *« beaucoup moins bien établie »,* les différentes études menées sur ce thème apparaissant soit négatives, soit d'un faible bénéfice. Aucune certitude, donc, et un choix *« difficile »* qui doit le plus souvent prendre en compte la toxicité et le coût du traitement face aux faibles bénéfices qu'on peut en attendre.

2) Quelle place accorder aux traitements hormonaux ? Cette question renvoie à la technique sophistiquée du dosage des récepteurs hormonaux dans la tumeur. Une technique qui, pour être fiable, ne doit être réalisée que dans les laboratoires spécialisés. On utilise aujourd'hui en thérapeutique des anti-œstrogènes (Tamoxifène) qui, dans certains cas, peuvent aider à bloquer l'évolution ultérieure de la maladie.

– **Avant la ménopause.** Rien ne semble, pour l'heure, pouvoir vraiment justifier l'utilisation de ce produit.

– **Après la ménopause.** Les spécialistes américains estiment que le Tamoxifène (drogue bien supportée et apparemment non toxique) *« devrait être considéré aujourd'hui comme un traitement standard chez les malades ayant des ganglions et des récepteurs hormonaux positifs ».* Dans le cas contraire (récepteurs négatifs), des divergences existent entre les données américaines et les données européennes.

En conclusion, les auteurs précisent que si l'emploi de ces deux groupes de médicaments a bien permis de réaliser des progrès, leur utilisation optimale reste en revanche à définir. Ils soulignent donc l'absolue nécessité d'augmenter le nombre des essais cliniques (seules 10 % des femmes américaines y participent). Pour Mme Gina Colata, dans l'hebdomadaire américain *Science : « Il y a là assez de questions sans réponses pour que les femmes n'aient rien à perdre à entrer dans de tels essais. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) *Le Cancer du sein à l'usage des praticiens*, ouvrage collectif réalisé par un groupe de spécialistes de l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif) et préfacé par le professeur Maurice Tubiana (Hermann).

(2) La conférence de consensus sur le cancer du sein a groupé du 9 au 11 septembre douze spécialistes américains dirigés par le professeur John H. Glick (université de Pennsylvanie). Une analyse du texte définitif a été publiée dans l'hebdomadaire américain *Science* (27 septembre 1985).



La toison reconquise

Un hypotenseur, détourné de son usage, appliqué en onguent ou en lotion, encourage la repousse des cheveux.

M. *J. souffrait en 1980* d'une hypertension sévère et rebelle aux *thérapeutiques classiques. Son* médecin traitant décide d'adjoindre aux diurétiques et aux bêtabloquants (*inhibiteur du système* nerveux sympathique) une substance nouvelle dont l'efficacité *sur ce type d'hypertension* était reconnue. Le mode d'action du minoxidil (lonoten, en France) *semble reposer sur le relâchement* qu'il provoque des fibres musculaires lisses des artérioles périphé*riques, autrement dit sur* la dilatation (ou levée du spasme) des petits vaisseaux périphériques.

Au bout de trois mois, M. J. avait vu sa tension diminuer nettement, mais il constatait, et son médecin avec lui, que des poils ou des cheveux lui poussaient un peu partout, sur le front, les tempes, les sourcils, les jambes, les avant-bras et même sur le nez.

M. J. était ravi, non des poils sur le nez, mais du duvet apparaissant sur sa tête, car il était chauve, comme l'étaient, dans sa famille, son père, un oncle et son frère.

Bref, il souffrait de ce que les médecins nomment une calvitie androgéno-génétique (génétique, parce qu'elle est héréditaire ; androgène, parce qu'on la rencontre chez l'homme et que les hormones mâles jouent un rôle important dans son apparition). Et jusqu'au jour de ce traitement hypotenseur, aucune crème, aucun onguent, aucune lotion n'avaient jamais pu faire réapparaître sur le crâne désespérément nu de M. J. la moindre trace de duvet.

D'autres observations semblables *furent dès lors signalées* par de nombreux médecins, et plusieurs cliniques dermatologiques *américaines entreprirent de tester* ce produit non plus par la bouche – en raison de sa possible toxicité *et des poils indésirables* qu'il faisait pousser un peu partout, mais en application locale sur le crâne.

Des centaines d'observations ont été publiées à présent, qui confirment qu'appliqué en onguent ou en lotion (*à 1 %, 3 %* ou 5 %), le minoxidil est la première substance connue à ce jour qui ait *la très étrange capacité de* faire pousser les cheveux chez les chauves. Et cela alors que ses indications *thérapeutiques* ne relèvent nullement de ce créneau particulier

Par quel mystère ?

Les mécanismes de cette curieuse propriété ont été étudiés de façon exhaustive et sans résultat totalement probant.

En l'absence de tout effet hormonal, il semble que la pousse des cheveux soit due à l'accroissement de la circulation locale, par la dilatation des vaisseaux périphériques, de ceux qui viennent irriguer la peau et la base du follicule pileux en particulier.

L'action du minoxidil a pu être observée non seulement chez l'homme et l'animal, mais aussi en laboratoire sur des cultures de cellules épidermiques qui se voyaient stimulées par le produit.

Bien qu'aucun effet secondaire, notamment cardio-vasculaire, n'ait pu être observé pour des applications, purement locales, de plus amples séries d'observations cliniques portant sur un recul plus conséquent seront nécessaires avant que puisse être affirmée de façon formelle l'absence de toxicité du traitement.

Dans l'ensemble, la repousse des cheveux survient environ deux mois après le début du traitement chez les deux tiers des sujets. Certains expérimentateurs soulignent qu'elle se maintient ; d'autres estiment que la lotion (ou l'onguent) doivent être appliqués à intervalles réguliers et de façon durable pour que le résultat persiste, et ils précisent qu'il est préférable d'utiliser une solution de minoxidil à 5 %.

Mais même dans ces conditions, et pour des raisons qu'il n'est pas encore possible de prédire, tous les chauves ne réagissent pas au traitement. Il semble que l'on obtient la meilleure réponse capillaire quand la perte des cheveux est récente et parcellaire, et le traitement s'est montré efficace aussi bien pour l'alopécie en plaques que pour l'alopécie androgénique (la calvitie masculine classique).

De tels résultats ont considérablement stimulé les recherches sur les cheveux qui, devant tous les échecs thérapeutiques enregistrés jusqu'à présent, s'étaient ralenties sous l'effet du découragement...

Un grand nombre d'interrogations persistent encore, que s'efforcent d'éclairer les équipes engagées, aux Etats-Unis comme en France, dans une expérimentation qui conduira les laboratoires américains Upjohn, qui ont découvert les propriétés cardio-vasculaires du produit, à demander à la fin de l'année une autorisation de mise sur le marché pour utilisation locale dans l'indication d'alopécie.

A l'heure actuelle, les cinq ou six équipes hospitalières françaises qui expérimentent cette technique utilisent, comme les Américains, une fabrication artisanale (lotion ou onguent) à partir de comprimés écrasés.

La voie nouvelle ainsi ouverte au traitement de l'alopécie permettra sans doute, si ces résultats se confirment, de mettre fin au véritable scandale que constitue l'exploitation commerciale de la calvitie.

Il est peu de domaines de l'esthétique – ou de la pathologie – qui se soient prêtés à tant de charlatanisme, d'escroqueries ou d'entreprises médico-chirurgicales inacceptables.

Les *« greffes » de cheveux artificiels* n'en sont qu'un exemple, qui ont conduit d'innombrables malheureux à des infections ou des ulcérations catastrophiques de tout le crâne, voire... à la mort.

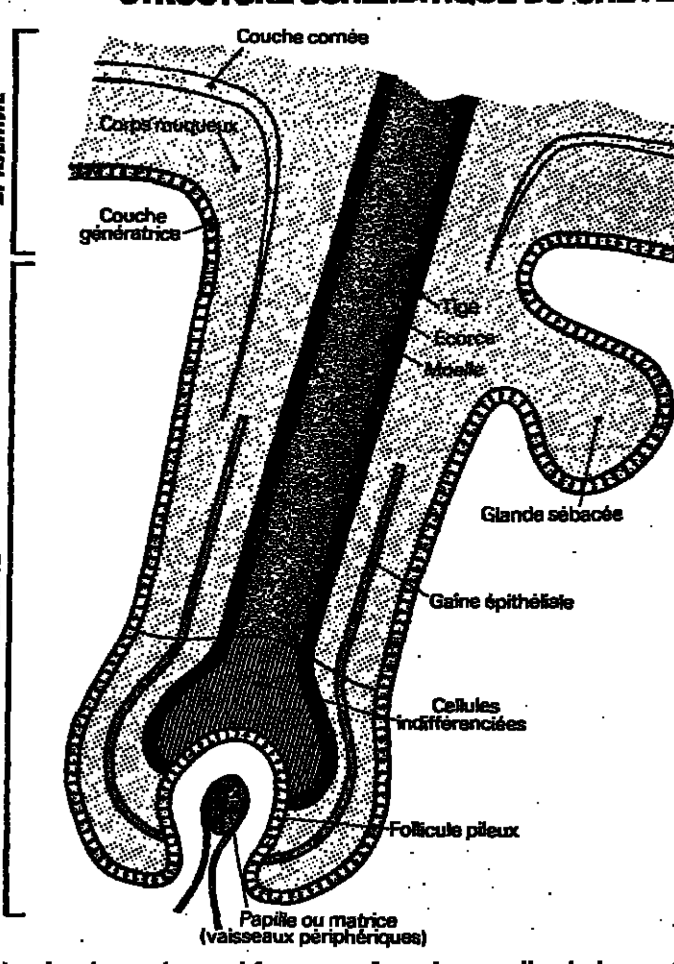
Les techniques chirurgicales visant à masquer une calvitie par des *greffes multiples* de touffes de cheveux prélevées sur la couronne de la base du crâne ont donné des résultats moins désastreux, de même que les rotations de *lambeaux chevelus* prélevés au même endroit.

Le principe en repose sur le fait – inexpliqué au demeurant – que ces cheveux, situés à la base du crâne, ne dépendent pas du caractère génétique de sensibilité hormonale qui conduit à la chute de ceux occupant le sommet du crâne.

Devant les succès incertains de cette chirurgie, et devant le nombre de résultats esthétiques consternants, il paraît clair que c'est d'une meilleure connaissance de la physiologie capillaire, et d'une amélioration, enfin en vue, des traitements médicamenteux que l'on peut attendre un réel progrès *dans la prise en charge* de la calvitie.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

STRUCTURE SCHÉMATIQUE DU CHEVEU



● **Pommade au minoxidil à 1 % :** vingt tablettes de minoxidil à 10 mg (pilées finement) dans onguent neutre pour 20 grammes.

● **Lotion au minoxidil à 1 % :** vingt tablettes de minoxidil à 10 mg (pilées finement) ; propylène glycol : 2 ml ; eau distillée : 4 ml ; alcool à 95 % pour faire 20 ml (minoxidil = 2,4 diamino-6-piperidinopyrimidine-3-oxyde).

Le minoxidil coûte en France 62,50 F la boîte de quarante comprimés à 5 mg.

Chevelures

LES cheveux croissent et meurent normalement tout au long de la vie, et cela depuis le quatrième mois de *la vie fœtale.*

Il existe environ cent mille cheveux dans une chevelure *normale, qui poussent d'environ* un centimètre par mois. Une chute quotidienne d'une cen*taine de cheveux est parfaite*ment normale, à condition qu'ils soient remplacés par d'autres.

Le « trichogramme » est un examen que pratiquent nombre de cliniques dermatologiques (à Paris, la Fondation Rothschild, l'hôpital Saint-Louis, l'hôpital Henri-Mondor), et qui permet de vérifier si les « anagènes » (les cheveux qui poussent) sont en nombre suffisant par rapport aux « télogènes » (ceux qui tombent).

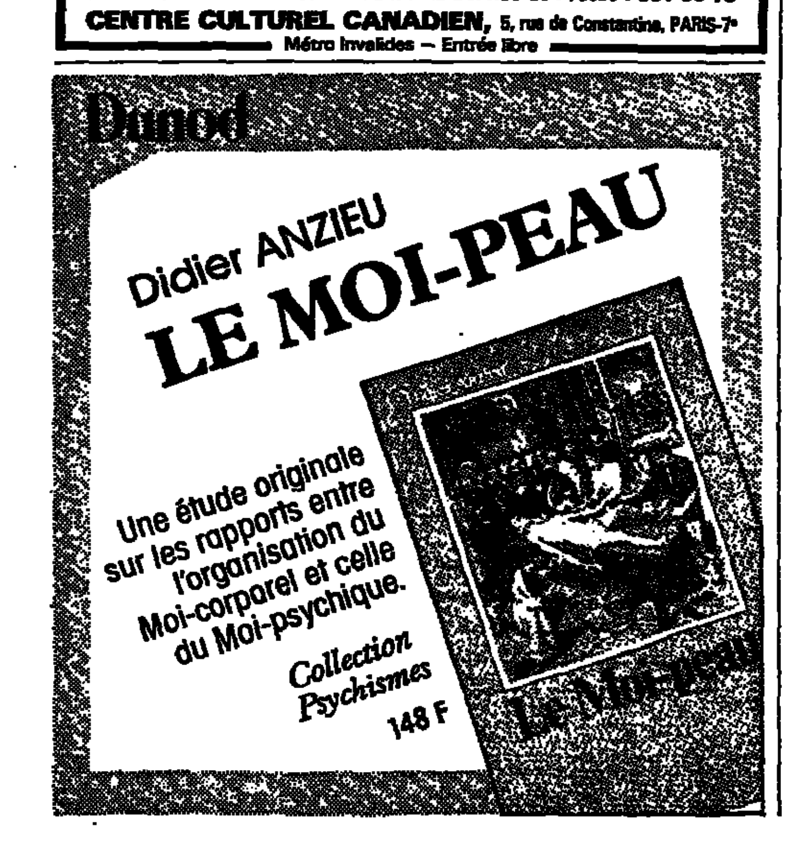
Un certain nombre de maladies ou d'états (fièvres typhoïde, maladie éruptive, suites d'accouchement) conduisent à une chute de cheveux généralement réversible en deux ou trois mois.

Certains facteurs endocriniens (affection de la thyroïde par excès ou par défaut de production hormonale) peuvent jouer un rôle également, de même que la syphilis ou certains chocs psychologiques graves. Dans tous ces cas, c'est au traitement de ces facteurs *que recourra le spécialiste.*

Les traitements ici évoqués visant à la repousse des cheveux ne s'adressent qu'aux alopécies diffuses, dites androgéno-génétiques ou séborrhéiques masculines, et aux alopécies en plaques.

Les pertes de cheveux sont beaucoup plus rares chez les femmes, et l'on a évoqué chez elles le rôle de facteurs psychonévrotiques, hormonaux, ou traumatiques (shampooings traitants trop fréquents, permanentes, teintures, laquages ou crêpages).

De simples mesures de bon sens permettent souvent de remédier à ces situations féminines. En revanche, et si l'on excepte les découvertes les plus récentes, l'alopécie masculine était, jusqu'à présent, irréversible.



DEUX CONGRÈS

Psychanalyse des familles

LE deuxième congrès national de psychanalyse familiale, organisé autour du thème « Familles en péril », a réuni, pendant trois jours à Grenoble, plus de sept cents personnes, démontrant ainsi l'intérêt suscité depuis quelques années par cette thérapeutique nouvelle, née au début de la décennie 70.

Les premières théorisations et descriptions de ces techniques, qui puisent très largement dans la démarche psychanalytique et dans les travaux menés sur l'inconscient et le groupe par le Pr Didier Anzieu, vice-président de l'Association psychanalytique de France, sont très récentes.

C'est en effet en 1978 qu'a été défini de façon plus rigoureuse le cadre de la cure familiale psychanalytique destinée à traiter notamment les cas de psychose, d'anorexie, de fonctionnement psychosomatique ou psychopathique.

Au cours du congrès de Grenoble, l'un des principaux théoriciens de la thérapie familiale, M. André Ruffiot, professeur de psychologie clinique à l'université de Grenoble-II, a réaffirmé les trois grandes règles de ces techniques : l'expression spontanée des membres du groupe familial conviés à la cure ; l'abstention, tout au long de celle-ci, de tout conseil et de toute intervention active du thérapeute sur les symptômes et sur le mode de vie pratique de la famille ; enfin, l'ouverture du cercle familial à plusieurs générations.

Le professeur Ruffiot a fait également observer que, pour que le processus analytique familial se développe et engendre une véritable *modification structurale*, la durée moyenne de cette forme de thérapie doit être de quatre à cinq années, au rythme d'une séance par semaine.

Le congrès a montré que la thérapie familiale psychanalytique *était en plein développement.* Les exemples exposés ont mis en évidence que ce type de cure a donné des résultats remarquables chez les psychotiques et se révèle très efficace dans le traitement des toxicomanes. Mais la thérapie familiale psychanalytique n'exclut nullement la mise en place concomitante d'une cure psychiatrique ou psychothérapeutique individuelle pour des cas gravement perturbés.

« Quand un enfant est malade, il met en péril sa famille. Il existe une souffrance familiale. Nous devons alors soigner le groupe et les membres du groupe », dit Mme Colette Chiland, professeur de psychologie clinique (Paris). Le professeur Ruffiot précise aussitôt que la démarche du ou des thérapeutes doit être sans *a priori* de causalité, du type : *« Qui fait souffrir qui ? Qui est à l'origine du trouble permanent ? Qui contraint l'autre à être fou ? Le praticien doit se contenter de soigner un appareil psychique en souffrance et à l'abandon. »*

La psychanalyse familiale apparaît ainsi de plus en plus comme une appréhension nouvelle de la maladie mentale et comme une approche « groupale » des souffrances de la famille d'un malade porteur de symptômes psychiques graves. Si à Paris, à Grenoble et à Aix-en-Provence la thérapie familiale psychanalytique est pratiquée couramment, désormais, dans presque toutes les grandes villes françaises, des cures de ce type sont proposées.

Certains participants se sont toutefois interrogés sur le subit « intérêt » manifesté par les familles et les dangers et abus possibles qu'une telle « mode » peut entraîner. *« La souffrance des familles dont un membre est gravement perturbé est telle que, dans leur désarroi et leur culpabilité, elles sont prêtes à se livrer à n'importe quelle manipulation corporelle ou mentale, pourvu qu'un mage se propose comme détenteur de savoir et de pouvoir »*, indique une note diffusée aux congressistes.

CLAUDE FRANCILLON.

La machine à tester le sang

PAR un étrange paradoxe, l'un des appareils dont on a *le plus parlé dans* les coulisses du sixième congrès international de biologie prospective, qui s'est déroulé à Pont-à-Mousson, du 30 septembre au 3 octobre, n'était pas exposé sur les 5 000 mètres carrés de stands. Il s'agit du Reflotron construit par Boeringer, firme allemande.

D'une faible dimension, d'un prix probable de 50 000 F, cet appareil permet par réflectométrie d'effectuer des dosages biologiques courants, à partir d'une goutte de sang total. Depuis le début de l'année, le Reflotron a fait son apparition aux Etats-Unis chez les médecins praticiens, qui peuvent ainsi en un peu plus de deux minutes, réaliser le dosage du glucose, du cholestérol, des triglycérides, de l'urée, des gamma GT.

Pas un mot non plus sur le stand Abbot Diagnostic, concernant un projet similaire, encore, il est vrai, à l'état de prototype, et qui sera sans doute baptisé Vision.

Pourquoi ces demi-silences ? En fait, aborder le problème de l'analyse biologique faite par un médecin revient pour l'heure, en *France, à se heurter de plein fouet* aux biologistes, et à la loi de 1975.

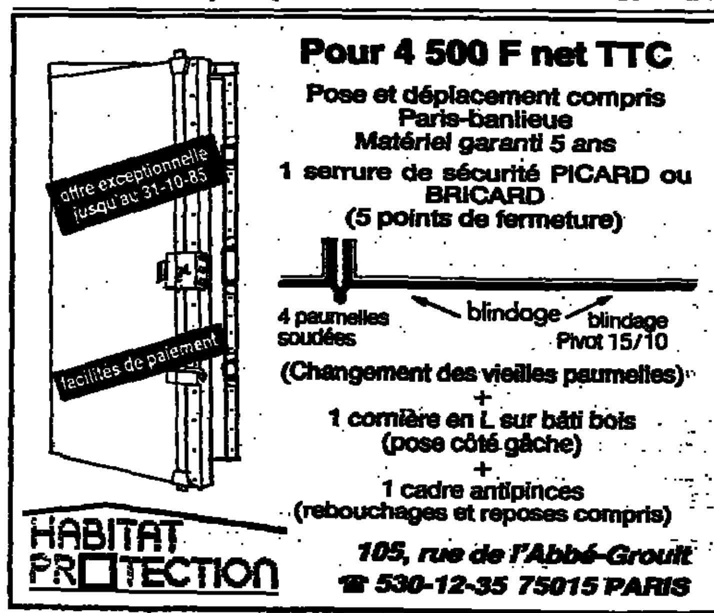
Conçue dans les années 70, *cette loi réglemente sévèrement la* pratique de la biologie et des analyses médicales. A l'époque, elle *était indispensable* pour mettre en place un véritable contrôle de qualité des analyses de laboratoire.

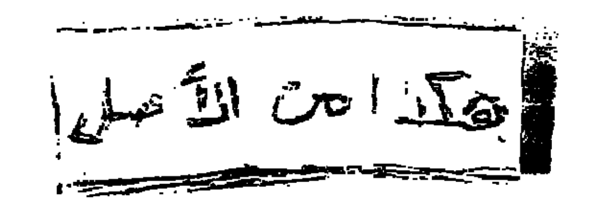
Cette loi interdit, inversement, aux médecins n'ayant pas un diplôme de biologiste de pratiquer des analyses, ce qui n'est pas le *cas dans beaucoup* d'autres pays. D'où l'ombre inquiétante du Reflotron, et de ses futurs concurrents. *« Nous enlever les tests les plus courants, pour ne nous laisser que les plus complexes, reviendra à nous priver de notre gagne-pain, et nous condamne à disparaître »*, souligne M. Descourant, de l'Union des biologistes de France.

Plus pragmatique, le directeur scientifique des laboratoires Bio-Mérieux, M. Gérard Trouyez, estime que l'évolution vers ces analyses réalisées en cabinet médical va être plus rapide qu'on ne le pense. *« Avant deux à trois ans*, précise-t-il. *« La démographie médicale actuelle ne peut qu'inciter certains médecins à réaliser un plus, en effectuant dans leur cabinet, en quelques minutes, des examens biologiques courants. Cela risque effectivement d'être le court-circuit pur et simple des biologistes. »* Ces derniers parlent déjà du manque de précision, voire de fiabilité, des examens. En outre, les choses n'iront peut-être pas aussi vite puisque la barrière du remboursement de ces analyses n'est pas près d'être franchie en France.

Néanmoins, la première brèche réalisée par cette génération d'appareils d'analyses biologiques à partir d'une goutte de sang total pourrait toutefois être rapidement réalisée pour l'équipement des services médicaux d'urgence. Cela, *certainement,* avant la fin de l'année 1986.

JEAN-LOUIS BEMER.





chronologie

Septembre 1985 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – AFRIQUE DU SUD : Pour enrayer la fuite des capitaux, Pretoria suspend tous les transferts financiers vers l'étranger et annonce *un moratoire* de quatre mois sur le remboursement des 12 milliards de dollars de sa dette extérieure à moins d'un an. Les jours suivants, plusieurs grandes banques américaines et européennes suspendent les lignes de crédit à court terme destinées à couvrir des opérations commerciales avec l'Afrique du Sud (du 1 au 9 et 11).

1. – ÉTATS-UNIS – URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev, dans un long entretien au magazine américain *Time*, propose que les recherches sur les armes spatiales soient interdites dès la phase des essais hors laboratoire. Le président Reagan réplique, le 17, au cours d'une conférence de presse, que les recherches sur l'IDS, y compris les essais des nouvelles armes antimissiles, ne pourront faire l'objet de négociations avec Moscou avant d'en être au stade du déploiement (3, 5, 17, 19 et 24).

2. – CAMBODGE : L'annonce de la retraite de M. Pol Pot et de son remplacement par M. Son Sen à la tête de l'armée des Khmers rouges lève un obstacle au dialogue entre la résistance khmère et le Vietnam (3 et 4).

2. – GRANDE-BRETAGNE : Mme Margaret Thatcher procède à un remaniement partiel du gouvernement *afin d'améliorer l'image* de son équipe, qui, à mi-mandat, est au plus bas de sa popularité (4).

4-5. – CHILI : De violents incidents ont lieu dans les quartiers populaires de Santiago pendant la première journée nationale de protestation depuis la levée de *l'état de siège, le 16 juin, ainsi que* le lendemain. Au moins dix personnes sont tuées (5, 6, 7, 12, 13, 25 et 28).

7. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan, confronté à une forte pression du Congrès en faveur de mesures protectionnistes, menace de représailles la CEE, *le Japon, le Brésil et la* Corée du Sud, en raison de leurs *« pratiques commerciales déloyales »* (4, 10, 12, 17, 19, 20, 24 et 25).

8. – ISRAËL : Le conseil des ministres décide de renforcer la présence de l'armée et de la police dans les territoires occupés pour faire face au regain du terrorisme palestinien (4, 5, 7, 11, 17, 25 et 28).

8-9. – NORVÈGE : Aux élections législatives, la coalition gouvernementale de centre-droit conserve la majorité avec 80 des 157 sièges, malgré les gains importants (71 sièges : + 5) des travail*listes (6, 7, 10 et 11)*.

9. – AFRIQUE DU SUD : M. Reagan annonce des sanctions limitées contre Pretoria pour protester contre la poursuite de la politique d'apartheid, mais aussi pour éviter que des sanctions plus dures ne soient votées par le Congrès américain. Les membres de *la CEE, l'Espagne et le Portu*gal décident aussi, le 10, des sanctions limitées ; la Grande-Bretagne, qui avait réservé sa réponse, décide, le 25, de s'associer aux sanctions (du 1 au 4, du 7 au 12 et 27/IX, 3/X).

9. – THAILANDE : Echec d'une tentative de coup d'Etat. *Cinq personnes sont tuées, dont* deux journalistes occidentaux et un soldat (10, 11, 12, 14, 17 et 18).

9-10. – GRANDE-BRETAGNE : De violentes émeutes ont lieu à Birmingham, dans le quartier de Handsworth, habité par une majorité d'immigrés jamaïcains et pakistanais ; deux personnes sont tuées, des dizaines blessées, dont plusieurs policiers et pompiers, et de nombreuses boutiques sont incendiées ou pillées. De nouveaux incidents se produisent, le 28, à Brixton, banlieue de Londres peuplée surtout d'Antillais (11, 12 et 13/IX, 1, 2 et 3/X).

10. – ISRAËL : Les cent dix-neuf derniers Libanais encore détenus au camp d'Atlit sont libérés (5, 11, 12 et 13).

10-12. – FRANCE-ALBANIE : M. Jean-Michel Baylet se rend en Albanie pour la première visite d'un membre du gouvernement *français* depuis 1946 (10, 13, 15-16 et 17).

12. – GRANDE-BRETAGNE - URSS : A la suite de la défection d'un responsable du KGB en Grande-Bretagne, Londres expulse vingt-cinq Soviétiques pour espionnage. Après le renvoi, décidé le 14 par Moscou, du même nombre de Britanniques, Londres expulse, le 16, six autres Soviétiques, et Moscou, le 18, six autres Britanniques (du 13 au 20).

13. – AFRIQUE DU SUD : Alors que la violence dans les cités noires se poursuit, des représentants des milieux d'affaires rencontrent en Zambie plusieurs responsables du Congrès national africain (ANC), organisation interdite en Afrique du Sud. Le président Botha avait affirmé, le 8, son hostilité à ces contacts (1-2, 10, 14, 15-16 et 17).

13. – ÉTATS-UNIS : L'armée de l'air américaine expérimente avec succès un missile antisatellite lancé à partir d'un avion F-15 contre une cible dans l'espace (6, 15-16 et 19).

***15. – LIBAN :** Début de vio*lents affrontements à Tripoli, chef-lieu du Liban du Nord, entre les miliciens du Mouvement d'unification islamique (MUI, intégriste-sunnite) et ceux du Parti arabe démocratique (PAD, prosyrien-alaouite). Jusqu'à la fin du mois, les combats font près de quatre cents morts dont la moitié à partir du 28, jour où les milices prosyriennes, s'appuyant sur l'armée de Damas présente autour de Tripoli, se lancent à l'assaut des positions tenues par les intégristes musulmans, à qui les Palestiniens fidèles à M. Yasser Arafat ont fourni des armes (18, 21, 24, 25, *27 et à partir du 29*).

15. – PÉROU : Le chef d'état-major des armées est destitué et deux autres généraux sont limogés le 17. Le président Alan Garcia avait confirmé, le 12, sa volonté de sanctionner toute violation des droits de l'homme dans la lutte contre les *guérilleros* de Sentier *lumineux (5, 12, 14, 17, 18, 20 et* 21).

15. – SUÈDE : Aux élections *législatives*, les *sociaux*-démocrates de M. Olof Palme conservent le pouvoir avec 159 (– 7) des 349 sièges, malgré une nette progression (171 sièges : + 8) de l'opposition « bourgeoise ». Le Parti communiste obtient 19 sièges (– 1) (12 et du 14 au 17).

16. – AFRIQUE DU SUD-ANGOLA : L'armée sud-africaine lance un raid dans le sud de l'Angola *« pour prévenir une offensive »* des maquisards namibiens de la SWAPO. Le 20, le *Conseil de sécurité condamne* à l'unanimité ce raid dont Luanda affirme qu'il avait pour but de contrecarrer l'offensive menée par l'armée angolaise contre les rebelles angolais de l'UNITA (du 18 au 24 et 29-30).

18-21. – FRANCE-ARGENTINE : M. Raul Alfonsin, chef de *l'Etat argentin, se rend en visite* officielle en France. Le 29, un accord-cadre de coopération économique est signé (du 14 au 24).

18-23. – CHINE : La conférence nationale du PC, réunie pour la seconde fois depuis 1949, élit de nouveaux membres des organes dirigeants après la démis*sion* d'une centaine de « vétérans ». M. Deng Xiaoping, qui confirme sa prééminence et favorise la promotion d'hommes de confiance, *« plus jeunes »* et plus *« qualifiés »*, annonce, le 23, un recentrage de la politique des réformes. Pour remplacer les dix membres du bureau politique, dont cinq militaires, qui avaient démissionné le 16, six nouveaux titulaires sont élus par le comité central le 24, mais aucun militaire (8-9, 13, 17, 18, 20, 24, 25 et 26).

19. – BOLIVIE : Le président Paz Estenssoro proclame l'état de siège afin de faire cesser la grève générale déclenchée le 4 par la Centrale ouvrière bolivienne (COB) pour protester contre le programme d'austérité adopté fin août (3, 12, 20, 21 et 25).

19. – MEXIQUE : Un très violent séisme frappe le centre de Mexico, faisant au moins dix mille morts. Le non-respect, principalement en raison de la corruption, des critères de construction antisismique serait une des causes du nombre élevé de victimes (à partir du 21).

20-23. – CORÉES : Les gouvernements de Séoul et de Pyongyang autorisent les premières visites d'une cinquantaine de membres de familles séparées depuis 1950 par la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud (22-23 et 26).

22. – RFA : Mort d'Axel Springer, créateur du plus vaste empire de presse d'Allemagne fédérale (24).

23. – ÉTATS-UNIS : Le dollar, qui, le 12, était remonté au-dessus du seuil des 9 francs, chute de 8,79 francs à 8,24 francs. Les ministres des finances des Cinq (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon et RFA), réunis le 22 à New-York, avaient déclaré vouloir faire baisser le dollar (13, 15-16 et du 22 au 30).

24. – IRAN-IRAK : Les enlèvements de pétrole au terminal pétrolier de l'île de Kharg cessent en raison des dégâts occasionnés par les bombardements irakiens : entre le 15 août et le 29 septembre, l'aviation irakienne lance seize raids contre Kharg (4, du 7 au 11 et du 24 au 30/IX, 1 et 4/X).

25. – FRANCE-IRAK : On apprend que l'Irak, qui a restitué à la France les cinq Super-Etendard loués en 1983, a décidé d'acheter vingt-quatre avions de combat Mirage F-1 (10 et 26).

25. – INDE : Le parti sikh modéré Akali Dal remporte, avec 73 des 115 sièges, les élections au Pendjab. Le parti du Congrès (I) de M. Rajiv Gandhi, qui avait 63 sièges, n'en a plus que 31. Mais M. Gandhi se félicite que peu d'incidents aient troublé la consultation et que 65 % des électeurs aient voté malgré les appels à l'abstention lancés par les extrémistes sikhs (6, 7, 18, 20 et du 24 au 30).

25. – PROCHE-ORIENT : Trois Israéliens sont tués à bord d'un yacht dans le port de Larnaca (Chypre), le jour de la fête juive de Yom Kippour. Les trois auteurs de l'attentat – dont un Britannique, – qui seraient membres de la Force 17, une unité spéciale de l'OLP, sont arrêtés (26, 27 et 28).

26. – LIBYE-TUNISIE : Tunis rompt ses relations diplomatiques avec Tripoli. A la suite de l'expulsion de Libye depuis le début août de plus de 30000 des 90000 travailleurs tunisiens, les relations entre les deux pays n'avaient cessé de se dégrader (du 1 au 9, 21 et du 25 au 30).

27. – ÉTATS-UNIS - URSS : M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères soviétiques, reçu à la Maison Blanche par M. Reagan, lui remet les nouvelles propositions en matière de désarmement de M. Gorbatchev : une réduction commune de 50 % des arsenaux nucléaires stratégiques s'accompagnerait d'une renonciation des Etats-Unis au programme IDS de défense antimissiles (24, 26, 27 et à partir du 29).

27. – URSS : M. Nikolaï Ryjkov (cinquante-six ans), est nommé chef du gouvernement en remplacement de M. Nikolaï Tikhonov (quatre-vingts ans), qui *« prend sa retraite »* (28 et 29-30/IX, 2/X).

28. – PANAMA : M. Eric del Valle, premier vice-président, est désigné par l'Assemblée législative pour succéder au président Barletta, qui a démissionné sous la pression de l'armée (29-30/IX, et 1/X).

29. – CANADA : M. Pierre-Marc Johnson est élu président du Parti québécois. Il succède, le 1er octobre, à M. René Lévesque comme premier ministre du Québec (25/IX et 1/X).

30. – LIBAN : Quatre Soviétiques, dont trois diplomates, sont enlevés à Beyrouth. Leurs ravisseurs menacent de les exécuter *« si Moscou ne fait pas pression pour arrêter le génocide des musulmans à Tripoli »* dans le nord du Liban (à partir du 2/X).

FRANCE

2. – M. Georges Marchais, qui séjournait en URSS depuis le 30 juillet, est reçu au Kremlin par M. Mikhaïl Gorbatchev. Une déclaration commune est adoptée, qui ne comporte aucune critique de la politique menée par le gouvernement socialiste (3, 4 et 5).

4. – M. Laurent Fabius, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, affirme que, pour réduire le chômage, il faut mener de front une politique de croissance et d'aménagement du temps de travail (5, 6 et 7).

5. – M. Robert Badinter annonce, dans *le Monde*, qu'il va déposer un projet de loi créant des chambres d'instruction où les juges siégeraient à trois pour décider de placer un inculpé en détention provisoire (6, 7, 10, 22-23 et 26/IX, 3 et 4/X).

10. – M. André Chadeau, président de la SNCF, présente sa démission après la série d'accidents ferroviaires de juillet et août. Il est remplacé par M. Philippe Essig, directeur général de la RATP (12, 19 et 20).

13. – M. François Mitterrand, en route pour Mururoa, fait escale en Guyane où il rencontre les élus locaux et assiste, à Kourou, au quinzième lancement de la fusée européenne Ariane, qui est un échec (du 12 au 16/IX et 3/X).

14-15. – Au congrès du MRG, réuni à Paris, les radicaux de gauche expriment leur volonté d'autonomie par rapport au PS pour les législatives de mars 1986 (3, 12 et du 14 au 17).

15. – M. Georges Marchais, parlant à la Fête de *l'Humanité*, déclare que *« voter massivement communiste »* aux législatives permettrait *« d'empêcher la coopération entre le Parti socialiste et la droite »* (14 et 17).

25. – Quatre réfugiés basques sont assassinés à Bayonne. Les deux meurtriers, repris de justice *originaires de Marseille, sont* arrêtés. Le GAL revendique, le 26, cet attentat (du 27 au 30).

29. – 80,62 % des électeurs participent aux élections régionales en Nouvelle-Calédonie. Les anti-indépendantistes remportent 60,84 % des voix contre 35,18 % aux partisans de l'indépendance. Le RPCR obtient 25 des 46 sièges du Congrès du territoire, dont 17 sur 21 dans la région de Nouméa, mais le FLNKS est majoritaire dans les trois autres régions, avec 6 sièges sur 9 dans le Nord, 5 sièges sur 9 dans le Centre et 4 sièges sur 7 aux îles Loyauté (10, 15-16, 18, 20 et à partir du 24).

Economie

7. – ÉNERGIE : Les premières réactions nucléaires ont lieu dans le surgénérateur Superphénix, à Creys-Malville (Isère). Le réacteur de 1 200 mégawatts ne sera mis en service industriel qu'à la mi-1986 (6 et 7).

13. – EMPRUNT : L'Etat lance son troisième emprunt de l'année, d'un montant de 15 milliards de francs, qui trouve assez difficilement preneur sur le marché financier (15-16, 19, 20, 22-23 et 29-30).

17. – CONJONCTURE : En août, le nombre des chômeurs a augmenté de 0,4 %. La balance du commerce extérieur a été excédentaire de 4 millions de francs et les prix n'ont augmenté que de 0,1 % (13, 14, 19, 27 et 28).

18. – BUDGET : Le conseil des ministres adopte le projet de loi de finances pour 1986, qui prévoit une limitation sans précédent de la progression des dépenses de l'Etat à 3,6 %. La pression fiscale est aussi réduite : l'impôt sur le revenu baisse de façon uniforme de 3 % et l'impôt sur les sociétés passe de 50 % à 45 % pour les bénéfices non distribués (3, 18, 19, 20).

20. – SOCIAL : Les mariniers lèvent les barrages de péniches qu'ils avaient installés depuis la mi-août pour protester contre la concurrence de la SNCF (du 1er au 7, 10, 11, 14, 18 et 22-23).

25. – CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte un projet de loi destiné à pénaliser davantage le cumul emploi-retraite. La contribution de solidarité versée à l'assurance-chômage sera très fortement augmentée pour les retraités qui cumulent pension et salaire (6, 11, 12, 13, 17 et 26).

L'affaire Greenpeace

Le 12, tandis que les remous provoqués par le sabotage, le 10 juillet, dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), d'un navire de Greenpeace semblent s'apaiser, M. François Mitterrand quitte Paris pour Mururoa, atoll du Pacifique, où, le 13, il visite le centre d'essais nucléaires et préside la première réunion du comité de coordination du Pacifique sud, composé des hauts commissaires, des commandants militaires et des ambassadeurs français dans la région. A son retour à Paris, il réaffirme, le 15, que *« la France poursuivra autant qu'elle le jugera nécessaire les expérimentations utiles à sa défense »*.

Le 17, *le Monde* révèle que l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* a été commis *« par une troisième équipe de militaires français »* ayant agi sur ordre. Composée de deux agents de la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure), cette troisième équipe est le « chaînon manquant » d'une opération sur laquelle la presse a enquêté pendant deux mois. Réunie à Strasbourg pour des journées parlementaires, l'UDF demande aussitôt *« au président de la République de dire enfin la vérité aux Français »*.

Le 17, peu après 20 heures, tandis que les réactions se multiplient, M. Charles Hernu, ministre de la défense, *« affirme qu'aucun service, qu'aucune organisation dépendant de* son *ministère n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le* Rainbow-Warrior ».

Le 18, Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, déclare à la sortie du conseil des ministres que le gouvernement est *« solidaire dans la recherche de la vérité »*. A 16 heures 30, M. Hernu réaffirme, devant les journalistes réunis au ministère de la défense, qu'aucun militaire n'a reçu l'ordre de saboter le navire de Greenpeace. Toutefois, ajoute-t-il, *« si l'on m'a désobéi ou si l'on m'a menti, (...) je demanderai au gouvernement d'en tirer les conséquences »*.

Le 19, *le Monde* fait état d'un article à paraître dans *l'Express* mis en vente le 20, article qui confirme, avec des détails supplémentaires, la présence à Auckland, en juillet, d'une troisième équipe de nageurs de combat français. M. Hernu fait savoir dans l'après-midi qu'il a convoqué plusieurs militaires de haut rang, pour exiger la vérité.

Le 19, dans la soirée, une lettre de M. Mitterrand à M. Laurent Fabius est rendue publique. Le chef de l'Etat y fait référence aux révélations de la presse et déclare que la situation provoquée par l'ignorance qui prévaut officiellement *« ne peut plus durer »*. *« Le moment est venu*, ajoute le chef de l'Etat, *de procéder sans délai aux changements de personnes et, le cas échéant, de structures qu'appellent ces carences. »*

Le 20, en début d'après-midi, une lettre de M. Fabius à M. Mitterrand annonce que M. Hernu a démissionné et que l'amiral Pierre Lacoste, directeur général de la DGSE, a été limogé. Le premier ministre justifie notamment ces mesures en soulignant que l'amiral Lacoste, *« invoquant sa conception de ses devoirs »*, a refusé de répondre par écrit à des questions précises sur le sabotage du *Rainbow-Warrior*. M. Paul Quilès est nommé le même jour ministre de la défense. M. Jean Auroux, jusque-là secrétaire d'Etat chargé des transports, lui succède comme ministre de l'urbanisme, du logement et des transports.

Le 20, peu avant sa démission, M. Hernu avait écrit à M. Fabius pour affirmer : *« Des responsables de mon ministère m'ont caché la vérité. »* Il reçoit dans la soirée une lettre du chef de l'Etat lui assurant qu'il lui garde toute son *« estime »* et qui se termine par ces mots : *« A l'heure de l'épreuve, je suis, comme toujours, votre ami. »*

Le 22 au soir, M. Fabius déclare devant la presse : *« Ce sont des agents de la DGSE qui ont coulé [le* Rainbow-Warrior*] ; ils ont agi sur ordre ; cette vérité a été cachée au conseiller d'Etat Tricot »*, chargé en août d'un rapport sur cette affaire. Le premier ministre estime que *« les simples exécutants »* doivent être *« mis hors de cause »*, car ils *« n'ont fait qu'obéir »*.

Le 23, puis à nouveau le 25, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, rencontre à New-York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Geoffrey Palmer, vice-premier ministre néo-zélandais. Il apparaît que la France est disposée à reconnaître ses torts et qu'elle est d'ores et déjà d'accord pour indemniser la Nouvelle-Zélande, Greenpeace, et *la famille du photographe tué* dans l'explosion du *Rainbow-Warrior*. La presse internationale, notamment anglo-saxonne, se félicite du rôle joué par les journaux français et juge avec une grande sévérité l'attitude de M. Mitterrand.

Le 24, *le Monde* affirme que le feu vert politique donné à la neutralisation du navire de Greenpeace n'a pu venir que de M. Hernu. Quelques heures plus tard, celui-ci déclare qu'il *« revendique l'ensemble des responsabilités qui étaient les siennes »*, mais juge *« scandaleuse, disproportionnée, condamnable »* l'opération contre le *Rainbow-Warrior*.

Le 25, le conseil des ministres nomme le général René Imbot directeur général de la DGSE. Le général Maurice Schmitt lui succède comme chef d'état-major de l'armée de terre.

Le soir du 25, M. Fabius accuse implicitement sur TF 1 M. Hernu d'avoir menti aux plus hautes autorités de l'Etat et se demande si on n'a pas *« essayé de saboter le sabotage »*. Le premier ministre dénonce aussi *« l'exploitation politicienne de cette affaire »*. L'UDF, sous l'influence des barristes, s'en prend principalement à M. Mitterrand, et le RPR, qui mise sur une cohabitation, après 1986, avec le chef de l'Etat, à M. Fabius.

Le 26, M. Hernu, revenant implicitement sur sa déclaration du 24, affirme qu'il se refusera désormais à tout *« commentaire »* sur l'affaire Greenpeace.

Le 27, le général Imbot apparaît à 20 heures sur TF 1 et Antenne 2 pour déclarer qu'il a découvert *« une véritable opération maligne de déstabilisation de nos services secrets »*. Il affirme qu'il a *« verrouillé* [son] *service »* après avoir *« coupé les branches pourries »*, précisant que cette expression ne vise pas seulement les quatre agents de la DGSE qui ont été inculpés, le 26, avec le capitaine de gendarmerie Paul Barril, pour avoir donné des informations à la presse sur cette affaire.

CULTURE

6. – *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda, reçoit le Lion d'or du Festival de Venise, et Gérard Depardieu obtient le Prix du meilleur acteur pour son rôle dans *Police*, de Maurice Pialat (du 28 août au 9 septembre).

13. – Musica 85, Festival international de musique d'aujourd'hui de Strasbourg, s'ouvre avec la création en France de *la Passion selon saint Bach*, de Mauricio Kagel (14, 17, 25, et 27).

14. – Mort de Julian Beck, acteur et metteur en scène américain, fondateur du Living Theatre (17).

17. – Mort de Laura Ashley, créatrice de mode britannique (18).

18. – Mort d'Italo Calvino, écrivain italien (20).

20. – A l'occasion de la Fête du cinéma, *Ran*, d'Akira Kurosawa est projeté en première mondiale (hors Japon) sur un écran géant installé sur la façade du Centre Georges-Pompidou (du 20 au 24).

22. – L'artiste Christo achève l'emballage pour quinze jours du Pont-Neuf à Paris dans une immense toile (22-23).

22. – La deuxième Journée portes ouvertes dans les monuments historiques permet à 1,5 million de visiteurs de se rendre dans 5000 monuments publics ou privés (15-16 et 24).

23. – M. François Mitterrand inaugure le musée Picasso à l'hôtel Salé, à Paris (24, 25 et 26).

27. – Mort du photographe André Kertesz (le 1er octobre).

30. – Mort de Simone Signoret, comédienne et écrivain. Des milliers de personnes assistent, le 1er octobre, à ses obsèques au Père-Lachaise (du 1er au 4 octobre).



OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de Paris le jeudi 17 octobre 1985, à 14 heures.
En deux lots
dans un immeuble sis à

PARIS (17e)

rue Truffaut, numéro 23

1er lot **GARAGE**
Bât. A au rez-de-chaussée, 2e pte dte de la pte d'entrée - LIBRE
Mise à Prix : 15 000 F

2e lot **GARAGE**
Bât. A au rez-de-chaussée 1re pte dte de la pte d'entrée - LIBRE
Mise à Prix : 15 000 F

S'adresser pr ts rens. à Me LYONNET DU MOUTIER, anc. avoué, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris (1er). Tél. : 260-48-09 - Me GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, 75005 Paris - Au greffe des criées du T.G.I. de Paris, où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de justice de Nanterre le jeudi 17 octobre 1985 à 14 heures
EN UN SEUL LOT

UNE PROPRIÉTÉ

sise 5, place Baroche com. de

ST LEU D'ESSERENT

(Oise)
compr. au r.d.ch. comp. d'une gde salle séjour, cuis. annexe, W-C, esc. ét. comp. de gde ch. donnant s/rue autre ch. s/courette, s.d.bains, WC, dégt et penderie, courette sur le côté. LIBRE.

MISE A PRIX : 50 000 francs

S'ad. pour tous rens. Me Guilberteau avt à Nanterre (92) « Le Vallona » 38, Square de la Brèche aux Loups tél. 260-20-49. Me P. Ouzille syndic 72, av. G. Clemenceau à Nanterre. Au greffe des Criées du TGI de Nanterre où le cahier des charges est déposé. S/lieux pour visiter.

Vente sur saisie imm. Palais de Justice Paris, jeudi 24 octobre 1985, à 14 heures.
EN DEUX LOTS

1°) 1 P. PRINC., cuis., 2e étg

2°) 2 APPART. de 2 pces, 2e étg
à PARIS (3e)

7-9, RUE BARBETTE

Mises à Prix : 20 000 F - 70 000 F

S'adr. Me DENOITS, avocat, 49, rue de Passy, Paris (16e). Tél. : 224-62-01 - Au greffe du trib. de Paris, où le cahier des charges est déposé - S./les lieux pr visiter.

Cabinet de la S.C.P. d'avocats CHEVALIER, CHEVALIER-ANDRIER et BARADEZ du barreau d'EVRY, 108, place des Miroirs à EVRY (ESSONNE).

VENTE SUR SURENCHERE, au palais de justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 22 OCTOBRE 1985, à 14 heures, D'UN IMMEUBLE comprenant

PAVILLON D'HABITATION A JANVILLE-SUR-JUINE

(ESSONNE) - 11, RUE DES ROCHES, lieudit LES CAJETTES. De 4 p. princ. Terrain clos et GARAGE indépendant. Cadastré Section AC no 219 pour 1 ARE 93 CA, et no 220 pour 5 ARES 69 CA.

MISE A PRIX : 187 000 F

(Résultant de la surenchère.) Consignation obligatoire pour enchérir. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau d'EVRY (l'avocat du poursuivant ne peut intervenir que pour celui-ci).

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de Paris le jeudi 17 octobre 1985, à 14 heures

UN STUDIO

avec placard à skis
comprenant entrée, pièce princ., alcôve, cuisinette, salle de bains, vestiaire, w.-c., placard, loggia situé au 6e étage, du bât. Phénix dans un immeuble dénommé « Pégase-Phénix » lieudit « Le Planet » à

VILLAREMBERT (Savoie)

Mise à Prix : 60 000 F

S'adresser à Me AMBROISE-JOUVION, avocat, 160, rue de la Pompe, 75116 Paris. Tél. : 727-32-39 (+) - Me PELLEGRINI, syndic, 88, rue Saint-Denis, 75001 Paris - Au greffe du T.G.I. de Paris, où le cahier des charges est déposé - S./lieux pr vis. après avoir tél. à Me AMBROISE-JOUVION.

Vente au Palais de Justice de Paris le lundi 14 octobre 1985, à 14 heures

PROPRIÉTÉ PARIS (18e)

Rez-de-chaussée, 2 pces, cuis., salle de bains, w.-c., coul. à drte en retour : 3 pces plus petites, 90 m². Jardin clos de 60 m².

11, impasse Talus

LIBRE DE LOCATION

Mise à Prix : 90 000 F

S'ad. **Me COPPER ROYER**
Avocat à Paris (17e), 1, rue G.-Berger. Tél. : 766-21-03 - Domaines (DNID), bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris (8e). Tél. : 266-91-40, poste 1815 - Greffe des criées du T.G.I. de Paris, où le cahier des charges est déposé - Sur place pour vis., 10 octobre, entre 16 h et 17 h.

Vente au Palais de justice de Nanterre (H.-de-S.), 10 octobre 1985, à 14 h
à NEUILLY-SUR-SEINE (92), 94, boulevard Victor-Hugo
3e étage **APPARTEMENT** 3 pces ppales, wc, débarras, s. de bs, dégag., 5e étage, 1 chambre et une cave
M. à P. 185 000 F. S'adr. Me M. POUCHARD, avocat - Tél. : 798-94-14
9, rue Robert-Lavergne, à Asnières (92) - Me BOISSEL, avocat, 14, rue Sainte-Anne, à Paris (1er) - Tél. : 261-01-09.

Me Serge Tacnet, avocat à Champigny-sur-Marne (94), 20, rue Jean-Jaurès
Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Créteil
le jeudi 24 octobre 1985, à 9 h 30 - en un lot

PAVILLON D'HABIT. à VILLIERS-SUR-MARNE (94)

25, rue Marie-Gausson
ss-sol, rez-de-ch., 1 étage, 5 p.p. et dépend., terrain cont. de 416 m²

Mise à Prix : 300 000 F - S'adr. Me Guy BOUDRIOT
avocat à Paris (8e), 55, bd Malesherbes. Tél. : 522-04-36.
Visit. sur place le 18 octobre 1985, de 10 heures à 11 heures.

Vente après liquidation des biens, au Palais de justice de PARIS le jeudi 17 octobre 1985, à 14 h

2 PARCELLES DE TERRAIN

89, bd Charles-de-Gaulle, lieudit « le Parc de Villeroy »
d'une contenance de 14 000 m²

à MENNECY (Essonne)

MISE A PRIX : 700 000 francs

S'adr. à Me Bernard MALINVAUD, avocat, 1 bis, place de l'Alma, 75116 PARIS - Tél. : 723-73-70 - Me GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, 75006 PARIS - Et ts avocats près le Tribunal de grande instance de PARIS.

Cab. Me LE LEVREUR, avocat à NANTERRE (92), 28, rue Salvador-Allende
VENTE sur surenchère, au Palais de justice à NANTERRE, jeudi 24 octobre, à 14 h
EN UN SEUL LOT

DIVERS LOCAUX à NANTERRE (92)

32-36, av. Georges-Clemenceau - 4 à 8, rue des Suisses
dans les bâtiments A, B, C, D, E, F, G d'un ensemble immobilier

CONSTITUANT UNE EXPLOITATION DE RESTAURATION
RATIONNELLE, avec salle de restaurant moderne, cuisine agencée, chambres froides, réserves, studio de personnel, logement directeur
4 EMPLACEMENTS PARKING sur la terrasse
et UNE CAVE au sous-sol dans le bâtiment G

M. à P. 892 100 F - S'adr. Me Jean-Serge LORACH
avocat, 2, avenue Marceau, PARIS (8e) - 720-48-37, après 14 h.

Vente après liquidation des biens, au Palais de justice de PARIS le jeudi 17 octobre 1985, à 14 h

3 APPARTEMENTS AU KREMLIN-BICÊTRE

(Val-de-Marne)
dans imm. 52-54, av. de Fontainebleau - 5-7, rue de la Convention et 15 bis, rue Danton, dans le bâtiment C

1er lot - APPARTEMENT au 3e ét.
entrée, 2 pièces, cuisine, salle d'eau et cave
MISE A PRIX : 100 000 francs

2e lot - APPARTEMENT au 3e ét.
entrée, 2 pièces, cuisine, salle d'eau et cave
MISE A PRIX : 100 000 francs

3e lot - APPARTEMENT au 6e ét.
entrée, 3 pièces, cuisine, salle d'eau, wc, cave
MISE A PRIX : 150 000 francs

S'adresser à Me Bernard MALINVAUD, avocat, 1 bis, place de l'Alma, 75116 PARIS - Tél. : 723-73-70 - Me GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, 75006 PARIS - Me MEILLE, syndic, 41, rue du Four, PARIS (6e).

Vente sur saisie, au Palais de justice de PARIS le JEUDI 17 OCTOBRE 1985, à 14 heures
EN UN LOT

UN IMMEUBLE r.-de-ch. + 4 étages

élevé sur cave, petite cour, contenance 80 ca, sis à

PARIS (14e) - 3, rue des Camélias

MISE A PRIX : 300 000 francs

S'adresser à Me J. BORONAT, avocat, 64, rue d'Amsterdam, PARIS (9e) - Tél. : 874-17-24 - Au greffe des criées du Tribunal de grande instance de PARIS.

Vente sur surenchère du dixième, au Palais de justice de PARIS le jeudi 17 octobre 1985, à 14 heures - En un lot

IMMEUBLE à PARIS (8e)

rue des Saussaies, no 3

MISE A PRIX : 14 905 000 francs

S'adr. pr ts rens. à Me F. INBONA, de la SCP MORRIS, LUCAS, INBONA, 4, av. Sully-Prudhomme, PARIS (7e) - Tél. : 555-74-06 - Me D.-F. LEMAITRE, 6, rue St-Philippe-du-Roule, PARIS (8e) - Tél. : 225-13-20 - Me CHARPENTIER OLTRAMARE, 3, rue Danton, PARIS - Tél. : 325-55-12 - Ts avts près le TGI de PARIS - Au greffe des criées du TGI de PARIS, où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter.

VENTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS, au PALAIS DE JUSTICE à PARIS le JEUDI 17 OCTOBRE 1985, à 14 heures, EN UN LOT

APPARTEMENT sis à ROSNY-SOUS-BOIS

(Seine-Saint-Denis)
dans un ensemble immobilier 144, 144 bis, 144 ter, 146 à 164, bd d'Alsace-Lorraine, et 91 à 99, rue Philibert-Hoffmann, savoir dans l'esc. 2 du bât. F1, APPARTEMENT de 5 pièces type B1 au rez-de-chaussée, comp. entrée, dégagements, salle de bains, wc, cuisine, salle de séjour, 4 chambres, rangements, balcon, UNE CAVE au SOUS-SOL

MISE A PRIX : 100 000 francs

S'adresser pour rens. Me LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat 182, rue de Rivoli, à PARIS (1er) - Tél. : 260-48-09 - Me GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, à PARIS (5e) - Au greffe des criées du Tribunal de grande instance de PARIS, Palais de justice, bd du Palais en la Cité, où le cahier des charges est déposé - Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie Pal. Justice à Créteil (Val-de-Marne), 17 octobre à 9 h 30

PAVILLON à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)

avec étage 11, rue Marcel
4 pièces, sous-sol, et garage
MISE A PRIX : 200 000 F
S'ad. Me T. MAGIO, avocat 4, allée de la Toison-d'Or à Créteil, Tél. 387-18-90

Vente s/lic. Palais de Justice de Paris le lundi 14 octobre 1985, à 14 heures

LOGEMENT 2 pièces principales et cave, 3e étage sur rue **A PARIS 11e**

156, r. Oberkampf – M. à P. : 75 000 F.

S'ad. Me Benizeau, Avocat. Tél. : 261-93-07. 130, rue de Rivoli, Paris-1er.

ADJUDICATION au Tribunal de commerce de PARIS, 1, quai de Corse, par le ministère de Me POPELIN, notaire associé à Paris, le 22 OCTOBRE 1985, à 14 h
Un fonds de commerce de

RESTAURANT-VINS-LIQUEURS « BISTRO 257 »
257, RUE LECOURBE, PARIS (15e)

compr. : le nom commercial, enseigne, clientèle, achalandage, le droit au bail, la licence de débit de boissons 4e catégorie, dite « grande licence ». L'adjudicataire aura la possibilité de reprendre en sus du prix et à dire d'expert le mobilier, matériel, marchandises

M. à P. 100 000 F pouvant être baissée. Consignation : 50 000 F.

Visites sur place : les 14 et 21 octobre, de 9 h à 11 h. S'adr. Me POPELIN, notaire, 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS (8e) - 225-66-00, réf. YC, rédact. du cah. des charges - Me BOISSET, syndic, 23, rue du Renard, PARIS (4e).

Vente sur lic. Palais de Justice d'Evry (91), rue des Mazières, mardi 22 oct. à 14 h.

PAVILLON à BRUNOY (91) 4 a. 80 ca. M. à Px : 260 000 F

136, AVENUE DE CORBEIL, rez-de-chaussée, salle à manger, 2 chambres, salle de bains, cuisine, w.-c., débarras. Consign. pour ench. 50 000 F. S'ad. pour renseign. :
Me DU CHALARD, AVOCAT Immeuble « Le Mazière », rue des Mazières à Evry (91). Tél. : 077-15-57

VENTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS au PALAIS DE JUSTICE à PARIS le JEUDI 17 OCTOBRE 1985, à 14 h - EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT sis à SÈVRES

(Hauts-de-Seine)
11, rue Gustave-Guillaumet, et rue des Chapelles, sans numéro
dans un ensemble immobilier, bât. B, au rez-de-ch., APPARTEMENT de 4 pièces ppales, entrée, cuisine, séchoir, salle de bains, cabinet de toilette, wc, abris, rangements, terrasse, UNE CAVE au 2e sous-sol, UN EMPLACEMENT POUR 2 VOITURES

LOUÉ - MISE A PRIX .... 100 000 francs

S'adr. pr rens. Me LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat 182, rue de Rivoli, à PARIS (1er) - Tél. : 260-48-09 - Me GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, à PARIS (5e) - Me CHEVRIER, syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, à PARIS - Au greffe des criées du Tribunal de grande instance de PARIS, Palais de justice, bd du Palais, en la Cité, où le cahier des charges est déposé - Et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens, au Palais de justice de NANTERRE le jeudi 17 octobre 1985, à 14 h - En un seul lot

UN TERRAIN commune des ULIS (91)

rue de la Réunion, no 8
cadastré section AR, no 165, lieudit « la Vidange », pr 7 a 47 ca, et AR no 154, lieudit « le Grand-Vivier Sud », pour 6 a 99 ca

MISE A PRIX : 100 000 francs

S'adr. pr ts rens. Me GUILBERTEAU, avocat à NANTERRE (92000), « le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups - Tél. : 260-20-49 - Me LABRELY, syndic, 130, rue du 8-Mai-1945, à NANTERRE - Au greffe des criées du TGI de NANTERRE, où le cahier des charges est déposé - Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de justice de NANTERRE le JEUDI 24 OCTOBRE 1985, à 14 heures
EN SIX LOTS

6 APPARTEMENTS

2 de 1 p., cuis., wc, CAVE et 4 de 2 p., cuis., wc, CAVE
dans un immeuble sis à

ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

72 et 74, boulevard Rodin

MISES A PRIX : 40 000 F chaque lot

Pour renseignements, s'adresser : Me Jean NOUEL, avocat au barreau de PARIS, 26, bd Raspail, PARIS (7e) - Tél. : 544-10-33 - Me WISLIN, avocat au barreau de NANTERRE, 7, av. de Madrid, NEUILLY (92) - Tél. : 747-25-30.

Me DENNERY-HALPHEN, avocat à Boulogne (92) – 12, rue de Paris
Vente sur saisie immobilière, au Palais de justice de Nanterre

le JEUDI 24 OCTOBRE 1985, à 14 h – EN UN LOT

UN APPART.

de 3 P. princ. rez-de-chaus., bât. B ainsi qu'une ch., ent., dche, et trois caves au s/sol, bât B, 4 cabanons formant les bât. C et D.

44, rue VICTOR-HUGO – NANTERRE (92)

MISE A PRIX : 150 000 F. S'AD. Me BOUDRIOT
avocat à Paris (8e) – 55, bd Malesherbes – Tél. : 522-04-36.
Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de justice de CRÉTEIL le jeudi 17 octobre 1985, à 9 h 30 - En un seul lot
dans un immeuble 141-143, avenue de Fontainebleau
rue Babeuf, nos 1 et 1 bis, au

KREMLIN-BICÊTRE (94)

comprenant

BATIMENT avec r.-de-ch. à us. de GARAGE
et premier étage composé de
BUREAU COMMERCIAL, UN APPARTEMENT, 4 STUDIOS

MISE A PRIX : 1 500 000 francs

S'adr. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT et DAVID, avocats à PARIS (17e), 76, avenue de Wagram - Tél. : 766-16-69, du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h - Au Ct de Me TACNET, avocat à Champigny-sur-Marne, 20, rue Jean-Jaurès - Sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite, tél. au 766-16-69, du lundi au jeudi, de 10 h à 12 h.

Vente Palais de justice de BOBIGNY, mardi 15 octobre 1985, à 13 h 30

IMM. D'HABITATION VILLEMOMBLE (93)

62, rue de NEUILLY, et rue du BEL-AIR, sans numéro
élevé sur garage, r.-de-ch. : 2 APPARTEMENTS, l'un divisé en entrée, cuisine, 3 chambres, s. de séjour, wc, s. de bains, l'autre en entrée, cuisine, 1 chambre, s. de séjour, s. de bains, wc, JARDIN et DÉPENDANCES.

M. à P. 300 000 F S'adr. Me Etienne, avocat, Rosny-sous-Bois, 11, r. du Général-Leclerc; Me Boissel, avocat à Paris, 14, rue Sainte-Anne – Tél. : 261-01-09.

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Nanterre le jeudi 17 octobre 1985 à 14 heures – En un lot

BATIMENT à us. d'HABITATION & COMMERCIAL

comprenant
LOCAL COMMERCIAL – APPARTEMENT 4/5 PIÈCES – GARAGE
Boulevard Garibaldi numéro 31

A ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

MISE A PRIX : 300 000 FRANCS

S'ad. pr rens. à la SCP SCHMIDT & DAVID, avts au bareau de Paris, 76, av. de Wagram Paris 17e - Tél. : 766.16.69 du lundi au vendredi - Au ct de Me Dennery Halphen à Boulogne s/Seine (92) - 12, rue de Paris - 3 - S/Lieux pr vis. Pr connaître les jours et heures de visite - Tél. : 766-16-69 du lundi au jeudi de 10 h à 12h.

Vente après liquidation des biens, au Palais de justice de NANTERRE le jeudi 17 octobre 1985, à 14 heures
En trois lots

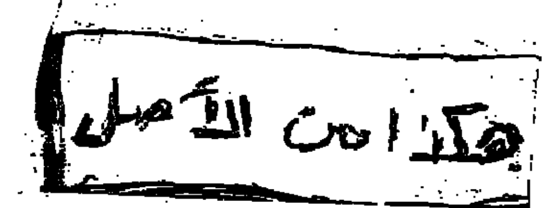
3 APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

principales, chacun avec une cave dans un immeuble sis 27 et 29, rue Ramponeau, et passage commun BH 20, sans numéro

à PARIS (20e arrondissement)

MISES A PRIX : 1er lot : 80 000 F - 2e lot : 100 000 F - 3e lot : 90 000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 270 000 F

S'adresser pour tous renseignements à : Me Marcel WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Me Gustave JOHANET, avocat, 43, avenue Hoche, 75008 PARIS - Tél. : 766-03-40 - Me D. CALMELS, syndic, place de l'Hôtel-de-Ville, 130, rue du 8-Mai-1945, 92021 NANTERRE CEDEX.



SECTEURS DE POINTE

LA RÉVOLUTION DE LA « CARTE A MÉMOIRE »

Le commerce saisi par la monétique

« *LA monétique sera le cheval de Troie de la modernisation du commerce.* » Cette petite phrase lancée par Jean-Michel Fay, conseiller technique auprès du secrétare d'Etat au commerce, est significative. « Monétique » rime avec « *télématique* » et « informatique ». Et bien imprudent le commerçant qui désirerait passer au travers, à en juger par les dernières voitures accrochées au deuxième « train du commerce » (1).

En 1984, ce train rassemblait surtout des grands noms de la « franchise ». Cette année, une voiture « boutique du futur » y a été raccrochée, plaçant délibérément le convoi sous le *signe* de la modernisation.

La « boutique du futur » du deuxième train du commerce porte d'ailleurs mal son nom. Le commerçant, ou le consommateur averti, n'y trouvera aucun relent de science-fiction. Il n'est nullement question de savoir où en sont les recherches dans la reconnaissance dynamique de signature ; il s'agit de se pencher *sur des techniques qui existent* et qui sont à la disposition de tout commerçant. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, le clame haut et fort : « *Nous disposons d'un des meilleurs commerces au monde, encore faut-il le faire savoir.* » Et le faire savoir tout d'abord aux premiers intéressés : les commerçants.

Le vidéotex banalisé

Les applications vidéotex sont désormais courantes. Elles viennent épauler le commerçant surtout dans ses relations avec les fournisseurs : le catalogue papier, tout comme l'annuaire, est mis au placard pour faire place aux banques de données. Les chaînes de magasins ruraux CORSO dans l'Est, par exemple, ou la Ruche picarde dans le Nord, utilisent des systèmes qui permettent à chaque gestionnaire de consulter à tout instant, *via* son Minitel, le cours et le stock de marchandises pour passer sa commande.

CETELEM, organisme financier, propose un système télématique d'acceptation et d'édition de dossiers de crédit. Quelques indications pianotées sur Minitel remplacent les règles de trois et la consultation de barèmes fastidieux. Rapidité d'exécution impressionnante.

Agfa-Gevaert, enfin, a développé la seule application réelle de télémaintenance (pour matériel de reprographie) : en cas d'incident, le photocopieur, équipé d'un microprocesseur, entre en contact, *via* une ligne téléphonique, avec un centre serveur qui étudie toutes les causes possibles de la panne.

On ne compte plus par ailleurs les logiciels ou progiciels dédiés à la gestion interne d'un magasin : l'association Commerce et informatique les a recencés dans un catalogue disponible dans toutes les chambres de commerce et d'industrie. Les progiciels sont généralement sectoriels (librairie, opticiens, détaillants en électroménager, etc, etc.).

En 1984, trois expériences avaient été lancées sur la carte à mémoire appliquée du commerce (expériences IPSO) : à Blois, avec Bull ; à Lyon, avec Schlumberger ; à Caen, avec Philips. L'essai IPSO se transformera cette année avec la distribution de cinquante mille « cartes à puce » en Bretagne, la première des quatre régions du plan Carte à mémoire (2). En outre, la France étant le premier pays véritablement interbancaire, les expériences de paiement par carte ne devraient que se multiplier et intéressent les commerçants.

La « caisse à tout faire »

Elles le font déjà pour les téléphones publics, les péages d'autoroute, mais aussi les achats d'essence : depuis juillet, les automobilistes de passage à Lézignan peuvent « faire le plein » et régler leur note sans aide grâce à une borne automatique à essence. L'intérêt est évident : le pompiste peut s'occuper à temps plein de sa supérette, plus rentable. Les pompes restent opérationnelles de jour comme de nuit.

Qui dit carte à mémoire dit terminal point de vente (TPV). (On associe au TPV non seulement l'aspect monétique, mais aussi la pesée, la lecture optique de codes-barres...) Or, qu'on se rassure, l'« Arlésienne » de la distribution, la caisse enregistreuse multicommerce TEMCO, est enfin disponible. De conception entièrement française, elle devrait progressivement occuper un marché actuellement dominé par les américains, National Cash Register (NCR) ou IBM, le suédois Sweda et le japonais TEC.

TEMCO fait figure de « caisse à tout faire ». Elle a trois fonctions : caisse enregistreuse, terminal point de vente (TPV) et micro-ordinateur dédié à la gestion du magasin.

Deux constructeurs français, aidés par l'Etat, sont sur les rangs depuis le lancement du projet TEMCO en 1979 : Electronique Serge Dassault (ESD) et Olivetti-Logabax. On dit tout bas que les machines étaient fin prêtes depuis longtemps, mais qu'elles ne se vendaient bien qu'à l'étranger, aux Etats-Unis ou à Hongkong, et non en France. A politique commerciale nouvelle, prix et espoirs nouveaux. ESD commercialisera bientôt une version de base de la « caisse à tout faire » aux alentours de 25 000 francs hors taxes. L'équipement complet, caisse TPV et gestion, revient toutefois à 40 000 ou 50 000 francs hors taxes, quelle que soit la marque.

Cinquante mille « cartes à puce » vont être distribuées cette année en Bretagne. Les commerçants et leurs clients sont en train de changer d'époque.

D'autres constructeurs, tels Electronique CKD, Crouzet, CSEE, se sont intéressés au projet. Certains proposent des versions modulaires : les TPV sont adaptables à des caisses étrangères. Les TEMCO font timidement leur entrée sur le marché : une dizaine implantées à Béthune, une quinzaine dans la région parisienne.

Le projet TEMCO n'est pas innocent. Outre la monétique, la France, avec *mille magasins* équipés de lecteurs, est pilote en matière de codes-barres. Elle dispose d'un organisme au fonctionnement exemplaire : le GENCOD, un « AFNOR du commerce » pragmatique. Créé en 1974, le GENCOD, qui regroupe trois mille adhérents parmi les industriels et les grands de la distribution, a en premier lieu établi une codification unifiée des articles, de l'alimentaire au bricolage en passant par l'hygiène-beauté ou l'édition. Cette codification améliore considérablement la communication entre industriels et commerçants, facilite une meilleure transmission des tarifs et autorise la passation de commande par voie télématique.

La *lecture optique* (ou scannering) présente trois avantages : elle est plus fiable que l'œil de la caissière, elle permet l'édition d'une facture détaillée et enfin autorise la gestion des stocks en temps réel.

L'électronisation des moyens de paiement impose de nouvelles règles de sécurité et la création de système de validation de cartes de crédit (autorisation électronique de transaction). Pour 500 ou 700 F, il est déjà possible de se procurer des certificateurs de cartes à puce. De leur côté, les systèmes télématiques de répertorisation des chèques volés ou perdus se développent, laissant à la commission nationale Informatique et liberté (CNIL) le soin de juger des cas litigieux. A Toulouse, ville-pilote, c'est la chambre de commerce et d'industrie qui a pris en main la gestion de ces fichiers en collaboration avec les services de police. Ailleurs ce sont des sociétés privées qui les détiennent et qui ne peuvent prétendre bénéficier des mêmes services.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que « le cheval de Troie » coûte cher. Outre les prêts habituels consentis pour l'achat d'outils informatiques, les commerçants pourront acquérir en crédit-bail des terminaux points de vente mixtes (carte à piste, carte à microprocesseurs) dans le cadre du fonds industriel de modernisation. La formation aux nouvelles techniques reste, quant à elle, inscrite en grande part dans le cadre du plan Informatique pour tous.

JEAN-MICHEL DUMAY.

(1) Le deuxième train du commerce sera en gare de Paris-Montparnasse (le 10), de Lille (le 11), de Strasbourg (le 12), de Lyon-Perrache (le 13), de Marseille - Saint-Charles (le 14), de Toulouse-Matabiau (le 15), de Bordeaux-Saint-Jean (le 16) et de Rennes (le 17).

(2) Les quatre zones prioritaires pour le développement de la monétique, définie avec le GIE « carte bancaire », sont approximativement centrées sur les régions de Bretagne, du Nord-Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes et de Provence - Alpes-Côte d'Azur.

Choisir sa cuisine sur écran

CHOISIR sa cuisine n'est pas chose aisée. Feuilleter le catalogue, rivaliser d'imagination pour se figurer, mètre en main, la place de tel ou tel élément... Cas typique de choix douloureux pour un consommateur s'il n'y avait la solution informatique proposée par Créations méthode moderne. Un système de conception assistée par ordinateur permet en effet de visualiser sur papier la cuisine de ses rêves après avoir indiqué les dimensions requises et les meubles choisis dans un catalogue regroupant sept fabricants.

Le consommateur ne peut plus hésiter : l'aide au choix devient un leitmotiv : aide au choix d'un parfum par analyse informatique de caractère (Cléopâtre/Anton)... aide au choix d'un produit phytosanitaire pour plantes malades (KB Jardin)... la liste ne fait que s'allonger.

« *Il est absurde d'élaborer des scénarios technologiques,* explique M. Grégoire Mercier, l'un des membres fondateurs du club Mercatel (1). *La consommation, c'est avant tout un élément de culture. La grande distribution est née en 1960 et a constitué une révolution commerciale. Le vidéotex et le vidéodisque s'implantent progressivement dans la vie quotidienne. C'est un phénomène culturel, ce peut être une autre révolution commerciale.* »

Pour éviter les kilomètres de piétinement dans les supermarchés et les minutes d'attente aux caisses, le consommateur peut déjà consulter son catalogue et passer commande par Minitel (système utilisé par Nicolas pour les vins). Avec les lecteurs de carte à mémoire, il pourra en plus payer sa commande.

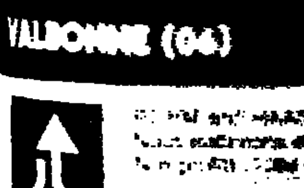
Enfin, au lieu d'errer parmi des centaines d'articles électroménagers ou hi-fi, il pourra consulter au calme un vidéodisque dans une petite boutique qui lui permettra de connaître les articles qui répondent le mieux à ses désirs.

(1) Mercatel est une association lancée par le Conseil national du commerce lors du dernier SICOB, qui a pour tâche de recenser l'ensemble des nouvelles technologies applicables aux entreprises de distribution.

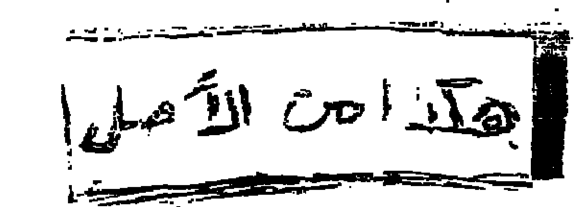


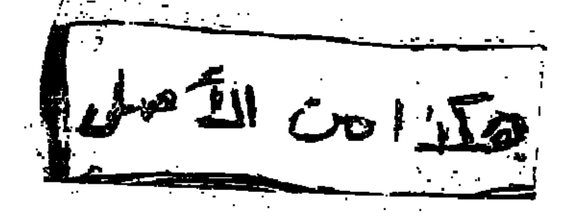
Le Monde

SECTEURS DE POINTE









Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Un job de battant, une technique de pointe, un environnement international : trois bonnes raisons de rejoindre une des unités du leader mondial de l'électronique professionnelle en qualité d'ingénieur commercial (France ou export USA).

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
marketing ou commercial

Notre point fort : les composants électroniques de haute technologie où notre notoriété n'est plus à démontrer. Notre champ d'action : principalement la France mais nous voulons acquérir des parts de marchés supplémentaires en Europe d'abord, ensuite aux États-Unis. Nous avons besoin pour cela d'Ingénieurs capables de créer une interface entre nos unités industrielles basées en région parisienne et les exigences légitimes de nos clients : les grands équipementiers français et étrangers.
Vous êtes Ingénieur électronicien de formation. Vous avez acquis une première expérience commerciale dans l'électronique professionnelle. Alors rencontrons-nous !
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF, sous réf. M 32/1407 à

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industrie
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

MVS sans maintenance

Pour intervenir dans un environnement dynamique et techniquement performant (gros système IBM, MVS en central, réseau mini-ordinateur) sont recherchés :

● **Responsable système** - Pour prétendre à ce poste, il faut impérativement 3 ans de pratique MVS, connaître les gros systèmes, CICS, VTAM, VSAM, TSO ainsi qu'une base de donnée relationnelle. Le responsable système mènera les études sur les nouveaux matériels et les nouveaux logiciels à envisager pour aider à la décision finale puis participera à l'optimisation des choix arrêtés. Réf. A/2696M

● **Ingénieur système** - Un an de pratique MVS est nécessaire pour tenir ce poste. Il faut également maîtriser VTAM et CICS. Sous l'autorité du responsable système, l'ingénieur système continuera à parfaire ses connaissances MVS et en communication. Réf. A/2697M

Les deux candidats recherchés ont acquis idéalement leur expérience professionnelle dans l'industrie et sont multiproduits. Ils travaillent sous la responsabilité directe du directeur informatique d'un groupe multinational de l'agro-alimentaire (chiffre d'affaires : plusieurs milliards de francs). Les postes sont à pourvoir dans le sud de Paris. La rémunération annuelle dépendra de l'équation personnelle du candidat. Écrire à PH. LESAGE en précisant la référence du poste choisi.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

chef de laboratoire

VALBONNE (06) **BIOCIDES**



ROHM and HAAS est une société américaine de premier plan (2 milliards de C.A.). Nous élaborons et fabriquons des produits CHIMIQUES, pour l'industrie et l'agriculture. Nos profits (108è au classement Fortune 500) attestent de notre croissance continue.

Nos laboratoires de "Recherche et d'Application" pour l'Europe sont installés en France à Sophia-Antipolis (06).

La recherche reste une des raisons incontestables du succès de notre développement.

En effet, fabriquant du **Kathon TM, biocide à large spectre,** nous prévoyons de futurs développements dans ce type de produits.

Pour renforcer son équipe, notre Directeur recherche notre Chef du Laboratoire Biocides.

Vous avez un diplôme d'ingénieur et/ou un doctorat en microbiologie ou chimie.
Vous êtes expérimenté dans le domaine des Biocides et également, si possible, dans la microbiologie industrielle.

La maîtrise de l'**ANGLAIS est nécessaire.**

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous référence PC 41 à notre Conseil qui étudiera votre dossier confidentiellement.

COGEPLAN
Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 PARIS



COGEMA

Ingénieur système

Assurer le développement et l'optimisation des procédures "système" sur matériel VAX avec les logiciels CAO-INTERGRAPH. Assurer la maîtrise d'oeuvre des applications nouvelles, les suivre avec les utilisateurs, participer à l'animation de l'équipe et au développement du service.

C'est la mission très complète que vous propose la COGEMA et son établissement de la HAGUE près de Cherbourg.

Cette très importante société (13 000 personnes, 10 milliards de francs de CA) est la première entreprise mondiale sur son secteur d'activité, le cycle complet du combustible nucléaire.

Son expansion permet de prévoir de réelles perspectives de carrière dans le contexte d'un environnement informatique très développé et très diversifié.

Vous êtes ingénieur diplômé (grande école ou université), et vous possédez une première expérience professionnelle significative (2 années minimum) dans un poste de chef de projet en informatique de gestion ou en informatique industrielle.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf. M 465 R, à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

PARIS LYON

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche un

ingénieur électronicien confirmé
POSITION III

DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE & PASSIONNÉ PAR LA TECHNIQUE

cadre :
Une importante équipe projet assurant l'étude, la réalisation, la mise au point d'ensembles complexes, faisant appel à tous les aspects de la technique : logiciel, hyperfréquence, circuits analogiques et logiques, etc. et mettant en œuvre des technologies de pointe.

responsabilités :
Animer et encadrer une équipe d'Ingénieurs hautement qualifiés assurant :
– la définition et l'intégration de sous-systèmes,
– la définition, la mise au point, la réalisation d'essais au sol et en vol.

Si ce poste vous intéresse et si vous souhaitez participer au développement d'une Société dynamique et entreprenante, écrivez-nous.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3104 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

jeune ingénieur
études & réalisations

TRAVAUX NEUFS - ASSISTANCE TECHNIQUE

PARIS

Un important GROUPE MULTINATIONAL – comptant plus de 50 Usines dans les principaux pays industrialisés – recherche un jeune INGÉNIEUR pour sa DIVISION INGÉNIERIE. Celle-ci est chargée de toutes les Études et Réalisations nouvelles pour le Groupe et vend son know-how à des Sociétés extérieures. Elle assure également des missions d'Assistance Technique auprès des Établissements Industriels du Groupe.

Sous la responsabilité d'un Chef de Département, le titulaire du poste sera chargé d'un portefeuille d'Études et Réalisations relatif à l'ensemble des équipements industriels (fluides, énergie, installations thermiques, génie civil, automatismes...). Il anime, coordonne et contrôle la réalisation des travaux confiés à des entreprises extérieures. Il sera amené par la suite à suivre la bonne marche de ces équipements dans le cadre d'une Assistance Technique permanente.

Ce poste ne peut convenir qu'à un "battant" disposant d'un sens développé des Relations Humaines et des responsabilités, et souhaitant construire sa carrière au sein d'une équipe souple, expérimentée et performante. Une expérience de 2 à 3 ans dans une des fonctions Travaux Neufs/Entretien/Études et Réalisations sera appréciée. Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3106 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

LA CHAMBRE SYNDICALE
DES BANQUES POPULAIRES

recherche un

Ingénieur Réseaux

Vous participerez à la définition et à la mise en œuvre de la politique réseaux des Banques Populaires face au développement de nouveaux moyens de paiements et à l'évolution des techniques de télécommunications.

Ingénieur ou universitaire scientifique, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans la conception et la réalisation de réseaux (si possible dans un environnement bancaire). Vous connaissez nécessairement l'architecture SNA d'IBM.
Cette activité implique des déplacements de courte durée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence SR4 à François MARSAL - Chambre Syndicale des Banques Populaires 131, av. de Wagram 75847 PARIS Cédex 17.

Banque Populaire



DIRIGER DES ÉQUIPES HAUTE TECHNOLOGIE OUTRE-MER

300 000 F+ (Salaire base France)

Nous sommes l'un des leaders de l'ingénierie. Une de nos divisions intervient au sein d'un important centre de haute technologie outre-mer, où nous mettons en œuvre des systèmes complexes interessant de multiples disciplines (informatique, optique, électronique, génie civil...).
Nous recherchons un

INGÉNIEUR Sup'Aéro, Supélec...

Responsable de notre délégation locale, vous êtes le représentant de notre groupe auprès du client et l'animateur de nos équipes pluridisciplinaires (environ 150 ingénieurs et techniciens). Vous prenez en charge tous les problèmes techniques, d'organisation, de développement et de gestion de notre délégation.

Ce poste nécessite l'expérience de l'encadrement d'équipes techniques de haut niveau et d'évidentes qualités de manager.

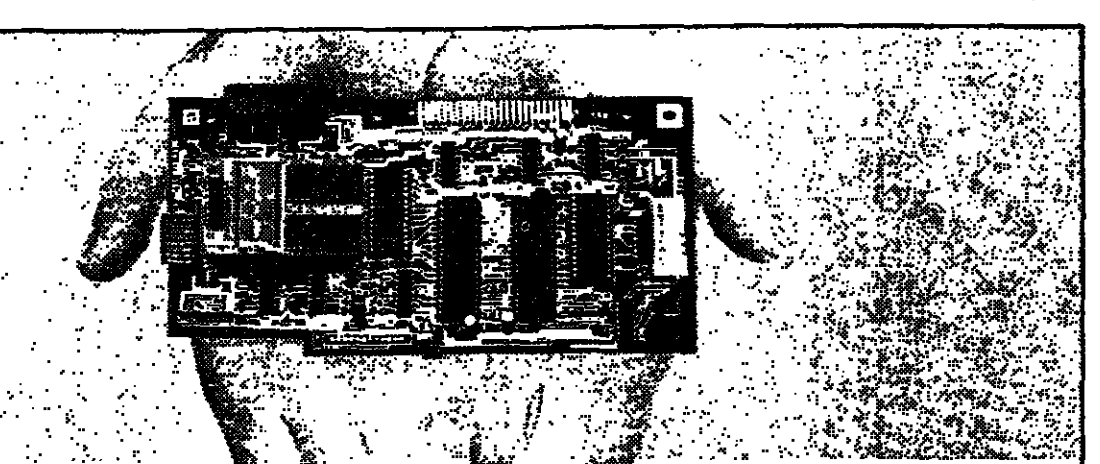
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 90559/LM à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT



Le Monde

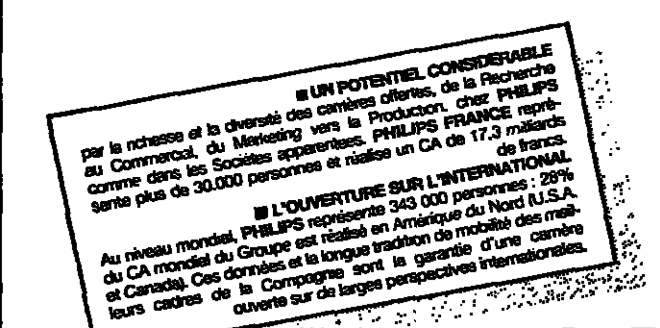
SECTEURS DE POINTE



L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

LA DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE

300 personnes, dont 110 ingénieurs et cadres commercialisent une gamme très complète de matériels d'électronique professionnelles : • équipements d'analyse (microscopie électronique, spectrométrie d'émission et de fluorescence X...) • instruments et systèmes de mesure • équipements de contrôle et systèmes d'automatisation industrielle.



Ingénieurs Commerciaux
• ELECTRONIQUE • PHYSIQUE-CHIMIE
DEBUTANTS OU CONFIRMES

MESURE : ingénieurs de formation électronique et connaissant la microélectronique, vous commercialiserez des appareils de mesure sur la région parisienne.

ANALYSE : *ingénieurs de formation physique chimie et possédant* une bonne maîtrise de l'informatique appliquée, vous commercialiserez des spectromètres d'émission et de fluorescence X et de la diffractométrie des rayons X sur le marché national.

Pour ces postes la pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à *PHILIPS SCIENCE ET INDUSTRIE* - Service du Personnel, 105, rue de Paris, 93002 Bobigny.





CONTESSE

PME indépendante de l'est parisien, nous construisons des équipements d'électronique médicale de bonne réputation technique. Notre directeur de production cherche

un ingénieur, responsable des méthodes et techniques de production

Ingénieur diplômé, vous bénéficiez d'une expérience pratique de 5 ans au moins en études, industrialisation ou fabrication de matériel électronique professionnel. Votre mission va consister à définir notre matériel et nos méthodes de fabrication, de test, de mise au point et de contrôle.

Notre consultant, M. J.P. DOURY vous remercie de lui écrire. (réf. 4680 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Animateur - Concepteur

OBJECTIF +, 3 ans d'existence, une équipe jeune, un C.A. qui double annuellement, une activité techniquement en pointe.

"Nous faisons aujourd'hui ce que les autres feront demain".

Notre marché : la formation des Services à réseaux : Banques, Etablissements Financiers, Assurances...

Venez nous rejoindre, nous vous demandons d'être diplômé d'études supérieures, d'avoir 4 à 5 ans d'expérience bancaire (agence, marketing, animation, commercial), une dimension pédagogique certaine. Vous aurez à former dans l'Entreprise des hommes à nos méthodes, reposant sur une pédagogie originale et des supports sophistiqués (vidéos-interactive, simulateurs sur micros-informatique, enseignement assisté par ordinateur). Vous aurez également à participer à la conception de nouveaux produits. Naturellement, il faut apprécier les déplacements.

Merci, si vous vous sentez concerné par ce poste, où se jouxtent autonomie et équipe, contacts et technique, d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 50701 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

AJCOREM



elf aquitaine

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Vous nous proposez :
- un DUT informatique ou l'équivalent,
- une expérience de quelques années,
- de bonnes connaissances de l'un au moins des domaines suivants ;
  - *réalisations sur gros systèmes IBM ou BULL,*
  - système de gestion de base de données (IDMS, IDS2,...),
- une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous proposons :
- de participer à la réalisation d'applications informatiques (gestion de données administratives et gestion de données techniques),
- de mettre en valeur vos aptitudes au travail en équipe et votre sens des contacts et de la communication,
- de bénéficier de larges ouvertures d'activité,
- d'exercer votre professionnalisme en France et à l'étranger,
- *une première affectation* à PAU ou à PARIS.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 16907 à SNEAP
Service Recrutement - 26, avenue des Lilas, Bât. Mestressat, 64018 Pau cedex.

CONTESSE

DIEBOLD FRANCE - Conseil de Direction en Informatique

3 INGENIEURS CONSEILS

Notre développement nous amène à renforcer notre équipe de consultants par des ingénieurs informaticiens de grande valeur, pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années dans un environnement "grand système".

Ils auront à participer à des interventions toujours de haut niveau dans des domaines variés :

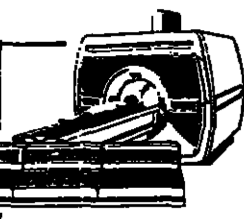
• Schéma Directeur • Politique de communication et réseaux • Plan de sécurité • Expertise de *système informatique.*

NOUS OFFRONS UNE REELLE OPPORTUNITE D'EVOLUTION DE CARRIERE VERS LE CONSEIL :

• *Insertion dans une équipe de fort professionnalisme* • *Possibilité de mettre en valeur vos* connaissances dans un cadre plus large et pluridisciplinaire • réflexions constantes sur les nouvelles technologies et les structures modernes.

Nous vous proposons de prendre contact avec nous en envoyant C.V., photo et prétentions à Mme AICH - DIEBOLD FRANCE - 56, rue de Londres - 75008 PARIS

Organisation et Publicité



THOMSON CGR

METTRE DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**imagerie médicale**. Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.*

*La Direction **technique** et **scientifique** recherche pour ses produits d'Imagerie médicale des*

INGÉNIEURS LOGICIEL TEMPS-RÉEL

expérimentés (au moins 3 ans d'expérience)

capables de prendre des responsabilités à différents niveaux.

Vous vous intégrez à une équipe, pour l'étude de nouveaux systèmes multiprocesseurs, mettant en œuvre des techniques d'acquisition rapide de données, de traitement d'image et de contrôle temps-réel.

Si vous avez une expérience réussie de 5 ans au moins, dans la conduite de projet, vous pourrez devenir le

CHEF DE PROJET LOGICIEL

*et encadrer l'équipe d'une vingtaine d'ingénieurs, chargés de la conception, réalisation et l'intégration du **logiciel d'application de nos scanners**.*

Des connaissances UNIX et langage C sont un "plus" pour tous les candidats.

*Ces postes actuellement basés à **ISSY-LES-MOULINEAUX** seront dans le cadre d'un regroupement des activités Études et Développement de la **THOMSON-CGR** basés à **BUC** (78) en 1986.*

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures (lettre, C.V. et prétentions) à Françoise LEMAIRE - THOMSON-CGR - 48, rue Camille-Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT



SERITA

Spécialiste de l'ingéniérie informatique de haute technologie recherche pour ses activités :

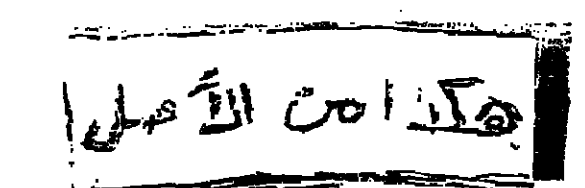
• COMMUNICATION
Logiciels de télécommunications pour MICRO et MINI dans les domaines : ARCHITEL, BULL-DSA, IBM-SNA...
• INDUSTRIELLE
Logiciels temps réel en milieu industriel.
• GENIE LOGICIEL
Méthode, logiciels de base, outils de développement...

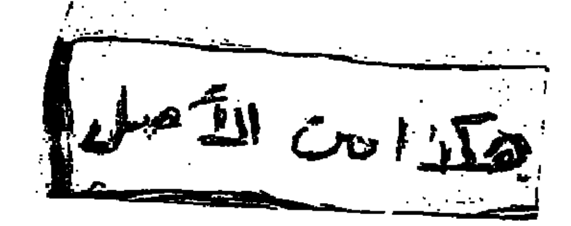
INGENIEURS CHEFS DE PROJET	INGENIEURS DE REALISATION	ANALYSTES PROGRAMMEURS
2-5 ans d'expérience	1-2 ans d'expérience	expérimentés

Attachant beaucoup d'importance à un travail de qualité nous investissons sur des collaborateurs réalistes, créatifs, ayant de fortes motivations et le sens des relations humaines.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) en précisant l'activité et le poste demandés à Patrick ALLAIRE - SERITA - 11, rue Bailly
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Organisation et Publicité





Le Monde

SECTEURS DE POINTE



MACHINES FRANÇAISES LOURDES

LE NOUVEAU LEADER FRANÇAIS DE LA MACHINE-OUTIL LOURDE regroupant FOREST-LINE et BERTHIEZ-ST-ETIENNE (technologies avancées)

EN EXPANSION MONDIALE (+ de 50% A L'EXPORTATION) étoffe son Département SYSTÈMES et recrute le

Responsable de l' INFORMATIQUE DE PILOTAGE DES CELLULES & ATELIERS produits par M.F.L.

Basé dans l'un des sites de Province

Il participera à l'écriture du cahier des charges des modules, supervisera la confection des logiciels, intègrera les modules dans le calculateur pour les adapter à chaque application et ira superviser la mise en service chez les clients en France et à l'Etranger.

Un informaticien process

- **INGÉNIEUR diplômé, de préférence Mécanicien. Parlant ANGLAIS**
- **5 à 8 ans D'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE AVEC PILOTAGE DE PROCESS EN TEMPS RÉEL. Connaissance de la COMMANDE NUMÉRIQUE et si possible du Calculateur DEC**

S.C. GARANTIT UNE DISCRÉTION ABSOLUE.
Lettre manusc., C.V. dét., rémunér. et photo sous réf. 8304 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

GROUPE CHIMIQUE PERFORMANT
spécialisé dans les BIO-INDUSTRIES

recherche pour son
SIÈGE SOCIAL situé à PARIS

UN JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Diplômé d'une Grande Ecole Agronomique ou Agricole, il sera chargé :
- Des études et développement pour les produits destinés aux professionnels de la nutrition animale ;
- Du suivi des problèmes de qualité en relation avec nos usines et nos laboratoires.

Ce poste peut conduire à la prise en charge d'un secteur commercial.

Une formation complémentaire dans le domaine des affaires, de la gestion ou de l'informatique sera appréciée. L'anglais courant est impératif.

Adresser c.v. et prét. nº 2 651 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

PARIS ST LAZARE
IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES

Responsable informatique

Réf. ARI/9M

Notre informatique :
- Grands Systèmes BULL.
- Bases de données.
- Télétraitement.
- Laser.

Votre mission :
Dans le cadre du développement de notre informatique, vous devrez :
- Superviser et coordonner les projets comptables et grande branche, en relation directe avec les utilisateurs.
- Proposer des solutions pour optimiser l'existant.
- Animer l'équipe informatique (environ 25 personnes).

Votre profil :
- Ingénieur Grandes Ecoles (INSA, ECL...)
- Expérience d'au moins 5 ans en qualité de Chef de Projet, si possible dans le secteur assurances.
- Connaissance de l'environnement BULL (IDS II - TDS)

Notre conseil en recrutement :

CAP SOGETI SELECTION
83 - 85, boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris.
Envoyer votre CV + prétentions + photo à Any Boulade en précisant la réf.

Nous sommes dans le secteur en développement de l'Informatique = la Bureautique.

Dans le cadre de notre expansion notre Direction Technique recherche un

ingénieur micro-logiciel HF

A la tête d'une petite équipe il devra prendre en charge des projets de développement micro-logiciels de terminaux.

L'Ingénieur que nous recherchons doit avoir une expérience confirmée dans ce domaine.

A terme : nous proposons une évolution vers un autre domaine de compétence ou vers l'encadrement d'une équipe de développement.

Le poste se situe en Banlieue Sud.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 7955 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

NEGOCIATEUR INFORMATIQUE ET GESTION DE PROJETS

La gestion de projets et le service informatique vous intéressent et vous connaissez, la rentabilité et les problèmes de production en entreprise aussi. Vous savez négocier avec les décideurs et avez prouvé vos performances. Vous êtes informaticien ou vous avez une bonne culture en la matière. Vous voulez vous intégrer à une entreprise midi-pyrénéenne jeune et déjà reconnue, de haute technologie, innovante, en pleine expansion, qui conseille, *réalise et traite* avec les plus grands groupes nationaux et régionaux. Ce poste à pourvoir à TOULOUSE demandera quelques déplacements à Paris. Véhicule personnel souhaité. Envoyez votre CV, lettre manuscrite + prétentions (indispensable) à notre cabinet conseil en recrutement qui vous assure discrétion, réponse et ne transmettra votre dossier qu'après votre accord.

FRANÇOIS DOLLÉ consultants
105 Bld Soult - 81000 Albi.

Membre de la Chambre Syndicale des Conseils en Recrutement Sélection.

média-system

Vendre nos progiciels pour les usines du futur



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE PRODUCTIQUE
C.A. 350 MF en 1985, + 25% par an

- Nos moyens : ceux du groupe C.G.E.
- Notre objectif : être parmi les 5 premiers mondiaux en 1987

INGENIEURS COMMERCIAUX

progiciels G.P.A.O. et réseaux d'ateliers

Vous serez sur votre secteur responsable du développement commercial de ces nouveaux produits. Vous bénéficierez d'une infrastructure régionale et d'un soutien logistique déjà existant.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience de la vente chez un constructeur ou dans une SSII.

La connaissance du milieu industriel serait souhaitable.

La rémunération est attractive et les perspectives d'évolution sont ouvertes. Postes basés à LYON - NANCY - ORLEANS - PARIS.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à notre Conseil Brigitte FRANIER, Compagnie Générale de Productique, Service du Personnel, BP 1825, 45008 Orléans Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Région Lilloise — **300 000-350 000 F**

Schering

Division Pharmaceutique
C.A. 350 MF - *Effectif* 380 personnes,
recherche les responsables de la :

Direction de la communication et de l'information médicale

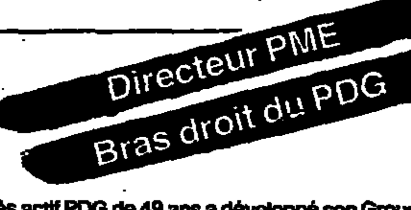
Rattaché au Directeur médical, doté d'une très large autonomie, vous :
- dirigez une équipe de *médecins responsables* des relations et de la formation médicale auprès des V.M., du courrier médical...
- redéfinissez et adaptez en permanence le concept d'information ;
- participez à la réflexion et à l'organisation des opérations publi-promotionnelles ;
- assurez une présence au niveau des leaders d'opinion, et une assistance auprès des directeurs régionaux ;
- organisez les colloques scientifiques.

Médecin, âgé, si possible, d'au moins 40 ans, vous êtes introduit dans le milieu hospitalier en endocrinologie et en gynécologie. Diplomatie, sens de l'organisation, goût des contacts, aisance d'expression en public, vous incitent à nous rejoindre et à réussir avec nous.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, sous la référence 5153 LM

argos — DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49
PARIS - LILLE - MONTREAL

COMMUNICO



Centre Bretagne

Ce très actif PDG de 49 ans a développé son Groupe en France - 90 personnes et 40 millions de C.A. - dans *le secteur de l'équipement électrique professionnel* (fabrication, équipement, réparation et négoce).

Très introduit sur les marchés publics, l'ensemble évolue et se diversifie.

Pour poursuivre l'expansion, notre PDG a besoin de partager le quotidien et d'échanger sur l'avenir.

En un an, le futur DIRECTEUR GENERAL (création de poste) doit donc :
- prendre en main immédiatement la technique et la production, puis,
- structurer et élargir le commercial, ou bien
- coordonner la gestion.

Notre Candidat que nous souhaitons jeune et à potentiel, aura complété une formation d'ingénieur - ou un très solide équivalent - par une expérience commerciale ou de gestionnaire autonome, chez un installateur par exemple.

Rémunération : 250/300 KF, intéressement possible.

Merci de faire parvenir à notre Conseil un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 8567 BRT, à

KEYMEN — 9 rue du Couëdic - 44000 Nantes

MEMBRE DE SYNTEC

---

directeur de département

Entreprise, secteur tertiaire, située à Paris, pour faire face à sa rapide expansion, crée un nouveau poste de DIRECTEUR DE DEPARTEMENT.

Travaillant dans une petite équipe avec un rayonnement national, secondé par des cadres de valeur, il aura la responsabilité du bon fonctionnement de trois services ainsi que la coordination avec les Départements Marketing, Commercial, Technique et Informatique.

Le candidat idéal aura 30 ans minimum avec environ cinq années d'expérience professionnelle dans des postes tels que : informatique, contrôle de gestion, planning production, logistiques ou autres où la notion quantitative prime avec un esprit commercial. Il sera diplômé d'une Ecole d'Ingénieur plus une Ecole de Commerce, INSEAD ou aura fait des études économiques. Il connaîtra l'informatique et en aura la pratique comme utilisateur.

Merci d'envoyer votre C.V. détaillé, photo et salaire actuel, sous réf. 3755-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra au Consultant chargé de cette recherche (totale discrétion garantie).

I.C.A. International Classified Advertising — NEW YORK — PARIS

PME INDUSTRIELLE

filiale d'un groupe réalisant 400 MF de C.A.
recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour diriger, en collaboration avec le PDG de la maison mère mais avec une large autonomie, une unité de production (technico-commercial, B.E., méthodes, production) de

MANUTENTION AUTOMATIQUE (120 personnes) en expansion et bonne santé financière, bon climat social.

Agé de 35 ans au moins. Ingénieur diplômé type A et M. Expérience de postes opérationnels en production, connaissances en automatisme, sens naturel de l'autorité.

Evolution ultérieure possible au sein du groupe.

Rémunération motivante fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Ecrire avec C.V., photo et rémunération actuelle à :
BEVRI, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Directeur du Marketing & des Ventes

Nous sommes une Jeune Entreprise de Services au Grand Public liée à de puissants organismes appartenant à un secteur en développement. Nos prestations sont associées à des techniques de pointe appelées à un fort avenir.

Nous souhaitons rencontrer un homme (ou une femme) plutôt jeune (35 ans environ) afin de lui confier la responsabilité de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre sur le terrain, d'une stratégie marketing qui nous permettra *d'atteindre des objectifs ambitieux mais réalistes.*

Pour réussir dans la fonction, la personne recherchée devra faire la preuve de ses compétences en marketing, de son esprit pionnier, de ses capacités d'*organisateur et d'animateur* d'équipe.

Une expérience réussie en marketing de services et la connaissance de l'anglais sont souhaitées. Le poste est basé à Paris.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à envoyer votre CV + lettre manuscrite en indiquant salaire actuel, sous référence 1449, à L.T.A. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02.





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

CADRES

royal air maroc
CASABLANCA

ROYAL AIR MAROC souhaite renforcer ses structures et recherche des diplômés de NATIONALITÉ MAROCAINE pour les domaines suivants :

DÉVELOPPEMENT
INFORMATIQUE
GESTION

Les candidats ont une première expérience professionnelle acquise, si possible, en entreprise internationale. Ils sont diplômés de l'enseignement supérieur (exemple : Ecole de Gestion et DECS, Ecole d'Ingénieurs complétée par une formation de gestion).

Lieu de travail : CASABLANCA.

Les premiers entretiens auront lieu à Paris, Toulouse, Marseille et Grenoble.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :

ROYAL AIR MAROC
34, avenue de l'Opéra,
75082 PARIS.

Société malienne de plomberie
B.P. 1229 BAMAKO (Mali)
recherche
INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR
expérimenté adduction d'eau et plomberie, sanitaire : conception, étude prix soumission et suivi réalisations.
Ecrire avec réf. et prétentions adresse ci-dessus.

ANGLETERRE
Nous cherchons personnel féminin de bar et restaurant commis de cuisine, plongeur, pour restaurant-dancing de première catégorie, dans banlieue *sud de Londres. Connaissance* de l'anglais préférable, nourris-logés, contrat min. 6 mois. Ecrire avec c.v. et photo à :
14D, Melville Ave.
Croydon-Surrey (G.-B.).

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
ouvre une inscription afin
de pourvoir un poste de
PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE D'HISTOIRE DES DOCTRINES POLITIQUES
à la Faculté des sciences sociales et politiques, avec entrée en fonctions le 1er septembre 1986.
L'enseignement (1er et 2e cycle) sera coordonné avec l'enseignement du professeur ordinaire en charge.
Peuvent être candidats les porteurs d'un titre de docteur.
Les personnes intéressées peuvent demander le cahier des charges et faire acte de candidature (avec CV et *publications en deux exemplaires)*
en écrivant à :
Comm. P.E. Doct. POL
Faculté des SSP
19, avenue Vinet
1004 LAUSANNE (Suisse)
Délai de candidature :
31 octobre 1985.

SITUATIONS A L'ÉTRANGER

La Société Kellogg International Services Limited, une Division de M.W. Kellogg Company, offre actuellement des postes disponibles immédiatement pour l'Algérie (Arzew, Béthioua, Annaba).

Les postes sont à pourvoir dans des usines pétrochimiques d'ammoniaque et de liquéfaction de gaz naturel avec leurs sections connexes.

Dans le cadre de contrats d'assistance technique, les candidats souhaités devront avoir l'expérience requise dans les domaines suivants :

Opération :
- Opérateur chaudière
- Opérateur dessalement
- Opérateur turbo-générateur
- Chef de quart utilités
- Opérateur pompege eau de mer.

Sécurité :
- Ingénieur sécurité (Directeur).

Entretien :
- Préparateur de travaux (Instrumentation/Electricité)
- Superviseur instrumentation
- Technicien instrumentation
- Formateur instrumentation
- Technicien mécanique
- Planificateur (avec expérience Micro-Ordinateur)
- Superviseur mécanique
- Chaudronnier
- Technicien électricité
- Technicien électronique.

Entrepôt :
- Contrôle inventaire.

Nous offrons aux candidats qualifiés, célibataires ou mariés, des postes à long terme pour des salaires en dollars U.S., une semaine de travail de 48 heures, un programme de soins médicaux internationaux et des indemnités de transport et de coût de la vie.

Les candidats intéressés et disponibles sont priés de contacter (de préférence, par téléphone) :



KELLOGG INTERNATIONAL SERVICES LTD.
M. Ronald Gagne
33 Rue Chauveau
92200 Neuilly Sur Seine
Paris
Téléphone: 745-3014

A Division of
The M.W. Kellogg Company



Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux

Les Ressources Humaines un challenge à Poitiers

ENERTEC, leader européen de la Mesure et de la Régulation, Société du Groupe Schlumberger recherche pour sa Division Electricité Distribution à *Poitiers le*

Personnel Manager

d'une unité de 350 personnes dont une majorité d'ingénieurs et de techniciens, en pleine évolution technique et commerciale.
En collaboration étroite avec le Directeur d'établissement il aura la charge de la totalité de la fonction. En particulier il assurera la gestion de plusieurs agences commerciales, d'une filiale parisienne et d'une agence de vente en Allemagne.

Sa formation supérieure **Sciences PO**, sera complétée par une expérience de 5 années de préférence en environnement technique.
Anglais nécessaire.
De réelles possibilités d'évolution dans un groupe international s'offrent aux candidats à potentiel.

Merci d'adresser votre dossier, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 3005 à la Direction du Personnel, B.P 620 92542 Montrouge Cédex.

ENERTEC
Schlumberger

Nous sommes une importante société française (C.A. 1 milliard de F.) fabriquant et commercialisant des biens de consommation industrielle. Notre volonté de développement nous amène à recruter pour deux de nos usines (500 et 400 personnes) situées en province :

Directeur de Production

Agé de 40 ans minimum, le candidat de formation ingénieur (Arts et Métiers ou équivalent) ayant une expérience de 8 à 10 ans dans un poste hiérarchique de production automatisée (secteur de la métallurgie), aura la responsabilité de la production, des prix de revient et la gestion des programmes de fabrication. (Réf. 2541-DP)

Ingénieur, Chef du service entretien

Ce poste s'adresse à un candidat, âgé de 35 ans environ, diplômé d'une école d'ingénieurs (mécanique ou électromécanique) ayant acquis une expérience similaire d'au moins 5 ans dans une entreprise métallurgique. (Réf. 2541-IE)

2 jeunes Ingénieurs de Fabrication

Ces postes s'adressent à des candidats de 27 ans minimum, diplômés d'une école d'ingénieurs (mécanique ou électromécanique) ayant une première expérience de production acquise dans une entreprise du secteur métallurgique. Après une phase d'intégration, ils seront appelés à seconder les responsables de production. (Réf. 2541-IF)

Ingénieur débutant

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'une école d'ingénieurs (mécanique ou électromécanique). Après une première phase de connaissance de l'entreprise et de ses produits, réalisée au sein des différents services, il sera intégré dans les services de fabrication. (Réf. 2541-ID)

Des informations complémentaires détaillées seront données en cours d'entretien aux candidats présélectionnés. Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et prétentions, en précisant la référence du poste à :

CEPIG
16, rue Franklin - 75116 PARIS, qui est chargé de ces recherches.

Efficacité et compétences dans une grande banque régionale.

Nancy

Avec 174 agences, 3 000 collaborateurs intervenant dans 10 départements des Vosges à Paris, la Société Nancéienne de Crédit Industriel et Varin Bernier affirme son rôle de véritable partenaire économique. Pour gérer 300 000 clients, elle dispose d'une large capacité de traitement informatique : 30 XX, 43 XX, 350 terminaux. Désireuse de développer sa productivité, elle recherche :

Responsable méthodes études informatiques

Ingénieur de formation, il met à profit une expérience de 3 à 5 ans comme chef de projet ayant pratiqué différentes méthodologies pour analyser les besoins méthodologiques de la division Etudes et concevoir tous les supports nécessaires à la gestion et à la vie des projets. Il maîtrise AXIAL et la programmation structurée. Il recherchera et concevra des outils d'aide à la conception et à l'analyse programmation (atelier de génie logiciel). Il assurera la mise en oeuvre et le suivi de ces ensembles.
Homme de relations et de terrain, il évoluera d'ici 24, 30 mois vers une fonction de chef de projet Organisation et Informatique.

Responsable bureautique services informatiques

Attentif aux besoins actuels et futurs, il prépare les choix stratégiques de la banque en matière de bureautique. Il planifie, contrôle la mise en place de l'outil et veille à l'assistance et à la formation. Rapidement, il animera une petite équipe. Homme de terrain, doté d'une bonne qualité d'écoute et d'un réel sens du service, il sait également apprécier les problèmes d'organisation. Une solide formation d'ingénieur complétée par une expérience de la conduite de projets sont indispensables pour la prise en charge de cette fonction évolutive.



Merci d'adresser votre dossier de candidature en mentionnant le poste qui vous intéresse, à Monsieur Bernard Tnoore, SNVB, Direction des Relations Humaines, BX, 54017 Nancy Cédex.

RHONE-ALPES

Nòtre entreprise située dans une importante ville de la région Rhône-Alpes recherche pour l'un de ses départements de sa Division Electronique Industrielle un

ACHETEUR COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Sa mission :
- sous la responsabilité du Chef du Service Achats :
  - prospecter et étudier les marchés des *composants électroniques sur le plan international,*
  - participer avec les Services Techniques internes à la définition de nouveaux produits,
  - lancer des consultations auprès de fournisseurs, négocier des contrats, gérer les commandes.

Son profil :
- ingénieur de formation,
- connaissance des composants électroniques,
- pratique courante de l'Anglais,
- expérience industrielle de 3 à 5 ans.

Ecrire avec C.V., prétentions en précisant la référence 17419 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Le Centre de SALBRIS, situé en Sologne (50 km d'Orléans, 200 km Sud de Paris - 650 p.) est orienté sur la fabrication de petites et moyennes séries de matériel aéronautique de haute technicité et recherche

Ingénieur HF
Expérimenté, Responsable des Services Généraux

Il est directement responsable de l'organisation et de l'encadrement de plusieurs services logistiques, regroupant un effectif de 50 personnes

Sa fonction s'exerce dans :
- la maîtrise d'oeuvre des projets de construction nouvelle, et d'installation de nouveaux moyens de production.
- l'organisation de la maintenance des biens industriels.
- la coordination des Services logistiques (manutention - emballage - transports ...).
- la prise en charge des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes.

Cette fonction diversifiée et très impliquée dans l'activité du Centre conviendrait à un ingénieur de formation (A et M - INSA - ENI ...) confirmée par une expérience (5 à 8 ans) acquise en milieu industriel et compétent dans ces domaines d'intervention.

Homme de dialogue, bon gestionnaire et opérationnel dans les décisions, il sera reconnu pour sa rigueur et son sens de l'organisation.

Merci d'adresser CV, rémunération souhaitée, photo, en indiquant la référence NK 1254/M au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Centre de MONTIGNY – 3 avenue du Centre – 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

PARFRANCE ANNONCES

MATRA

FILIALE DU GROUPE PECHINEY

RECHERCHE
POUR UNE USINE DE SAVOIE

INGÉNIEUR RESPONSABLE TECHNIQUE DU DÉVELOPPEMENT D'UN PRODUIT NOUVEAU

Le poste comporte, outre la responsabilité de l'organisation de l'activité, la responsabilité directe d'installations pilotes et industrielles, ainsi que l'animation du laboratoire, du bureau d'études, du service entretien.

LE CANDIDAT DEVRA ÊTRE :

INGÉNIEUR d'une GRANDE ÉCOLE GÉNÉRALISTE ou RÉPUTÉE pour CHIMIE, ÉLECTROCHIMIE ou GÉNIE CHIMIQUE.

Avoir au moins 5 ANS D'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE l'ayant préparé à prendre la responsabilité du développement d'un produit de chimie minérale très technique.

Il sera particulièrement dynamique, aura le goût des responsabilités et une forte capacité d'animation des hommes. Il aura de larges connaissances, une grande ouverture d'esprit et un solide bon sens.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Envoyer c.v. + photo à RÉGIE-PRESSE sous nº 310 418 M, 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.



Important groupe papetier -filiale groupe américain- réalisant un très important chiffre d'affaires à l'export dans le monde entier recherche pour sa plus importante unité de production (850 personnes), située dans l'Ouest de la France

le Responsable Technique
d'une gamme de produits

Destiné à renforcer la Direction Technique, ce poste qui implique des contacts fréquents avec les services techniques de nos clients industriels s'adresse à **UN INGENIEUR CHIMISTE ENSI OU EFP** ayant déjà 2 à 5 ans d'expérience.

Anglais courant nécessaire.
Bonnes notions statistiques appréciées.
Ce poste évolutif peut s'orienter vers des responsabilités opérationnelles et hiérarchiques.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous réf. 1104 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue de Helder - 75009 Paris

Un jeune dirigeant pour piloter le décollage de l'une de nos activités stratégiques

Notre métier, la transformation des matières plastiques est un métier jeune, vivant, évolué.

Nous fabriquons une large gamme de biens de consommation durables destinés à l'aménagement de la maison que nous distribuons au travers de tous les fronts de vente modernes.

Dans la compétition mondiale que nous livrons avec nos produits, nous sommes souvent les premiers.

Nous employons 1300 personnes et exportons près de 60% de notre C.A. en nous appuyant sur nos 11 filiales en EUROPE, AMERIQUE DU NORD, PACIFIQUE. Nos racines sont en région Rhône-Alpes.

Pour piloter le fort développement de l'une de nos filiales stratégiques fabriquant des biens d'équipement en plastique destiné aux collectivités, nous recherchons un Directeur Général.

Rendant compte au président, il sera chargé de définir et mettre en œuvre la stratégie et les politiques de cette filiale.

Il sera par ailleurs étroitement associé à l'ensemble des réflexions stratégiques du groupe.

Ce poste s'adresse à un solide généraliste de l'entreprise à très forte dominante communication. Il trouvera dans notre métier très vivant les possibilités d'exploiter son imagination et sa créativité, de vivre son non-conformisme.

Il aura une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, SUP DE CO) un tempérament et une expérience qui l'auront préparés à la conduite des hommes dans une entreprise multinationale évoluée.

Nous ne redouterons pas de confier ce poste hautement stratégique à un entrepreneur de 33 ans, ambitieux, mais tout autant généreux et animé par un grand sens de l'équipe.

Merci d'adresser un courrier rapide et concis personnellement et confidentiellement à Hervé ZEBROWSKI

CREACT Conseil en Recherche et Evaluation de Cadres
6, rue Victorien Sardou 69007 LYON
qui vous garantit toute sa discrétion.

Lyon

Consultant en recrutement

Votre réussite commerciale dans des interventions à haut niveau vous a donné certaines qualités indispensables pour exercer le métier de conseil en ressources humaines : un bon contact, savoir écouter et comprendre l'essentiel, rechercher une solution adaptée dans un contexte de qualité et de confiance mutuelle.

Vous serez assez rapidement responsable du développement d'une clientèle et de toutes les étapes d'un recrutement, depuis la recherche des candidats jusqu'à leur intégration. Pour cela, nous vous apportons tout notre appui : une réputation de compétences et de sérieux, une méthodologie efficace pour le présent et un goût marqué pour que des solutions nouvelles naissent de nos échanges avec nos clients, nos candidats et parfois nos confrères.

Gérard Schneider étudiera avec discrétion votre candidature de consultant, éventuellement même de consultant associé. (réf. RAM).

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55 montée de Choulans
69323 Lyon Cédex 05.

AFCOREM

Chef de projet électronique

Vous avez confirmé votre formation d'ingénieur électronicien par une première expérience réussie dans l'étude de produits de série.

Nous vous proposons de prendre en main la conduite d'un nouveau projet que nous lançons dans le secteur des composants d'automatismes électroniques.

De la définition des produits en collaboration avec le marketing jusqu'à la mise en fabrication (moyenne et grande série), vous piloterez toutes les phases de l'étude.

Vous coordonnerez et animerez les équipes techniques.

Ces produits mettent en œuvre l'électronique analogique et digitale, et l'optoélectronique.

Crouzet

Envoyer votre dossier de candidature au responsable du recrutement Crouzet SA, 25, rue Jules-Védrines, 26027 Valence, en précisant la référence PROC/LM

"A la campagne", proche de LYON

La filiale française d'un leader international fabriquant des biens d'équipements industriels intégrant mécanique et électronique, renforce ses structures et crée la fonction :

Ingénieur Industrialisation

En position d'assistant du Directeur Technique vous prenez en charge les dossiers et problèmes techniques connexes du quotidien de la production, participez à la mise en place d'une gestion de production informatisée, préparez les études d'investissements et suivez la réalisation des solutions retenues avec les services concernés. Cette fonction très large et très évolutive s'adresse à un ingénieur électromécanicien diplômé (AM, INSA, etc...) déjà rôdé à la "productique" en milieu industriel et apportant rigueur et innovation technique à une entreprise en expansion. Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 710.70 M, à notre Conseil Joël BERNARD, qui vous garantit une totale confidentialité.



CENTOR RHONE ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 16 (7) 889.37.16

AFCOREM

P. Zentar et toute son équipe de spécialistes en Audit social, diagnostic d'entreprise, ergonomie, formation et recrutement ont le plaisir de vous annoncer la création de

Pro Consultant Provence Côte-d'Azur
Tél. 93.38.55.38.

managé par Hervé Martino, DEA de microbiologie - bio technologie, diplômé de l'Institut supérieur des affaires (ISA), qui sera très heureux de vous rencontrer.

Provence Côte-d'Azur 93.38.55.38.
Forez 77.33.88.33.

pro consultant

média-system

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ÉTAT
région ouest littoral

recherche
pour ses besoins en matière d'études

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant une expérience d'au moins trois années pour assurer la définition, le suivi du développement et l'évaluation d'importants systèmes à vocation informatique.

Ecr. avec c.v. dét. et photographie s/nº 7 890, le Monde *pub., serv. annonces classées 5, r. des Italiens, 75009 Paris.*

JEUNE CHEF DU SERVICE FINANCIER ET ADMINISTRATIF
ICN - ESC ou DECS

Une industrie compétitive proche d'une ville moyenne des Vosges recherche ce jeune cadre financier et de gestion.

Responsabilités :
- Supervision de l'exploitation informatique, développement du contrôle de gestion, du tableau de bord de la DG et la mise en place de nouveaux traitements.
- Comptabilité (générale, analytique, bilan).
- Gestion financière (trésorerie, relations avec les banques, études de financement).
- Organisation administrative.

5 à 10 ans d'expérience de responsabilité de gestion financière et comptable, une bonne connaissance de l'informatique de gestion sont nécessaires.

Poste d'avenir stable.
Logement facilité.
Adr. C.V. dét. ss réf. 1150 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG Cedex.

ENTREPRISE NATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour sa **Direction Régionale Centre**
(effectif 1000 personnes)

UN(E) JEUNE RESPONSABLE DE PERSONNEL

De formation Maîtrise Droit Social ou équivalent, votre première expérience réussie ou des stages prolongés vous destinent à la fonction personnel.

Rattaché(e) au Secrétaire Général nous vous confierons la gestion du personnel et la préparation et le suivi de certaines actions propres à la fonction personnel.

Le poste évoluera selon votre personnalité et votre rigueur.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions s/réf. 704 à AXIAL Publicité 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

Urgent cherche PROF LETTRES CLASSIQUES, minimum DEUG, CES Authon-du-Perche, 50 km Chartres, possibilité logement. Téléphone : 16 (37) 49-01-61.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

ESE, ESIEE ou équivalent, mini 5 ans d'exp. anglais.

Ecr. s/nº 7906 le *Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



THOMSON SEMICONDUCTEURS

Sur un marché concurrentiel, THOMSON SEMICONDUCTEURS bénéficie d'un développement rapide, soutenu par une croissance annuelle élevée. La poursuite de cette progression passe, entre autre, par la croissance des investissements en Recherche et Développement et par une étroite collaboration avec les Grandes Administrations. A ce titre, nous recherchons un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Intégré à la Direction des Études et Programmes de THOMSON SEMICONDUCTEURS, vous êtes en charge des relations avec l'Administration des Télécommunications et en particulier vous négociez les contrats relatifs aux études et aux nouveaux projets de composants, destinés principalement aux marchés des Télécommunications.
Vous avez une expérience confirmée de la technologie des SEMICONDUCTEURS (recherche et développement, études, marketing).
Vous êtes familiarisé avec les matériels et systèmes de télécommunications des principaux constructeurs et utilisateurs.
De formation Ingénieur Télécommunication, vous avez environ 35 ans, vous êtes un homme de dialogue et de rigueur.
Votre performance à ce poste de haut niveau pourra vous permettre une évolution rapide au sein de THOMSON SEMICONDUCTEURS.

Merci d'adresser votre candidature, (C.V., photo et prétentions) à Mme NERVET, Directeur des Ressources Humaines, 101, boulevard Murat – 75016 PARIS.



THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Recherche de cadres

200.000 F

PA Conseil en Recrutement, filiale française du groupe PA (2.000 personnes dans le monde, 70 bureaux dans 22 pays), recherche un nouveau consultant pour faire face au développement de son département international. Basé à Neuilly, il se verra confier très rapidement des missions de recrutement de type classique, puis prendra en charge progressivement des affaires plus sophistiquées, inhérentes aux activités spécifiques de cette entité : recherche de personnel pour le compte de sociétés basées à l'étranger, relations avec les groupes internationaux implantés en France, recrutements pour l'expatriation... Responsable d'un portefeuille-clients, il mènera ses actions de façon autonome, utilisera les techniques d'approche les plus diverses (annonces, recherche directe...) et bénéficiera en permanence de l'infrastructure nationale et internationale du groupe. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, possédant au moins deux années d'expérience professionnelle, ayant déjà acquis une bonne maîtrise des techniques de recrutement, et fortement motivé par une spécialisation en ce domaine. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle, de l'ordre de 200.000 francs, pourra être supérieure si l'expérience le justifie. Ecrire à J.P ROUGIER en précisant la référence A/062M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Le GROUPE CRI

Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises

dans le cadre de son expansion étoffe son réseau et recherche

COMMERCIAUX PRODUITS FINANCIERS

(pour toutes ses délégations)

NORD-PICARDIE (Lille) — LORRAINE - CHAMPAGNE - ARDENNES (Nancy)
ALSACE - FRANCHE-COMTE (Strasbourg) — RHONE-ALPES - BOURGOGNE - AUVERGNE (Lyon)
PROVENCE - COTE-D'AZUR (Marseille) — LANGUEDOC-ROUSSILLON (Montpellier)
MIDI-PYRENEES (Toulouse) — AQUITAINE (Bordeaux) — PAYS DE LOIRE (Cholet) — BRETAGNE (Rennes)
NORMANDIE (Rouen) — ILE DE FRANCE (Boulogne sur Seine)

Ils (H/F) doivent être des professionnels de la vente.

Ils ont une bonne connaissance des produits financiers.

Il sera tenu compte de leur expérience et des performances réussies.

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 716/M
GROUPE CRI - Direction du Personnel - 5 avenue du Général de Gaulle — 92800 PUTEAUX

PARFRANCE ANNONCES

Les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH

recherchent pour une fonction de coordination et de contrôle

JEUNE SCIENTIFIQUE H/F

2me cycle de préférence (Biologie, Sciences de la Nature, premières années médicales ou pharmaceutiques, physiologie).

avec une **bonne connaissance informatique et l'anglais courant.**

La fonction consiste à analyser et vérifier les dossiers d'études cliniques et à les mettre en l'état pour l'informatique.
Le titulaire participe à l'organisation et au contrôle du travail de la cellule de saisie.

Ultérieurement et selon les résultats dans le poste, le titulaire pourra bénéficier de la politique d'évolution au sein du Groupe et accéder à d'autres responsabilités.

Ecrire avec CV, photo, desiderata aux Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH - Direction du Personnel- Réf. HF - 12, place de la Défense 92090 Paris la Défense Cedex 26. Réponse et discrétion assurées.

SK&F

GRANDE ECOLE D'INGENIEURS + FORMATION COMPLEMENTAIRE EN ECONOMIE

CARDIF, spécialiste de produits d'épargne, est une filiale de la COMPAGNIE BANCAIRE, l'un des plus importants groupes financiers privés européens.

LA PLANIFICATION

DANS UN GROUPE D'UN AUTRE TYPE !

Grâce à la qualité de ses produits, sa gestion financière, sa forte capacité d'adaptation à l'évolution des marchés, elle a pu se hisser, en quelques années, dans le peloton de tête des sociétés privées d'assurance-vie et de capitalisation.

Les 200 collaborateurs de CARDIF (80 cadres dont la moitié a moins de 32 ans) ont à leur disposition une structure informatique et télématique en constant développement (IBM 3083 BX, infocentre, micro-informatique).

CARDIF propose à un jeune diplômé de rejoindre l'équipe de planification/contrôle de gestion.

CARDIF

Mission :
- études financières, planification, tableaux de bord, suivi des statistiques (APL, infocentre),
- suivi des risques financiers et des centres de profit.

Profil :
- Grande Ecole d'Ingénieurs + formation complémentaire en économie,
- la connaissance du langage APL serait appréciée.

Si vous voulez prendre le parti d'un grand groupe par le biais d'une filiale performante, si vous voulez opter pour une carrière évolutive et non cloisonnée, adressez votre candidature s/ réf. 764 à Jocelyne LE JONCOUR - COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement, 5, av. Kléber - 75116 PARIS.

MEDIA BA

groupe de la compagnie bancaire

Ingénieurs consultants

SEMA-METRA l'un des premiers groupes en ingénierie informatique (2.300 personnes, 1 milliard de C.A.) renforce ses équipes d'intervention pour concevoir et planifier le développement de systèmes d'informatisation dans les entreprises et recherche des ingénieurs pour :

- **réaliser des missions d'organisation et d'étude** de schémas directeurs dans les secteurs suivants : banque et finance, gestion de production, distribution. Réf. 10634/M
- **conduire des actions de formation et d'assistance méthodologique** au sein d'opérations de schémas directeurs, d'études préalables et d'études détaillées : conception et animation de séminaire, assistance à la conduite d'opérations, monitorat méthodologique. Réf. 10635/M

Nous confierons ces responsabilités à des femmes et des hommes de formation supérieure, expérimentés en informatique ou dans l'un des secteurs cités.

Nous leur proposons de les former à MERISE et RACINES, s'ils ne sont déjà rompus à ces méthodes, ce qui serait un atout pour eux. Leur carrière se déroulera dans le contexte du plein développement d'un groupe à dimension internationale.

Si ces opportunités de carrière vous intéressent, transmettez votre dossier de candidature en précisant la référence à R. COLLETTI, Directeur de la division Etudes et Conception de Systèmes.

SEMA·METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

Membre de Syntec

Ecouter, évaluer, rédiger.

Psychologue

Vous assurez l'activité bilans psychologiques d'adaptation dans un Cabinet Conseil en recherche de cadres, d'excellente renommée. Vous maîtrisez les techniques projectives et vous avez un talent certain pour l'écriture. L'expérience du métier faciliterait votre introduction auprès de la clientèle. Le choix de votre statut est ouvert : free-lance ou cadre salarié, à temps partiel ou complet. Vous serez accueilli dans une petite équipe solide et professionnelle. Alors, adressez-nous votre dossier de candidature : Edith Giacchetti, Charles Emmanuel Koehrer, CPA : 3, rue de Liège 75009 Paris. Nous vous garantissons une absolue discrétion.



Centre de Psychologie Appliquée.

MEMBRE DE SYNTEC

ANNE PERRIN CONSEIL

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
LEADER NATIONAL DANS SON SECTEUR

Pour sa société (250 personnes) située dans la région d'AMIENS, recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Sous l'autorité du Directeur de l'établissement, il aura pour mission :
1) seconder celui-ci dans toutes les tâches administratives : personnel, services généraux, contrôle de gestion, prix de revient, relations extérieures.
2) Assurer la liaison avec le groupe pour la partie comptabilité et finances.
Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure type Sup de Co ou DECS ayant une première expérience en milieu industriel.
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 1443 sur enveloppe à L.T ASCOM 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE ET D'ÉDITION
C.A. 430 millions/300 personnes

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au directeur administratif et financier, ses MISSIONS seront les suivantes :

- ANALYSE des comptes analytiques mensuels, afin d'établir des résultats fiables ;
- CONTROLE de la rentabilité des centres de profits ;
- ÉLABORATION des budgets de la maison mère et de trois filiales françaises et étrangères ;
- RÉALISATION d'études économiques et financières ponctuelles ;
- MISE EN PLACE de procédures de gestion ;
- ASSISTANCE du directeur financier dans ses fonctions de contrôle et d'organisation.

Diplômé d'études supérieures, il aura une expérience d'environ 5 ans, acquise en cabinet d'audit ou dans le service contrôle de gestion d'une entreprise. La connaissance de l'informatique sera un plus.

Esprit novateur, ce cadre devra allier des qualités de rigueur et de dynamisme à une grande capacité de travail.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) à PUBLIART, 27, rue Garnier, 92200 NEUILLY-S/SEINE. Réf. 106.

CADRE de FORMATION PROFESSIONNELLE

Salaires :

150 000 à 175 000 francs/an

Le Centre Yves BODIGUEL

Recrute

Un TECHNICIEN de la MAINTENANCE

informatique pour compléter l'équipe de quatre formateurs en place.
Le niveau D.U.T., 5 ans d'expérience professionnelle dans une ou plusieurs entreprises.
Lieu de travail MEUDON-LA-FORET.
Le travail consiste à participer en équipe à la formation professionnelle d'adultes dans les métiers de la maintenance soit en formation continue, soit en stage agréé d'un an.
La compétence technique et des aptitudes à l'enseignement seront appréciées par un essai professionnel, des tests et les entretiens.

Ecrire avec C.V. et Photo à FORMA/CEDT, 5, rue Mayran - 75009 PARIS qui transmettra

PLURIAL

هكذا من الأصل

Cadre comptable pour la gestion des SICAV, FCP...

CARDIF, filiale en plein développement du Groupe de la COMPAGNIE BANCAIRE, recherche un Cadre comptable confirmé.

Il se verra confier :
- la prise en charge de la comptabilité des SICAV, des FCP et du portefeuille des titres de sociétés financières,
- l'encadrement d'une petite équipe de chargés de gestion comptable.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (de type Ecole de Commerce + DECS) possédant une expérience de 5 ans environ en comptabilité générale et de bonnes connaissances en fiscalité des titres.

Poste évolutif. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. 762/LM, à Jocelyne LE JONCOUR - **COMPAGNIE BANCAIRE** - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

CARDIF

groupe de la compagnie bancaire

MEDIA BA

INFORMATIQUE TECHNIQUE et INDUSTRIELLE

Ingénieurs ou Universitaires

ANSWARE, filiale d'**ALCATEL-THOMSON** — 1 000 personnes —, leader dans le domaine de l'**INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**, chiffre d'affaires en *progression de 60 % en 1984, recherche pour des* **PROJETS** sur **MINI** ou **MICROS** des

INFORMATICIENS,
AUTOMATICIENS,
ELECTRONICIENS,

pour participer à des développements de projets importants dans les domaines suivants :

- CONTROLE de PROCESSUS,
- AUTOMATIQUE, *PRODUCTIQUE*,
- SYSTEMES EMBARQUES,
- TRAITEMENT d'IMAGES,
- ATELIER de GENIE LOGICIEL,
- LOGICIEL de BASE,
- TELECOMMUNICATIONS.

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. RLB/85-11, à

ANSWARE ALCATEL-THOMSON ANSWARE
135, rue de la Pompe - 75116 PARIS

MEDIA BA

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

L'U.A.P. et les métiers de la finance

DEUX CHARGES D'ETUDES FINANCIERES SPECIALISTES OBLIGATAIRES

Grandes écoles scientifiques (X, Mines, Centrale, Pont, ...)

Votre première fonction sera de réaliser toutes les études concernant les nouveaux produits, les marches: l'analyse des critères d'investissements et les comparaisons de rentabilité necessaires à la gestion des porteteuilles d'obligations.
Nous vous offrons une formation spécialisée aux études actuarielles

UN GESTIONNAIRE D'OBLIGATIONS ETRANGERES

Formation économique supérieure

Vous avez acquis une bonne connaissance des principaux marchés obligataires étrangers grâce à une experience professionnelle de 2 à 3 ans.
Vous ferez partie d'une petite équipe chargee de gérer les portefeuilles obligataires de filiales du groupe situées dans des pays tres divers.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable

Si l'un de ces postes situes à PARIS - PLACE VENDOME, vous intéresse envoyer CV, photo et pretentions à Jacques LE FILLATRE - Direction du Personnel de l'U.A.P. - 34ème Fleuve TOUR ASSUR - 92083 Paris-La Defense.

UAP

média-system



Filiale d'une société leader du BTP

INGENIEUR STRUCTURE,

PARTAGEZ NOTRE PASSION POUR L'INFORMATIQUE !

Nous créons un outil d'ingénierie assistée par ordinateur, unique au monde, couvrant toutes les étapes du projet, de la conception à la réalisation des documents de fabrication. Notre champ de développement est illimité, ce qui nous permet déjà d'envisager la commande des ateliers, le pilotage des machines...

Vous participerez au développement de nouveaux modules : conception, réalisation. Vous installerez les produits chez nos clients. Vous formerez les utilisateurs. Ingénieur expérimenté en strucuture, une première approche de l'informatique vous a donné une bonne pratique du Fortran, et vous souhaitez maintenant devenir un réel professionnel dans ce domaine.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) s/réf. 510 à notre Conseil

UNILOG Ethnos
9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS
MEMBRE DE **SYNTEC** Informatique

DESSEIN

***Organisation binationale à Paris* recherche**

UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DE PRESSE ET D'INFORMATION HF

de nationalité française.
Très bon bilingue français/allemand
possédant :
- *d'excellentes qualités rédactionnelles (français),*
- *de solides connaissances d'allemand (pour traductions),*
- *une expérience des média, des institutions publiques et des structures de jeunesse dans le domaine franco-allemand,*
- *une expérience professionnelle de travail en équipe.*

Poste à pourvoir immédiatement.
*Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à l'**OFAJ** - Rhoendorferstr. 23*
D 5340 BAD HONNEF 1.

Pierre Lichau S.A.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LIÉE A UN GROUPE DE BANQUES

Paris 8e, recherche

SPÉCIALISTE OBLIGATAIRE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (École de commerce ou scientifique, maîtrise de mathématiques, économie, sciences économiques...).

Vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans la **gestion de portefeuilles obligataires** au sein d'un établissement bancaire ou financier, chez un institutionnel ou dans une charge d'agents de change.
Vous avez sinon participé au montage d'émissions obligataires en France ou à l'étranger.

Nous vous offrons la possibilité d'acquérir ou de confirmer votre compétence sur le marché primaire des obligations en France au sein d'une petite équipe motivée.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 1284 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS qui transmettra.



C2S

Société de Services et d'Ingénierie en Informatique,

recherche
pour son **département gestion**

ANALYSTES PROGRAMMEURS

confirmés

Connaissant **HP 3000**
Destinés à devenir
CHEFS DE PROJETS.
Disponibles rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé à Madame Meurice - **C2S**
Silic 560 - 94643 RUNGIS Cedex

LEW-TOURNAY ASSOCIÉS

Société commerciale secteur en expansion - 200 personnes

recherche d'urgence

CHEF DU PERSONNEL

H. ou F.
5 à 15 ans d'expérience formation supérieure ou équivalent.
Personnalité sachant s'imposer.
Maîtrise des connaissances nécessaires notamment en matière d'expatriés.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo et rémunération actuelle à RÉGIE-PRESSE sous n° 313.182 M
7, rue de Montessuy, 75332 Paris Cedex 07, qui transm.

Vous aspirez au métier de Consultant en ORGANISATION-MANAGEMENT-DEVELOPPEMENT

... sans avoir pu encore véritablement l'exercer. Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé - tête bien faite et contact aisé - pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez enrichi votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.
Vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel. Notre base est à Paris.
Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, sous référence 681 à AXIAL 27, rue Taitbout - 75009 PARIS.

CABINET D'AVOCATS INTERNATIONAL
recherche

COLLABORATEUR

pour activité de conseil
en matière de droit commercial, sociétés, travail.

Les candidats doivent posséder une expérience professionnelle de 5 ans (avocat, conseil juridique, juriste d'entreprise) et avoir une bonne pratique de l'allemand.

Ecr. avec c.v. sous réf. 11 173 à PIERRE LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.



Ordis, Conseil en Recrutement, souhaite accueillir début 1986

2 Consultants (H-F)

Nos projets nous amènent à
. Consolider une équipe existante en renforçant son potentiel de Conseil aux entreprises clientes.
. Elargir le champ de nos prestations dans le domaine de la gestion des Ressources Humaines.

Ces DEUX CREATIONS de postes concernent deux profils différents :
- 1 *jeune Consultant* ayant acquis une première expérience en entreprise (ou cabinet) de la recherche et de la sélection de cadres.
- 1 Consultant confirmé ayant si possible une expérience du conseil en gestion des ressources humaines.

Vous rejoindrez une équipe solide, structurée, très motivée pour le service aux entreprises.

Jean LAFARGUE, *Directeur, étudiera en* toute confidentialité votre candidature que vous lui adresserez sous la référence MJL/OR/CO.

Ordis - Conseil en Recrutement
10, rue Auber 75009 PARIS



le Crédit d'équipement des PME

recherche pour une de ses délégations régionales

d'ILE DE FRANCE

dans le cadre d'un renforcement de son activité commerciale :

Diplômé de l'enseignement supérieur

HF

ayant le **GOUT DES CONTACTS** et possédant des connaissances en **ANALYSE FINANCIERE**.

Après une formation de longue durée, il lui sera *confié une mission d'information, de conseil et de* montage de dossiers de crédit auprès de chefs d'entreprise et de banquiers.

Ecrire rapidement avec C.V., photo s/réf. NLG, au Service Recrutement du CEPME
14, rue du 4 Septembre - 75002 PARIS.

Pierre Lichau S.A.



BARCLAYS BANK S.A.

PARIS OPÉRA

Filiale d'un des premiers groupes bancaires internationaux recherche pour sa TRÉSORERIE CENTRALE

JEUNE OPÉRATEUR FRANCS

HF

pour gérer la trésorerie de la banque et développer ses activités sur le marché des instruments financiers francs (certificats de dépôts, papier commercial, MATIF, SWAPS, etc.).

Le candidat retenu aura :
- une formation supérieure grandes écoles (HEC, ESSEC, IEP, ESCP...),
- une expérience bancaire d'au moins 4 à 5 ans dont 2-3 ans en tant qu'opérateur francs,
- une bonne connaissance des marches annexes (change, devises et obligations),
- le dynamisme et l'imagination necessaires pour intervenir activement sur les marchés en mutation,
- les aptitudes relationnelles indispensables pour assurer les contacts avec la clientèle et les autres banques,
- une excellente maitrise de la langue anglaise.

Nous offrons un poste à responsabilités dans un secteur en plein développement au sein d'une banque privee de 1500 personnes, 42 agences et 5 filiales en FRANCE.

Prière d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et pretentions à Mme Michèle SEVAUX, Direction du Personnel, 33, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Chef comptable

Groupe bancaire **250 000 F**

Ce groupe, jeune et en expansion, est conduit à modifier progressivement *les conditions de traitement des comptabilités en liaison* étroite avec le service études informatiques. Il recherche un adjoint au chef du service comptabilité générale.

Assistant le chef du service, appelé à terme à prendre sa succession, il anime une équipe de douze personnes et assume la responsabilité de la tenue de la comptabilité de l'Établissement, la production des états comptables destinés à la commission bancaire, à l'Administration fiscale, à la Direction et aux services fonctionnels du groupe. Il a un rôle important à jouer pour l'apport d'idées nouvelles et la concertation avec les autres unités : affaires financières, contrôle de gestion et principalement études informatiques (mise en place de générations automatiques des écritures).

Le candidat souhaité a 30 ans minimum, une formation supérieure, école de gestion (ESSEC - ESCAE - Sciences Eco) et il est titulaire du DECS. Il a une pratique comptable d'excellent niveau, acquise, de préférence, au sein d'un service central de comptabilité d'un groupe bancaire. Il sera amené progressivement à participer aux décisions concernant l'ensemble du département. Le poste est basé en proche banlieue ouest de Paris.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. CO34/M à Christine Bernet, 16, rue Barbès, 92126 MONTROUGE Cedex.



SEMA•SELECTION

Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Membre de Syntec

chef du personnel
Paris

Filiale française d'un groupe pharmaceutique multinational (100 personnes +), nous cherchons notre Chef du personnel.

30 ans minimum, de formation supérieure (IEP, Droit...) et parlant bien l'anglais, vous avez, comme responsable ou comme adjoint, acquis une pratique solide des techniques modernes de la gestion du personnel.

L'intégralité de la fonction vous est confiée. Mais il vous revient de la créer, d'automatiser l'administration, de définir avec le soutien du Directeur Général les principes d'une politique de relation sociale et de gestion des ressources humaines efficace et adaptée.

Vous évoluez dans un contexte scientifique de haut niveau et fortement internationalisé.

Homme de compromis, vous êtes un conceptuel à l'aise dans le quotidien et l'opérationnel, et un interlocuteur habile à créer un climat de rigueur et de confiance autour de vous.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 441, à Catherine de La Roche Saint André - **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



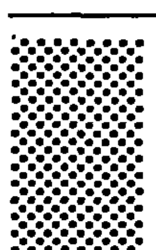
jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

UN GRAND GROUPE
CHIMIQUE FRANCAIS, recherche

JEUNE CADRE
HEC, ESSEC...
Option commerce international
2 à 3 ans d'expérience.



Intégré dans une équipe il sera, dans un premier temps, responsable d'une zone géographique CA : environ 200 millions de francs.

Dans le cadre d'une politique «GRANDE EXPORTATION», il devra apporter ses connaissances originales et animer un réseau d'agences structurées pour assurer le développement et la vente de nos produits par un contact personnalisé des principaux clients potentiels.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 17524 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

Recrute sur concours, et après formation rémunérée de 6 mois 1/2 qui débutera en janvier 1986

35 AGENTS DE CONTROLE

Cadres itinérants chargés de fonctions de représentation et de contrôle auprès des employeurs et autres cotisants des départements 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

PRINCIPALES CONDITIONS EXIGÉES :

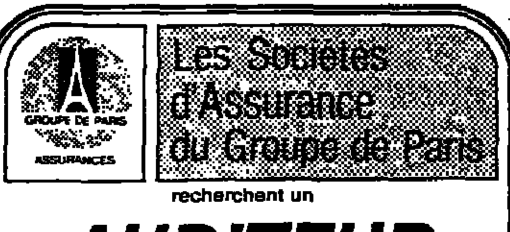
- Etre âgé(e) de 23 ans min., dégagé des O.M. ;
- Titulaire d'une licence en droit en sciences économiques, d'un DUT, finance, comptabilité ou gestion, d'un diplôme d'une école supérieure de commerce ou d'un diplôme équivalent ;
- Titulaire du permis de conduire ; apte médicalement à exercer la fonction.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) :

- Vous pouvez retirer votre dossier d'inscription au service des formations régionales, 17, place de l'Argonne, PARIS-19e, (10e étage, porte 10015) ;
- Et pour obtenir des renseignements complémentaires à l'URSSAF de Paris (4 lignes directes). Tél. : 851-11-90, 851-11-95, 851-22-12, 851-22-39.

IMPORTANT : LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSES LE 31 OCTOBRE 1985.
LE CONCOURS D'ENTRÉE :

- ÉCRIT .... 14 nov. 1985.
- TESTS .... 4 au 6 déc. 1985.
- ORAL .... 9 au 13 déc. 1985.
- RÉSULTATS .... 20 déc. 1985.



recherchent un

AUDITEUR CONFIRME HF

- Agé de 26 ans minimum et diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce.
- DECS ou diplôme équivalent.
- 3 à 5 ans d'expérience d'Audit soit dans une société, soit dans un cabinet.
- Anglais nécessaire, autre langue étrangère souhaitée.
- Compétences informatiques appréciées.
- Poste à pourvoir au siège.

Merci d'adresser C.V., photo, lettre manuscrite de candidature sous référence 1951 A au Service du Recrutement - 21, rue de Châteaudun 75447 PARIS CEDEX 09.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche pour ses services centraux

CADRES FISCALISTES
DE HAUT NIVEAU

chargés de gérer les régimes fiscaux de groupe.

Profil souhaité :

– Fiscaliste de formation supérieure, ayant quelques années d'expérience en entreprise ou dans l'administration et ayant de bonnes connaissances des mécanismes comptables.

Adresser c.v., lettre manuscrite et photo s/le nº 22 980 à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.



INFORMATIQUE

recrute

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS
INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Pour ses activités d'études et de développement de logiciels.

Domaines techniques :

Protocole de communication et architecture de réseaux (SNA, DSA, OSI).

Messagerie (CCITT - MHS - X. 400)

Architecture de document (CCITT-T. 73, IBM-DCA, ECMA-ODA).

Adresser candidature et c.v. à : LORE INFORMATIQUE à l'attention de R. KOCH, 59, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.



IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL
FRANÇAIS

à vocation internationale, recherche, pour un poste à pourvoir à PARIS



UN FISCALISTE DE HAUT NIVEAU

ayant une dizaine d'années d'expérience.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 81680-LM, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Importante Société d'Exportation et Négoce de Matières premières agricoles

recherche

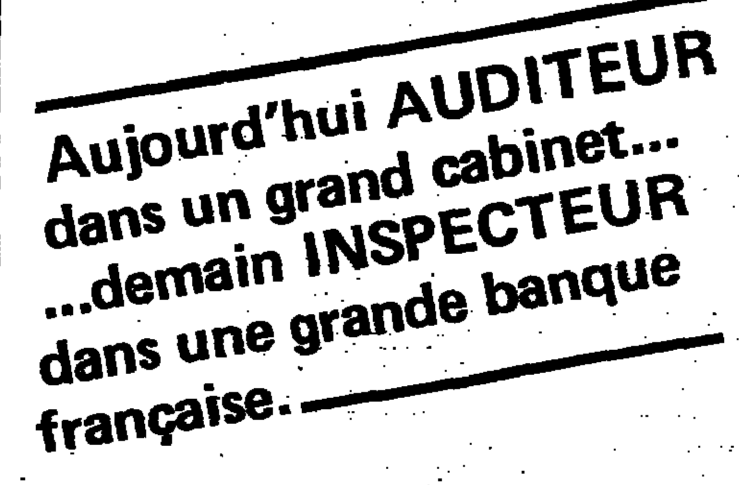
Responsable Exécution Export

Formation supérieure si débutant ou expérience professionnelle dans ce domaine.

Ce poste conviendrait à un candidat actif, dynamique, aimant travailler en équipe.

Il sera formé pour lui permettre d'assumer avec initiative la réalisation des contrats.

Ecrire avec C.V. sous référence 92985 M à : BLEU Publicite - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra



Vous souhaitez trouver un nouveau champ d'action qui vous permet de développer votre carrière.

Vous êtes de formation supérieure HEC, ESSEC, SUP de Co... et vous parlez couramment l'anglais.

Grâce à une expérience réussie de quelques années dans la fonction en cabinet, vous avez acquis une parfaite maîtrise de l'audit interne et externe.

Après avoir pris rapidement connaissance de l'environnement économique et humain de notre banque, vous assurerez des missions en France (et occasionnellement à l'étranger) au sein de nos nombreuses agences et de nos filiales.

Si vous souhaitez nous connaître davantage, il vous suffit d'envoyer votre CV (photo et prétentions) en rappelant *la référence 56215 à Projets 12, rue des Pyramides* 75001 Paris qui transmettra. Discrétion totale assurée.

BANQUE PRIVEE FRANCAISE
PARIS

recherche pour son DEPARTEMENT ENTREPRISES

ATTACHE DE DIRECTION
H/F

- *MISSIONS :*

gestion et développement d'un portefeuille de clients Entreprises, Grands Groupes et Entreprises moyennes.

- CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra justifier :
- d'une formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP ou ESCP),
- d'une expérience minimum de 5 ans dans une activité analogue,
- d'une classification Classe VI ou VII,
- de résultats tangibles,
- de dynamisme et de rigueur,
- de dispositions pour les opérations de haut de bilan.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 17372 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Jeune et dynamique banque privée recherche pour son service

TRESORERIE

Cadre, **diplômé d'une grande école,** (X, Centrale, Mines, HEC...) possédant 2 années d'expérience bancaire et la langue anglaise. (Allemand souhaité).

Au sein du service trésorerie, vous participerez activement au développement des produits existants et à la mise en place des nouveaux produits d'instrument monétaire : terme classique, «futures», à option ou à prime, échange de taux d'intérêts, régulation de crédits à l'économie...

Votre fort potentiel, votre esprit vif et critique vous permettront de mener à bien cette mission au sein de notre société où les possibilités d'évolution sont réelles.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence TRE à BFACM - Direction du Personnel, 21 bd Malesherbes, 75008 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

responsable de la comptabilité fonds commun HF

Entreprise Conseils Financiers, située à Paris, comportant une équipe jeune et dynamique, recherche un (e) RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE FONDS COMMUN.

Le (la) Responsable prendra en charge la comptabilité générale de chaque fonds, fera des calculs des valeurs chaque semaine, des dividendes à payer, enregistrement des actions, évaluation des portefeuilles. Il y a de nombreux fonds communs à surveiller. Ce poste conviendrait à une personne ayant de bonnes connaissances de la Bourse; soucieuse des détails et d'un niveau de formation minimum BTS.

Merci d'envoyer votre C.V., photo, salaire actuel, sous réf. **3754-M** à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

هكذا من الأصل

VILLE DE SÈVRES
recrute

ATTACHÉ(E) COMMUNAL(E)

Chargé(e) de la Direction des Services Financiers. Indice de rémunération brute 379.
Titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme de 3e cycle (DEA, DESS) de droit public, sciences économiques, sciences politiques.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. le Maire, Secrétariat général, 92310 MAIRIE DE SÈVRES.
Date de clôture des candidatures : *15 novembre 1985.*

Le centre d'informations financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)
- Ayant goût des contacts à haut niveau ;
- Formation assurée ;
- Rémunération motivante.
Téléph. : 500-24-03 poste 41.

URGENT

CNAM

CONSERVATOIRE NAT. DES ARTS ET MÉTIERS

URGENT
recherche des

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE POUR ANIMER SES STAGES DE FORMATION CONTINUE

Conditions :
pouvoir se libérer dans la journée et justifier d'une activité professionnelle.

Contactez :

274-40-50.

Organisme de formation *recherche PROFESSEUR* en Commande Numérique Expérience professionnelle et pratique. Tél. : 686-78-21.

Recherchons, DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT pour mission temporaire pouvant devenir permanente,

DIRECTEUR DE PROJET

ingénierie -préfabrication - génie civil.
Expérience : organisation du projet, estimations, etc.
Téléphoner au 703-40-78.

STATION DE VAL-LOURON
(Hautes-Pyrénées)
cherche

SON DIRECTEUR

- Solide expérience de gestion *dans un ou plusieurs* secteurs (commercial, remontées mécaniques, associations ou collectivités locales).
- Bonnes connaissances de la montagne et des secteurs associatifs et coopératifs.
- Homme de terrain et de contact, sens des relations.
- Disponibilité immédiate.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions avant le 12 octobre 1985 au S.I.V.O.M. du LOURON, Mairie de Borderes, 65590 LOURON.

Gilbert CIAVATTI
Conseil de Direction,
qui exerce depuis 8 ans une activité de *recherche directe* de cadres dirigeants rejoint les consultants d'équipes et entreprises, cabinet spécialisé en gestion de ressources humaines et recherche de cadres *supérieurs, pour y développer* ces fonctions.

Organisation d'entraide et de développement international intervenant depuis plus de 40 ans avec des méthodes originales recherche
son *responsable* des services comptables financiers et de gestion afin d'assurer :
- 1) Le suivi de la comptabilité générale et de la paie ;
- 2) La compta. analytique ;
- 3) Le contrôle de la gestion et des budgets ;
- 4) Le suivi de la trésorerie et des placements.

Niveau DECS exigé, connaissance *nécessaire d'utilisation* des outils informatiques sur mini-ordinateur.
Conn. de l'anglais souhaité. Rémunération 120 000 F/an. Poste à pourvoir rapidement. Ecr. s/nº 7 898 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
recherche

Pour son département communications et téléservices à ST-QUENTIN-EN-YVELINES

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE
expérimenté pour *développer* puis encadrer mission d'ingénierie et études de nouveaux services.

Pour son *département énergie* à LYON

INGÉNIEUR THERMICIEN

GRANDE ÉCOLE
qui sous autorité chef département devra développer et coordonner activités nouvelles d'assistance aux entreprises industrielles (exp. industrielle nécessaire).

Pour son département énergie à ST-QUENTIN-EN-YVELINES

INGÉNIEUR THERMICIEN

DIPLOMÉ
ayant solide exp. en entreprise capable de diriger projet de maîtrise d'œuvre (faisabilité à réception de travaux) dans domaine soit traitement déchets soit chauffage urbain.

Env. C.V., photo et prétentions sous réf. 17043 à Contesse Pub. 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

Neuilly. Rech. pers. de confiance, dynamique pour s'occuper, à temps complet, d'un monsieur âgé, handicapé physique. Permis de conduire nécessaire. Tél. : 722-82-76 après 20 heures.

Nous sommes une société française de première importance.
Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après stage, d'atteindre après un an 10.000 à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- une formation complète,
- une activité prenante,
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à Nº 4868 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La *préférence sera donnée* à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE et de RÉVISION COMPTABLE PARIS-16e
recherche

ASSISTANTS

confirmés
Adresser C.V., photo et prétentions, CGS, 22, rue Boissière, 75116 PARIS.

Société commerciale de matières premières industrielles, leader dans sa branche, cherche

CADRE TECHNICO-CIAL

pour promotion-développement secteur céramiques et composites.
Expérience dans ce domaine *appréciée, pratique de l'anglais* nécessaire, connaissance éventuelle allemand favorable.

Ecr. C.V., photo, prétent. ARNAUD-COMAIP, 68, av. du Gén.-Michel-Bizot, 12e.

Association s'occupant de personnes âgées recherche :

ANIMATEURS/TRICES

pour Paris et proche banlieue.

- Ils seront chargés de la coordination de groupes de bénévoles ;
- du suivi de l'action auprès de personnes âgées ;
- des relations extérieures et contacts avec les services sociaux ;
- travail d'équipe avec le soutien logistique d'une import. association nationale.

Une expérience antérieure des personnes âgées et de la vie associative serait très appréciée.

Adr. lettre manuscr., C.V., photo à C.I.P.E.S. (97) 6, pl. de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

U.F.C. Que choisir ?
recherche

UN INGÉNIEUR

ayant exp. dans secteur agro-alimentaire, diplômé I.N.A. ou E.N.S.B.A.N.A. ou équivalents. Environ 30 ans. Salaire : 188.000 F annuels.

Envoyer C.V. à Mme C. Drouet, *14, rue Froment,* 75555 Paris Cedex 11.

RECHERCHONS

- ANIMATEUR (TRICE) INFORMATICIEN

- ANIMATEUR (TRICE) DURÉE 3 MOIS

Poste à responsabilité suivi d'un projet (minimum licence ou équiv. ou expér. professionnelle).

Tél. Montreuil : 859-55-05 de 17 heures à 19 heures.

TEC
Association culturelle pour C.E. rég. Ile-de-France, rech.

COLLABORATEUR(trice)

Service org. spectacles et manifestations. Adr. C.V. + photo et prét. à TEC, 92, rue J.-P. Timbaud, 75011 Paris.

ÉCOLE SECONDAIRE A ÉTAMPES
recherche

PROFESSEURS DE MATHS

5 ans d'exp., sérieuses réf. exigées. Bonne rémunération. 20 heures par semaine. Téléphone : 494-87-33.

SOCIÉTÉ 8e ARRDT
recherche

INGÉNIEUR

EXPÉRIMENTÉ
génie civil, ingénierie et fabrication
LIBRE IMMÉDIATEMENT
Téléphone : (1)-703-40-76.

ECOLE TECHNIQUE PRIVÉE
recherche

PROFESSEUR

Mathématiques
4 ou 6 h. Enseignement supérieur. Tél. 808-11-21.

AGENCE DE PUBLICITÉ
(budget grande consommation)
rech. CHEF DE GROUPE et CHEFS DE PUBLICITÉ
confirmés
Ecr. avec C.V. et prétentions s/nº 312.959 M à RÉGIE-PRESSE, 7, rue Montessuy, 75007 PARIS, qui transm.

Dans le cadre du déplacement de 2 entités de Recherche et Développement (110 p.) dans un nouveau centre situé à St Quentin en Yvelines, nous créons un poste de

Contrôleur de Gestion et de Projets expérimenté H/F

- Vous prenez la responsabilité de la gestion des affaires, la gestion des moyens et le contrôle budgétaire et financier des 2 unités, et à ce titre vous organisez et animez une équipe de 5 personnes (gestion - planning).

- Vous intervenez dans l'élaboration prévisionnelle des budgets, le contrôle et la consolidation des résultats en liaison étroite avec les responsables et le gestionnaire central de la Recherche et Développement.

- Diplômé de l'Enseignement supérieur (ESSEC - ESC - Dauphine ...), votre compétence en contrôle de gestion vous est acquise par une expérience de l'ordre de 4 - 5 ans et vous savez vous imposer par votre *rigueur et votre sens du dialogue.*

Merci d'adresser C.V, rémunération souhaitée et photo en indiquant la réf. NK 1255 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres- Centre de Montigny 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

PARFRANCE ANNONCES

MATRA



SOLEX, Branche Electronique Automobile du GROUPE MATRA recherche H/F

Chef Comptable

Dans le cadre de la Direction Financière, ce Chef Comptable s'appuie sur une équipe de 10 personnes pour assurer :
- le suivi de toutes les opérations comptables, comptabilité générale, *comptabilité tiers.*
- l'établissement du bilan et du compte de résultats mensuels et annuels de la Société.

Le candidat recherché possède une formation comptable supérieure (type DECS) et trois à cinq années d'expérience dans une fonction similaire.

Pour ce poste basé au siège de la Société, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à la Direction du Personnel de SOLEX - 19 rue Lavoisier NANTERRE (92000)

PARFRANCE ANNONCES



SOLEX

ORGANISME PARA-PUBLIC
RENFORCE SON SERVICE D'AUDIT NOUVELLEMENT CRÉÉ

recherche

— CHEFS DE MISSION
— RÉVISEURS CONFIRMÉS

Ces postes requièrent impérativement une expérience d'audit.
Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite et photo, c.v. et rémunération souhaitée à ACCIL, 15, rue Galvani, 75848 PARIS CEDEX 17 à l'attention de M. LAMY.



PARIS
BORDEAUX
YAOUNDE

SSII en pleine expansion recherche pour son département industriel

ingénieurs grandes écoles

(débutants acceptés)

pour participer à de gros projets (CAO, AUTOMATIQUE, GÉNIE LOGICIEL...)
Connaissance du temps réel et des assembleurs (8086, 8088, 68000) appréciée.
Possibilité après 1 ou 2 ans, d'être mutés en Province ou à l'Etranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + prétentions) au Cabinet NAKACHE 53, Bd Sébastopol 75001 PARIS ou téléphoner au 236.50.18 pour renseignements.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS 8ème
recherche pour son siège

UN JEUNE EXPLOITANT «ENTREPRISES» H/F

- *Ayant une première expérience de quelques années dans la fonction.*
- De formation supérieure.

Après un séjour de deux ans environ au Service des Engagements pour compléter sa formation, il sera intégré à l'exploitation (siège ou agences).

Merci d'adresser C.V., photo et prét. sous réf. 17415 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



La Direction Juridique développe son activité sur le Groupe et vous propose d'intégrer son équipe pour prendre une fonction de H/F

Juriste d'Affaires pour des contrats internationaux

Vous apportez votre compétence juridique à l'élaboration, la rédaction et le suivi de contrats commerciaux sur des marchés internationaux.

Vous conseillez et assistez les responsables opérationnels du Groupe et vous participez aux négociations contractuelles avec les clients Français ou Etrangers. Vous serez également amené à prendre en charge les problèmes de contentieux en relation avec nos conseillers extérieurs.

Juriste en droit commercial, vous avez nécessairement une expérience de 3 - 5 ans acquise en Cabinet d'affaires ou en Entreprise.

Votre rigueur *et votre sens de* la négociation vous *permettront* d'évoluer et d'être rapidement autonome.

L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser CV, rémunération souhaitée, photo, en indiquant la référence NK 1253/M au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3 avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

PARFRANCE ANNONCES

MATRA



LA DIRECTION DES ACHATS
développe son activité compensation et coopération internationales sur des marchés aéronautiques, et vous propose *des postes de* H/F

Cadre Commercial

pour des contrats de compensation internationale

Vous participez à l'élaboration et la gestion des contrats et protocoles d'accord relatifs à des affaires de compensation industrielle et de coopération en milieu international.

Vous intervenez sur la création, le montage et le suivi des dossiers import-export sur le plan contractuel, financier, juridique, et votre mission vous amène à travailler étroitement d'une part avec des *services internes à Matra (commercial - industriel* - *achats . . .)*, et d'autre part avec les fournisseurs étrangers.

Diplômé d'une école commerciale (ESC - EDHEC . . .), vous avez nécessairement un peu d'expérience industrielle (environ 2 ans), vous êtes compétent en gestion des contrats et vous maîtrisez l'anglais.

Vos qualités d'organisation et de rigueur et vos facilités relationnelles favoriseront votre réussite et votre évolution vers la négociation de contrats. Réf.A.

Ingénieur Expérimenté

pour négocier des contrats de coopération industrielle

- A partir d'un marché de maîtrise d'oeuvre de matériel aéronautique, vous prenez en charge la consultation des fournisseurs et la négociation contractuelle et technique des contrats avec des coopérants industriels.

- Vous intervenez dans la rédaction et la gestion des contrats et le suivi des affaires sous-traitées en coordination avec différentes Directions de Matra (Commercial - Etude - Qualité ...).

- Ingénieur généraliste de formation (ECP - A et M - ENSI ...), vous avez une solide compétence technique pour négocier et évaluer les propositions et un sens rigoureux de la gestion des affaires acquise par une expérience de 3 à 5ans en milieu industriel ou engineering. Réf.B

Merci d'adresser C.V. rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous numéro NK 1256 /M au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de Montigny - 3 avenue du Centre - 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex.

PARFRANCE ANNONCES

MATRA

Institution Financière en rapide expansion, située à Paris, *travaillant de concert avec des Agents de Change,*
recherche (e)

responsable du service valeurs mobilières

HF

« Pour s'occuper de la comptabilité des titres et espèces, virement aux clients, établissement des avis relevés et documents fiscaux, ce poste conviendrait à une personne ayant des connaissances de la Bourse (INDISPENSABLE). Niveau de formation : BAC C plus ESC ou IUT, ou expérience équivalente.
Merci d'envoyer votre C.V., photo, salaire actuel, sous réf. 3753-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrègies

3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS

consultants recrutement

PARIS/PROVINCE

Après la réussite confirmée de son équipe parisienne, notre Groupe International de Conseil en Recrutement souhaite renforcer cette structure et créer d'autres implantations en Province.

Professionnels du Recrutement, vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans dans les domaines commerciaux, scientifiques ou de gestion. Aujourd'hui, vous désirez intégrer une société dynamique qui vous donne les moyens de réaliser pleinement votre potentiel. Votre goût d'entreprendre et votre sens de l'autonomie vous permettront de développer et fidéliser une clientèle d'entreprises.

Nous vous offrons une organisation souple et solide, une rémunération *élevée, de réelles possibilités d'évolution, une ambiance de qualité.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, en précisant sur l'enveloppe la réf. 5268/M 1C et éventuellement les Cabinets auxquels vous ne voulez pas que votre dossier soit communiqué, à :
A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS *(qui transmettra)*

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ Quartier ÉTOILE

recherche pour ses services généraux et immobiliers

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
EXPÉRIMENTÉE

Niveau BTS de secrétariat de direction.
Formation bureautique IBM - PC.
Notions comptable.

Adresser C.V., prétentions et photo nº 17.509
Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

BANQUE INTERNATIONALE
rech. pour assister son Directeur du Contrôle Financier une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
EXPÉRIMENTÉE
GRADÉE CLASSE IV

- La candidate aura un niveau de formation universitaire ;
- Une excellente connaissance de la langue anglaise ;
- La pratique du traitement de textes ;
- Le sens de l'organisation ;
- Un intérêt pour la bureautique.

Adressez votre candidature sous réf. 4 880 à l'agence DESSEIN, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

CADRES CONSTRUISEZ VOTRE CARRIÈRE
– Evaluation : compétences, potentiel, personnalité.
– Diagnostic et moyens d'actions.
– Suivi opérationnel.
Cabinet conseil en carrière tél. : 651-26-34.

ENGLISH'ROUND THE CLOCK (l'anglais à toute heure). Mieux que l'Angleterre avec le règlement « English only » ! (angl. parlé seul.). Toussaint à la campagne avec notre stage d'angl. intens. de 8 jrs. Prépa HEC, *dipl. universitaires,* form. cont. Rens. : (1) 588-01-87.

capitaux propositions commerciales

10 millions de dollars disponibles en banque pour l'achat d'une grande quantité de marchandises à prix réduit pour un marché industriel et commercial.
Contactez Harold Schwartz, à l'Hôtel Méridien, à Paris, les 8, 9, 10 et 11 octobre.

cours et leçons

COURS D'ITALIEN – Stages équipe prof., langue matern. Tél. : 277-32-40 - 240-02-18, 12ᵉ arrondissement.

Prof. d'angl./fran. diplômé de *l'université de Chicago* donnerait cours privés d'anglais. Téléphone : 582-72-92.

Leçons de français, prof. spéc. méthode active indiv., groupe. J.-L. GAILLARD. 805-21-44.

travail à domicile

J'effectue travaux dactylographie, rédaction, correction et réécriture à domicile.
Téléphone : 258-49-47.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

R 5 L modèle 82
54.000 km, bon état.
Tél. : 778-41-10 après 19 h.

de 8 à 11 C.V.

A vendre LADA NIVA 4×4 couleur verte, attel. caravane. 30.000 km, parfait état. Prix : 38.500 F à débattre. Tél. : 304-46-97 après 19 heures.

Part. vend PORSCHE 911. moteur, amort., boîte, emb., batterie, pot, neufs, expertisée. 65.000 F. Tél. h.r. : (90) 94-31-73.

occasions

CARAVANE KNAUS
1982, 920 kg, 5,25 m, salon en U, 5 couchages, chbre sépar., double vitrage, cab. de toilette, chauff. air pulsé, frigo, pompe électrique, coffre sur flèche, auvent. Prix : 29.000 F. Tél. soir : 005-16-01.

DEMANDES D'EMPLOIS

MANAGER PME
Formation supérieure (ing. + gest.)
15 ans d'expérience chef d'entreprise dans
– Industrie, équipement et bâtiment.
– Services.
– Ingénierie.
RECHERCHE
DIRECTION FRANCE OU ÉTRANGER
Ecrire sous nº 6.809, *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Cuisinier, 32 ans, aimant le contact, désire travailler dans une équipe ouverte, milieu éducatif, sportif, village vacances, comité d'experts, *3, place Maillé, 37230 Luynes.*

H. 32 ans, BP banque 2, bac + 2 gestion, 7 ans banque, 2 ans association 1901, responsable budget 7 MF, cherche emploi rég. paris. Libre de suite. Ecr. s/nº 7 905 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Journaliste, spécialiste des plac. financiers et passionné par la Bourse, cherche emploi dans une équipe ambitieuse. Ecr. s/nº 3 047 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BIOCHIMISTE
Niveau thèse d'université, cherche emploi mi-temps laboratoire enseign. commerc. M. Scarmato 101, r. Boucicaut, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. : 661-33-25 p. 481.

INGÉNIEUR GÉNIE BIOLOGIQUE
Expérience : recherche et développement agro-alimentaire, microbiologie, fermentation, cherche poste région Paris. Tél. (6) 084-86-47.

Etudiants cherchent travaux divers : ménage, garde, leçons, etc. Association protestante *interuniversitaire, 33, place* Maubert. Téléph. : 326-77-51.

AGENT DE MAITRISE D'ENTRETIEN, 21 ans d'expérience, recherche emploi stable, banlieue nord ou limitrophe. Connaissances : hydraulique, pneumatique, vapeur, régulateur. Téléphone : 026-32-82.

J. F., 42 ans, expérimentée, secrétaire sténo-dactylo, connaissance de comptabilité, de traitement de texte, cherche emploi stable, si possible proximité gare de l'Est. Téléphone : 421-13-56.

CADRE COMMERCIAL
Homme 30 ans
dirigeant une équipe de vente, 10 ans d'expérience dans la distribution des produits photo, vidéo, hi-fi, micro-informatique et responsable des achats, RECHERCHE situation similaire dans grande société géographie indifférente. Ecr. s/nº 6.808 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DACTYLO
8 ans d'expérience, sens des responsabilités, recherche emploi fixe banlieue est (Chelles-Lagny) ou Paris (proche gare de l'Est ou Nord). Ecr. s/nº 6.795 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FILLE, 23 ans, sérieuse, cherche emploi stable 6 ans exp. standardiste, *petite dactylo.* Ecr. s/nº 6.810 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire sténo-dactylographe, 13 ans expérience, 31 ans, bonne présentation, cherche poste à pourvoir immédiatement. Mme Kwolek, 13, rue Paul-Bert, 75011 PARIS.

ING. DES MINES + CYCLE ECO. début. compet. informat., anglais, étud. toutes prop. Dem. Jean 412-14-99.

Cadre responsable service communication par L'AUDIOVISUEL pour et-dans l'entreprise, 15 ans expérience conception. Réalisation production vidéo. Recherche poste similaire à créer ou à développer. Téléphone : (3) 478-13-74.

Ingénieur hospitalier, ex-officier mécanicien de marine + 15 ans industrie, étudierait toute proposition dans secteur privé ou public (direction usine, direction commerciale, direction technico-administrative, branches diverses ayant trait à domaine hospitalier ou non). Ecr. s/nº 7.907 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. PATISSIER, C.A.P. cherche emploi stable sur Paris. Tél. : 770-96-00.

URGENT, célibataire, 29 ans, ch. place CHAUFFEUR POIDS LOURD. Permis C et C1, 11 ans d'expérience. Ecrire S. Nuriaso, 17, Domaine de Gerville, 91450 Soissy-sur-Seine.

JOURNALISTE 27 ANS,
9 ans expériences professionnelles multiples dans la presse et l'édition (grand reporter, chef de rubrique, auteur), spécialiste du sport et des spectacles, ouvert à toutes les aventures même internationales (anglais courant), recherche poste à responsabilités dans le secteur de la communication : presse écrite, audiovisuel, édition, publicité, spectacles. Téléphone : (1) 745-58-85.

J. F., 26 ans, maîtrise de droit privé, DESS de gestion spécialisée en droit du travail, étudie toutes propositions. Tél. : 842-37-60 le matin.

formation professionnelle

VOTRE CARRIERE EN TECHNIQUE DE POINTE
Formation Professionnelle
d'ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Chefs de projet ou
COORDONNATEURS de MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Pour tout renseignement (Inscription, crédit, placement...) contactez
ACILOG
Assistance et conseil International en logiciel
38, rue de Bassano 75008 PARIS M George V.
Tél. : 723.55.18

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
en systèmes informatiques formation pratique et théorique (800 heures) pour demandeurs d'emploi H/F diplômés enseignement supérieur (sciences, gestion, commercial, etc.).
Rémunération possible.
Inscriptions immédiates à : Groupe Formation Nouvelle, 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

INITIATION A LA GESTION D'ENTREPRISE
Utilisation de la méthode pratique ECOFIRM, pour introduire les concepts fondamentaux de la gestion d'entreprise et présenter les tableaux de synthèse de la Comptabilité Générale.
Ce stage est proposé par : La Boutique de Gestion de Paris, 85, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
Tél. : (1) 355-09-48.
Dates : du 21 au 25 oct. 85.

INGÉNIEURS

(ou diplômés de l'enseignement supérieur, niveau bac + 4 minimum)
– demandeurs d'emploi
– salariés d'entreprise
à la recherche d'une **RECONVERSION** ou d'une **DEUXIEME COMPETENCE**

Supélec

vous propose avec l'appui de l'état, de la région *Lorraine, du Conseil général de l'Essonne ou de* **votre entreprise**, 3 formations longues diplômantes à temps plein dans des domaines porteurs :

- **SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES à Gif sur Yvette**, du 7 janvier au 12 décembre 1986.
- **TECHNIQUES INFORMATIQUES à Rennes**, du 6 janvier au 4 juillet 1986
- **INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : Outil de la productique à Metz**, du 3 mars au 28 novembre 1986.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
ECOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ Service de la Formation Continue - Plateau de Moulon - 91190 GIF SUR YVETTE - Tél. : (6) 941.80.40

Formation Professionnelle d'Analyste-Programmeur en 7 mois = 1000 h.
sur Micros : Olivetti M 24, Ericsson PC, IBM PC
+ Gros système IBM et Sperry Univac
Niveau requis : Bac et assimilé
Assistance au placement (propositions d'embauche permanente sous reserve de reussite et de mobilite géographique)
CRÉDIT ETUDIANT 100 % - CENTRE AGRÉÉ PAR ERICSSON
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740.12.22
Mº Arcueil-Cachan - 10' des Halles
PLURIAL

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

ARCHIVES - A RÉNOVER
Gdes surfaces, beaux volumes. Tél. : 644-98-07.

PRÈS PLACE DES VOSGES
2 p., 60 m², soleil, calme, balcon, imm. récent, garage. WEATHERALLS, 563-05-50.

5ᵉ arrdt

JARDIN DES PLANTES
Le charme provincial, très joli séj. 40 m² + 2 ch. Poutres et colomb. 1.R.G., 705-31-13.

8ᵉ arrdt

PRÈS FBG ST-HONORÉ
Bel imm., asc., réception, 1 chbre, grande hauteur sous plafond. Tél. : 329-85-06.

13ᵉ arrdt

CHEVALERET URGENT CAUSE DÉP., LIV. 2 CH., 68 M2, ÉT. ÉLEVÉ, BALCON, CAVE, PARK. Px 690.000 F. T. : 605-10-08.

VUE UNIQUE S/PARC LE GALL et PARIS CHARME DE LA CAMPAGNE, beau liv. 2 ch., ét. élevé, soleil. 1.300.000 F. 605-10-08.

RUE TOLBIAC
Ancien atel. à améa. en r.-de-ch. s/cour, clair, calme. Prêt convent. poss. 329-58-65.

15ᵉ arrdt

FRONT DE SEINE
Elégant 3 pces, vue superbe. 1.300.000 F. T. 644-98-07.

DUROC, rue de Sèvres, imm. récent séj. + chbre tt cft, balc. 600.000. 566-80-31.

16ᵉ arrdt

AV. MOZART
Mᵉ MICHEL-ANGE AUTEUIL, imm. pierre de t., tt cft, 5 p., entrée, cuis., bains + service, refait neuf.
Tél. matin : 544-21-97.

18ᵉ arrdt

2 PCES RÉCENT
38 m² tt cft, balcon, vue panoramique, parking, s/sol. 300.000 F.
IMMO MARCADET, 252-01-62.

19ᵉ arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Sur parc, atelier duplex 88 m² + cave, remarquabl. aménagé. 910.000 F. 208-28-69 h. de b.

20ᵉ arrdt

TRÈS BEAU 3 P. 63 m²
Stand. Ménilmontant. 460.000 F à débattre. Urgent. 485-04-34.

91 - Essonne

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A saisir, Prêt conventionné à reprendre 450.000 F. Particulier vd appt type F6, situation en secteur résidentiel à 5 mn centre ville, lycée, C.E.S., école maternelle, tous commerces et loisirs à proximité. Appt duplex situé au 4ᵉ et 5ᵉ étage d'une résidence de 1976 sur 5 niveaux. Superficie habitable 150 m² + terrasse 120 m², 6 pces principales, cuis. équipée, 3 s. de b., s. d'eau, 2 w.-c., nbreux rangements, chf. électrique collectif, 2 jardins d'hiver 12 et 16 m², parking souterrain, garage 2 voitures, cave. Px de vente : 860.000 F. Tél. : 079-23-00. Libre de suite.

93 Seine-Saint-Denis

LES LILAS
Métro 250 m., 3 p., 75 m², état neuf, 6ᵉ et dernier ét., asc., terrasse 50 m² balc., 5 m² cave box exceptionnel. 860.000 CPH. 361-50-50.

94 Val-de-Marne

Part. vend à Vincennes proximité écoles, commerces
2 PIÈCES - 36 m²
cuisine équipée, w.-c., salle d'eau avec douche, chauffage individuel électrique, 4ᵉ étage, 5' bois et R.E.R. Faibles charges. Prix : 320.000 F. Tél. : 808-67-33.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résident. Paiement cpt chez notaire. Tél. : 544-44-45.

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15ᵉ. 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15ᵉ et 7ᵉ arrdts.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste. Tél. : 252-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Journaliste au *Monde* cherche pour 3 ou 4 ans appt calme dans 1ᵉʳ, 2ᵉ ou 9ᵉ arrdt. Ecr. s/nº 6806 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour cadres et employés de gde société française informatique recherche APPTS toutes catégories studios, villas, loyers élevés acceptés. Paris et environs. Tél. : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., *loyer garanti.* (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Province

COUPLE RETRAITÉS
ch. 2 pièces tt confort, *1ᵉʳ étage ou avec ascenseur.* LA FLÈCHE ou LE LUDE (72). Loyer 1.000 F environ C.C. Ecr. s/nº 6802 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

MONDIAL MERCURE
Rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 256-28-16.

Etudiants cherchent : chambres, studios. Association protestante interuniversitaire, 33, pl. Maubert, PARIS-5ᵉ. Tél. : 326-77-51.

Cherche à louer du 15 octobre au 15 novembre studio ou deux pièces à Paris pour universitaire muni d'un passeport diplomatique en voyage d'affaires. Tél. à Jean-Louis Gaubert : 224-52-15.

locations meublées offres

Paris

Mᵉ TOLBIAC, 2 pces entièr. meublées, cuis. équipée, dressing, cave, w.-c., douche, 16ᵉ ét., asc., 40 m². Loyer 3.680 F C.C. + 2 mois de dépôt de garantie. 580-37-33.

maisons individuelles

TAVERNY PRÈS GARE
Résidentiel, belle maison, réception + 5 chambres sur jardin 1.100 m² arborisé. 1.350.000 F – 567-22-88.

villas

COTE D'AZUR : villa sur mer, piscine, séjour boiseries luxueuses, salle à manger, cuisine équipée merisier, 3 chbres, 3 bains, w.-c., terrain 1.500 m², confort et finition impeccables. A 20 minutes de l'aéroport. 3.500.000 F. Ecr. J.-P. LORET, Agence de Paris, 21, bd Carnot, 06400 CANNES.

viagers

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, PARIS-15ᵉ.

FONCIAL LEGASSE VIAGERS 266-32-35
19, BD MALESHERBES, 8ᵉ. Etude gratuite. Expert 46 ans exp. garantie. RENTE INDEXÉE.

Caumartin, rue piétonne, près gare St-Lazare, appt 2-3 p., 3ᵉ ét. 225.000 cpt + 4.850 F. 80-82 ans appt loué rapport à l'acquéreur. Tél. : 266-19-00.

immobilier information

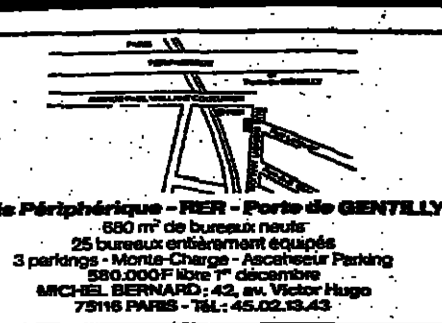
POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, *sur toute la France.* INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876. *5, rue Greffulhe, 75008 PARIS.* Tél. : 16 (1) 266-46-40.

hôtels particuliers

Sté BARDOT Tél. : 705-46-55. 98 *bis,* bd Latour-Maubourg, 7ᵉ *rech.* urgt GDS APPTS et HOTELS PARTIC. bon stand.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux



Paris Périphérique - RER - Porte de GENTILLY
680 m² de bureaux neufs
25 bureaux entièrement équipés
3 parkings - Monte-Charge - Ascenseur Parking
580.000 F libre 1ᵉʳ décembre
MICHEL BERNARD : 42, av. Victor Hugo 75116 PARIS - Tél. : 45.02.13.43

Ventes

BASTILLE 200 m²
Libres. 5.500 F le m2. Park. Ecr. A.C.P., 8, r. Arcade, 8ᵉ.

Locations

ÉTOILE BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLE DE RÉUNIONS
SHOW-ROMM
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. : (1) 727-15-89.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

DOMICILIATION 8ᵉ, 2ᵉ
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

Zone industrielle d'Orléans, entrepôt avec bx 3.300 m². Tél. : (38) 63-46-03.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

XVIIᵉ WAGRAM
IMM. CATÉGORIE EXCEPT.
300 m², 12 burx, gd standing
PARFAIT ÉTAT. TRÈS CLAIR
DISPONIBLE NOVEMBRE
165 m². Bon stand., 8 burx
Bon état, cour privative
EXCLUSIVITÉ
B.E.R.G.I. 222-45-60.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

boutiques

Locations

SAINT-DENIS
Emplacement nº 1, petit imm. commercial av. belle boutique, 80 m². 260-79-54.

fonds de commerce

Ventes

BOULOGNE, bd Jean-Jaurès MUR BOUTIQUE, imm. ravalé 550.000 F. Rapport 50.000 F. 9 %. Prop. Tél. 773-63-49.

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : 8,05 F

(Voir page 40.)

Acier : perspectives mondiales pessimistes

Les industriels de la sidérurgie, réunis du 7 au 9 octobre à Londres, pour la dix-neuvième conférence annuelle de l'Institut international du fer et de l'acier (IISI), ont brossé un tableau sombre des perspectives de consommation mondiale de l'acier (y compris les pays de l'Est), qui devrait stagner en 1986, avec 719 millions de tonnes, contre 718 millions prévues en 1985. La poursuite d'une progression de la consommation en Amérique latine et en Asie ne suffira pas à empêcher l'ensemble de la consommation du monde occidental de passer légèrement en dessous de la barre des 435 millions de tonnes prévues pour cette année. En outre, les améliorations technologiques, notamment le procédé de la coulée continue, vont réduire la quantité d'acier brut nécessaire pour fabriquer les produits sidérurgiques finis. Ces évolutions devraient entraîner une faible augmentation de la consommation d'acier brut, qui devrait atteindre 730 millions de tonnes d'ici à 1990, et 750 millions à l'horizon 1995. – *(AFP.)*

Gaz : baisse des tarifs domestiques

Le Comité national des prix devait approuver, mardi 8 octobre, une baisse de 2 % des tarifs du gaz destiné aux ménages. Cette diminution, dont bénéficieront les quelque mille trois cents abonnés domestiques, résulte, comme la baisse récente des tarifs du gaz industriel (*le Monde* du 2 octobre), de la réduction des coûts d'approvisionnement de Gaz de France. Celle-ci est liée à la baisse des cours du dollar, à la renégociation des contrats d'approvisionnement avec les Pays-Bas et l'Union soviétique, ainsi qu'à la diminution des cours du fuel sur les marchés internationaux, sur lesquel les prix du gaz à l'importation sont partiellement indexés. La baisse des tarifs domestiques, décidée en fin de semaine dernière par le ministère des finances, afin d'améliorer l'indice des prix d'ici à la fin de l'année, a toutefois surpris. Elle est contraire à la politiqe des tarifs de l'énergie définie à la fin de l'an passé par le gouvernement – les prix du gaz devaient évoluer au même rythme que l'inflation. De plus, elle risque d'empêcher Gaz de France de rééquilibrer ses comptes d'ici à la fin de l'année, comme l'espérait l'établissement, surtout si la baisse du dollar ne se poursuit pas. Les tarifs domestiques du gaz avaient augmenté de 4,5 % au premier trimestre.

Banques agricoles américaines : 2,6 milliards de dollars de pertes prévisionnelles en juin 1986 aux Etats-Unis

Les pertes que devrait subir le Federal Farm Credit System (Système fédéral américain de crédit agricole) pourraient atteindre 2,6 milliards de dollars au cours des douze mois, au 30 juin 1986, ce qui constituerait alors le plus important déficit annuel de l'histoire baincaire américaine. C'est ce qu'avance le General Accounting Office, un organisme officiel du Congrès, qui procède actuellement à une enquête en profondeur au sein des « banques vertes » *et de leur organisme d'assurance des dépôts.* Le Farm Credit System détient actuellement plus du tiers des 210 milliards de dettes contractées par les agriculteurs américains, et cette situation ne manque pas de préoccuper l'ensemble des autorités financières. Un cabinet d'audit international, Price Waterhouse, a été chargé de mener une enquête comptable externe – la première depuis cinquante-deux ans qu'existe ce système de crédit – pour déterminer l'ampleur du désastre.

MARCHÉ COMMUN

L'Europe cherche à remonter ses handicaps technologiques

De notre envoyé spécial

L'Europe de l'Ouest a accumulé un retard considérable pour les nouvelles technologies face aux Etats-Unis et au Japon. Le Parlement européen, réuni en session les 8 et 9 octobre, à Strasbourg, doit se prononcer sur l'analyse des carences et sur les recommandations contenues dans différents rapports élaborés pour l'occasion et présentés, lundi 7 octobre, au cours d'un symposium intitulé Europe 2000 : le défi technologique.

Strasbourg. – Le constat est sans appel. Les Etats-Unis et le Japon ont su négocier l'accélération technologique alors que l'Europe s'est montrée incapable de relever ce défi. Sa part dans le commerce mondial des nouveaux produits a régressé de 20 % en vingt ans. Les Etats-Unis et le Japon produisent 90 % des semi-conducteurs de la planète. Dans les nouveaux matériaux, le Vieux Continent « *doit pratiquement partir de zéro* ». Le rapport fait au nom de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie du Parlement, dont le rapporteur était M. Michel Poniatowski, est alarmant. M. Delors, président de la Commission, invité au symposium, devait d'ailleurs enfoncer le clou en rappelant que « *les performances de l'industrie européenne ces dix dernières années ne sont pas rassurantes pour l'avenir (...) Le taux de croissance de la production des biens de haute technologie n'a pas dépassé 5 % ici alors qu'il était de 7,6 % aux Etats-Unis et de 14 % au Japon* ».

Les faiblesses européennes sont multiples et de divers ordres. Le rapport de M. Poniatowski n'en compte pas moins d'une quinzaine. L'essentiel est l'absence de véritable marché européen unifié. Les entreprises ne peuvent donc compter sur un vaste marché pour amortir leurs coûts, à l'inverse de leurs concurrents japonais et américains. Sont également épinglés le statut des chercheurs, l'insuffisance des crédits de recherche (inférieurs de moitié au budget des Etats-Unis en la matière) et la duplication des efforts due à un manque de coordination. Au-delà, il faut dénoncer pêle-mêle les charges sociales trop élevées, l'absence d'un marché des capitaux à risques (plus de 18 milliards de dollars aux Etats-Unis en 1985), les carences de la formation, dans l'ensemble l'environnement défavorable à l'innovation.

Des institutions passéistes

M. Poniatowski a souligné au cours du débat que le conseil des ministres, qui « *marchande ses décisions* », est devenu un frein pour l'Europe, et que, plus généralement, les institutions sont « *axées sur le passé* ». Ainsi au-delà des mesures économiques – unifier les marchés, mobiliser les capitaux, coordonner les efforts de recherche sous l'égide de la commission, – propose-t-il de modifier le traité de Rome et de prendre de nouvelles dispositions relatives à la technologie et à la recherche avec, pour ce domaine, l'abandon de la règle de l'unanimité et le recours au vote majoritaire.

M. Delors a défendu de son côté la cause de la commission, qui « *sait éviter les pièges de la bureaucratie* » comme elle l'a démontré pour les programmes ESPRIT (informatique), RACE (télécommunications) ou BRITE fusion des nouvelles technologies dans les industries anciennes). Cette mise en commun des ressources où Bruxelles joue le rôle de catalyseur doit s'accompagner d'une politique extérieure commune et d'un schéma institutionnel *nouveau* présenté à la conférence intergouvernementale (des programmes pluriannuels dans une Europe à géométrie variable).

Le Parlement devrait également se prononcer sur les propositions des rapports qui visent, entre autres, à refuser une participation européenne à l'initiative de défense stratégique du président Reagan, à fixer la part des crédits communautaires consacrée à la recherche sur les nouvelles technologies à 6 % en 1988 contre 3 % actuellement, à créer un centre commun de recherche sur l'environnement biologique, à développer enfin – sur proposition italienne – un programme de recherches sur les conséquences sociales de l'informatique (projet IRIS).

ERIC LE BOUCHER.

MONNAIES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FMI

La croissance comme solution à l'endettement des pays en développement

De notre envoyé spécial

Séoul. – D'un grand hôtel international à l'autre, le décor ne change pas. L'immense salle de réunion, tendue des drapeaux des cent quarante-neuf pays membres (dont le dernier arrivé est le royaume de Tonga, de l'Hôtel Hilton à Séoul ressemble à s'y méprendre à celle du Sheraton à Washington. Seul changement notable par rapport aux précédentes assemblées générales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale : il y a beaucoup moins de banquiers venus faire les couloirs.

Le contraste est d'autant plus frappant que cette trente-neuvième assemblée générale des Institutions monétaires et financières internationales est marquée par un nouvel et pressant appel, lancé par le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, aux banquiers du monde entier pour qu'ils recommencent à consentir des prêts aux pays les plus endettés, ce qu'ils ont presque cessé de faire cette année.

Le gouvernement des Etats-Unis n'est pas le seul à redouter l'asphyxie financière qui pourrait en résulter pour ces nations. M. Pierre Bérégovoy n'a pas été le dernier à faire écho à l'initiative de Washington. Dans son discours, le ministre de l'économie et des finances devait déclarer ce mardi : « *L'idée de faire intervenir plus directement les banques commerciales... me paraît intéressante. Elle suppose, comme on l'a dit, que des cofinancements soient assurés avec le concours de la Banque mondiale. Je souhaite que cela puisse se traduire en décisions concrètes le plus tôt possible, et la France est prête, pour sa part, à encourager son réseau bancaire à s'y associer.* »

L'absence à Séoul de nombreux habitués des réunions du FMI est-elle comme le symbole des réticences des réseaux en question ? Comme l'a dit M. Baker aux journalistes, dans son langage direct et « *pragmatique* », les banquiers doivent considérer leur intérêt. C'est bien là-dessus que l'on compte. S'ils veulent continuer à toucher les intérêts de leurs prêts, dont le principal sera remboursé beaucoup plus tard (rééchelonnement), ils doivent commencer par accorder de nouveaux crédits, tel est le sens du message.

Que cette situation soit le fruit de redoutables contradictions, c'est ce qui ressort de l'exposé présenté par M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds. « *Alors qu'il était souhaitable de voir les banques réduire leur ratio d'engagement capital par rapport au niveau insoutenable atteint en 1981, le rythme des nouveaux prêts s'est aujourd'hui ralenti à un point tel que ce phénomène devient lui-même source de préoccupation.* »

Voilà pour le passé. Il ne sera pas plus simple dans l'avenir de trouver le bon dosage. Le directeur général n'a pas hésité à dire : « *Il est important aussi que les réglementations destinées à renforcer les institutions bancaires ne fassent pas obstacle à une reprise des flux de crédits à destination des pays qui progressent dans leur redressement économique.* » Peut-on demander simultanément aux banques d'améliorer leurs fonds propres et d'augmenter leurs risques ?

Aux pays en voie de développement, le directeur général du FMI et le président de la Banque mondiale, M. Clausen, demandent de résoudre leurs problèmes d'endettement par la croissance. M. Clausen, qui a annoncé qu'il se retirerait à l'expiration de son mandat l'été prochain, et pour qui ce langage est moins nouveau, dit que « *nous sommes au commencement d'une période qui doit être marquée par le retour, après les rigueurs de l'austérité, du développement et de la croissance* », une évolution qui aura ses limites puisque, dans un autre passage de son exposé, il a déclaré que les pays latino-américains lourdement endettés continueraient, pendant un certain nombre d'années, à connaître l'austérité. La croissance exigera de profondes réformes économiques sous forme de suppression de subvention et d'autres mesures visant à rendre possibles le fonctionnement d'une économie de marché, au dire des orateurs.

PAUL FABRA.



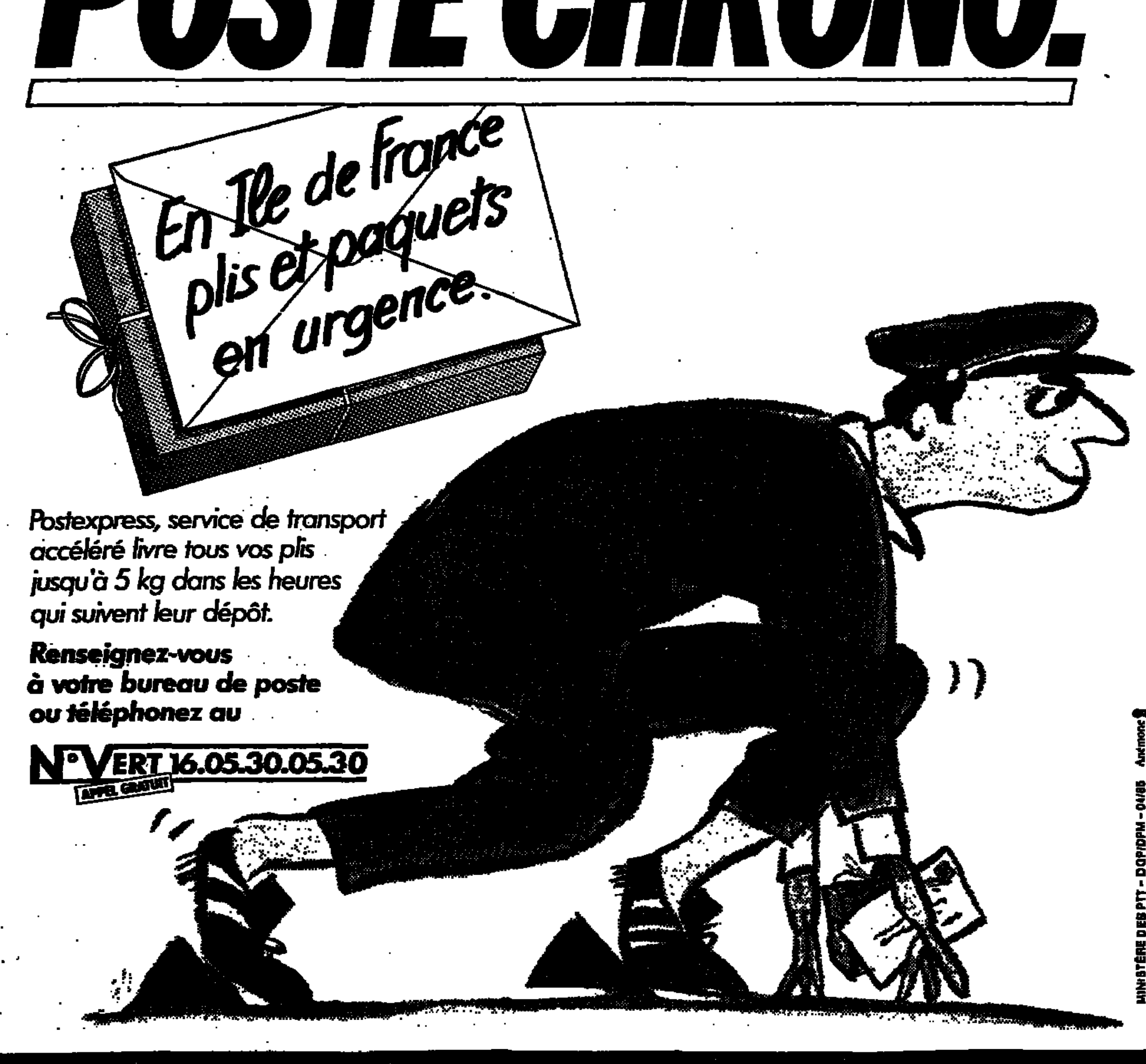
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,0520	8,0545	+ 85	+ 100	+ 155	+ 185	+ 440	+ 540
$ can.	5,8924	5,8994	+ 23	+ 43	+ 44	+ 79	+ 59	+ 153
Yen (100)	3,7364	3,7393	+ 95	+ 106	+ 180	+ 199	+ 547	+ 602
DM	3,0471	3,0492	+ 126	+ 138	+ 239	+ 256	+ 719	+ 770
Florin	2,7058	2,7076	+ 81	+ 89	+ 152	+ 167	+ 472	+ 515
F.B. (100)	15,0168	15,0271	+ 46	+ 102	+ 79	+ 177	– 47	+ 277
F.S.	3,7192	3,7212	+ 170	+ 188	+ 309	+ 334	+ 889	+ 964
L (1 000)	4,5204	4,5244	– 205	– 172	– 366	– 313	– 958	– 856
£	11,3936	11,4052	– 259	– 221	– 442	– 384	– 859	– 679

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	8	9	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 7/16	9 11/16
F.S.	1	2	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	13 1/2	15 1/2	13 1/4	14	13 1/2	14 1/8	13 1/2	14
£	11 7/8	12 1/8	11 11/16	11 13/16	11 9/16	11 11/16	11 3/16	11 5/16
F. franç.	9 1/8	9 5/8	9 1/2	10	10	10 1/2	10 5/8	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





ÉTRANGER

Washington à découvert

Le gouvernement américain est théoriquement à découvert et sans possibilités de crédit depuis mardi 8 octobre au matin. En effet, en dépit des heures supplémentaires du week-end et des travaux de lundi, le Sénat n'avait toujours pas voté, lundi soir, le relèvement du plafond de la dette publique, désormais atteint.

« L'heure zéro approche », avait menacé le président Reagan dimanche, rapporte le *Wall Street Journal* du 8 octobre. *« Les affaires de la nation doivent avancer — nous avons besoin d'une augmentation du plafond de la dette »*, avait-il ajouté.

Ce blocage est dû à l'adjonction à la loi sur le relèvement du plafond — de 1 824 milliards de dollars à plus de 2 000 milliards — d'un amendement imposant que le budget fédéral soit équilibré en 1991. Il avoisine actuellement les 200 milliards de dollars de déficit. Les républicains voient dans ce procédé un moyen d'atteindre l'équilibre sans donner au président un droit de veto ligne par ligne. Pour les démocrates, l'avantage est de contraindre le président, soit à réduire les dépenses, soit à élever les impôts. Mais ils hésitent à laisser à M. Reagan le dernier mot dans un débat toujours très houleux. C'est pourquoi ils refusent un vote immédiat sur un amendement qui, de plus, a été déposé précipitamment et n'a donc pas été débattu en commission.

De tels débats passionnés sont coutume au moment du vote sur le relèvement du plafond de la dette publique, qui est l'occasion de coups de force de la part du Congrès. Il n'en reste pas moins que ce relèvement est indispensable pour que le Trésor puisse continuer à emprunter sur le marché des capitaux. L'année dernière, des avions de l'armée avaient dû être prêtés pour ramener au Congrès certains sénateurs qui avaient quitté Washington pour faire campagne dans leur circonscription.

• **Chômage en RFA : — 0,3 % en septembre.** — En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des chômeurs a reculé de 0,3 % en septembre par rapport au mois précédent, après avoir baissé de 0,2 % en août.

Le taux de chômage par rapport à la population active salariée est de 8,7 %, contre 8,9 % en août et 9 % en juillet. Comparé au chiffre de septembre 1984, le chômage a progressé le mois dernier de 0,4 %.

SOCIAL

INCIDENTS A LA SUITE D'UNE MANIFESTATION DES SALARIÉS DE DUBIGEON A NANTES

A la suite de l'échec d'une réunion tripartite à la fin de la semaine dernière, environ 700 salariés des chantiers Dubigeon (où la direction prévoit la réduction des effectifs de 1 150 à 550 personnes) ont manifesté lundi 7 octobre à Nantes à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT. *« Si l'on touche à la navale, Nantes brûle »*, a déclaré un responsable syndical. Un bref échange de projectiles et de grenades lacrymogènes entre manifestants et forces de l'ordre s'est produit aux abords de la préfecture.

A leur retour dans l'entreprise, plusieurs salariés sont montés dans les bureaux de la direction pour l'inciter à quitter les lieux. Les directeurs sont partis s'installer dans un hôtel nantais. Quatre bureaux ont été ensuite totalement saccagés par une partie du personnel. La CGT a *« condamné »* cet *« acte de détérioration »* et a demandé un vote à bulletin secret sur une proposition de grève tournante illimitée par corporation, atelier et service.

Mardi 8 octobre au matin, la direction a décidé de fermer les chantiers à Nantes, afin de *« procéder sur place à la mise en œuvre des mesures permettant la reprise d'une activité normale mercredi. »*

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les nouvelles propositions ministérielles ne font pas l'unanimité dans les régions

Présentée par Laurent Fabius, lors de l'émission « L'heure de vérité » comme étant *« à la base de tout »*, la formation n'en finit pas de sortir de ses limbes. M. Michel Delebarre, ministre du travail et de la formation professionnelle, qui achevait à Lille, le 27 septembre, un long « tour de France » en a fait l'expérience. Cinq mois de visites et de rencontres, qui devaient prélude à la définition d'un mouvement de réformes, prévues comme importantes, se sont finalement soldées, le 3 octobre, date de la présentation définitive des propositions, par l'annonce d'une série de demi-mesures.

Le sujet, pourtant, avait fait l'objet d'une analyse clairvoyante et sévère. *« Un peu plus de trois millions de salariés sont formés chaque année »*, notait par exemple M. Michel Delebarre, mais *« la formation privilégie les jeunes cadres des entreprises (...), laisse à l'écart les plus anciens, et en particulier les femmes. »* En même temps, *« cent vingt mille jeunes quittent chaque année l'école dépourvus de toute qualification (...) et trois cent trente mille autres se retrouvent sur le marché du travail, nantis d'un CAP pas toujours adapté aux besoins de notre économie »*. De façon tout aussi préoccupante, il existe quantité d'organismes de formation dans les régions, et *« la plupart d'entre eux n'ont aucune activité de formation, beaucoup dispensent des formations de manière très accessoire »*.

« Cette situation n'est pas saine », souligne le ministre, qui, au-delà de ce constat, n'a pu finalement fournir qu'une longue liste de propositions déjà évoquées ou d'intentions esquissées. Ainsi le ministre se garde de trancher dans le débat sur les formations de niveau V (le CAP) pour lequel il réclame *« une rénovation des certificats d'aptitude professionnelle »*. Pour l'amélioration du contenu des formations, il préconise à nouveau un rapprochement entre le service public de l'emploi et les organismes de formation, un développement des diplômes acquis avec des unités capitalisables, et une simplification des procédures. Outre les actions pour les victimes de l'illettrisme, il souhaite rénover l'apprentissage pour les jeunes, notamment en développant les formations complémentaires pour permettre une seconde qualification.

Cependant, et c'est aussi une confirmation, il apparaît que le ministre entend s'appuyer davantage, toujours pour les jeunes, sur le système récent de formation en alternance dans les entreprises. Pour ne pas créer une concurrence, l'Etat supprimera, à compter du 1er janvier 1986, *son propre dispositif de* contrat emploi-formation qui avait su attirer cette année soixante-quinze mille jeunes. La date du versement des cotisations de 0,1 % et de 0,2 % sera unifiée, et M. Delebarre serait disposé à accepter la création de stages d'initiation à la vie professionnelle à temps partiel, d'une durée de six mois.

A l'égard des salariés, et comme il l'avait fait savoir, le ministre voudrait garantir la reconnaissance des formations par la délivrance d'une attestation à tout stagiaire, la certification des savoir-faire ou la création d'un *« portefeuille de compétences »* qui tiendrait compte de ce qu'un travailleur a pu apprendre au cours de sa carrière.

Aux conventions particulières pour favoriser la formation des femmes, par exemple, le ministre ajouterait une *« aide conventionnelle de l'Etat aux branches professionnelles qui accepteraient de faire un effort particulier pour les ouvriers spécialisés »* (2,8 millions de personnes), victimes de la modernisation des équipements. Plusieurs mesures, enfin, seraient prises pour améliorer l'accès à la formation des salariés des petites et moyennes entreprises.

Présentées, le 3 octobre, au conseil national de la formation professionnelle et au comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle que préside M. Jean-Pierre Soisson, ces propositions ont été accueillies sans ferveur. *« Il n'y a pas de souffle »*, ont regretté les plus critiques. *« Il s'agit d'un toilettage »*, ont observé les autres.

En revanche, quelques mesures particulières ont froissé la susceptibilité des partenaires sociaux et des élus régionaux, présents dans ces deux comités. Jaloux de leurs prérogatives nouvelles, ils n'ont pas apprécié que l'on puisse revenir, au passage, sur le contenu de la régionalisation. La *« déconcentration d'une partie des compétences des comités régionaux (...) vers des comités départementaux »* a été mal jugée. Les différentes parties prenantes de la formation ont vu dans la création d'un échelon supplémentaires un risque de confusion. De même, on n'a pas admis que le ministère se propose de publier *« des prix indicatifs pour certains types de formation »*, variables selon les cas. On n'a pas davantage apprécié que les pouvoirs publics imaginent des modifications réglementaires pour assouplir *« le mode de calcul des rémunérations versées aux stagiaires (...) »* susceptibles d'introduire des distorsions.

Les réticences et la mauvaise humeur se sont d'ailleurs traduites par l'adoption de deux vœux, à l'unanimité des membres du comité présidé par M. Soisson. Le premier prévoit que tous les textes réglementaires devraient lui être soumis. Le second demande que toutes les mesures prises par l'Etat ne reviennent pas sur ce qui est acquis en matière de régionalisation.

ALAIN LEBAUBE.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

M. Edmond Maire préfère le contractuel à la déréglementation

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, s'est déclaré favorable, le lundi 7 octobre, au projet de loi que le gouvernement prépare pour faciliter l'assouplissement des horaires de travail (*le Monde* du 8 octobre). Interrogé sur France-Inter, il a déclaré : *« Cette démarche peut être bonne si elle aboutit notamment à une réduction du temps de travail. Mais nous voulons absolument en discuter. Nous sommes ouverts à des procédures contractuelles, mais il faut que ce soit le contractuel qui gagne, pas la déréglementation. »*

Répétant ce qu'il avait déjà souligné, M. Maire s'est inquiété de l'existence d'une *« déréglementation de fait encouragée par le CNPF et admise par le gouvernement »*. *« C'est dangereux »*, a-t-il ajouté.

A l'occasion d'une conférence de presse, lundi, la fédération CGT de la construction a mis en cause un accord sur l'aménagement du temps de travail dans le secteur des travaux publics, signé par la CFDT et la CFTC, en juin dernier. Cette convention, souvent citée à titre d'exemple, est considérée comme *« une catastrophe sur le plan social »*. *« Cet accord généralise certaines pratiques, remet en cause des conventions collectives (...) et ouvre la porte à de nouvelles déréglementations »*, estime la CGT.

BOURSE

LA SUSPENSION DE COTATION DE GREGGORY

Le premier « raté » du second marché

La Bourse de Paris a, elle aussi, son « affaire Greggory », du nom du numéro un européen de la signalisation routière, dont les actions, introduites pour la première fois le 2 octobre sur le second marché de la Bourse de Paris, faisaient l'objet d'une suspension de cotation le lundi 7 octobre, et ce *« jusqu'à nouvel avis »*.

Sans ternir pour autant l'image d'une enceinte boursière créée sur mesure pour les petites et moyennes entreprises et qui connaît un incontestable succès (plus de cent entreprises y sont cotées) depuis sa mise sur pied, en février 1983, ce premier « raté » constitue, néanmoins, un coup de semonce pour tous ceux — chefs d'entreprise et syndicat d'organismes introducteurs — qui ont cru trouver dans le second marché un nouvel Eldorado.

Dans le cas présent, la mésaventure de Greggory résulte des déboires d'une de ses treize filiales, Solmetal, spécialisée dans les revêtements de sols industriels. Les pertes subies par cette entreprise vont, naturellement, peser sur les comptes consolidés de Greggory, lesquels devraient dégager un bénéfice de 8 millions de francs environ pour l'exercice 1985, au lieu des 10,5 millions de francs escomptés pour l'année en cours. Les aléas du métier... Sans doute, mais quand cette information n'est connue qu'un vendredi soir (le 4 octobre), qu'elle entraîne une suspension de cotation en bourse et, qui plus est, qu'elle intervient pratiquement au lendemain de l'introduction sur le second marché menée par le Crédit lyonnais et la charge Bacot-Allain, cette conjonction d'éléments est préoccupante.

D'autant, et c'est là le plus important, qu'elle survient alors que l'action Greggory, introduite à 270 F, voyait son cours baisser dès le lendemain à 260 F puis à 250 F le 4 octobre. Cette désaffection des investisseurs n'est pas spécifique à Greggory, pourtant. De nombreuses valeurs du second marché stagnent actuellement à leur plus bas niveau de l'année, et certaines d'entre elles ont même progressé par rapport à leur premier cours coté après introduction. C'est notamment le cas de Manitou, Giravions Dorand, Hom, Navale Chargeurs et Occidentale forestière.

Ce repli est, certes, à replacer dans le cadre d'une baisse générale des actions françaises (les cours ont reculé de près de 6 % en deux semaines) et du second marché (où les indices sont revenus à leur niveau de février 1985), mais il est aussi à mettre au passif de ces « introducteurs » (douze pour le seul mois d'octobre) qui ont voulu profiter d'une conjoncture jusque-là *« porteuse »* pour *« pousser »* à tout prix leur société en Bourse.

S. M.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Thomson : regroupement des filiales Sintra et Cimsa

Sintra, société cotée en Bourse et filiale de Thomson spécialisée dans les matériels de traitement et de visualisation, et Cimsa, autre filiale de Thomson spécialisée dans les grands systèmes informatiques pour les applications militaires, vont mettre en place une structure opérationnelle commune. M. Jean-Robert Martin avait été nommé PDG des deux sociétés, en mars 1985, dans l'optique de ce rapprochement, dont la première étape devrait se traduire par la prise en location-gérance de Cimsa par Sintra. Le nouvel ensemble, qui prendra le nom de Cimsa-Sintra, aurait réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs en 1984 (à structures comparables) pour un effectif de quatre mille personnes, dont mille deux cent cinquante ingénieurs, sur quatre sites industriels — Vélizy et Colombes en région parisienne, Marcq-en-Barœul dans le Nord et Toulouse.

Le Nord-Pas-de-Calais finance la construction d'un train-ferry

Pour venir en aide aux Chantiers navals de Dunkerque en difficulté, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais va accorder une avance remboursable de 207 millions de francs à la SNCF, *pour que l'entreprise* nationale puisse passer commande à Normed d'un train-ferry. Cette commande représente un million d'heures de travail, et devrait assurer l'activité du site l'an prochain. Normed a reçu, en juillet, une lettre d'intention de la SNCF, mais la commande officielle *n'a* toujours pas été passée. Cette commande ne remettra pas en cause les sept cents suppressions d'emploi programmées pour la fin de cette semaine. — *(Corresp.)*

Paribas s'allierait à une importante maison de courtage londonienne

Après le Crédit commercial de France et la Société générale, Paribas serait la troisième banque française à s'allier à une maison de courtage londonienne, cela dans la perspective de la vaste entreprise de déréglementation de la City, prévue à l'automne 1986. Selon des informations de source britannique, Paribas prendrait, dans un premier temps, une participation de 29,9 % — seuil prévu par la loi — dans la charge Quilter Goodison, dont le président, Sir Nicholas, n'est autre que le patron de la Bourse de Londres. M. John Davies, l'un des dirigeants de cette société, a confirmé que des discussions se poursuivaient avec la banque française. Selon lui, elles pourraient aboutir, à terme, à l'acquisition de 100 % du capital de cette importante firme de « brokers » londoniens.

Logement : le 1 % patronal devient le 0,8 %

Le projet de loi de finances pour 1986 contient une petite ligne qui provoque la grogne des organismes collecteurs du « 1 % logement » versé par les entreprises privées de plus de dix salariés. Ce qu'on a gardé l'habitude d'appeler le « 1 % », et qui n'est plus que le « 0,9 % » des salaires depuis 1978, *devient au détour d'une phrase* « 0,8 % » : cette réductin de 1 point correspond à une baisse de 1 milliard de francs de la contribution des employeurs à l'effort de construction : en 1986, cet effort n'atteindrait que 8,3 milliards de francs contre une collecte estimée à 9,2 milliards cette année.

En revanche, la participation de l'ensemble des employeurs (seulement des entreprises de plus de dix salariés) au financement du Fonds national d'aide au logement (FNAL) passerait de 0,1 % des salaires à 0,2 %, soit, selon les documents budgétaires, de 1 205 millions de francs en 1985 à 2 771 millions en 1986. Ce FNAL sert à verser l'allocation-logement sociale aux jeunes et aux personnes âgées, et il reçoit une subvention de l'Etat (6,5 milliards de francs en 1985 et 6 milliards en 1986). L'Union nationale interprofessionnelle du logement, ou UNIL (qui regroupe la plupart des comités interprofessionnels du logement, ou CIL), souligne dans un communiqué que ni le CNPL ni les syndicats de salariés, gestionnaires du 0,9 %, n'ont été consultés : *« L'absence de concertation est nette. L'accord signé avec l'Etat en 1983 est simplement déchiré unilatéralement, puisqu'il prévoyait un Comité national du 0,9 % chargé précisément de donner son avis sur tout texte législatif et réglementaire. »* Le délégué général de l'UNIL, M. Jean-Paul Bardin, nous a déclaré : *« On transforme un investissement privé à la pierre en une aide privée à la personne. »*

● **Chrysler et Mitsubishi vont construire une usine d'automobiles dans l'Illinois.** — La ville de Bloomington (Illinois) a été choisie par les constructeurs américain et japonais Chrysler Corp. et Mitsubishi Motors Corp. comme devant devenir le site d'une usine d'automobiles, d'un coût de 500 millions de dollars, a-t-on appris le 6 octobre au Congrès. Cette usine, dont la construction devait être annoncée officiellement par le président de Chrysler, M. Lee Iacocca, emploiera 2 500 personnes et sortira 180 000 petites voitures par an. Le site de Bloomington a été retenu aux dépens d'autres sites dans les Etats du Michigan et de l'Ohio. — *(AFP.)*

Dans les coulisses de la publicité

PIERRE LEMONNIER voulait nous offrir, sans plus, un voyage au pays de la publicité. Mais son talent a dépassé l'intention. Un conteur est né.

Avec des personnages qui semblent sortir d'un roman. Et un livre qui, commencé le soir, nous emmène vers les deux heures du matin...

Ce franc-tireur de la publicité, sans carte et sans parti, met pour la première fois au grand jour un milieu top secret. Les portraits ont le souffle des grands reportages. Coulisses des produits et des marques. Milliards investis, mais comment ?

C'est passionnant par ce qu'on nous révèle. Plus encore par la façon dont c'est dit.

« Quand la publicité est aussi un roman » de Pierre Lemonnier, Hachette, 256 pages dont 16 en couleurs.



GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

COMPAGNIE FINANCÈRE DU GROUPE VICTOIRE

COMPTES DE L'EXERCICE 1984-1985

Réuni sous la présidence de M. Philippe Chareyre, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août 1985. Ces comptes sont établis, pour la première fois, suivant les normes du nouveau plan comptable.

Le bénéfice net s'élève à 132 695 168 F, après 34 349 212 F d'impôt sur les sociétés, contre respectivement 226 862 621 F et 40 727 011 F pour l'exercice précédent.

Ce résultat se décompose en un bénéfice courant net d'impôt de 92 217 138 F contre 82 998 527 F (+ 11,1 %) et un résultat exceptionnel également net d'impôt de 40 478 030 F contre 143 864 094 F.

Résultat courant

Les revenus des filiales et participations représentent la partie essentielle de ce résultat. Ils s'élèvent à 84 992 974 F, en progression de 14,5 % et proviennent pour 67,2 % des filiales françaises et 32,8 % des filiales et participations étrangères.

Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux plus-values nettes de cessions sur valeurs mobilières. Il est en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent qui avait enregistré des opérations très importantes réalisées entre sociétés du groupe. Pour l'exercice *1984-1985, la seule opération significative a été la cession* du contrôle du *Monde SA* (via Assurances) qui a dégagé une plus-value à court terme de 37 361 663 F.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 4 décembre :

— le paiement d'un dividende net de 27,50 F (contre 25 F l'an dernier) assorti d'un avoir fiscal de 13,75 F ;

— l'affectation aux diverses réserves d'une somme de 45 101 323 F.

Le report à nouveau passant de 126.284.424 F à 135 934 910 F.

A cette même assemblée générale sera soumise à ratification la nomination de M. Yves Lessard comme administrateur et le renouvellement des mandats de MM. Gérard Dangelzer, Marc Fournier et Jean-Marc Vernes.

Participations canadiennes

Au début du mois de septembre, au terme d'une restructuration du groupe canadien auquel est associé le Groupe Victoire, les diverses participations détenues par la Compagnie financière du groupe Victoire et l'Abeille Paix Réassurances au Canada ont été cédées contre quelque 24 % du capital de la Société holding coiffant ces sociétés ; la Compagnie financière du Groupe Victoire a dégagé à cette occasion une plus-value de 298 millions de francs qui apparaîtra dans les comptes de l'exercice en cours.

Direction générale

Le président a fait part au conseil de l'entrée prochaine dans le groupe de M. Jean Arvis, comme directeur général de la Compagnie financière du Groupe Victoire et comme vice-président-directeur général de l'Abeille Paix Igard, où il sera appelé à succéder à *M. Michel* Marchal.



Barclays Bank S.A.

A la suite du décès de son Président, M. Maurice PEROUSE, survenu le 18 Septembre 1985, le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 4 Octobre 1985 a nommé Président M. Pierre de LALANDE, antérieurement Vice-Président Directeur Général.

Au cours de la même réunion, M. Ambroise ROUX, Administrateur, a été nommé Vice-Président.

Le Conseil d'Administration de Barclays Bank S.A. est dorénavant le suivant :

Président Directeur Général

M. Pierre de LALANDE

Vice-Présidents

M. Henry LAMBERT
M. Ambroise ROUX

Administrateurs

M. Jean-Claude AARON	M. Laurence COCKBURN, D.F.C.
M. Jean-Noël BONGRAIN	M. Cyril Huw MANTON
M. Peter CAWSEY	M. Nicholas MAXWELL-LAWFORD
M. Alain CHEVALIER	M. Jean-Louis PILLIARD



Le conseil d'administration de Creditel, réuni le 1er octobre 1985 sous la présidence de M. Henri Filho, a examiné la marche des affaires de la société durant les derniers mois.

Creditel a signé en juillet avec le ministère des PTT un protocole portant sur 240 millions de francs en 1985, à financer à hauteur de 40 millions sur fonds propres de réemploi et de 200 millions sur fonds d'emprunt.

Les opérations de SICOMI classique ont pu reprendre, après qu'eurent été précisées les modalités d'application à la société des nouvelles dispositions en matière de régulation du crédit.

Par ailleurs, le conseil a arrêté le principe d'une prochaine émission obligataire dont le montant sera d'environ *400 millions de* francs.

DEVANLAY

(en millions de francs)

	Premier semestre 1984	Premier semestre 1985
Chiffres semestriels : du 1er janvier au 30 juin 1985		
Chiffre d'affaires consolidé	982,8	1 146,3
Résultat courant consolidé	124,0 (1)	154,0

(1) A données comparables (hors plan textile pour 22 MF en 1984).

La croissance du chiffre d'affaires est de 16,6 %, le résultat courant, à données comparables, progressant de 24 %.

Estimation 1985 :

Pour l'ensemble de l'exercice 1985, le chiffre d'affaires consolidé devrait s'accroître de 16 %. Pour sa part, le bénéfice, à données comparables (hors plan textile), devrait progresser à un rythme au moins équivalent.

SOGÉPARGNE



L'assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 27 septembre 1985 sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Fournel a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 juin 1985.

Faits marquants de l'exercice

- **Evolution, coupon global réinvesti : + 19,23 %**
- **Actifs gérés en fin d'exercice : F 4.585,5 millions**
- **Dividende net : F 35,00 (Crédit d'impôt F 3,10)**

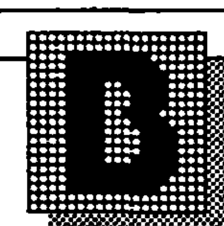
Le dividende sera mis en paiement le 4 octobre 1985 aux guichets des banques suivantes :

- Société Générale
- Banque Paribas
- Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
- Société Générale Alsacienne de Banque
- Société Centrale de Banque.

Les actionnaires de Sogépargne pourront jusqu'au 3 janvier 1986 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE





BANQUE NATIONALE DE PARIS

NATIO-ASSOCIATIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

L'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires, réunie le 3 octobre 1985 sous la présidence de Monsieur Guy Châteauneuf, Président du Conseil d'Administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1984/1985 qui dégagent un résultat net de F 312.115.990,31.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net total de F 578,44.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 9 octobre 1985 sur présentation du coupon nº 3 se décomposant ainsi :

— Revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations (pour les personnes physiques, option pour le prélèvement forfaitaire de 25 %, majoré de 1 % au titre de la contribution sociale et abattement de F 5.000), pour un montant net de F 332,40 sans crédit d'impôt.

— Autres produits pour un montant net de F 246,04.

Il est rappelé que les organismes à but non lucratif sont exemptés de toute imposition sur les dividendes d'actions françaises. En conséquence, il en est de même pour les actions Natio-Associations.

Les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale de droit d'entrée.

BNP. la banque est notre métier

SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENTS

29, rue de Monceau, 75008 PARIS

Le Conseil d'administration de la Société centrale d'investissements réuni le 1er octobre 1985, sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 1985.

Le bénéfice net s'élève à 56 796 362 F contre 116 574 635 pour l'exercice précédent, les plus-values étant de 52 005 339 F contre 120 561 234 F en 1984.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire, convoquée le 20 novembre 1985, la distribution d'un dividende de 24 F, — net par action, assorti d'un avoir fiscal de 12 F, — contre 20 F net l'année précédente.

Le Conseil d'administration.



AFFAIRES

Le Crédit agricole ouvre une succursale à Hongkong et un bureau à Pékin

Le bon sens loin de chez vous

De notre envoyé spécial

Hongkong. – Le Crédit agricole a désormais pignon sur baie dans la colonie britannique de Hongkong. Cette nouvelle succursale, dotée par la Caisse nationale de crédit agricole d'un capital de 10 millions de dollars américains, a été inaugurée, le mercredi 2 octobre, par M. Marcel Deneux, président du conseil d'administration de la CNCA, et par M. Jean-Paul Huchon, directeur général. Plusieurs représentants du monde agricole français étaient présents, dont MM. François Guillaume, président de la FNSEA, Louis Perrin, président des chambres d'agriculture, Michel Teyssedou, président des Jeunes Agriculteurs, Barsalou, président de la Fédération nationale du crédit agricole.

La succursale de Hongkong emploie quarante personnes dès à présent. Vendredi 4 octobre, la direction générale de la CNCA et ses invités ont inauguré un bureau à Pékin, dépendant de la filiale de Hongkong.

Le Crédit agricole est installé au cinquantième étage du 1, Exchange Square, un des immeubles les plus luxueux de Hongkong. Question de prestige pour le petit dernier des cent cinquante établissements bancaires de la place, qui veut faire vite et aussi bien que ses devanciers. Dans cette enclave à statut particulier, le pouvoir se mesure par l'altitude des bureaux. Ne dit-on pas que la Chine, qui deviendra propriétaire du territoire en 1997, est en train de construire pour la Banque de Chine le plus haut gratte-ciel de Hongkong ?

Trois obstacles

L'ouverture de cette succursale marque une étape nouvelle dans l'internationalisation du Crédit agricole, commencée tardivement en 1979 avec la création du poste de Chicago. Le mouvement s'est accéléré depuis 1984 avec l'arrivée du Crédit agricole sur la place de Londres et l'ouverture d'un bureau au Caire. Le programme pour les mois à venir reste chargé : le Japon avant la fin de l'année, Singapour avant la fin de 1986, et sans doute l'Australie en 1987.

Peu à peu, le Crédit agricole constitue donc un réseau international. Non sans mal, car la « banque verte » doit contourner trois obstacles : celui des autres institutions bancaires, jalouses de leur ancienneté, inquiètes aussi de la puissance du Crédit agricole ; celui de la profession agricole, qui craint un possible « désengagement » de « sa » banque. C'est dans une large mesure pour les rassurer, invoquer *« le bon sens loin de chez vous »* et leur faire toucher les réalités de la finance internationale que M. Huchon a tenu à inviter dix responsables qui comptent dans le lobby paysan. Le troisième obstacle vient de la CNCA elle-même, grosse machine administrative dont la structure d'entreprise s'accommode mal de l'indispensable liberté d'initiative des *missi dominici* de la « banque verte » à travers le monde. La réorganisation des services intervenue en juillet dernier répond peut-être à ce handicap-là. Elle devrait permettre au Crédit agricole, après un audit extérieur, d'arrêter une stratégie et de définir des objectifs pour son développement international, jusqu'alors vécu comme une évidente nécessité.

A Hongkong, les agriculteurs français ont pu vérifier l'ambiguïté de l'internationalisation. Les exportations françaises dans le territoire représentent moins de 2 % du total des entrées. Aussi l'« accompagnement » bancaire des affaires françaises est-il d'un intérêt limité, surtout si l'on considère que le Crédit agricole a sur ce total une vocation plus restreinte encore : l'agro-alimentaire. Par contre, le petit entrepôt de réexportation qu'était Hongkong à la fin de la seconde guerre mondiale est devenu la troisième place financière derrière New-York et Londres. Difficile dès lors de n'être pas présent sur une telle place si l'on veut exister au plan international. Difficile aussi de ne pas asseoir son activité sur les changes et l'ensemble des opérations financières, alors que les sociétaires de base attendent surtout du Crédit agricole un soutien commercial.

Les responsables de la filiale de Hongkong n'ont pas de complexes. M. Mayer, le directeur, a pris le pari d'équilibrer l'exploitation dès les douze premiers mois. Pari difficile mais qui rassure les plus traditionnels des dirigeants de l'agriculture. De l'avis des experts rencontrés à Hongkong, arriver le dernier n'est pas forcément un handicap : *« Le marché est très ouvert, avec un minimum de réglementation. Dans une telle compétition, le Crédit agricole peut très bien réussir »*, explique M. Gérard Millet, directeur général pour l'Extrême-Orient du groupe Worms.

Le Crédit agricole est aussi arrivé à Hongkong pour des raisons géopolitiques : la colonie britannique, pour douze ans encore, est la porte de la Chine, son poumon commercial et financier. 40 % des devises étrangères parviennent en Chine par Hongkong, la majeure partie des conteneurs du troisième port mondial, après New-York et Rotterdam, sont destinés à la Chine. Qui veut pénétrer ce marché de plus d'un milliard d'hommes doit donc avoir sa tête de pont à Hongkong, dont les liens avec Pékin sont de jour en jour plus resserrés. Ici, l'intérêt du Crédit agricole est évident : l'ouverture et le développement de la Chine passent par son agriculture et par la transformation des produits. Même si l'hémorragie actuelle de devises entraîne une demi-fermeture, les sociétés françaises comme leurs concurrentes ne peuvent pas ne pas tabler sur l'émergence d'une industrie agro-alimentaire.

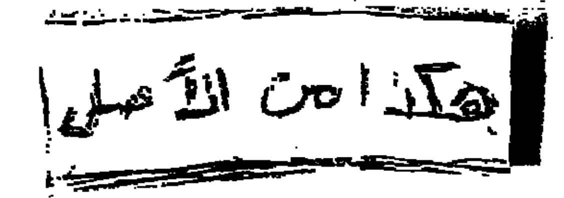
Mais la Chine est une longue patience, un passage obligé, qui peut se révéler coûteux. Cela aussi, les patrons de l'agriculture française auront pu le vérifier sur place.

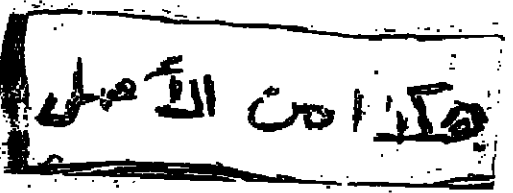
JACQUES GRALL.

SÉCURITÉ RELIGIEUSE

Dans le bureau paysager au cinquantième étage de l'immeuble de verre et d'acier du One Exchange Square, le *Fong Shui* est venu *deux fois. Il joue en* l'occurrence, le rôle d'une commission de sécurité religieuse : sur son avis, la disposition des locaux a été revue, celle des tables de changes décidée, le bureau du directeur déplacé.

Ce serait une grave erreur de ne pas recourir aux services du *Fong Shui*. Les employés ne le supporteraient pas et les clients non plus. Le *Fong Shui* le sait, qui se fait payer 4 dollars de *Hongkong* par pied carré, soit 5 000 dollars pour visiter le Crédit agricole.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 octobre

Effritement : – 0,1 %

Lundi, les valeurs françaises n'ont reculé que de 0,2 % sur le marché parisien, les actions étrangères, étant également en recul de 2 % à 4 % pour les mines d'or (Bufelsfontein, Western Deep, Vaal Reeps et Driefontein, toutes à leur plus bas niveau de l'année.

Sur le marché des changes, en nette reprise, en fin de matinée à Paris où il était regrimpé jusqu'à 8,12 F (contre 7,9570 F vendredi midi), sous l'effet d'informations faisant état de la cessation d'intervention des banques centrales, le « billet vert » est revenu un peu en arrière pour s'inscrire à 8,0580 F lundi midi.

L'autre information importante de la séance a été constituée par la suspension de cotation des actions de la société de signalisation routière Greggory, introduites le 2 octobre dernier sur le second marché de la Bourse de Paris, « jusqu'à nouvel avis », selon un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change. Ce jour-là, l'action avait été introduite à 270 F mais elle devait redescendre à 260 F le lendemain puis 250 F vendredi, les spécialistes interprétant cette baisse comme l'un des premiers « ratés » du second marché, celui-ci subissant, comme la cote officielle, les conséquences de la pénurie de papier, outre des prix d'introduction à l'évidence surestimés dans certains cas.

Parmi les autres valeurs, Imétal, Nord-Est, Cedis, Penarroya, gagnaient 3 % à 5 %, tandis que Moulinex, Raffinage, BIC, Crédit national, étaient en retrait. Sur le marché de l'or, le lingot cédait 250 F à 85 050 F, tandis que le napoléon mettait 3 F à son actif, à 540 F. Cours de l'or à Londres : 326,25 dollars (contre 330,55 vendredi). Dollar-titre : 8,08 F/12 F.

Par ailleurs, l'offre formulée par la Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF) sur la Banque hypothécaire européenne (BHE) avait recueilli le 25 septembre 1,05 million de titres en réponse à l'OPA, soit 91,6 % du capital de cet établissement.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

La baisse des cours a repris à Wall Street, les investisseurs continuent à se montrer inquiets sur les résultats des entreprises au troisième trimestre. Ainsi, les titres de deux sociétés ayant, précisément, annoncé de mauvais résultats, conformément aux prévisions, ont poursuivi leur repli : il s'agit de Burrough et de Hospital Corp. of America.

Depuis plusieurs mois, les analystes sont partagés sur l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis, faible au premier semestre, et qui serait sur le chemin de l'amélioration. Ainsi, l'influente association des agents d'achat des entreprises a fait connaître qu'elle avait enregistré, pour septembre, des signes de *« nouvelle vigueur de l'économie »*. Mais cette reprise d'automne ne sera peut-être pas suffisante pour soutenir l'activité des sociétés, d'où les inquiétudes évoquées précédemment.

En outre, de nouvelles rumeurs ont couru sur le départ éventuel du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, très considéré dans les milieux financiers, et, cela, en dépit du démenti formulé officiellement la semaine dernière. En conséquence, l'indice Dow Jones a perdu 4,5 points, à 1 324,25, les échanges portant sur 95 millions de titres, avec 554 titres en hausse, 950 en baisse et 464 inchangés.

VALEURS	Cours du 4 oct.	Cours du 5 oct.
Alcoa	33 1/2	32 5/8
A.T.T.	21 1/4	21 1/4
Boeing	45 1/8	44 1/2
Chase Manhattan Bank	50 1/4	50 5/8
Du Pont de Nemours	59 1/2	58 7/8
Eastman Kodak	44	44
Exxon	51 3/4	52
Ford	44 5/8	44 5/8
General Electric	56 7/8	56 7/8
General Foods	118 3/8	118 1/2
General Motors	65 7/8	68 1/8
Goodyear	26 3/4	26 3/4
I.B.M.	123 5/8	124 1/8
I.T.T.	34 5/8	34 1/8
Mobil Oil	29 5/8	29 1/4
Pfizer	46 1/2	45 3/4
Schlumberger	34 3/4	34
Texaco	37	36 1/4
U.A.L. Inc.	47 3/8	47 1/8
Union Carbide	52 3/8	52 3/8
U.S. Steel	32 1/8	31 3/4
Westinghouse	37 3/8	37 1/8
Xerox Corp.	47	46 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA SOCIÉTÉ ETUNECA REPREND UN ATELIER DE L'USINE PILES WONDER A LOUVIERS. — M. Bernard Tapie avait décidé la fermeture d'un atelier de l'usine Wonder de Louviers (Eure). Les dix-sept salariés ainsi licenciés occupaient depuis les locaux de leur entreprise. Finalement, l'atelier est repris par une usine des environs de Louviers, la société ETUNECA de Muids. Il restait onze personnes encore au chômage sur les dix-sept. Or, six sont, d'ores et déjà, réembauchées et deux autres le seront dans les six mois.

En revanche, les trois femmes licenciées ne seront pas réemployées dans la nouvelle unité. ETUNECA (quarante-cinq salariés) est spécialisée dans la mécanique générale et la chaudronnerie. – *(Corresp.)*

INTRODUCTION DE CARDIF AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. — Cardif, une des premières sociétés privées d'assurance-vie et de capitalisation, appartenant au groupe de la Compagnie bancaire, a fait son entrée, le 8 octobre 1985, sur le second marché de la Bourse de Paris. A cette occasion, 20 % du capital de la société étaient mis dans le public au prix minimum de 510 F par action.

MOINS DE CHOMAGE PARTIEL QUE PRÉVU CHEZ MAJORETTE. — L'entreprise Majorette de Lyon, spécialisée dans la fabrication de petites voitures, a pu revenir sur les mesures de chômage partiel d'une semaine par mois annoncées fin avril, et ne les appliquer que pendant deux mois et demi (mai, juin et septembre) au lieu des six mois envisagés, a annoncé, lundi, le PDG de l'entreprise, M. Emile Véron.

« Les ventes ayant repris progressivement en juillet et en août, les stocks sont redevenus normaux », précise M. Véron, dans un communiqué. *« Le chômage partiel a donc été réduit de moitié dès septembre. Depuis, l'activité étant redevenue satisfaisante, le travail a repris normalement le 1er octobre. Au total, le chômage aura duré moins de quinze jours ouvrables »*, ajoute M. Véron. La société publiera *« dans les prochains jours »* ses résultats financiers à fin juin et le chiffre d'affaires du troisième trimestre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	4 oct.	7 oct.
Valeurs françaises	109,7	109,4
Valeurs étrangères	90,5	90,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 oct.	7 oct.
Indice général	205,9	205

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 octobre .... 9 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 oct.	8 oct.
1 dollar (en yens)	214,90	215,75

BOURSE DE PARIS Comptant 7 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 80	0 058
5 %	49 50	3 411
3 % amort. 45-54	....	0 559
Emp. 7 % 1973	8070	..
Emp. 8,80 % 77	123	3 327
9,80 % 78/93	96 75	2 363
8,80 % 78/86	98 54	7 233
10,80 % 79/94	100	1 006
13,25 % 80/90	105 28	4 610
13,80 % 80/87	105 75	13 498
13,80 % 81/89	108 30	10 057
16,75 % 81/87	110 60	1 285
16,20 % 82/90	117 30	11 895
16 % juin 82	118 10	5 304
E.D.F. 7,8 % 61	147 30	10 871
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 30	4 719
Ch. France 3 %	164	..
CNB Bques janv. 82	101 35	3 003
CNB Paribas	102 50	3 003
CNB Suez	103	3 003
CNI janv. 82	101 40	3 003

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	108 80	119 d
A.G.F. (St Cent.)	3490	3580
Amrep	34	34
André Roudière	250	....
Applic. Hydraul.	384 30	368
Arbel	72	70
Artois	1155	1155
Avenir Publicité	1040	....
Bain C. Monaco	415	415
Banque Hypoth. Eur.	370	370
B.G.L.	275	275
Blanzy-Ouest	410	412
B.N.P. Intercontin.	157	156
Bénédictine	3055	3055
Bon-Marché	352	360
Caff	583	580
Cambodge	315	315
C.A.M.E.	176	167
Campenon Bern.	180 50	178
Caout. Padang	392	388 70
Carbone-Lorraine	300	304
Caves Roquefort	1300	1300
C.E.G.Frig.	545	523 o
C.E.M.	48	48
Cantan. Blanzy	918	925
Centrest (Ny)	115 20	118
Cerabati	40	....
C.F.C.	245 50	245
C.F.S.	600	595
C.G.V.	265	265
Chambon (M.)	415	415
Chambourcy (M.)	1109	....
Champex (Ny)	130	135
C.I. Maritime	512	502
Citram (B)	178	178 50
Clause	687	690
Cofradel (Ly)	532	540
Cogifi	350	350 20
Comiphos	220	215
Comp. Lyon-Alem.	320	320
Concorde (La)	865	900
C.M.P.	8 40	8 10 o
Crédit (C.F.B.)	271 50	265
Créd. Gén. Ind.	580	590
Cr. Universel (Cie)	605	600
Créditel	138 80	135
Darblay S.A.	369	368
Darty Act. d. p.	1105	1088
De Dietrich	635	635
Degremont	3 50	2 50 o
Delalande S.A.	816	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	840	810
Didot-Bottin	565	535
Dist. Indochine	1690	1623
Drag. Trav. Pub.	82	92
Duc-Lamothe	143 50	147 80
Eaux Bass. Vichy	1500	....
Eaux Vittel	1170	1120
Economats Centre	520	511
Electro-Banque	320	320
Electro-Financ.	565	580
Elf-Antargaz	281	275
E.L.M. Leblanc	315	310
Enelf-Bretagne	157 10	156 60
Entrepôts Paris	450	432
Epargne (B)	1200	1180 o
Escaut-Meuse	735	735
Europ. Accumul.	55 40	57 60
Eternit	1350	1350
Exor	1760	1690
Ferm. Vichy (Ly)	158	156
Finalens	178 50	178
FIPP	149	159 60
Fonc	454 80	452
Foncière (Cie)	370	370

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2850	2850
Foncina	330	329
Forges Strasbourg	264	264
Forinter	1087	1088
Fougerolle	89 40	91
France I.A.R.D.	249 60	259 60 d
France (La)	3264	3285
From. Paul Renard	660	651
GAN	5090	5100
Gaumont	600	590
Gaz et Eaux	1705	1637
Gerry S.A.	426	410
Gér. Arm. Hold.	74 60	74
Gévelot	330	307 50
Gr. Fin. Constr.	307	307
Gds Moul. Corbeil	160	155
Gds Moul. Paris	465	456
Groupe Victoire	1840	1821
G. Transp. Ind.	182 60	183
H.G.P.	12860	12800
Hydroc. St-Denis	133	135
Immindo S.A.	344	340
Immimvest	259	258 50
Immobail	430	437
Immobanque	687	....
Immob. Marseille	4765	4798
Immofice	436	436
Industrielle Cie	1700	1670
Invest. (Sté Cent.)	1340	1320
Jaeger	158 50	152 20
Lafitte-Bail	420	415
Lambert Frères	55 10	....
La Brosse-Dupont	404	401
Lille-Bonnières	333	340
Locabail Immob.	722	719
Loca-Expansion	295	291
Locafinancière	389	389
Locatel	284	290
Lordex (Ny)	140	135 50
Louvre	1325	1328
Machines Bull	48 85	49 30
Magasins Uniprix	158	....
Magnant S.A.	84	84
Maritimes Part.	212	205
M. H.	106	94 80
Métal Déployé	375	380
Mors	158 40	152 o
Naval Worms	168 60	168 70
Navig. (Nat. de)	96 80	....
Nicolas	420	436 80
Nodet S.A.	451	450
OPB Paribas	200	200
Optorg	118	115
Origny-Desvroise	165	170
Palais Nouveauté	475	465
Paris France	210	210
Paris-Orléans	170	165
Part. Fin. Gest. Im.	835	870 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	910	920
Piper-Heidsieck	530	520
P.L.M.	152	150
Porcher	167	168
Providence S.A.	687	715
Publicis	1710	1690
Raff. Souf. R.	164 10	159
Révillon	429	412
Ricqlès-Zan	146	146
Rochefortaise S.A.	260 20	260 20
Rochette-Cenpa	39	....
Rosario (Fin.)	216	215
Rougier et Fils	70 10	....
Sacer	59 25	56 90
Sacilor	24 55	25 55
SAFAA	270	270
Safic-Alcan	370	374 50
SAFT	1060	1030
Saunier-Duval	26 40	24 50
Salins du Midi	320	333
Santa-Fé	142 50	143
Satam	150	147
Savoisienne (M)	123	106
SCAC	235	240
Senelle Maubeuge	390	....
S.E.P. (M)	177	177
Serv. Equip. Véh.	32 50	32
Sicli	53	51
Sicotel	380	382 50
Sintra-Alcatel	619	600
Sinvim	177	180
Siph (Plant. Hévéas)	273 60	288
SMAC Acieroïd	93 50	91 10
Sté Générale (c. inv.)	635	660 d
Sofal financière	748	749
Soffo	256	251
Soficomi	635	835
S.O.F.I.P. (M)	99	....
Sofragi	864	845
Soudure Autog.	199 20	191
Sovabail	788	756
Speichim	117	117
S.P.I.	539	536

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	234	234
Suez (Fin. de)-C.I.P.	536	848
Stami	425	425
Taittinger	1420	1420
Testut-Aequitas	655	629
Ufiner S.M.D.	405	410
Ugimo	335	330
Unibail	740	740
Unidel	130	....
U.A.P.	5080	5000
Un. Imm. France	410	407
Un. Ind. Crédit	785	785
Usinor	5 60	5 40
U.T.A.	1152	1106
Vicat	385	379 60
Virax	102 50	98 50
Waterman S.A.	416	416
Brass. du Maroc	187	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	490	494
Akzo	316	315 10
Alcan Alum.	200	195 10
Algemeine Bank	1380	1350
Allied Corp.	361	357
American Brands	430	430
Am. Petrofina	400	400
Arbed	237	....
Asturienne Mines	122	....
Bco Pop Espanol	86	90
Banque Ottomane	862	861
B. Régl. Internat.	30500	30100
Br. Lambert	301 20	327 20
Canadian-Pacific	96 10	95
Commerzbank	710	....
Dart. and Kraft	293	281
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	277	273
Dresdner Bank	959	975
Finoutremer	240	235
Gén. Belgique	287	287
Gevaert	590	600
Glaxo	149	150
Goodyear	230	225
Grace and Co	316	318
Gulf Oil Canada	114 50	115
Honeywell Inc.	524	524
Hoogovens	160	163
I. C. Industries	250	255
I.H.C. Caland N.V.	75	75
Int. Min. Chem	315	330
Johannesburg	750	....
Kubota	14	14
Latonia	238	238
Mannesmann	740	747
Midland Bank Plc	45	47
Mineral-Ressourc.	59 60	57 05
Noranda	90 40	89 95
Olivetti	25 70	25 50
Pakhoed Holding	178	174
Pfizer Inc.	385	385
Procter Gamble	480	464
Ricoh Cy Ltd	30	30
Rolinco	183	182 70
Robeco	204	202 50
Rodamco	383	383
Shell fr. (port.)	79	79
S.K.F. Aktiebolag	214	220
Sperry Rand	409	407
Steel Cy of Can.	121	120
Stilfontein	54	51
Swedish Match	195	....
Tenneco	310 50	309
Thorn EMI	42 10	....
Thyssen c. 1 000	400	....
Toray indust. inc	20 95	20 85
Vieille Montagne	1040	1050
Wagons-Lits	550	565
West Rand	28 70	28 80

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2220	....
BAFIP	625	615
Calberson	302	293
Cap Gemini Sogeti	1040	1040
C. Equip. Elect.	278	270
C. Occid. Forestière	129	128
Dafsa	216	220
Dauphin O.T.A.	1700	1850
Devanlay	624	599
Deville	718	710
Elect. S. Dassault	710	704
Filipacchi	500	500
Guy Degrenne	650	630
Marlin Immobilier	382	384
Métallurg. Minière	238 20	236 20
M.M.B.	290	284
Navale-Delmas	419	410
Om. Gest. Fin.	322	320
Petit Bateau	342	344 90
Petrofigaz	622	627
Pochet	1600	1560
Porcin	290	296
St-Gobain Emballage	760	751
S.C.G.P.M.	260	249 o
S.E.P.	675	660
Sofibus	230	229
Sovac	850	840

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	50 20	51 50
Coparex	440	....
Hydro-Energie	287	288
Roranto N.V.	125 10	124 60
S.P.R.	139	141
Thann et Mulhouse	559	480 o
Ufinex	363	....
Union Brasseries	149	....

SICAV 7/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	499 48	487 30
Actions France	290 12	276 96
Actions-Investiss.	262 82	250 90
Actions sélectives	411 74	393 07
Aedificandi	470 63	449 29
A.G.F. 5000	326 37	311 57
Agfimo	477 03	455 40
A.G.F. Interfonds	368 19	351 49
Altafi	208 13	198 69
A.L.T.O.	186 10	177 66
Amérique Gestion	366 87	350 23
Argonautes	265 63	253 58
Assoc. St-Honoré	12923 10	12858 81
Associc	23726 97	23726 97
Bourse-Investiss.	325 59	310 83
Bred Associations	2413 58	2406 34
Capital Plus	1469 80	1469 80
Columbia (ex W.I.)	677 16	646 45
Convertimmo	283 91	272 99
Corral court terme	10920 16	10920 16
Cortexa	849 53	811 01
Credinter	364 38	338 31
Croiss. Immobil.	451 16	430 70
Déméter	12603 82	12603 82
Drouot-France	399 03	380 94
Drouot-Investiss.	752 03	717 93
Drouot-Sécurité	204 75	195 47
Drouot-Sélection	115 26	110 02
Ecocic	1029 12	1013 91
Elicoop Sicav	10245 94	10245 94
Energie	225 75	215 51 ◆
Epargic	59658 59	59539 51
Epargourt Sicav	7159 07	7141 22
Epargne Associations	23714 80	23643 87
Epargne-Capital	6687 82	6621 60
Epargne-Croiss.	1325 94	1265 81
Epargne-Industr.	474 97	453 43
Epargne-Inter	554 49	529 35
Epargne-Long-Terme	1232 92	1177 01
Epargne-Oblig.	186 33	177 88
Epargne-Unie	871 70	832 17
Epargne-Valeur	332 84	317 75
Eparoblig	1214 65	1212 23
Eurocic	8323 81	7946 38
Euro-Croissance	415 08	396 26
Europe Investiss.	1300 36	1241 38
Financière Plus	22144 95	21925 69 ◆
Foncier Investiss.	827 78	790 24
Fonceval	198 83	189 81
France-Garantie	285 38	284 79
France-Investiss.	432 82	413 19
France-Net	115 81	113 21
France-Obligations	397 50	381 63
Francic	256 45	244 82
Fructidor	224 94	221 62
Fructifrance	488 22	466 08
Fructivar	70958 02	70681 32
Fructi-Première	11270 85	11104 29
Gestilion	57229 94	57087 22
Gestion Associations	113 90	111 12
Gestion Mobilière	548 29	523 43
Gest. Rendement	462 70	441 72
Gest. Sél. France	476 51	463 95
Haussmann-Epargne	1144 81	1144 81
Haussmann Oblig.	1312 42	1262 91
Horizon	892 64	866 64
I.M.S.I.	458 88	438 07
Indo-Suez Valeurs	584 92	558 40
Ind. française	12931 24	12677 69 ◆
Interoblig.	9830 65	9452 55
Intersélect France	312 75	298 57
Intervaleurs Indust.	405 99	387 58
Invest. net	12715 04	12689 66
Invest. Obligataire	15043 09	15013 06
Invest. Placements	816	779
Japacic	112 76	107 65
Laffitte-crt-terme	118211 80	118211 80
Laffitte-Expansion	628 37	599 88
Laffitte-France	227 57	217 25
Laffitte-Japon	222 63	212 53
Laffitte-Oblig.	146 21	139 58
Laffitte-Placements	115795 67	115679 99
Laffitte-Rend.	193 83	185 04
Laffitte-Tokyo	899 59	858 80
Lion-Associations	11690 52	11690 52
Lion-Institutionnels	23181 48	23103 72
Lionplus	62004 83	61390 92
Livret portefeuille	467 05	453 45
Mondiale Investissem.	350 33	334 44
Monecic	54127 35	54127 35
Multi-Obligations	433 68	414 01
Mutuelle Unie Sél.	117 71	112 37
Natio.-Assoc.	6508 83	6495 84
Natio.-Epargne	13109 61	12979 81 ◆
Natio.-Inter.	931 20	888 97
Natio.-Obligations	469 54	448 25
Natio.-Patrimoine	1030 90	1003 31
Natio.-Placements	63696 80	63696 80 ◆
Natio.-Valeurs	518 40	494 89
Nord-Sud Dévelop.	1062 78	1060 66
Oblicoop Sicav	1212 38	1188 61
Oblifon	1149 12	1097 01
Orient-Gestion	110 73	105 71
Paneurope	619 37	591 28
Paribas Epargne	13648 85	13594 47
Paribas Gestion	498	475 42
Parnasse-Valor	1036 17	1035 13
Patrimoine-Retraite	1392 86	1365 55
Phenix Placements	244 93	243 71
Pierre Investiss.	522 52	498 83
Placement crt-terme	61506 30	61506 30
P.M.E. St-Honoré	295 78	282 35
Priv'Association	20925 85	20925 85
Province Investiss.	347 04	331 30
Rentacic	152 58	150 33
Revenus Trimestriels	5456 49	5402 47
Revenu Vert	1084 14	1084 13
St-Honoré Bio-aliment.	509 28	486 19
St-Honoré Pacifique	375 71	358 67
St-Honoré Real	10590 51	10537 82
St-Honoré Rendement	11739 43	11681 02
St-Honoré Technol.	587 66	561 01
Sécuricic	10337 19	10326 86
Sécur. Mobilière	411 13	392 49
Sél.court terme	11826 55	11738 51
Sélec. Mobil. Div.	338 79	324 38
Sélection-Rendem.	173 93	169 68
Sélect. Val. Franç.	221 43	211 39
Séquanaise Associat.	58580 97	58580 97
Séquan. court terme	58573 71	58573 71
Séquan. Obligations	55446 11	55446 11
Sicadem (Cædem BP)	676 95	666 99
Sicav A.G.F. ECU	1031 28	1016 04
Sicav-Associations	1255 13	1252 62
S.F.I. fr. et étr.	452 01	431 51
Sicavimmo	592 53	565 66
Sicav 5000	233 10	222 53
Slivafrance	354 36	338 29
Slivam	322 87	308 23
Slivarente	199 06	190 03
Slivinter	337 91	322 59
S.I.-Est	1014 94	968 92
S.I.G.	748 71	714 43
S.N.I.	1007 17	961 50
Soleinvest	423 40	404 20
Sogepargne	326 70	314 89
Sogevar	841 72	803 55
Sogimar	1043 94	996 60
Soleil Investiss.	410 59	391 97 ◆
Technocic	958 42	914 96
U.A.P. Investiss.	324 82	310 09
Uni-Associations	114 14	114 14
Unifrance	294 18	280 84
Unifoncier	880 24	840 32
Uni-Garantie	1291 09	1284 51
Unigestion	636 42	607 56
Uni-Japon	1035 27	988 32
Uni-Régions	1889 15	1803 48
Unirente	1892 31	1830 09
Univer	158 83	158 83
Univers-Obligations	1211 77	1171 92
Valorem	383 22	365 84
Valorg	1325 88	1324 56
Valrel	71049 49	70978 51

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1586	1582 20	1582 20	– 0 17
4079	C.N.E. 3 %	3980	4000	4010	+ 0 75
935	B.N.P.	936	936	936	....
961	C.C.F.	957	952	952	– 0 52
1413	Electricité T.P.	1420	1430	1430	+ 0 70
1015	Renault T.P.	1047	1045	1047	....
1495	Rhone-Poul. T.P.	1496	1492	1492	– 0 26
1103	St-Gobain T.P.	1142	1140	1140	– 0 17
1140	Thomson T.P.	1153	1147	1147	– 0 52
295	Accor	239 50	240 50	240 50	+ 0 41
830	Agence Havas	725	721	724	– 0 13
555	Air Liquide	506	505	507	– 0 19
785	Als. Superm.	710	750	750	+ 5 63
141	A.L.S.P.I.	131	131	131	....
316	Alsthom-Atl.	285 50	289 50	289 50	+ 1 40
915	Arjom. Prioux	816	815	816	+ 0 12
63	Ausedat-Rey	53 60	53 05	53 05	– 1 02
1010	Aux. Entrepr.	955	950	968	+ 1 36
1200	Av. Dass.-Br.	1140	1142	1142	+ 0 17
345	Bail-Equipem.	350	358	360	....
796	Bail-Investiss.	785	784	784	– 0 12
630	Cie Bancaire	616	618	618	+ 0 32
305	Bazar H.-V.	265	250	252	– 4 90
280	Béghin-Say	249	249	249	....
305	Berger	280	281	281	+ 0 35
485	Bic	446	439	437	– 2 01
600	B.I.S.	580	579	579	– 0 17
1300	Biscuit (Géné.)	1365	1390	1390	+ 1 83
1580	Bongrain S.A.	1361	1361	1361	....
720	Bouygues	650	635	635	– 2 30
2140	B.S.N.	1975	1985	1985	+ 0 50
560	Carnaud	590	595	596	+ 0 84
2250	Carrefour	2190	2190	2190	....
900	Casino	825	809	811	– 1 69
865	Casino A.D.P.	835	838	838	+ 0 35
670	Cedis	630	651	651	+ 3 33
835	Celelem	628	622	622	– 0 95
1060	C.F.A.O.	998	998	1000	+ 0 20
189	C.F.D.E.	163	160	161	– 1 22
735	C.G.I.P.	644	645	644	....
710	Chargeurs S.A.	687	679	684	– 0 43
51	Chiers-Châtill.	46 65	47 50	47 50	+ 1 82
310	Ciments franç.	296	293	293	– 1 01
1190	C.I.T. Alcatel	1165	1169	1170	+ 0 42
480	Club Méditerr.	425	420	417	– 1 88
134	Codetel	138 50	137 90	137 90	– 0 43
290	Cofimeg	287	289	289	+ 0 69
300	Colas	271	270	271	....
170	Compt. Entrepr.	165	160 10	160 10	– 2 96
[illegible]	Compt. Mod.	[illegible]	301 20	301 20	– 1 56
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
191	Elf-Aquitaine	177	177	177	....
182	– (certific.)	172	168	168	– 2 32
1270	Epeda-B-Faure	1260	1275	1275	+ 1 19
2160	Essilor	1810	1825	1825	+ 0 82
460	Esso S.A.F.	430	440	441	+ 2 56
1630	Eurafrance	1575	1570	1570	– 0 31
790	Eurocom	655	640	640	– 2 29
1200	Euromarché	980	965	955	– 2 56
740	Europe n° 1	748	749	749	+ 0 13
1180	Facom	1030	1032	1032	+ 0 19
675	Fichet-Bauche	601	595	598	– 0 49
184	Financial	191	192 50	192 50	+ 0 78
335	Fives-Lille	307	308	308	+ 0 32
63	Fonderie (Gén.)	58	57 50	57 40	– 1 03
81	Fraissinet	81 50	80	80	– 1 84
320	Francarep	317	309	309	– 2 52
845	Fromageries Bel	849	839	839	– 1 17
710	Gal. Lafayette	646	640	638	– 1 23
625	Gén. Géophys.	600	600	600	....
590	Gerland	490	481	491	+ 0 20
280	GTM-Entrepose	265	263	265	....
390	Guyenne-Gasc.	358	353	353	– 1 39
1400	Hachette	1302	1275	1275	– 2 07
465	Hénin (La)	468	466	468	....
81	Imétal	70 50	74 50	74	+ 4 96
480	Imm. Plaine-M.	490	490	483	– 1 42
1900	Inst. Mérieux	1770	1810	1810	+ 2 25
515	Intertail	511	510	510	– 0 19
2000	Intertechnique	1720	1750	1750	+ 1 74
310	J. Lefebvre	295	295	295	....
1290	Lab. Bellon	1110	1080	1080	– 2 70
505	Lafarge-Coppée	462	472	474	+ 2 59
1060	Lebon	1051	1050	1050	– 0 08
2110	Legrand	2075	2090	2090	+ 0 72
590	Lesieur	630	640	650	+ 3 17
400	Locafrance	386	381	379	– 1 81
840	Locindus	815	813	813	– 0 24
760	L. Vuitton S.A.	665	661	661	– 0 60
495	Luchaire	425	434	434	+ 2 11
815	Lyonn. Eaux	791	790	790	– 0 12
174	Mais. Phénix	168	167	168	....
670	Majorette (Ly)	600	620	620	+ 3 33
114	Manurhin	106	108 80	107	+ 0 94
280	Mar. Wendel	280	273 50	273 50	– 2 32
1510	Martell	1311	1314	1314	+ 0 22
1720	Matra	1650	1635	1640	– 0 60
2010	Merlin-Gerin	1915	1910	1915	....
1070	Michelin	1019	1015	1024	+ 0 49
3100	Midi (Cie)	2990	2960	2950	– 1 33
300	Midland Bk S.A.	280	279	280	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
250	Opfi-Paribas	249	245	245	– 1 60
2410	Oréal (L')	2228	2211	2210	– 0 80
120	Papet. Gascogne	122 50	122 50	122 50	....
1000	Paris-Réescomp	906	905	905	– 0 11
425	Pechelbronn	420	422	422	+ 0 47
895	Penhoët	856	870	871	+ 1 87
700	Pernod-Ricard	641	631	636	– 0 78
94	Pétroles B.P.	88 80	89	89	+ 0 22
390	Peugeot S.A.	351	355	358	+ 1 99
76	Poclain	66 50	65 50	65 10	– 2 10
585	Poliet	545	531	532	– 2 38
180	Pompey	164 50	164 50	164 50	....
460	P.M. Labinal	430	430	430	....
1900	Presses Cité	1746	1730	1730	– 0 91
1170	Prétabail Sic.	1152	1175	1170	+ 1 56
300	Primagaz	315	310	314	– 0 31
295	Printemps	285	280	280	– 1 88
1070	Promodès	989	985	985	– 0 40
295	Prouvost S.A.	219	219	220	+ 0 45
310	Radiotechn.	315	315	317	+ 0 63
77	Raffin. (Fse)	75 20	74	71 50	– 4 92
1420	Redoute (La)	1356	1355	1360	+ 0 36
1470	Roussel-Uclaf	1368	1370	1370	+ 0 14
1160	Roussel-C.N.I.	1041	1080	1080	+ 3 74
2780	Rue Impériale	2800	2800	2800	....
220	Sade	218 50	218 50	218 50	....
1820	Sagem	1760	1730	1730	– 1 70
305	St-Louis B.	293 80	285	285	– 2 99
2340	Salomon	1870	1850	1850	– 1 06
....	Salvepar	....	....	....	....
625	Sanofi	564	563	563	– 0 17
315	S.A.T.	318	321	321	+ 0 94
505	Saupiquet Cie	475	450	450	– 5 26
235	Schneider	237	235	235	– 0 84
110	S.C.O.A.	97 80	100	100	+ 2 24
114	S.C.R.E.G.	100 10	100 50	100 10	....
370	Seb	319	315	316	– 0 94
350	Sefimeg	349	345 10	345 10	– 1 11
1300	S.F.I.M.	1170	1147	1155	– 1 28
60	S.G.E.-S.B.	56	56 40	56	....
560	Sign. Ent. El.	423	421	420	– 0 70
675	Silic	769	760	760	– 1 17
440	Simco-U.P.H.	418 10	410	410	– 1 93
280	Simnor	269 50	268	268	– 0 55
1300	Skis Rossignol	1235	1225	1225	– 0 80
655	Sominco	681	685	685	+ 0 60
171	Sodero	175	179 90	179 90	+ 2 80
2170	Sodexho	1990	1960	1950	– 2 01
430	Sogerap	414	413	414	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
245	Valéo	217 50	217	217 50	....
134	Vallourec	116 50	122 50	122 50	+ 5 15
2720	V. Clicquot-P.	2740	2660	2660	– 2 91
350	Via Banque	348	341	340	– 2 29
950	Elf-Gabon	846	930	835	– 1 16
125	Amax Inc.	109 10	109 80	109 80	+ 0 64
370	Amer. Express	340	335 30	335 30	– 1 38
187	Amer. Teleph.	173	172	173	....
106	Anglo Amer. C.	93 55	92 60	92 70	– 0 90
600	Amgold	524	530	525	+ 0 19
720	BASF (Akt)	730	740	741	+ 1 50
710	Bayer	709	709	709	....
235	Buffelsfont.	211	203	202 50	– 4 02
22	Charter	22	21 70	21 90	– 0 45
465	Chase Manh.	410	410	410	....
315	Cie Pétr. Imp.	299 50	299 10	299 50	....
38	De Beers	36	35 80	35 60	– 1 11
1870	Deutsche Bank	2055	2050	2045	– 0 48
77	Dome Mines	75 80	74 20	74 20	– 2 11
161	Driefontein Cd	142 60	141 50	142	– 0 42
495	Du Pont-Nem.	479	479	479	....
390	Eastman Kodak	358	359	350	– 2 23
50	East Rand	44 20	45	45 10	+ 2 03
295	Electrolux	283	285 50	285 50	+ 0 88
235	Ericsson	220 50	220 70	220 70	+ 0 09
440	Exxon Corp.	417	414 50	414 50	– 0 59
380	Ford Motors	363 50	365	365	+ 0 41
187	Free State	166	164 30	164 30	– 0 42
87	Gencor	80 50	80	79 90	– 0 74
520	Gén. Electr.	467	468	466	– 0 21
275	Gén. Belgique	287	287	287	....
600	Gen. Motors	555	552	552	– 0 54
52	Goldfields	50 50	49 70	49 50	– 1 98
39	GdMetropolitain	39	38 75	38 75 c	– 0 64
90	Harmony	83 70	83	82 60	– 1 31
23	Hitachi	24 90	24 50	24 55	– 1 40
685	Hoechst Akt.	699	712	712	+ 1 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
78	Imp. Chemical	73 70	73 15	73 15	– 0 74
115	Inco. Limited	100 80	97 80	97 80	– 2 97
1120	IBM	1000	1005	1007	+ 0 70
280	ITT	279	279 40	279 10	+ 0 03
97	Ito-Yokado	107	106 60	106 60	– 0 37
44	Matsushita	41 80	41 50	41 50	– 0 71
965	Merck	852	860	864	+ 1 40
680	Minnesota M.	613	614	614	+ 0 16
250	Mobil Corp.	236 80	236 80	236 80	....
28410	Nestlé	26950	27000	26990	+ 0 14
119	Norsk Hydro	124 20	125	117 50	– 5 39
825	Petrofina	837	835	834	– 0 32
680	Philip Morris	616	606	605	– 1 78
135	Philips	127 10	125	125 10	– 1 57
170	Pres. Brand	146 10	147	146 50	+ 0 96
195	Président Steyn	169	166 50	166 50	– 1 47
300	Quilmès	307	307	309	+ 0 65
685	Randfontein	606	601	606	....
520	Royal Dutch	515	510	510	– 0 97
65	Rio Tinto Zinc	62 10	62	62 20	+ 0 16
105	St Helena Co	92 05	91	90 80	– 1 35
305	Schlumberger	283	281	280	– 1 06
81	Shell transp.	81 20	80 60	80 60	– 0 73
1870	Siemens A.G.	1870	1885	1875	+ 0 26
132	Sony	131	131 90	131 90	+ 0 68
148	T.D.K.	138 20	141 50	141 50	+ 2 38
12	Toshiba Corp.	13 90	13 90	13 75	– 1 07
940	Unilever	870	869	869	– 0 11
330	Unit. Techn.	300	301 50	300	....
615	Vaal Reefs	541	522	521	– 3 69
245	Volvo	224 80	221 30	221 30	– 1 55
295	West Deep	267	257	257	– 3 74
230	West Hold.	210	206 80	208	– 0 95
455	Xerox Corp.	387	379	379	– 2 06
1 62	Zambia Corp.	1 51	1 50	1 51	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 957	8 058	7 650	8 300
ECU	....	....	....	....
Allemagne (100 DM)	305 300	305	295	310
Belgique (100 F)	15 036	15 027	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 810	270 700	262	277
Danemark (100 krd)	83 950	84 120	79	87
Norvège (100 k)	102 020	102 330	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 396	11 438	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	6 124	6 095	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 520	4 528	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372 520	372 150	3 620	3 790
Suède (100 krs)	100 680	101 130	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 440	43 400	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 982	4 990	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 877	4 890	4 300	5 100
Canada ($ can 1)	5 830	5 884	5 600	6
Japon (100 yens)	3 744	3 733	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/10
Or fin (kilo en barre)	85150	85000
Or fin (en lingot)	85300	85050
Pièce française (20 fr)	537	540
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	542	542
Pièce latine (20 fr)	513	513
Souverain	629	635
Pièce de 20 dollars	3405	3390
Pièce de 10 dollars	1880	1820
Pièce de 5 dollars	1450	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3250
Pièce de 10 florins	517	518
Or Londres	330 55	326 25
Or Zurich	332 50	326
Gold Troy Chicago	.....	.....
Argent Londres	6 35	6 25

Le Monde

LES AMOURS DE LA SECRÉTAIRE ET DU MINISTRE

Séduite, abandonnée, vindicative et... riche

Flora, l'enfant du péché née il y a vingt mois des amours adultérines de l'ancien ministre conservateur Cecil Parkinson *avec sa secrétaire* Sarah Keays sera une enfant gâtée. Sa maman vient en effet de vendre pour la somme de 150 000 livres (plus de 1 500 000 F) les bonnes feuilles du livre qu'elle a écrit sur son *aventure*.

Sarah, n'en doutons pas, fera pleurer Margot et bouillir de rage Maggie d'avoir choisi le quotidien populaire *Daily Mirror*, propriété du magnat de la presse britannique Robert Maxwell, membre du Parti travailliste, pour étaler les turpitudes de Cecil Parkinson.

Le jour même de l'ouverture, à Blackpool, du congrès du Parti conservateur, le *Daily Mirror* ne consacre pas moins de cinq *pages à cette* affaire qui défraya la chronique en octobre 1983. M. Cecil Parkinson avait alors été contraint de démissionner après que sa secrétaire eut révélé les pressions exercées sur elle par le ministre, lui demandant de se *faire avorter après lui avoir* promis le mariage...

Les membres du cabinet de Mme Thatcher attendaient avec une certaine angoisse les « révélations » de Sarah Keays. On murmurait dans les couloirs des rédactions de Fleet Street qu'elle avait reçu, sur l'oreiller, nombre de confidences de son ministre amant, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles n'étaient pas tendres pour ses collègues. Malheureusement pour les lecteurs friands de ragots gouvernementaux, Sarah Keays est beaucoup plus à l'aise pour parler de ses malheurs privés que des grandes questions qui agitèrent le pays dans les *heures cruciales de la guerre des* Malouines.

Cecil Parkinson était alors membre du « cabinet de guerre », et les rares heures qu'il consacrait alors au « repos du *guerrier* » avec Sarah ne lui laissaient guère de temps pour dauber sur ses petits camarades. Une seule fois, pourtant, il s'ouvrit à sa maîtresse d'un différend qu'il avait eu avec Mme Thatcher. Comme il mettait en doute le bien-fondé d'une *opération militaire, la dame de* fer lui aurait alors lancé : *« Il n'y a pas de place pour les cœurs faibles dans le cabinet de guerre ! »*

— Dieu merci, ma secrétaire est illettrée...

Dessin du *Times*.

L'histoire (la petite) retiendra tout de même des révélations de la secrétaire séduite et abandonnée que Sir Francis Pym, le secrétaire au Foreign Office, était condamné dès la fin de la guerre des Malouines, car il avait été très rapidement marginalisé dans ce fameux « cabinet de guerre ». La suite demain dans le *Daily Mirror*.

L. R.

● *Grèves sporadiques à la RATP.* — Les agents de la RATP continuent de s'opposer à la nouvelle organisation de leur travail et aux nouveaux horaires mis au point pour accroître la productivité. Les conducteurs de la ligne de métro nº 8 (Balard-Créteil) et ceux de la ligne B du RER (Saint-Rémy-les-Chevreuse - Gare du Nord) refusaient déjà d'être affectés sur d'autres lignes. Depuis le lundi 7 octobre, c'est au tour des conducteurs de bus du dépôt de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) de débrayer une ou deux heures par jour pour obtenir *une amélioration de leurs horaires.* Enfin, des conducteurs des bus de la Petite ceinture (P.C.) ont organisé une opération « escargot » sur les boulevards extérieurs parisiens pour les mêmes raisons.

Sur

CFM

de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)

MARDI 8 OCTOBRE

« le Monde » reçoit

FRANÇOIS FILLON

député de la Sarthe
et secrétaire national du RPR
chargé de la défense
avec PHILIPPE BOUCHER

MERCREDI 9 OCTOBRE

Allô « le Monde »

720-52-97

Le PS avant son congrès

avec
JEAN-MARIE COLOMBANI
et FRANÇOIS KOCH

APRÈS SA CHUTE « FORCÉE »

Le dollar pourrait se stabiliser aux environs de 8 F

La baisse du dollar sur les marchés des changes, littéralement *« forcée »* par les banques centrales depuis le fameux communiqué des ministres des finances des cinq grandes nations industrielles, le dimanche 22 septembre, à New York, a-t-elle pris fin, du moins dans l'immédiat ? C'est ce que l'on semble penser sur les marchés des changes en ce début de semaine, après la remontée surprise des cours du dollar, amorcée à la veille du week-end et confirmée lundi 7 et mardi 8 octobre.

Retombé, en quinze jours, de 8,70 F à 7,96 F, de 2,86 DM à 2,60 DM, et de 242 yens à 211 yens, le billet vert s'est raffermi brutalement, repassant légèrement au-dessus de 8 F à 8,05 F environ sur la place de Paris et s'élevant à 2,64 DM à Francfort et 215 yens à Tokyo.

A l'origine de ce qui pourrait éventuellement constituer un coup d'arrêt à la baisse, on trouve des propos officieux tenus à Séoul à l'issue de la réunion secrète des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des « Cinq » — Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et France — avant la session du Fonds monétaire.

La semaine dernière, les milieux financiers internationaux s'attendaient à une nouvelle baisse du dollar, les représentants des « Cinq » ne la trouvant pas suffisante, surtout les Américains : on parlait de 2,50 DM, de 7,50 F à 7,60 et de 200 yens. Or, M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale de RFA, aurait confié que les cours du dollar atteints à la fin de la semaine dernière étaient *« convenables »* et que les « Cinq » étaient *« satisfaits ».* Il était sous-entendu que la baisse du billet vert, déjà très appréciable, ne pouvait se poursuivre à un rythme pareil sans causer de graves dommages, et qu'une *« pause »* était nécessaire, voire une stabilisation.

Du coup, dans le monde entier, à partir de la nuit de dimanche à lundi, les opérateurs rachetèrent les dollars qu'ils avaient vendus, et les cours se mirent à remonter jusqu'à 8,10 F, 2,66 DM et 216 yens. Aussitôt, toutefois, la Bundesbank et, surtout, la Banque du Japon intervinrent pour *« casser »* la remontée et ramener les cours à 2,64 DM et un peu moins de 215 yens.

Pour les milieux financiers internationaux, l'avertissement était clair : si la baisse était, peut-être, terminée, il n'était pas question de laisser le dollar remonter. Autour de la planète, les places financières en ont conclu un peu hâtivement, peut-être, qu'un palier avait été atteint.

F. R.

LES CRÉDITS COMMERCIAUX A L'EXPORTATION POURRONT ÊTRE ACCORDÉS SANS GARANTIE DE LA COFACE

La déréglementation va toucher les crédits commerciaux à l'exportation qui, désormais, pourront être accordés sans la garantie de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE).

Sous le régime antérieur, et sauf dérogation des douanes, les banques ne pouvaient consentir de tels crédits sans la garantie de la COFACE (risque politique d'interruption de marché essentiellement) pour un coût s'étageant de 1 % à 6 % du montant du contrat, et cela même pour les pays « riches » et sans problèmes, comme les Etats-Unis. Cette mesure devrait réduire le coût des crédits sur les pays « riches », les exportateurs et les banques devant vraisemblablement continuer à se munir de la garantie COFACE pour les pays « à problèmes ».

Par ailleurs, l'obligation du rapatriement des fonds dans les six mois pour les exportations facturées en francs est supprimée, celle du rapatriement sous quinze jours pour les exportations en devises étant maintenue.

Le numéro du « Monde »
daté 8 octobre 1985
a été tiré à 506 130 exemplaires

Assurance-chômage

LE CNPF ACCEPTE DE REPRENDRE LA NÉGOCIATION

Le CNPF a décidé, le mardi 8 octobre, de maintenir la séance de négociation sur l'assurance-chômage prévue pour mercredi. Dans un communiqué, l'organisation patronale souligne qu'elle entend aussi *« mener à son terme l'actuelle convention »* et *« simultanément »* en définir une nouvelle.

Expliquant sa décision par l'importance que revêt l'assurance-chômage *« pour les chômeurs »* et par son désir d'assurer *« l'avenir de la politique contractuelle »*, le CNPF ajoute qu'il n'est *« pas question de céder aux manœuvres provocatrices et à la volonté d'obstruction de la CGT »*, à l'origine de la suspension du 1er octobre.

Au début de la réunion, la délégation patronale *« entend débattre avec l'ensemble des organisations syndicales »* pour rappeler les conditions d'une bonne négociation. La politique contractuelle, précise le CNPF, exige *« respect mutuel et loyauté ».*

Les sommaires d'octobre

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : « Vivement la France ! »

Dans une campagne électorale prématurément ouverte, les thèmes nationalistes occupent une place inhabituelle. La France, à cet égard, ne constitue pas un cas isolé. Sous le titre « *Les propriétaires et les tricheurs* », Claude Julien évoque les récentes explosions de nationalisme en d'autres pays et analyse les pulsions qui poussent certaines formations politiques à dénoncer leurs adversaires *comme des traîtres potentiels.* La Nouvelle-Calédonie, à laquelle *le Monde diplomatique* consacre trois pages, n'est que l'un des révélateurs de ce phénomène.

Il est vrai que la coopération internationale est bien malade. Georges-Albert Astre apporte des documents méconnus sur la campagne menée par des groupes américains d'extrême droite contre les Nations unies, pendant que Maurice Bertrand esquisse les réformes qui rendraient à l'ONU une plus grande efficacité. L'endettement international — comme le montrent un article de Françoise Barthélémy *sur l'Amérique* latine, mais aussi certaines prises de position récentes — conduit les Etats à réviser bien des conceptions.

Le même numéro comporte des articles sur le Soudan (Alain Gresh), les chrétiens libanais (Samir Kassir), le coup d'Etat du Nigéria (Michel Lobe Ewane), les paysans du Mozambique (Claude Meillassoux et Christine Verschuur), la vie culturelle sous la dictature de Pinochet (Claude Fell), l'œuvre de V.S. Naipaul (Jacques Decornoy), la détention provisoire en France et en Europe (Gérard Soulier), etc.

★ Le numéro 11,50 F.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : La nouvelle école primaire

L'école primaire marche désormais au pas voulu par Jean-Pierre Chevènement. Nouveaux programmes, restructuration de l'enseignement, redécouverte des disciplines : l'opération de « clarification et de simplification », pour rendre l'école primaire « forte et active », est engagée. *Le Monde de l'éducation* raconte la mobilisation d'une école et de son quartier à Carcassonne, ainsi que le combat pour l'efficacité que mènent ensemble cinquante classes dans le Morbihan.

A la base, les soixante-dix pages des nouveaux programmes ont reçu un accueil mitigé. Certains y voient un retour en arrière, tandis que l'incertitude qui plane sur l'éducation civique et les sciences et la technologie en inquiète d'autres.

Aussi au sommaire de ce numéro, un dossier inattendu, et présenté de façon originale, sur *Tintin.* Oui, le héros de Hergé est encore l'idole des adultes. Académies et clubs de « tintinophiles » fleurissent. Plus que jamais, mille sabords ! Un sondage et un document complètent cette livraison. Sous le titre « Les enseignants parmi nous », Hervé Hamon analyse les mutations du milieu enseignant, et montre son rapprochement des autres catégories sociales. Tandis que, à *travers des extraits de En toute liberté* — livre qu'il vient de publier, — Alain Savary donne de la querelle public-privé sa version des faits.

★ Le numéro 11,50 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : L'école publique aujourd'hui

Nouveaux programmes dans l'enseignement élémentaire et les collèges, création des baccalauréats professionnels, réorganisation des sections des lycées, nouvelles orientations pédagogiques... Les nouveautés et les projets de réforme ne manquent pas à cette rentrée. *Dossiers et documents* fait le point de tous *ces changements,* dans un numéro spécial de 16 pages, et dresse un tableau du fonctionnement de l'éducation nationale de la maternelle au baccalauréat et des grands débats qui divisent les enseignants et l'opinion publique.

Ce numéro montre aussi que la « crise » de l'enseignement n'est pas un phénomène nouveau : depuis que l'école existe on n'a cessé de se plaindre de ses insuffisances et de se quereller autour de ses réformes.

★ Le numéro, 10,50 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : Le projet Opéra-Bastille

Au sommaire du numéro de septembre, vous trouverez un entretien avec June Anderson, la Bostonienne qui a subjugué Paris, et dont on dit qu'elle est tout à la fois Callas et Sutherland.

Vous trouverez également un article inquiet de Rolf Libermann, qui s'interroge sur la nécessité du projet Opéra-Bastille.

L'enseignement supérieur de la musique en France est également à l'honneur dans ce numéro, auquel Marc Bleuse a confié, en avant-première, son projet pédagogique.

La grande pianiste italienne Maria Tipo révèle, par ailleurs, au *Monde de la musique* les secrets de son enseignement, tandis qu'un vaste dossier sur la musique et la danse indiennes constitue la meilleure des introductions aux programmes luxuriants du Festival d'automne.

Django Reinhardt est aussi de la fête avec une évocation romanesque de l'irrésistible ascension du manouche.

Et, comme tous les mois, une vaste sélection des dernières parutions discographiques, les programmes de concerts à Paris et en province, une sélection des programmes radio-télévision, et les temps forts de la saison 1985-1986.

★ Le numéro, 22 F.

• LE MONDE DES PHILATÉLISTES : Salut les artistes

La thématique « cinéma » s'est enrichie ces derniers temps de nombreuses pièces : séries de timbres au Brésil, en Argentine, en Grande-Bretagne (le 8 octobre), Sacha Guitry à Monaco, des flammes illustrées en France (Erich von Stroheim et Marilyn Monroe), une flamme-texte (au Grau-du-Roi, « films célèbres »). Enfin, la France émettra le 12 novembre prochain un timbre à la mémoire de Charles Dullin.

Dans le même numéro : les cent ans de la statue de la Liberté, les oblitérations du Pacifique, une collection locale de cartes postales (Vic-sur-Aisne).

★ Le numéro, 11,50 F.